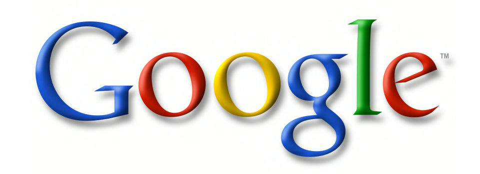
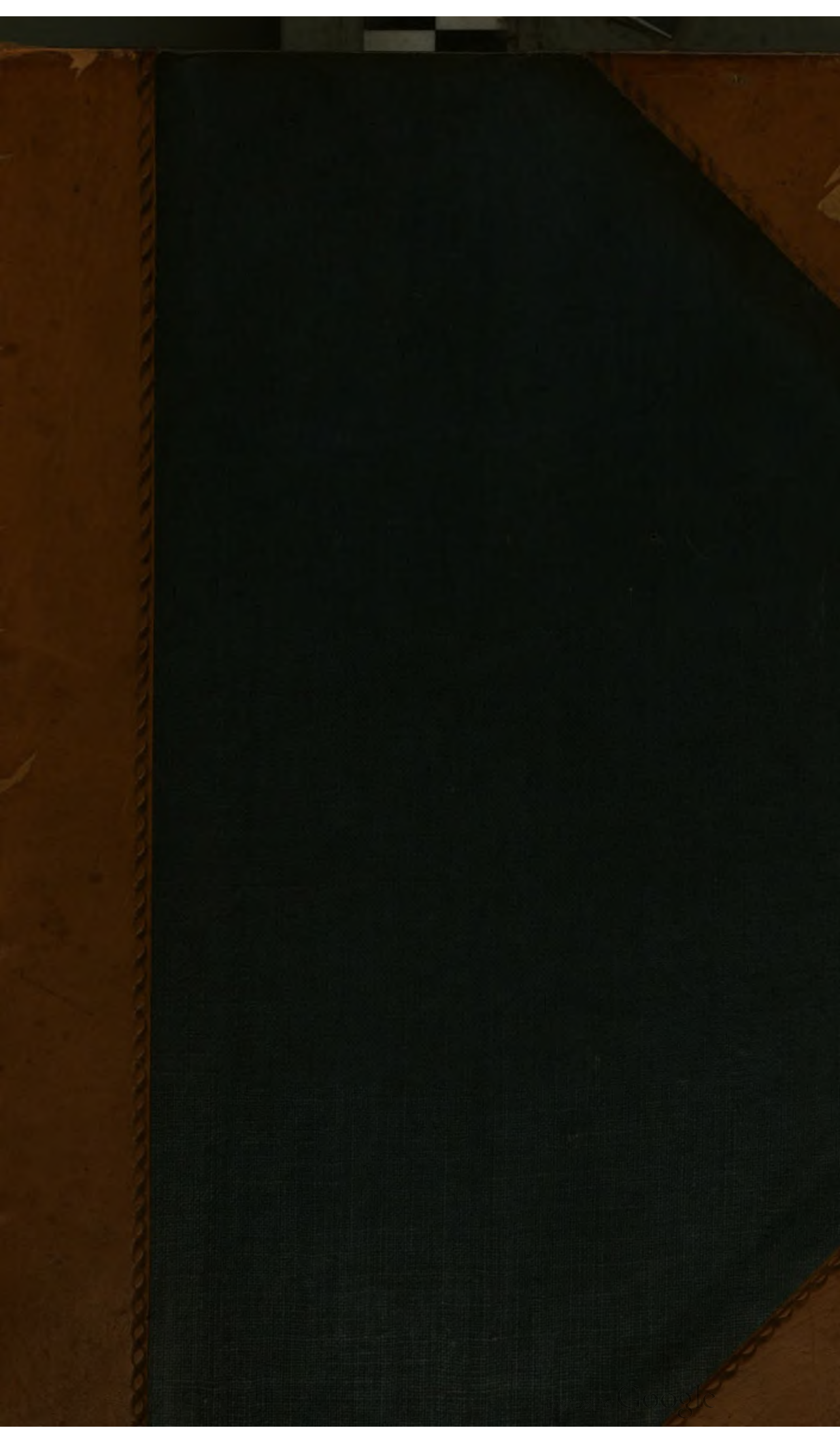






HISTOIRE

DES CROISADES.

IMPRIMERIE DE DUCESSOIS, QUAI DES AUGUSTINS, 55.

HISTOIRE

DES CROISADES,

CONTENANT

LA PHYSIONOMIE MORALE DES CROISADES, ET DES CONSIDÉRATIONS SUR LEURS RÉSULTATS.

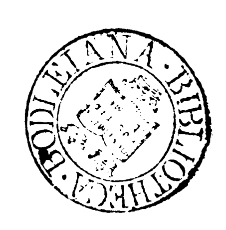
PAR M. MICHAUD,

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME SIXIÈME.



PARIS.

DUCOLLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 15.

1829.

HISTOIRE

DES CROISADES.

AVERTISSEMENT.

Le sixième volume que je publie maintenant est le dernier de l'*Histoire des Croisades*. J'avais beaucoup à faire pour rendre mon ouvrage digne de la bienveillance que m'a témoignée le public, et je n'y ai point épargné le temps et les soins. La destinée de cet ouvrage historique a été d'être commencé, poursuivi et achevé en présence des plus grands événemens du temps actuel, et plus d'une fois j'ai été témoin d'une revolution dans l'intervalle d'une livraison à une autre. Le bruit des armes, l'agation des partis, les préoccupations de la politique journalière, ont dû souvent me détourner de mon travail; mais aujourd'hui que je n'ai plus de force que pour corriger ce que j'ai fait, et pour achever ce que j'ai entrepris, le temps présent ne m'occupe plus, et le péril même ne peut plus me tenter; depuis quinze mois, je suis livré exclusivement à l'étude des âges passés, et je ne puis plus apporter à la cause que j'ai défendue

toute ma vie, d'autre tribut de mon zèle que le souvenir des temps qui ne sont plus, et les tristes leçons de l'histoire.

Dans l'édition précédente de cette histoire, j'avais donné un tableau volumieux des chroniques et des documens historiques qui nous restent sur les croisades; j'ai refondu ce travail et je l'ai considérablement augmenté. J'en ai fait un ouvrage séparé, sous le titre de *Bibliothèque des Croisades*, qui paraîtra incessament en quatre volumes, ou plutôt quatre parties. La première partie renferme les chroniques de France; la seconde, les chroniques d'Italie et d'Angleterre; la troisième, les chroniques d'Allemagne, du nord de l'Europe, les chroniques grecques, turques, arméniennes; la quatrième, les chroniques arabes, traduites par M. Reinaud. Le nombre des chroniques analysées s'élève à plus de trois cents; le nombre des chartres, des lettres et autres pièces, s'élève à plus de six cents. L'édition a été tirée à un très petit nombre d'exemplaires.

Le 10 juin 1829.

HISTOIRE
DES CROISADES.

LIVRE XXI.

CHAPITRE PREMIER.

ESPRIT DES CROISÉS.

Nous avons raconté les grands événemens des croisades, et tout le monde a pu croire que notre tâche était remplie; si nos souvenirs nous ramènent encore aux siècles que nous venons de parcourir, on nous reprochera peut-être de nous arrêter trop long-temps aux mêmes tableaux, et de revenir sur un sujet épuisé. Nous ne cherchons point à éviter ce reproche, et nous souffrirons volontiers que l'on nous compare à ces voyageurs qui reviennent sans cesse sur ce qu'ils ont vu dans leurs courses lointaines. Le travail que nous nous sommes imposé, et que nous avons suivi sans relâche, est devenu pour nous, nous devons l'avouer ici, comme une habitude de la vie, et

notre esprit a quelque peine à s'en détacher. En quittant les croisés avec lesquels nous avons vécu, et les vieux chroniqueurs qui nous ont servi de guides, il nous semble que quelque chose de triste se mêle à la fin de nos travaux, et que nous nous séparons des objets d'une ancienne amitié. Nous croyons d'ailleurs que nous n'avons point assez montré les croisades avec leurs passions et leurs mœurs, leur gloire et leurs misères; il nous reste aussi à les faire connaître avec tout ce qu'elles ont produit de biens et de maux chez les générations contemporaines et dans la postérité.

La diversité des objets et des questions que nous avons à traiter, nous fait adopter une forme nouvelle dans notre travail; et pour éviter la fatigue et l'ennui des transitions, nous diviserons nos derniers livres en chapitres. Dans une revue abrégée des croisades, nous ne prodiguerons ni les vaines paroles, ni les réflexions inutiles; nous laisserons le plus souvent parler les faits, et parmi ces faits, on en trouvera un grand nombre qui n'ont pu trouver place dans notre Histoire, et qui serviront au moins à la compléter.

Nous avons souvent parlé de cet enthousiasme religieux et guerrier, de cette dévotion belliqueuse qui ébranla l'Occident. Nous parlerons ici des sentimens qui animaient la chrétienté en présence des guerres saintes. Il ne s'agissait pas de combattre pour les royaumes de la terre, mais pour le royaume du ciel; les croisades n'étaient point l'affaire

des hommes, mais celle de Dieu lui-même. On ne devait point, d'après cela, les juger comme les autres événemens humains. Ce qui doit nous paraître étonnant dans le siècle où nous sommes, c'est l'opinion qu'on avait alors de ces guerres lointaines, et la persuasion où l'on était que la gloire divine s'y trouvait intéressée : aussi nos bons aïeux, lorsque les expéditions d'Orient trompaient leur pieuse attente, n'osaient consulter leur faible raison, et ne pouvaient comprendre les triomphes des Sarrasins. Qu'on se rappelle le désespoir de cette multitude de pélerins, qui allaient rejoindre en Syrie les compagnons de Godefroi, et qui apprirent tout-à-coup sur leur route que toute l'armée chrétienne allait périr dans les murs d'Antioche. La chute du monde aurait jeté moins de trouble et de désordre dans leur esprit. Nous avons peine à croire les chroniques du temps, lorsqu'elles nous représentent une foule de pieux chevaliers, des clercs et des évêques, suspendant durant plusieurs jours les cérémonies religieuses, et n'osant ni prier ni interroger le Dieu des chrétiens, qu'ils accusaient d'avoir abandonné sa propre cause (1).

Lorsqu'on apprit en Europe les malheurs de la seconde croisade, la France éplorée s'en prit à saint Bernard, qui avait prêché la guerre sainte. Dans une apologie adressée au Saint-Siége, l'abbé de Clairvaux exprime avec une chaleur éloquente

(1) Tudebode, Raymond d'Agiles, Robert-le-Moine. (*Biblioth. des Crois.*)

la surprise et la douleur que lui causaient les revers des chrétiens. Il lui semblait que Dieu avait jugé les hommes avant le temps, et qu'il s'était repenti, comme au premier âge du monde, de son propre ouvrage. « Pourquoi le Seigneur » irrité n'avait-il point pardonné à son peuple! » Pourquoi n'avait-il point épargné la gloire de » son nom? Les nations infidèles qui avaient vu les » enfans de l'Église dispersés sur des terres in- » connues, moissonnés par le glaive ou par la » faim, se disaient entre elles : *où est donc leur » Dieu !* » La passion avec laquelle l'apôtre de la croisade croyait à la sainteté du ministère qu'il avait rempli, lui faisait demander à la justice divine, si elle avait dédaigné ses jeûnes, si elle avait ignoré ses humiliations et ses prières. L'éloquent cénobite s'étonnait que Dieu ne fît point de miracles pour confondre les impies; et dédaignant de répondre à ceux qui refusaient de croire à la vérité de sa mission · « Répondez pour » moi, disait-il au souverain pontife, répondez » pour vous et pour Dieu lui-même (1). »

Nous retrouvons les mêmes sentimens dans plusieurs écrivains du moyen-âge qui ont parlé des croisades, et qu'on doit regarder comme les fidèles interprètes de leurs contemporains. Quoiqu'ils ne s'expriment point avec la même énergie et la même audace de conviction que l'abbé de Clairvaux, leur témoignage ne mérite pas moins

(1) Saint Bernard, liv. II, chap. 1er., *de Consideratione*.

d'être rapporté. L'auteur des gestes de Louis VII, après avoir raconté la défaite des armées chrétiennes dans l'Asie mineure, déclare que les jugemens de Dieu ne doivent jamais être censurés, « mais que néanmoins, il paraît extraordinaire à » la faible raison des hommes, que les Français, » nation pieuse et soumise à la loi divine, aient » été vaincus par ceux qui haïssent la loi du » Christ (1). » La mort de Frédéric Barberousse et la ruine entière d'une armée florissante, partie des bords du Rhin et du Danube, durent jeter toute l'Allemagne dans la consternation. Les chroniques du temps, qui racontent les désastres de l'armée impériale, disent que les âmes chrétiennes n'osaient interroger les volontés du ciel; « car ces volontés » terribles étaient comme autant d'abîmes, devant » lesquels l'esprit de l'homme restait confondu et » troublé (2). » Un historien allemand qui accompagnait l'empereur, craint que son désespoir ne paraisse accuser les œuvres de Dieu, et se hâte d'exprimer sa résignation par cette réflexion pieuse: « Rapportons-nous-en au jugement de celui à qui » personne n'ose dire : *pourquoi avez-vous fait* » *cela* (3)? »

De toutes les calamités des croisades, celle qui causa en Europe le plus de surprise et de douleur,

(1) Gestes de Louis VII, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Gauthier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Ansberg. (*Biblioth. des Crois.*)

fut sans doute la captivité de Louis IX, en Égypte. Au rapport des historiens du temps, un grand nombre de croisés abandonnèrent la religion de Jésus-Christ, pour embrasser la religion triomphante de Mahomet. En France, en Allemagne, surtout en Italie, la foi de plusieurs fut ébranlée (1). Le pape lui même n'osait lever le voile impénétrable qui semblait dérober la bonté divine aux regards des fidèles; et dans ses lettres adressées au clergé de France, au monarque captif, il ne peut concevoir que Dieu ait envoyé tant de maux à ceux qui combattaient pour sa cause. « Seigneur » Jésus (ce sont les expressions d'Innocent), qu'il » me soit permis de vous demander avec crainte » pourquoi vous vous êtes appesanti sur le plus » chrétien des princes, et sur sa pieuse armée, qui, » brûlant d'une sainte ardeur, sont allés au-delà » des mers braver tous les périls, pour défendre » votre nom (2). » Le chef de l'Église craignait que la foi des enfans de Dieu ne périt par le scandale et que le monde n'accusât de sévérité les arrêts du juge suprême.

Ces plaintes mystérieuses, ces sentimens qu'on a de la peine à expliquer, et qui nous rappellent quelquefois la fatalité des anciens avec ses maux

(1) Mathieu Pâris a fait une peinture fort curieuse du deuil de l'Europe à la nouvelle de la captivité du saint roi. (Voyez l'analyse de Mathieu Pâris, *Biblioth. des Crois.*)

(2) Les lettres qu'Innocent IV écrivit au sujet des désastres de saint Louis ont été analysées dans la *Biblioth. des Crois.*

inévitables, se reproduisaient dans toutes les expéditions malheureuses. Nous les retrouvons dans les chroniques qui ont parlé des dernières croisades et de la destruction de l'empire chrétien en Syrie. Plusieurs chroniques de la fin du treizième siècle, en annonçant que l'Europe n'a plus de cités ni de colonies en Orient, déplorent avec amertume cette calamité inouie, et s'étonnent de ne pas trouver la miséricorde de Dieu d'accord avec sa justice. « Quelle gloire était réservée à la foi chré-
» tienne, dit un de ces historiens, si les mu-
» sulmans eussent été vaincus en Syrie ! Je parle
» ainsi, ajoute-t-il, d'après mon jugement qui est
» tout humain, car ceux de Dieu sont incompré-
» hensibles, et lui seul sait pourquoi il permet
» que ces choses arrivent (1). »

Toutefois, comme on ne pouvait se persuader que Dieu eût véritablement abandonné la cause des guerres saintes, on rejeta les malheurs de ces expéditions sur les crimes et la corruption des croisés. Si Dieu permettait que des armées chrétiennes périssent dans une guerre entreprise en son nom, c'était pour punir des enfans pervers. On ne devait pas attribuer les désastres des soldats de la croix à l'injustice du maître qui châtie, mais aux iniquités du peuple qui avait péché. Lorsqu'on rappelait aux prédicateurs des croisades les promesses qu'ils avaient faites au nom du ciel, et qui ne s'étaient point accomplies, ils se contentaient

(1) Vito Durand. (*Biblioth. des Crois.*)

d'invoquer l'exemple des enfans d'Israël, qui avaient péri dans le désert. En sortant d'Égypte, Moïse promit aux Hébreux une terre meilleure; mais ils blasphémèrent contre Dieu et contre Moïse son serviteur; ils tombèrent dans toutes sortes de désordres; le désert devint le sépulcre de ce peuple indocile, et Dieu ne fut point trouvé pour cela infidèle à ses promesses (1).

Nous devons faire remarquer ici que l'envie de justifier les croisades inspira souvent aux chroniqueurs des peintures satiriques, dont l'histoire impartiale ne saurait adopter l'exagération. Pour confondre les incrédules et pour montrer toute la vérité des jugemens de Dieu, ils se croyaient obligés de rembrunir leurs tableaux et de présenter les soldats de la croix sous les couleurs les plus odieuses. Ce qui doit le plus nous étonner, c'est que les croisés, lorsqu'ils éprouvaient des revers, s'accusaient eux-mêmes d'avoir mérité, par leur conduite, tous les maux qu'ils souffraient. La disette, les maladies, les malheurs de la guerre éveillaient dans leur âme le remords des coupables, et les austérités de la pénitence se mêlaient toujours au sentiment de leurs misères; lorsqu'enfin la victoire revenait sous leurs drapeaux et que la fortune se montrait plus favorable, les guerriers chrétiens se persuadaient qu'ils étaient devenus meilleurs, et remerciaient le ciel de les avoir rendus dignes de sa miséricorde et de ses bienfaits.

---

(1) Saint Bernard, liv. II, *De Consideratione*.

Dans une croisade malheureuse, on n'accusait pas seulement les pélerins, mais les chrétiens restés en Occident. D'après l'opinion du temps, Dieu avait confié son héritage à la vertu, à la dévotion de tous les fidèles, et l'univers chrétien répondait de ce dépôt sacré. Lorsqu'on apprit en Europe que Jérusalem était tombée au pouvoir de Saladin, les fidèles accoururent de toutes parts dans les églises, pour s'accuser de leurs fautes, et la chrétienté ne songea plus qu'à expier par le jeûne et la prière la licence et la corruption des mœurs qui avaient amené la ruine de Sion et le dernier triomphe des impies.

Après avoir expliqué les malheurs des croisades par la justice et même par la colère de Dieu, on les expliquait encore par la miséricorde divine. On a pu lire dans l'histoire que les prédicateurs de la guerre sainte la présentaient toujours comme un moyen de convertir les pécheurs et d'éprouver la vertu des justes. Dieu n'avait pas besoin du secours des hommes pour conquérir l'héritage de Jésus-Christ; mais il leur ouvrait la voie du salut et leur offrait une occasion de racheter leurs péchés. Rien n'est plus curieux aujourd'hui que les raisonnemens par lesquels on s'efforçait alors de faire voir les avantages d'une guerre qui avait dépeuplé plusieurs contrées de l'Europe, mais dont le résultat véritable, aux yeux de la foi populaire, était de peupler la demeure des anges et de multiplier à l'infini le nombre des martyrs et des élus de Dieu. Pour connaître sur ce point l'opinion des peuples

de l'Occident, il suffit d'écouter les prédicateurs les plus ardens des croisades. Ne devait-on pas savoir que Dieu ne hait point ceux qu'il punit, et qu'il a toujours une verge prête à frapper l'enfant qu'il aime ; sa divine bonté blessait pour guérir, abaissait pour élever, et lorsqu'il envoyait les jours de sa colère, les jours de sa miséricorde n'étaient pas loin. Si le ciel poursuivait par des peines temporelles l'ingratitude de ses enfans, n'était-ce pas pour les sauver des supplices qui n'ont point de fin ! La voix des pontifes se mêlait à celle des prédicateurs, pour annoncer aux chrétiens que le deuil et les pleurs étaient des armes invincibles contre les puissances de l'enfer, et que tous les guerriers morts à la croisade, semblables à l'or essayé trois fois et purifié sept fois par le feu, avaient trouvé grâce devant le souverain juge. « Comment » les hommes, disait l'un de ces pontifes, comment » les hommes qui habitaient ici-bas des maisons de » boue, pouvaient-ils éviter les souillures, et s'ils » ne passaient par le feu des tribulations, com- » ment pouvaient-ils se trouver assez purs devant » celui qui découvre des ombres et des taches sur » le front des étoiles (1) ? »

Dans les temps ordinaires, les hommes s'éclairent par l'adversité et persévèrent rarement dans ce qui ne leur réussit point. Mais d'après l'opinion qu'on avait sur les croisades, les leçons du malheur étaient perdues, et rien ne pouvait affaiblir ou dé-

---

(1) Lettre d'Innocent IV. (*Biblioth. des Crois.*)

courager le pieux aveuglement et la crédulité opiniâtre des guerriers de la croix. On considérait alors la guerre sainte comme une guerre toute spirituelle, et pour nous servir de l'expression d'un vieux chroniqueur, *comme un travail qui était ainsi que feu de purgatoire devant la mort* (1). On comparait le sort d'une croisade à celui de la vertu malheureuse, qui n'est jugée et récompensée que dans une autre vie. Cette disposition des esprits dut long-temps entretenir l'enthousiasme des peuples de l'Occident, et prolonger la durée des guerres saintes.

---

(1) Chronique de Bernard-le-Trésorier, en vieux français. (*Biblioth. des Crois.*)

CHAPITRE II.

HUMILITÉ CHRÉTIENNE ET FRATERNITÉ DES GUERRIERS DE LA CROIX.

Ce qui nous étonne le plus dans l'histoire du moyen-âge, c'est de voir l'humilité chrétienne se mêler à l'héroïsme de la chevalerie, et s'associer en quelque sorte à tout ce que la valeur guerrière avait de plus éclatant et de plus glorieux. Les croisades nous offrent souvent ce spectacle, et nous en citerons quelques exemples.

L'historien de Tancrède nous dit que son héros fut long-temps retenu dans l'inaction, par l'opposition qu'il trouvait entre les maximes du monde et les maximes de l'Évangile (1). Mais rien ne put contenir son ardeur belliqueuse, lorsque la religion eut parlé et qu'elle eut proclamé la guerre sainte. Il faut croire néanmoins que l'illustre chevalier conserva quelque chose de ses premiers scrupules, et que le christianisme lui inspira l'esprit d'humilité qu'il porta dans les combats. Cette simplicité de cœur qu'il sut allier avec les habitudes des camps, le serment qu'il fit prêter à son écuyer, de garder le silence sur une victoire, peu-

(1) Raoul de Caen. (*Biblioth. des Crois.*)

vent être regardés comme un prodige dans l'histoire même des guerriers chrétiens.

Quoique les croisades ne nous présentent pas souvent le phénomène d'une abnégation aussi étrange, nous devons dire néanmoins que la modestie évangélique fut un des caractères distinctifs de ces guerres religieuses. On n'a qu'à lire les relations pleines de simplicité, que les princes et les chevaliers de la croix adressaient au pape Urbain, après les victoires de la première croisade. « Nous désirons que vous sachiez combien la mi» séricorde de Dieu a été grande envers nous, et » comment, par le secours du Tout-Puissant, » vainqueurs des Sarrasins, nous avons échappé aux » plus grands périls (1). » Anselme de Ribemont, un des plus illustres compagnons de Godefroi, écrivait à Manassé, archevêque de Rheims, et lui rappelant les triomphes des armées chrétiennes, « nous devons plus à nos prières, lui disait-il, » qu'à nos propres mérites (2). » L'abbé Guibert, observateur assez éclairé des mœurs de son temps, dit, dans son histoire, que les soldats chrétiens s'affaiblissaient lorsque leur cœur était enflé par la victoire, et que revenus à l'humilité chrétienne, ils devenaient des guerriers invincibles. Dans une bulle adressée aux fidèles, pour les exhorter à prendre

(1) Cette lettre, écrite après la conquête d'Antioche, se trouve dans les pièces justificatives du premier volume de notre Histoire.

(2) Lettre d'Anselme de Ribemont. (*Biblioth. des Crois.*)

la croix, le pape Célestin IV présentait l'humilité comme le seul moyen de triompher des musulmans(1); dans la croisade où les Latins s'emparèrent de Constantinople, rien n'est plus curieux que de voir les guerriers de l'Occident s'abaisser sous la main du pape, et s'excuser humblement de la plus grande victoire qu'aient jamais remportée les croisés. Olivier Scholastique, qui a décrit le siége de Damiette, nous parle des guerriers de Pise, qui voulurent attaquer un rempart de la ville, et fait à ce sujet une réflexion où se peint l'esprit des guerres saintes. « Les Pisans, nous dit-il, quoique pleins » de bravoure, n'étaient pas de ceux qui devaient » opérer le salut d'Israël; car ils avaient pour but » d'acquérir une grande renommée (2). »

Nos vieilles chroniques ne croient pas pouvoir mieux honorer la mémoire de Godefroi, qu'en le comparant à un lion sur le champ de bataille, à un cénobite dans les actions ordinaires de la vie(3). Son refus de porter une couronne dans la ville de Jésus-Christ, suffirait pour nous donner une idée juste du genre d'héroïsme qui animait les chefs des croisades. Cette humilité chrétienne étonnait les Orientaux, et leur donnait une haute idée des

---

(1) Voyez notre Résumé des actes des papes dans les croisades, au commencement de la Collection de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Olivier Scholastique. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) *Tantùm lenis ut magis in se monachum quam militem figuraret.* (Robert-le-Moine, *Biblioth. des Crois.*)

guerriers de la croix. Guillaume de Tyr nous raconte d'une manière touchante l'entrevue des députés de Samarie avec le duc de Lorraine, qui assiégaient la ville d'Arsur. Le nouveau maître de Jérusalem reçut les émirs, sans déployer aucun appareil, et modestement assis sur un sac de paille. Les chefs des tribus arabes demandèrent pourquoi un si grand prince, *qui, venu de l'Occident, avait ébranlé l'Asie, et dont le bras avait conquis un puissant royaume, se montrait ainsi sans escorte et sans pompe, étendu à terre, n'ayant ni tapis ni vêtemens de soie.* Godefroi répondit que la terre pouvait bien lui servir de siége, puisqu'elle devait être sa demeure après la mort. Les Samaritains ne purent voir sans une grande admiration tant d'humilité réunie à tant de gloire, et se retirèrent en disant : « Cet homme est vrai» ment celui qui doit conquérir l'Orient et gou» verner les nations. » Ce contraste de la grandeur et de la modestie a toujours été un sujet de surprise parmi les hommes, et l'histoire ne peut offrir de spectacle plus imposant que celui de la suprême puissance proclamant elle-même le néant des grandeurs humaines.

Les historiens des croisades ne nous offrent qu'un seul trait d'orgueil et de jalousie ; encore ne le trouve-t-on que vers la fin des guerres contre les infidèles. Huniade et le moine Capistran se disputèrent, devant le pape, l'honneur de la victoire de Belgrade. L'oubli de sa propre renommée était sans doute le plus grand sacrifice qu'un chevalier

pût faire à Dieu, et ce fut une chose heureuse dans les guerres saintes, que cet esprit d'humilité qui ne quitta point les guerriers de la croix. Ils se divisèrent souvent pour le partage du butin, pour la possession des villes et des provinces; on ne peut savoir jusqu'où seraient allées les fureurs de la discorde, s'ils s'étaient divisés aussi pour la gloire. Le caractère si violent et si impétueux de Richard, n'est point lui-même étranger à cet héroïsme modeste et pieux qu'on remarque dans les guerres saintes. Il nous reste deux lettres que le roi d'Angleterre écrivait, l'une à l'archevêque de Rouen, l'autre à l'abbé de Clairvaux, et dans lesquelles il raconte la célèbre victoire qu'il remporta sur Saladin dans la plaine d'Arsur. Le héros victorieux se recommande humblement aux prières des fidèles, et ne parle de lui que pour nous dire qu'il a été blessé par une flèche, *quodam pilo*(1). Pour apprécier cet exemple d'humilité chrétienne, il est nécessaire de se reporter au temps des croisades. Dans un siècle où toute puissance venait de l'épée, où la colère et l'orgueil auraient pu porter les guerriers à tous les excès, qu'y avait-il de plus rassurant pour l'humanité que de voir la force qui s'oubliait et s'abaissait de la sorte! Un des historiens modernes de la Grande-Bretagne compare Richard au bouillant Achille (2), et cette comparaison ne manque point de vérité. Nous regrettons seulement que l'écrivain anglais n'ait point dit ce que le christianisme

(1) Benoît Peterborough. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Sharon Turner.

devait apporter de différence dans les caractères qu'il met en parallèle. On sait que l'humilité, telle que nous l'enseigne l'Évangile, n'était pas la vertu des héros de l'antiquité; les épopées dans lesquelles ils sont célébrés nous les montrent toujours pleins d'ostentation; on les voit sans cesse insulter à leurs ennemis, en vantant leurs propres exploits, et le pieux Énée lui-même s'écrie plus d'une fois sur le champ de bataille, que sa renommée est montée jusqu'aux astres. Ce sentiment brutal de la force, cet orgueil du glaive, n'annoncent que les passions d'un siècle barbare, et pour savoir qu'elle devait être la supériorité de la civilisation moderne sur celle de l'antiquité profane, il suffirait peut-être de comparer les héros de l'Iliade et de l'Énéide aux héros célébrés par le Tasse et par nos simples chroniqueurs.

Une autre vertu distinctive des croisés, c'est le sentiment de la fraternité; ce sentiment, qui leur montrait des frères dans les chrétiens d'Orient, devait resserrer tous les liens qui les unissaient entre eux; il devait s'accroître surtout en présence des infidèles, au milieu des misères et des périls d'une guerre lointaine. « Nous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, disait l'évêque Adhémar à ses compagnons prêts à combattre les Turcs, nous sommes tous les enfans de Dieu, nous sommes tous des frères, qu'une affection réciproque unisse tous ceux que lie un nœud spirituel (1). »

(1) Raymond d'Agiles. (*Biblioth. des Crois.*)

Les orateurs des guerres saintes prêchaient sans cesse la fraternité évangélique; les rois et les princes en donnaient eux-mêmes l'exemple. Richard montra souvent, dans la croisade dont il fut le chef, cette magnanimité généreuse, cette charité héroïque qui fait braver tous les dangers pour secourir la faiblesse qui succombe. Un jour qu'il volait au secours du comte de Leycester, et qu'on cherchait à le retenir : « Non je ne serais pas digne » d'être roi, s'écria-t-il, si je ne savais pas mé- » priser la mort pour défendre ceux qui m'ont » suivi dans la guerre(1) ! » Nous pourrions rappeler ici beaucoup d'autres circonstances où Richard exposa sa vie pour sauver celle des soldats chrétiens; et ces traits de générosité nous font oublier les actes de barbarie qui souillèrent sa gloire.

Un prince, qui porta dans les croisades plus de piété et de charité chrétienne que Richard, se dévoua avec moins d'éclat, mais avec plus de vertu, au salut des croisés qui l'avaient suivi en Orient. Nous avons rapporté la réponse admirable de Louis IX à ceux qui l'exhortaient à s'embarquer sur le Nil, tandis que des guerriers, épuisés de fatigue et désespérés, retournaient par terre à Damiette; lorsque ce prince expirait sur la cendre, à Tunis, le sort de ses compagnons d'armes occupait encore sa pensée. *Qui reconduira en France ce peuple que j'ai amené ici*(2) Telles furent les dernières paroles du saint monarque.

(1) Gauthier Vinisauf. (*biblioth. des Crois.*)

(2) Lettre de Thibaud sur la mort de saint Louis. (*Biblioth. des Crois.*)

Toutes les fois que les croisés quittaient l'Europe, les chefs leur promettaient de les ramener dans leur pays, de veiller à leur salut pendant le pélérinage. Malheur à ceux qui ne tenaient point leur promesse, car ils étaient accusés, devant Dieu et devant les hommes, de manquer de foi et de charité. Un de nos vieux chroniqueurs, en racontant l'histoire des croisades, admire la magnanimité des grands de la terre, qui s'immolaient pour leurs soldats et leurs serviteurs. Mais il n'en est pas surpris, lorsqu'il se rappelle que Jésus-Christ, le maître et le sauveur du monde, en avait donné l'exemple (1),

Aucune loi ne punissait la désertion des croisés; mais l'opinion générale des chrétiens la condamnait comme une action infâme. Nous avons vu avec quelle violence tout l'Occident s'éleva contre Etienne, comte de Blois, déserteur de la première croisade. En nous rappelant que ce prince tomba sous les coups des infidèles dans son second pélérinage, Guillaume de Tyr ajoute que Dieu fit éclater envers lui sa miséricorde, car la palme du martyre pouvait seule effacer la honte dont il s'était couvert. Pour connaître sur ce point les sentimens des contemporains, il faut entendre l'abbé Guibert, reprochant à l'ermite Pierre d'avoir, au milieu des horreurs de la famine, abandonné les croisés. « Sache te » nourrir de l'herbe des troupeaux, lui dit le sé» vère historien; lorsque tu haranguais les peuples,

(1) Odon de Deuil. (*Biblioth. des Crois.*)

» tu ne les appelais pas à des festins; sache te con-
» former à ce que tu as dit, et donne l'exemple à
» tes frères en Jésus-Christ (1). » L'histoire contemporaine hésite de nommer les chevaliers qui désertaient la bannière des pélerins, car *ces chevaliers félons étaient rayés du livre de vie.*

Si les chefs des croisades se montrèrent dévoués au salut de leurs soldats, ceux-ci n'avaient pas moins de dévoûment pour leurs chefs. Chaque troupe de croisés présentait l'image d'une véritable famille; on aime à voir les chroniqueurs du temps employer l'expression latine *familia*, pour désigner la maison militaire d'un prince ou d'un chevalier de la croix. Lorsque Godefroi de Bouillon, après avoir terrassé un ours qui poursuivait un pauvre pélerin, reparut au milieu des croisés, blessé et couvert de son sang, ceux-ci furent plus affligés que s'ils avaient été vaincus par les Sarrasins. Dans les guerres ordinaires, le soldat ne prend qu'une faible part aux intérêts de la cause qu'il défend; mais dans une guerre qui avait pour unique objet le triomphe d'une croyance, tous ceux qui combattaient avaient les même craintes, les même espérances, nous devons dire la même ambition. Cette communauté d'intérêts et de sentimens donnait beaucoup de force aux armées de la croix, et rapprochait sur le champ de bataille, non seulement les chefs et les soldats, mais des nations opposées entre elles par les mœurs,

(1) Guibert. (*Biblioth. des Crois.*)

le caractère et le langage. « Si un Breton, un Allemand ou tout autre, voulait me parler, dit un » historien qui se trouvait à la première croisade, » je ne savais pas lui répondre; mais quoique divisés par la différence des langues, nous paraissions ne faire qu'un seul peuple, à cause de » notre amour pour Dieu et de notre charité pour » le prochain (1). » Au siége de Nicée, à celui d'Antioche, tout était en commun parmi les innombrables soldats de la croix, venus de tous les pays de l'Occident. Les chroniqueurs de la Germanie se plaisent à décrire l'esprit de paix et de charité qui régnait dans l'armée de Frédéric Barberousse, traversant les provinces de l'empire grec. Sans doute que les armées chrétiennes ne présentèrent pas toujours ce spectacle édifiant : que de discordes n'éclatèrent point sous les drapeaux des croisades! mais le sentiment de fraternité n'en subsistait pas moins au fond des cœurs. Pour apprécier le caractère des croisés, il suffit de se rappeler les discours des prélats et des clercs chargés de les ramener aux vertus évangéliques, et la facilité que trouvaient les saints orateurs à se faire écouter, lorsqu'ils leur parlaient de l'oubli des injures!

Que serait devenu le malheureux peuple des pélerins s'il n'avait été secouru par les sentimens généreux! C'est ici qu'il faut admirer la Providence qui place toujours le remède à côté du mal, et qui, dans les misères de l'homme, lui envoie les vertus

(1) Foucher de Chartres. (*Biblioth. des Crois.*)

nécessaires pour les supporter. On peut voir ce que les sentimens fraternels ont de plus simple et de plus touchant dans une lettre adressée aux fidèles d'Occident par les pélerins restés à Jérusalem. Ceux-ci recommandaient aux chrétiens d'Europe les croisés qui retournaient dans leur patrie. «Nous » vous prions, disaient-ils, et nous vous sup- » plions par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui fut « toujours avec nous, et qui nous a sauvés de » toutes nos tribulations, de vous montrer re- » connaissans envers vos frères qui retournent vers » vous, de leur faire du bien, et de leur payer ce » que vous leur devez, afin de vous rendre agréables » au Seigneur (1),» Nous regrettons que l'histoire n'ait point parlé plus longuement des derniers momens que les guerriers de la première croisade passèrent ensemble à Jérusalem, et des regrets déchirans qui durent accompagner leur séparation. Ceux qui partaient se recommandaient au souvenir et aux prières de leurs compagnons d'armes, gardiens du saint tombeau, et ceux-ci leur répondaient, les larmes aux yeux : « Noubliez jamais vos frères » restés dans l'exil. » Ces sentimens réciproques des croisés n'annonçaient-ils pas d'avance les liens de la fraternité, les rapports de famille qui devaient unir pendant deux siècles les peuples de l'Europe et les colonies chrétiennes d'Orient.

---

(1) Voyez cette lettre dans les Pièces justificatives du premier volume de notre Histoire.

CHAPITRE III.

DE LA SUPERSTITION ET DE LA MAGIE DANS LES CROISADES; DE LA CRÉDULITÉ DES CROISÉS.

Nous avons souvent parlé, dans notre histoire, des visions et des miracles qui enflammaient à-la-fois la dévotion et la bravoure des croisés. Leur crédulité était excessive sans doute, mais il faut avouer qu'elle n'avait rien de vulgaire. Un tremblement de terre, une aurore boréale, une comète chevelue, une éclipse de lune ou de soleil, étaient à leurs yeux des avertissemens ou des signes par lesquels Dieu leur manifestait sa volonté. Dans les périls de la guerre, souvent ils croyaient voir les saints et les anges descendre du ciel, et se mêler dans leurs rangs pour combattre les ennemis de Jésus-Christ. Les pélerins s'étaient persuadés, comme nous l'avons dit, que la puissance divine devait sans cesse intervenir pour la cause qu'ils défendaient ou qu'ils croyaient défendre, et cette persuasion suffit pour nous montrer ce qu'il y avait de noble et d'élevé dans leur superstition.

Lorsqu'on a lu avec attention l'histoire des croisades, on s'étonne que la magie occupe une si grande place dans la *Jérusalem délivrée*. Nous allons rappeler ici tous les faits qui peuvent

avoir donné au Tasse la pensée d'employer ce genre de merveilleux. La plupart des chroniqueurs, et même les romanciers du douzième siècle (1), s'accordent à nous parler de la mère de Kerbogath, sultan de Mossoul. Cette princesse, nous disent-ils, qui avait vécu plus d'un siècle, se vantait de connaître l'avenir; elle vint annoncer à son fils les malheurs qui le menaçaient s'il combattait les croisés. Celui-ci lui demanda comment elle savait qu'il allait être vaincu, et qu'il devait mourir dans l'année : « J'ai » contemplé, répondit-elle, le cours des astres, j'ai » intérrogé les entrailles des animaux, et j'ai prati- » qué des sortiléges. » Comme elle insistait sur sa prédiction : « Ma mère, répliqua le farouche Ker- » bogath, ne me parles plus ainsi, car les Francs « ne sont point des dieux, et je veux les combat- » tre. » Le signal d'une bataille fut donné, et la princesse musulmane alla cacher son désespoir prophétique dans les murs d'Alep. Plusieurs historiens rapportent un autre fait de la même époque. Pendant le siége de Jérusalem, deux femmes se montrèrent sur les remparts de la ville, et par des signes mystérieux, elles entreprirent de détruire l'effet terrible d'une machine des chrétiens. « Lorsqu'elles commençaient leur pro- » fane conjuration, dit une chronique, une énor- » me pierre, lancée par la machine, les ren- » versa à terre, et leurs ames furent renvoyées aux

---

(1) Tudebode, Raymond d'Agiles, Robert-le-Moine, l'auteur du *Roman de Godefroi*, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

» enfers d'où elles étaient sorties (1). » Le dernier exemple que nous offre l'histoire se rapporte aux jours qui précédèrent la bataille de Tibériade. Une esclave syrienne, montée sur une ânesse, fut surprise invoquant contre l'armée chrétienne la puissance des sortiléges et des maléfices; interrogée, elle ne dissimula point son projet criminel : on la jeta au milieu d'un bûcher, d'où elle sortit sans être atteinte par les flammes; on finit par la tuer à coups de hache (2). Voilà les seuls exemples de magie qui nous aient été rapportés par les historiens des croisades. Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger si le chantre de Godefroi a passé les bornes de la vraisemblance dans la peinture, si poétique d'ailleurs, qu'il fait des charmes d'Ismène et des enchantemens d'Armide.

Nous lisons, dans Odon de Deuil, que les croisés allemands ayant vu à Nicopolis un homme qui jouait avec des serpens, le prirent pour un magicien et le mirent en pièces (3), ce qui prouve au moins que les soldats de la croix ne respectaient guère la magie ni ceux qui l'exerçaient. Gilon, auteur d'un poème historique sur la première croisade, nous apprend qu'au siége de Nicée, les croisés firent une procession autour de la ville, en jetant de l'eau bénite sur les remparts. Les musulmans crurent que les assiégeans voulaient s'em-

---

(1) Raymond d'Agiles. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) Bernard-le-Trésorier. (*Biblioth. des Crois.*)
(3) Odon de Deuil. (*Biblioth. des Crois.*)

parer de la place par la magie, et firent une sortie pour arrêter les effets du sortilége. Le poète ajoute que les chrétiens furent très irrités de cette opinion des infidèles, et qu'ils vengèrent dans le sang de leurs ennemis l'outrage qu'ils croyaient fait à leur religion et à ses divins mystères (1).

On ne doit pas conclure néanmoins de ce que nous venons de dire que la magie fut alors inconnue en Europe. Il nous suffit de prouver qu'elle ne suivit point les chrétiens dans les guerres saintes et sous les drapeaux de la croix. Tout le monde sait qu'au temps des croisades, l'Occident était livré à toutes sortes de superstitions grossières. Tandis que le ciel, aux yeux de la multitude crédule, prodiguait ses miracles, l'enfer avait aussi ses prodiges, et selon les croyances populaires, le démon présidait à l'art tenébreux des enchantemens et des sortiléges (2). Il n'y avait point de jour, point de lieu, où le sinistre messager de l'enfer, suivi de ses prestiges trompeurs, n'apparût tantôt pour séduire la faiblesse humaine, ou pour disputer l'âme d'un mourant à l'ange du salut, tantôt pour découvrir aux hommes quelques secrets honteux ou pour favoriser les entreprises des méchans. Les annales du moyen-âge n'ont pas un chapitre où les

(1) Si on a si peu de notions sur les pratiques de la magie au moyen-âge, c'est qu'on ne voyait alors que le diable, et que les chroniques ne nous parlent que de lui, quand il est question de magie ou de nécromancie.

(2) Gilon. (*Biblioth. des Crois.*)

tentatives de l'esprit de ténèbres ne se trouvent mêlées aux événemens politiques et religieux. Cependant l'histoire contemporaine ne parle jamais de l'apparition du démon parmi les pélerins de Jérusalem. Un seul chroniqueur, l'abbé Guibert, rapporte qu'à l'époque de la première croisade, un chevalier de la Picardie avait fait un pacte avec le diable, pour venger la mort de son frère tué dans un combat; après avoir obtenu ce qu'il désirait, ce chevalier ne put se débarrasser de la présence de l'esprit infernal, qu'en prenant la croix du saint pélerinage. La même chronique ajoute que le noble Picard se mit en route avec les autres croisés, et que pendant tout son voyage, le diable ne se présenta point. Mais lorsqu'après la délivrance de Jérusalem, le pélerin revint dans ses foyers, il vit aussitôt reparaître *celui qui ne donne jamais que des conseils criminels*. Nous citons ce trait singulier parçe qu'il peint à lui seul le genre de superstition des pélerins de la Terre-Sainte. Rien ne doit plus nous étonner aujourd'hui que cette absence des démons dans une multitude comme celle des croisades. Nous voyons dans l'histoire que les soldats de la croix avaient d'autres préoccupations et d'autres pensées. Leur imagination se donnait de bien plus grands spectacles, et s'il nous est permis de parler ainsi, il nous semble que le diable était de trop petite dimension pour figurer sur l'immense théâtre et parmi les scènes gigantesques des guerres d'outre-mer.

Nous avons parlé, en commençant ce chapitre,

des grands phénomènes de la nature, des apparitions célestes qui, dans le cours de leur pélerinage, attiraient l'attention et redoublaient l'enthousiasme des croisés. Lorsqu'ils arrivaient en Syrie, quel spectacle plus propre à frapper leur esprit que celui des lieux qu'ils devaient conquérir! quel prestige de la magie pouvait produire le même effet sur des cœurs religieux que l'aspect de la vallée de Josaphat, du mont Sion et des rochers du Calvaire! Les hymnes que chantaient leurs prêtres rappelaient sans cesse aux croisés l'objet de leur expédition sainte. Lorsqu'on leur répétait les paroles des prophètes, adressées aux élus de Dieu, dans les lieux mêmes où elles avaient été inspirées, il n'était pas un pélerin qui ne s'appliquât le sens des divines prophéties, et qui ne se persuadât que l'Éternel marchait devant lui, pour accomplir les promesses de l'Écriture. C'est dans cette croyance et non dans les idées d'une superstition étroite et vulgaire qu'il faut chercher le caractère et le mobile des croisades.

Les chroniques arabes racontent moins d'apparitions surnaturelles que les chroniques de l'Occident. Toutefois les musulmans avaient aussi leurs puissances célestes qui venaient à leur secours dans les périls de la guerre. L'historien Kemal-Eddin, en racontant la défaite de Roger, prince d'Antioche, parle d'un ange vêtu de vert, qui mit en fuite l'armée des Francs, et fit prisonnier un de leurs chefs. Boha-Eddin rapporte qu'une légion descendue du ciel, entra pendant la nuit dans

la ville de Ptolémaïs, assiégée par Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion. On lit dans le même historien qu'après le massacre des prisonniers musulmans, ordonné par Richard, dans la plaine de Saint-Jean-d'Acre, les martyrs de l'islamisme montrèrent à leurs compagnons qui allèrent les visiter, les blessures glorieuses qu'ils avaient reçues, et leur racontèrent les joies qui les attendaient dans les jardins du paradis. Au siége de Margat, l'armée du sultan vit apparaître les quatre archanges que les musulmans ont coutume d'implorer dans les périls, et dont la phalange céleste animait le courage des assiégeans (1).

Nos chroniques latines invoquent quelquefois le témoignage des prisonniers musulmans, lorsqu'elles racontent l'apparition des saints et des habitans du ciel; mais il est évident que les captifs livrés à la merci des chrétiens, voulaient flatter la crédulité de leurs vainqueurs; ainsi, après la bataille de Dorylée, les Turcs qui étaient au pouvoir des Francs, disaient avoir vu la milice céleste combattre avec les soldats de la croix. Au siége de Damiette, les infidèles faits prisonniers à la tour du Nil, demandèrent à voir les hommes vêtus de blanc et de rouge, qui les avaient combattus avec un courage surnaturel et des armes inconnues. Les assiégeans jugèrent par-là que la milice du ciel s'était mêlée aux soldats chrétiens, et cette pensée les remplissait de joie (2). Le traître Phirous, qui livra Antioche

(1) Extraits des auteurs arabes. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) *Mémorial des Podestats de Reggio.* (*Bibl. des Crois.*)

aux croisés, cherchant à obtenir la confiance de Bohémond, lui demanda un jour où était campée cette troupe miraculeuse qu'on voyait souvent combattre avec les Francs. Si on en croit le moine Robert, le prince de Tarente fut embarrassé de ces questions et renvoya Phirous à son chapelain, qui lui expliqua comment les saints et les anges descendaient du ciel pour secourir les soldats de Jésus-Christ (1). Toutefois quelques-uns de nos chroniqueurs reprochent aux Musulmans leur incrédulité. Peu de jours avant la bataille d'Antioche, une flamme céleste étant tombée dans le camp des Turcs, les chrétiens y virent un signe miraculeux de la puissance divine qui se déclarait en leur faveur. « Si » les payens, dit à ce sujet l'abbé Guibert, avaient » eu la moindre intelligence des choses de la terre » et des choses du ciel, ils auraient compris que » Dieu leur annonçait sa colère. » Un autre chroniqueur, Robert-le-Moine, qui se trouvait au siége d'Antioche, ajoute qu'un grand nombre de Sarrasins furent véritablement frappés du sinistre présage, mais qu'il y avait parmi eux *une foule d'insensés qui s'obstinaient à ne point voir le miracle*. Ainsi les croisés croyaient à tous les prodiges, et leur superstition naïve ne s'étonnait que d'une chose, c'est qu'on ne partageât point ses illusions et qu'on ne se laissât pas persuader comme elle.

Au reste, la crédulité des pélerins les rendit quelquefois plus faciles à gouverner et à conduire;

(1) Voyez ce dialogue fort curieux entre Phirous et Bohémond. (Robert-le-Moine, *Biblioth. des Crois.*)

elle aida les chefs à maintenir la discipline, elle servit à relever le courage abattu des soldats. Lorsque les croisés eurent perdu l'évêque du Puy, qui les conduisait comme un autre Moïse, leur dévotion superstitieuse crut souvent le revoir au milieu des périls. Les chroniques rapportent qu'il apparut au siége de Marah, au siége d'Archas; et que dans le dernier assaut livré à Jérusalem, l'ombre du pontife animait du haut des remparts la bravoure des guerriers de la croix (1). Pour avoir une idée des prodiges que pouvait enfanter la crédulité passionnée des pélerins, on n'a qu'à se rappeler la situation désastreuse des croisés enfermés dans Antioche; ils se persuadèrent que les puissances du ciel venaient à leur secours; une lance découverte miraculeusement leur parut une arme invincible que Dieu lui-même leur envoyait pour disperser leurs ennemis; fortifiés par cette croyance, ils triomphèrent à la fin de la famine, du désespoir et de la multitude innombrable des Sarrasins. Que le sort de la guerre place dans la même position une armée composée de soldats plus éclairés et moins crédules, ils ne seront frappés que de l'impossibilité de se sauver, ils ne croiront qu'à la nécessité de mourir, et ils périront tous misérablement. Cette considération ne doit-elle pas faire pardonner aux soldats de la croix leur excessive crédulité!

---

(1) Raymond d'Agiles. (*Biblioth. des Crois.*)

CHAPITRE IV.

BARBARIE DES FRANCS DANS LES CROISADES; MŒURS ET MORALE DES CROISÉS.

Quels que soient le but et l'esprit d'une guerre, c'est rarement au milieu des camps, et dans une multitude sous les armes, que les hommes deviennent meilleurs, et que la morale voit triompher ses éternelles maximes. Les croisés étaient si persuadés que la guerre sainte devait leur tenir lieu de toutes les vertus, qu'ils se livrèrent souvent aux plus grands excès, dans la pensée que Dieu devait tout leur pardonner ou tout leur permettre. Nous avons vu plusieurs fois des bandes de pélerins dévaster les pays qu'elles traversaient, et chargées de dépouilles poursuivre leur route, en répétant le proverbe de Salomon : *Le bien du pécheur est réservé à l'homme juste*. Attachés exclusivement aux pratiques les plus minutieuses de la dévotion, ils les mettaient beaucoup au-dessus de la morale évangélique; aussi Albert d'Aix, en parlant de quelques croisés qui se livraient au brigandage dans la Hongrie, les accuse sans amertume d'avoir enlevé les bœufs et les moutons des habitans; mais ce qu'il ne leur pardonne point, c'est d'avoir mangé de la chair de ces animaux dans les jours que

l'Église a consacrés à l'abstinence (1). Dans cette guerre d'extermination, l'histoire a trop souvent à déplorer l'oubli du droit des gens, le mépris des lois de la justice et de la foi jurée. Les chroniques contemporaines ne nous parlent de Phirous, qui livra Antioche aux chrétiens, qu'en appelant sa trahison une *trahison louable*, et lui-même un *brave traître*. La haine qui animait les croisés contre les musulmans, jointe au sentiment des maux qu'ils avaient soufferts, ensanglanta souvent leurs triomphes. Ils oubliaient tellement la morale du Sauveur des hommes, que le sang de leurs ennemis leur paraissait une offrande agréable à Dieu; au milieu des scènes du carnage, ils se croyaient à l'abri de tout reproche, en appelant les Sarrasins *des chiens immondes;* et lorsque le glaive avait moissonné la population désarmée des villes musulmanes, ils répétaient avec joie : *Ainsi ont été purifiées les demeures des infidèles* (2).

Les Grecs, qui avaient vu si souvent les croisés traverser leur territoire, et qui eurent tant à souffrir de leurs violences, ne les épargnent pas dans leurs chroniques. « Que de maux, disaient-ils, » nous ont faits ces latins avec leur collier d'ai- » rain, leur sourcil élevé, leur barbe rase, leur » esprit superbe, leur caractère inhumain, leurs

(1) Albert d'Aix. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Robert-le-Moine. (*Biblioth. des Crois.*)

» narines où respire la colère, leur parole brève » et animée (1). » Lorsque dans la première croisade les musulmans vaincus et dispersés par les Francs, n'avaient plus, selon l'expression orientale, d'autre asile que le *ventre des vautours* et *le dos de leurs chameaux*, ils déploraient ainsi leurs défaites. « Quel peuple pourra » résister à une nation si opiniâtre et si cruelle, » qui n'a pu être détournée de ses entreprises, ni » par la famine, ni par le glaive, ni par la présence » de la mort, et qui se nourrit maintenant de chair » humaine (2) ! »

Ce qui peut excuser la barbarie des croisés, c'est qu'elle se trouve souvent réunie à des qualités sociales qui promettent un âge meilleur; aux scènes les plus révoltantes se mêlent sans cesse des tableaux sur lesquels l'imagination aime à s'arrêter. Si les croisés se montraient barbares

---

(1) Les Grecs jugeaient ainsi les Latins avec sévérité, non-seulement parce qu'ils avaient été en butte à leurs excès, mais parce qu'ils se croyaient beaucoup au-dessus d'eux par leurs lumières; les Turcs, qui ne croyaient point à leur propre supériorité, ne jugeaient ni la conduite, ni le caractère des pélerins de l'Occident; comme tous les barbares, ils ne méprisaient que la faiblesse qu'ils pouvaient opprimer, et n'estimaient que la force qui pouvait les vaincre; ils n'éprouvaient d'autre sentiment que la haine des chrétiens, la crainte du péril ou l'orgueil de la victoire.

(2) Raymond d'Agiles. (*Biblioth. des Crois.*)

envers leurs ennemis, ils furent souvent admirables dans leurs rapports entre eux, et l'histoire contemporaines se plaît à nous rappeler l'esprit de justice, la charité évangélique, les nobles sentimens qui animaient les pélerins sous les drapeaux de la croix. « Si l'un des croisés, dit Foucher de » Chartres, perdait quelque chose, celui qui l'avait » trouvé le portait avec lui pendant plusieurs jours » jusqu'à ce qu'il l'eût rendu de son plein gré, » comme il convient à des hommes qui ont entrepris le saint pélerinage (1). » C'est ainsi que se montrèrent les armées de la croix aux siéges de Nicée, d'Antioche et de Jérusalem. La troisième croisade offrit souvent le même spectacle; le chroniqueur Ansberg, qui accompagnait Frédéric Ier, parle ainsi des croisés allemands : « On ne peut » dire assez de quelle manière admirable régnaient » dans cette armée la paix et la bonne foi. Si quel- » qu'un, ce qui arrivait souvent, avait laissé tom- » ber ou perdu par négligence une bourse pleine » d'or et d'argent, celui qui l'avait trouvée la » montrait partout, cherchant à qui elle appar- » tenait, et la rendait aussitôt, sans que le nom- » bre des pièces ou le poids de la monnaie fût en » rien diminué (2). » Ce respect de la propriété, cette probité scrupuleuse qui dirigeait la multitude confuse et misérable des pélerins, doivent ex-

(1) Foucher de Chartres. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) Ansberg. (*Biblioth. des Crois.*)

citer quelque surprise dans nos sociétés modernes. Nous avons remarqué qu'au milieu des plus affreuses disettes, le peuple des croisés, vivant de racines et de l'herbe des champs, ne portait point envie à ceux qui avaient des vivres, et qu'il resta toujours calme et soumis aux lois à l'aspect des provisions entassées par l'avarice. Il y avait des changeurs de monnaie à la suite des armées; Odon de Deuil, qui suivit Louis VII en Asie, nous apprend que les tables des changeurs furent livrées au pillage sous les murs de Constantinople. Mais nous ne voyons point que ce désordre se soit renouvelé dans les autres expéditions. Nous ne trouvons pas dans les chroniques le moindre indice d'une insubordination ou d'une révolte occasionée par l'excès de la misère, et ce fut là un des prodiges de la guerre sainte (1).

Les croisés ne surent pas aussi bien se préserver de la débauche et des vices enfantés par le climat d'Orient. On sait que tous ceux qui prenaient la croix n'allaient pas à Jérusalem pour faire pénitence et sanctifier leur vie. Un grand nombre de cénobites, malgré les défenses du pape, avaient déserté leur cloître, et les vertus de la solitude ne les suivaient pas toujours dans leur pélerinage en Orient. On se rappelle l'exemple de ce moine qui, pendant le siége d'Antioche, fut surpris avec une re-

(1) Le seul exemple d'un désordre occasioné par la famine eut lieu au siége de Ptolémaïs. Voyez notre extrait de Gauthier Vinisauf. *Biblioth. des Crois.*

ligieuse, marqué d'un fer chaud et promené dans tout le camp en punition de son crime. Albert d'Aix nous parle d'une religieuse de Trève, qu'on accusait d'avoir eu un *commerce infâme et abominable avec un Turc*, et qui après être revenue au camp des chrétiens, retourna chez les infidèles, entraînée par sa honteuse passion (1).

Si les moines avaient pris le chemin de Jérusalem pour s'affranchir de la discipline, beaucoup de laïques s'enrôlaient sous les bannières de la croix, dans l'unique dessein de se dérober aux devoirs et à l'uniformité de la vie domestique. Dès le premier temps des guerres saintes, les docteur de l'Église, condamnaient le mari qui partait pour l'Orient sans le consentement de sa femme, ou l'épouse sans le consentement de son mari. Mais on ne tarda pas à se relâcher de cette morale sévère, et le Saint-Siége lui-même, dans la crainte de voir diminuer le nombre des pèlerins, laissa toute liberté aux époux qui prenaient la croix. Ainsi les mœurs de la famille ne furent point défendues contre les séductions d'une longue absence et les dangers d'un voyage lointain.

La présence des femmes dans les croisades fut une des causes de la corruption qui régna souvent parmi les soldats chrétiens. Gauthier Vinisauf regarde les femmes, dans ces expéditions lointaines, comme la source de tous les crimes, *fomes delicto-*

(1) Albert d'Aix. (*Biblioth. des Crois.*)

rum(1). On lit dans une lettre écrite par le frère Louis *Marcilli* à une demoiselle nommée *Domicilla*, que le diable n'avait jamais entendu prêcher une chose qui lui fît plus de plaisir qu'une croisade; « car dans » le pélerinage de la croix, une foule de nobles dames » allaient devenir courtisannes, et des milliers de « jeunes filles allaient perdre leur innocence (2). » Les chroniques attribuent presque toujours les malheurs des croisés à la justice de Dieu, qu'avait irrité la licence des mœurs. Plusieurs fois les évêques défendirent le pélerinage aux femmes de leur diocèse, à cause des péchés qui se commettaient sur la route d'Orient. Un roman en vers du treizième siècle nous apprend que le chevalier de Coucy se décida à prendre la croix, parce que la belle Gabrielle de Vergy devait aller dans la Palestine. « Quand vous » serez en Orient, disait l'écuyer Gobert à son » maître, vous verrez votre dame plus facilement » que dans le comté de Fayel (3). »

Nous ajouterons que la corruption ne venait pas toujours des femmes qui suivaient les armées. Dans les incursions des croisés les femmes des ennemis devenaient une partie du butin; les vainqueurs les gardaient avec eux ou les vendaient comme esclaves. Si nous en croyons les auteurs arabes, trois cents femmes achetées dans les îles voisines,

---

(1) Gauthier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Extrait d'une lettre du Tasse.

(3) Extrait du roman du châtelain de Coucy. (*Biblioth. des Crois.*)

débarquèrent tout-à-coup au camp de Ptolémaïs. On doit croire que Louis IX ne laissa pas embarquer sur sa flotte des femmes de mauvaise vie; mais il faut se rappeler que Guillaume-longue-Épée avait surpris, dans un château près d'Alexandrie, un grand nombre de dames musulmanes qu'il emmena en triomphe à l'armée chrétienne, et ce fut sans doute avec cette espèce de butin qu'on remplit les lieux de prostitution établis, selon Joinville, à un jet de pierre de la tente du roi (1).

Cependant, les armées de la croix nous offrent souvent le modèle des mœurs chrétiennes. Dans cette multitude de pélerins, où le crime et la vertu étaient également accueillis, il devait se trouver de très grands contrastes. Nous remarquerons d'ailleurs que les croisés, comme tous les hommes qu'animent des passions vives, passaient facilement d'un excès à un autre. Rien ne caractérise mieux l'esprit mobile du peuple croisé, que ces subites et fréquentes transitions de la piété à l'oubli de la morale, et de l'excès du vice à la vertu la plus austère. Nous avons vu les pélerins au siége d'Antioche plongés dans toutes sortes de désordres : mais les grandes calamités, un tremblement de terre, un phénomène aperçu dans le ciel, les prédications du clergé, les menaces de la religion et des lois, touchaient soudainement leurs cœurs, et la multitude la plus dissolue devenait tout-à-coup un peuple soumis et religieux. L'é-

---

(1) Voyez le XVIe livre de notre Histoire.

vêque d'Acre rapporte qu'après la prise de Damiette les soldats de la croix se livraient aux plus honteuses voluptés, à la plus grossière ivrognerie; qu'ils se déchiraient les uns les autres; *qu'ils troublaient méchamment les affaires de Jésus-Christ;* ils n'avaient que des mépris pour le glaive de l'Église, et les sentences d'excommunication ne leur inspiraient aucune crainte. Quelques temps après, sans qu'on puisse savoir la cause d'un si grand changement, ces chrétiens, abandonnés à toutes sortes de déréglemens, se confessèrent et devinrent des hommes nouveaux. Jacques de Vitry, témoin oculaire, était si édifié de cette conversion, qu'il ne voyait plus dans l'armée du Seigneur qu'*un véritable couvent de moines* (1), expression qui peint à la fois l'esprit de l'historien et celui des croisés.

Chaque nation conservait dans les croisades ses mœurs et ses usages; Raoul de Caen décrit assez longuement les mœurs des Provençaux, ou plutôt des croisés qui suivaient le comte de Toulouse. Ils avaient le regard fier, l'air hautain, une démarche pleine de vivacité; ils ne différaient pas moins des Français, *que la poule ne diffère du canard* (2); l'historien de Tancrède nous les représente occupés sans cesse à parer leurs mulets, plus prompts à chercher des vivres qu'à prendre les armes,

(1) Lettre de Jacques de Vitry sur la prise de Damiette. (Bongars, tom. II.)

(2) Raoul de Caen. (*Biblioth. des Crois.*)

fouillant sans cesse la terre avec leurs pointes de fer, pour en extraire les racines et les semences, vendant du chien pour du lièvre, de l'âne pour du chevreau, faisant mourir les chevaux d'autrui pour s'en approprier la chaire et les dépouilles. Ce tableau est sans doute fort exagéré; on trouve moins d'amertume et plus de vérité dans celui que la chronique de Tours nous retrace des différens peuples qui composaient l'armée de Jean de Brienne. « Les Romains, dit l'auteur, ne cessaient » d'étaler leur orgueil; les Espagnols et les Gas» cons, de faire entendre leur babil facétieux, et les » Germains, de montrer leur entêtement; mais » la milice des Français, remarquable par sa mo» destie, ses mœurs et ses armes, se tenait avec » le roi de Jérusalem, les Templiers et les Hospi» taliers, loin du bruit et des clameurs (1). »

Jacques de Vitry peint avec de vives couleurs le caractère et les mœurs des Allemands, des Français et des Italiens qui combattaient sous l'étendard de la croix ou qui s'étaient établis dans la Terre-Sainte. Les Italiens étaient graves, circonspects, sobres dans les repas, polis dans leurs discours et leurs manières, fermes et opiniâtres dans leurs desseins, se soumettant difficilement aux autres, défendant leur liberté sur toute chose, fortement attachés à leurs institutions; les Allemands, les Français et les Bretons avaient moins de gravité,

(1) Voyez les Pièces justificatives du troisième volume de notre Histoire.

plus d'ardeur; ils étaient plus adonnés aux excès de la table, plus prodigues, moins prudens, prompts à l'action, dévots, charitables, pleins de bravoure, aussi redoutables par leur cavalerie que les Italiens par leurs forces de mer. Le même auteur nous retrace les mœurs de tous les peuples de la Syrie, et surtout des habitans de Jérusalem pendant les croisades. Ces tableaux ressemblent trop à la satire, pour que l'histoire impartiale puisse les répéter dans ses récits. Si nous en croyons les chroniqueurs contemporains, le peuple de Dieu qui habitait la Palestine, montra d'abord la simplicité et l'innocence des habitans d'Éden; mais bientôt les mœurs se corrompirent, et l'enfer se hâta de *préparer des logemens pour tous les vices* (1). Les réglemens du concile de Naplouse, tenu sous le règne de Baudouin II, révèlent des crimes que l'histoire n'ose nommer. La corruption et le désordre s'accroissaient encore par l'arrivée d'une foule d'hommes pervers que les lois de l'Occident avaient condamnés à un pélerinage, ou plutôt à un exil perpétuel dans la Terre-Sainte.

Le tableau que nous venons de présenter ne renferme que des idées générales, et peut paraître incomplet à nos lecteurs; mais nous devons faire remarquer que dans les chapitres suivans nous reviendrons sur le même sujet, et que tout ce livre est consacré à peindre la physionomie morale des croisades.

(1) Jacques de Vitry. (*Biblioth. des Crois.*

CHAPITRE V.

DE LA MULTITUDE QUI SUIVAIT LES CROISÉS.

Les croisades, surtout la première, nous présentent le spectacle de tout un peuple qui passe d'un pays dans un autre. On se tromperait si on pouvait croire que le plus grand nombre de pélerins portaient les armes et combattaient sous les drapeaux du Christ. Il y avait à la suite des soldats de la croix une multitude comme dans toutes les grandes cités. On y trouvait des ouvriers, des hommes oisifs, des marchands, des pauvres et des riches, des clercs, des moines, des femmes et jusqu'à des enfans au berceau. Les Écritures, qui nous ont représenté les misères, les passions, les vices, les vertus du peuple juif marchant à travers le désert, nous ont fait d'avance une histoire fidèle du peuple croisé qu'on appelait aussi le peuple de Dieu.

Un historien du douzième siècle nous peint assez bien la multitude dont nous parlons, en mettant ces paroles dans la bouche des femmes, des infirmes, des vieillards qui partaient pour l'Orient : « Vous combattrez les infidèles, disaient-ils aux » guerriers; pour nous, nous souffrirons pour la

» cause de Jésus-Christ (1). » Il est certain que jamais engagement ne fut mieux rempli de part et d'autre; jamais la bravoure et la résignation ne furent portées plus loin que dans une guerre qu'on peut justement appeler la guerre des héros et des martyrs.

Tandis que les guerriers de la croix combattaient ou se préparaient au combat, la multitude des pélerins était en prières, faisait des processions, assistait aux prédications du clergé. Pendant la terrible bataille livrée au sultan de Mozoul, nous les voyons, sur les remparts d'Antioche, levant les mains vers le ciel, chantant les cantiques de la victoire, implorant l'assistance du Dieu des armées (2). Toutes les fois qu'au siége de Damiette on livrait un assaut à la ville, une foule innombrable de chrétiens se rassemblaient sur la rive du Nil, portant la croix de Jésus-Christ, et répétant les oraisons belliqueuses des évêques; tantôt, les larmes aux yeux et la voix étouffée par la crainte, ils se prosternaient en silence dans la poussière; tantôt ils se livraient à la joie, et célébraient par leurs acclamations le triomphe des combattans (3). Dans l'intervalle des batailles, on

(1) L'abbé Guibert, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Tudebode, Raymond d'Agiles, etc., Coll. de Bongars, Henri Huntington, Coll. des chroniques anglaises. *Biblioth. des Crois.*)

(3) Mémorial des Podestats de Reggio. (*Biblioth. des Crois.*)

voyait la multitude des croisés errer dans les plaines et les montagnes, cherchant des vivres, et bravant les embûches des Sarrasins. Tout ce qu'ils voyaient, tout ce qu'ils entendaient dans des pays inconnus, disposait les pélerins à l'enthousiasme; la disette, les maladies, la fatigue, les jetaient souvent dans le désespoir, et le désespoir ajoutait encore à l'extrême exaltation des esprits. De là les prodiges sans nombre qu'on racontait chaque jour au milieu des camps, et qui s'accréditaient facilement dans une foule oisive, ignorante et passionnée (1). La plupart des chroniqueurs qui rapportent les faits des premières croisades peuvent être regardés comme les interprètes fidèles de cette multitude, parce qu'en leur qualité de moines et d'ecclésiastiques, ils ne combattaient point, et se trouvaient confondus avec les pélerins sans armes. Raoul de Caen, écrivain laïque et chevalier, exprime mieux le caractère particulier des guerriers de la croix, aussi est-il moins prodigue de visions et de faits miraculeux que Raymond d'Agiles, le moine Robert, et le chapelain de Baudouin.

On aurait un document bien précieux pour cette époque, si on avait l'histoire ou le journal d'une seule famille partie de l'Occident pour aller à Jérusalem. C'est là qu'on pourrait voir, dans toute leur vérité, les espérances, les chagrins, les joies, toutes les impressions diverses du peuple de la

(1) Raymond d'Agiles, Robert, Tudebode, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

guerre sainte. Mais, dans cette foule innombrable, combien peu d'hommes savaient écrire; et les clercs qui écrivaient, se bornaient à rappeler les grands événemens de la guerre sans entrer dans aucun de ces détails qui auraient aujourd'hui tant d'intérêt pour nous. C'est ainsi que les chroniques contemporaines ne daignent pas même nous apprendre par quels revers une prodigieuse multitude de pélerins disparut dans l'Asie mineure, et l'une d'elles nous dit qu'en Occident on ne recevait pas plus de nouvelles de la Romanie qu'on n'en reçoit du royaume des morts (1). Le nom de ces nombreux pélerins, le souvenir de leurs misères, et jusqu'aux traces de leurs pas, tout avait péri; et l'histoire, loin de connaître aujourd'hui les destinées de tant de familles éteintes misérablement, peut à peine savoir si l'un des plus illustres chefs de la troisième croisade, un des plus grands empereurs d'Allemagne, fut enseveli à Antioche, à Tarse, ou dans la ville de Tyr.

La multitude dont nous parlons devait être plus malheureuse que les autres croisés, car elle ne pouvait se défendre dans les périls, et profitait rarement de la victoire. « Ayez soin des pau-» vres clercs et des faibles pélerins, disait l'évê-» que Adhémar aux guerriers de la croix; ils ne » peuvent, comme vous, combattre et se procu-» rer les choses nécessaires à la vie; mais tandis

---

(1) L'abbé Ekkeard, Coll. ampl. de Martène. (*Biblioth. des Crois.*)

» que vous bravez les fatigues et les périls de la » guerre, ils prient Dieu de vous pardonner tant de » péchés que vous commettez tous les jours (1). »

Orderic Vital nous rapporte une proclamation par laquelle les chefs, après les victoires d'Antioche, annonçaient l'intention de venir au secours de ce peuple misérable. « Nous donnerons, di- » saient-ils, une solde à chacun; les malades et les » infirmes seront traités aux frais du trésor de l'ar- » mée (2). Raymond d'Agiles nous apprend qu'au siége d'Archas on préleva la dîme du butin, et qu'une partie de cette dîme fut distribuée aux prêtres et aux évêques qui disaient la messe aux pélerins; l'autre partie aux pauvres du clergé et du peuple.

Dans l'excès des calamités qui désolaient les croisés, on en vit quelques-uns oublier leur foi pour trouver un secours chez les musulmans; mais le plus grand nombre offrait ses tribulations à Jésus-Christ et restait fidèle à la cause malheureuse de la croix. « Quand on aurait la » voix des anges, nous dit un témoin oculaire, » on ne pourrait raconter tous les maux que les » pélerins souffrirent patiemmeut, et sans faire » entendre aucune plainte. » Le même auteur qui accompagnait les croisés allemands conduits par Frédéric Ier, nous dit que plusieurs d'entre eux, accablés de faim, de fatigues et de maladie, n'ayant plus qu'un souffle de vie, et ne

---

(1) Tudebode. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Orderic Vital, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

pouvant suivre l'armée, récitèrent tout haut le symbole, et que se jetant à terre en forme de croix, ils attendirent la mort au nom du Seigneur. « Quoi» que nous ne fussions pas loin d'eux, ajoute » l'historien, les ennemis qui nous suivaient leur » coupèrent la tête et en firent des martyrs de » Jésus-Christ (1). » Telle était cette multitude de croisés qui semblaient n'avoir quitté l'Occident que pour chercher les palmes du martyre, tandis que les princes et les barons qui les conduisaient étaient soutenus par l'ambition de conquérir l'Asie.

Cependant ceux qui ne participaient point à la victoire et qui n'en profitaient pas, étaient souvent plus enflés d'orgueil que les guerriers. « Que nos » frères d'Occident (nous citons une lettre des pré» lats de l'armée chrétienne) apprennent que nous » sommes maîtres d'Antioche et de quarante gran» des cités. Quelques-uns des nôtres ne sont plus, » mais lorsque nous avons perdu une poignée » d'hommes, l'ennemi a perdu une armée; là où » nous avons laissé quelques soldats, il a laissé des » princes; enfin, si nous avons abandonné un » camp, les Turcs ont abandonné un royau» me (2). » Au ton de cette lettre, nous voyons que la simplicité et l'humilité chrétienne qui distinguaient les chevaliers de la croix, n'étaient pas toujours la vertu des ecclésiastiques et des pèlerins qui suivaient l'armée. Nous devons ajouter

(1) Ansberg. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Cette lettre fait partie des pièces justificatives du tome 1er de notre Histoire.

que ce peuple, que touchait si vivement l'honneur des armes chrétiennes, ne perdait jamais de vue l'objet du saint pélerinage, et tandis que les princes et les rois oubliaient les sermens de la croisade, au milieu des riches provinces qu'ils parcouraient, plus d'une fois les clameurs d'une pieuse révolte les ramenèrent à la pensée de délivrer Jérusalem(1).

Nous n'avons pas besoin de dire que cette multitude qui ne combattait pas, et qui vivait presque toujours dans la crainte, devait se montrer moins généreuse envers les ennemis vaincus, et nous n'hésitons point à lui attribuer en grande partie les scènes sanglantes qui souillèrent quelquefois le triomphe des guerriers chrétiens. On n'a point oublié cette troupe de vagabonds auxquels les croisés qui assiégeaient Antioche donnèrent un chef qu'on appelait le roi *truant*, ou le *roi des gueux* (2). Dans cette troupe misérable se trouvaient quelquefois des comtes et des barons, car l'extrême détresse confondait les grands avec les petits, et beaucoup de nobles guerriers, selon l'expression du temps, devenaient des *chevaliers sans avoir*, ou *des pauvres de Jésus-Christ*. Cette multitude confuse dut souvent porter le désordre dans les armées qu'elle suivait. Un chroniqueur qui avait assisté à une défaite des croisés, déplore la misère de cette foule désarmée, et s'écrie avec amertume : « Plût au ciel que le pape,

(1) Raymond d'Agiles. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) L'abbé Guibert. (*Biblioth. des Crois.*)

» qui a défendu aux princes d'amener avec eux des » chiens et des oiseaux, qui a fait des réglemens » sur les habits et les armes des chevaliers, plût » à Dieu qu'il se fût occupé du pauvre peuple » partant pour Jérusalem ; qu'il n'eût pas permis » aux faibles de prendre la croix ; qu'il eût donné » aux forts un glaive au lieu d'une pannetière, un » arc au lieu d'un bâton. » Odon de Deuil ajoute que ces pélerins sans armes empêchaient les guerriers chrétiens de combattre, et n'offraient qu'une proie facile aux barbares. Aussi plus leur nombre diminuait, plus les armées de la croix devenaient redoutables. L'histoire a moins à déplorer les désordres qu'entraînait une multitude inutile, lorsque les croisés se rendirent par mer en Orient.

CHAPITRE VI.

DIVERTISSEMENS DES CROISÉS.

Virgile s'arrête, dans son cinquième livre, pour décrire les jeux et les solennités qui rappelaient aux Troyens, errans sur les mers, les souvenirs touchans de la patrie; ainsi l'histoire nous représente les croisés conservant dans leur pieux exil les mœurs, les coutumes, les chagrins, les joies et jusqu'aux amusemens des foyers domestiques. Les chroniques nous disent que les barons et les chevaliers de l'Occident s'étaient fait suivre, en Asie, du luxe et des plaisirs de leurs châteaux(1). On se rappelle que leurs chiens et leurs faucons moururent de soif et de chaleur, dans la Phrygie brûlée; et cette perte, au milieu des malheurs de la guerre sainte, n'était pas ce qui affligeait le moins les nobles pélerins. Les relations contemporaines sont aussi fidèles à décrire les combats livrés aux bêtes fauves que les batailles contre les Sarrasins. Tantôt c'est Godefroi qui triomphe d'un ours formidable, dans les bois de la Cilicie (2); tantôt c'est Richard Cœur-

(1) L'anonyme de Mabillon, Albert d'Aix, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Albert d'Aix, Guillaume de Tyr, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

de-Lion qui, dans les montagnes de la Judée, soutient un combat contre un sanglier plus terrible que celui de Calidon (1). Les daims et les gazelles du Carmel, du Silo, du Liban, furent souvent effrayés dans leurs retraites par le bruit des armes, et tombèrent sous les coups des guerriers venus de la France, de l'Allemagne ou de la Norvège (2). Ni les fatigues du pélerinage, ni les périls de la guerre ne pouvaient détourner les chevaliers et les princes de leur passion favorite. Nous avons vu que le roi d'Angleterre fut sur le point d'être pris par les infidèles, lorsqu'il chassait avec plusieurs croisés, dans la forêt d'Arsur ou de Sichem (3). Un auteur allemand, Mutius, prétend que Frédéric Barberousse voulut connaître les bêtes fauves de l'Arménie, et que s'étant fatigué à les poursuivre à travers les montagnes de Séleucie, il se baigna dans le fleuve Sélef, où il trouva la mort. Une chronique rapporte qu'avant le combat où il fut tué, Roger, prince d'Antioche, parcourut les plaines et les montagnes voinsines d'Apamée, prenant des oiseaux avec ses faucons, et forçant des quadrupèdes avec ses chiens (4).

La chasse n'était pas le seul amusement des croisés; la passion du jeu n'avait pas moins d'at-

(1) Gauthier Vinisauf, la chronique anglaise. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Albert d'Aix. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Gautier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

(4) Gauthier-le-Chancelier. (*Biblioth. des Crois.*)

traits pour les chevaliers de la croix ; et cette passion était commune aux Francs et aux Sarrasins. On sait que le prince de Mousul jouait aux échecs, lorsque les croisés sortirent d'Antioche pour lui livrer la bataille, où son armée fut détruite. Les chroniques du temps nous apprennent qu'après la prise d'Antioche par les chrétiens, on ne trouva dans la place que de la ciguë, du cumin, des jeux de dés et d'autres jeux de hasard (1). Pour connaître jusqu'à quel point les croisés portèrent souvent la passion du jeu, il suffira de lire les réglemens publiés dans différentes croisades. « Nul, dans toute » l'armée, dit un de ces réglemens, rapporté par » Brompton, ne pourra jouer de l'argent à aucune » espèce de jeu, excepté les chevaliers et les clercs, » qui ne pourront perdre que vingt sous dans tout le » jour et dans toute la nuit. » Les ecclésiastiques et les chevaliers qui perdaient plus de vingt sous dans un jour, devaient payer une amende. Il n'y avait que les rois qui pussent jouer selon leur bon plaisir. Les simples croisés qu'on surprenait jouant entre eux, étaient dépouillés de leurs vêtemens, battus de verges au milieu de l'armée, pendant trois jours. Si les coupables appartenaient au service de mer, on les précipitait trois fois du haut d'un navire dans les flots (2).

On se rappelle qu'apres la conquête de Constantinople, les simples chevaliers jouaient aux dés

---

(1) Albert d'Aix. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) Brompton. *Biblioth. des Crois.*)

les cités et les provinces de l'empire grec (1). Les compagnons de saint Louis, pendant leur séjour à Damiette, jouaient jusqu'à leurs chevaux, jusqu'à leurs armes. Il n'était point de misère que le jeu ne fît oublier aux croisés. Après la captivité du roi de France en Égypte, et lorsque les débris de l'armée chrétienne revenaient par mer à Ptolémaïs; le comte d'Anjou et le comte de Poitiers jouaient aux dés dans le vaisseau du roi. Joinville, qui était présent, nous rapporte que Louis IX, plein de colère, renversa la table du jeu, s'empara des dés et jeta tout à la mer.

Parmi les divertissemens des soldats de la croix, lorsqu'ils marchaient à la conquête de l'Asie, nous ne pouvons oublier les réjouissances tumultueuses et quelquefois immodérées de la victoire. Lorsqu'ils furent maîtres de la capitale de la Syrie, les croisés, si l'on en croit l'histoire contemporaine, passèrent trois jours et trois nuits au milieu des festins et des danses avec les femmes des Sarrasins (2).

Après la prise de Ptolémaïs, on sait que les pèlerins se décidèrent avec peine à suivre Richard, s'avançant vers Joppé, parce que la ville conquise renfermait du vin en abondance, et qu'on y trouvait beaucoup de belles femmes (3). Lorsque Richard eut pris une caravane venant du Caire, on célébra cette

---

(1) Nicetas, Coll. des chroniques grecques. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Raymond d'Agiles. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Gautier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

riche conquête par des feux de joie, par des hymnes et de nombreux banquets, où la chair blanche du chameau paraissait délicieuse aux soldats de la croix. Dans le même temps, les croisés français ne quittaient point la ville de Tyr, et se livraient aux plaisirs de la paix, se couronnant de fleurs, étalant en public leurs colliers dorés, leur manteaux retenus par des agrafes d'argent, et passant les nuits dans la joie bruyante des tavernes (1).

Les tournois, quoiqu'ils eussent été défendus à plusieurs reprises par les papes, devaient surtout occuper les loisirs des guerriers de la croix. Nous avons vu, au milieu des misères du siége d'Antioche, les chevaliers et les barons donner aux ambassadeurs du Caire le spectacle de leur adresse et de leur force, dans des joûtes et des courses chevaleresques. Ils faisaient voltiger en tournoyant leurs chevaux agiles; ils représentaient l'image des combats, en courant avec leurs lances les uns sur les autres. Leur exercice favori était la *quintaine;* on plaçait sur des pieux fortement plantés en terre, un manequin couvert de l'armure et des vêtemens d'un guerrier. Sa main droite étendue tenait un bouclier; sa main gauche une épée ou un bâton; les cavaliers, dans leur course rapide, devaient frapper le manéquin à la poitrine; si le coup portait à droite ou à gauche, l'image du guerrier, tournant sur elle-même, frappait de son

(1) Gautier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

bouclier ou de son épée de cavalier maladroit que poursuivaient les huées de la multitude (1).

Pour les pélerins qui n'avaient jamais quitté leur pays, tout devait être un sujet de curiosité et de surprise. L'histoire du temps a pris soin de nous dire avec quel étonnement, avec quelle joie ils contemplaient la ville de Byzance et les riches cités de l'Orient (2). S'ils offrirent quelquefois aux nations étrangères le spectacle de leurs jeux et de leurs fêtes, ils partagèrent quelquefois aussi les plaisirs et les divertissemens des Orientaux. Lorsque le roi de Norvège, Sigurd, revenait de la Terre-Sainte, l'empereur de Constantinople fit représenter devant lui des jeux que les Grecs appelaient *padrémiques*, et dans lesquels les guerriers du Nord virent les dieux et les héros d'Homère se mêlant ensemble sur le champ de bataille. Des feux semblables aux feux du tonnerre tombaient du haut des airs, éclataient avec fracas dans l'arène des combattans, tandis qu'on entendait au loin les sons harmonieux des lyres et des cithares. L'historien qui décrit ces jeux héroïques, ajoute que des guerriers, soutenus par une divinité tutélaire, défendaient, dans la mêlée, la gloire de la nation grecque, et que la multitude qui assistait à ce spectacle y voyait les destinées futures de l'empire (3).

---

(1) Robert-le-Moine, au siége d'Antioche.

(2) Foucher de Chartres, Odon de Deuil. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Torfœus. Cet historien de Norvège, en parlant du pélerinage de Sigurd, dit que ce prince, à son retour de la Terre-Sainte, passa à Constantinople, où l'empereur grec lui poposa six

Les chroniques arabes nous parlent de certaines femmes musulmanes qu'on élevait pour danser et se donner en spectacle à la cour des sultans et des émirs (1). L'histoire nous dit que ce genre de spectacle ne trouva pas tous les croisés indifférens. Richard de Cornouailles, frère de Henri III, ramena avec lui, en Angleterre, plusieurs de ces femmes sarrasines, dont on admirait la souplesse élégante, et qui, sans perdre leur équilibre, s'accompagnant de la cymbale, dansaient sur des boules d'acier, avec la légèreté des vents (2).

Dans la troisième croisade, où les Francs et les Sarrasins restèrent si long-temps en présence, les guerriers chrétiens étalèrent souvent, devant leurs ennemis, la pompe et les solennités des fêtes militaires de l'Europe. Les musulmans et Saladin lui-même prirent quelque part à ces jeux de la chevalerie chrétienne; un neveu du sultan fut reçu chevalier par Richard, en présence même de l'armée

---

talens d'or ou le spectacle du jeu padrémique. La même offre avait été faite au roi Éric, de Danemarck, lorsqu'il alla visiter les saints lieux. Éric préféra les talens d'or. Sigurd aima mieux voir le jeu padrémique dont Torfœus donne une description qui aurait besoin de commentaires.

(1) Extraits des auteurs arabes, §. 77. (*Biblioth. des Crois.*) Il nous reste des vases musulmans, contemporains des croisades, où des courtisanes d'Orient sont représentées au milieu de leurs danses voluptueuses. (*Voyez* la Description des monumens musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas, par M. Reinaud, tom. II, pag. 437.)

(2) Mathieu Pâris. (*Biblioth. des Crois.*)

des croisés qui campait près d'Ascalon. Dans les jours consacrés à célébrer la gloire de la chevalerie, on dut voir, tout à la fois, les cérémonies et les exercices belliqueux de l'Orient et de l'Occident (1).

Si nous en croyons un passage de l'historien Brompton, les compagnons de Richard ne se livraient pas toujours à des exercices aussi nobles que les tournois. Plusieurs seigneurs anglais et français étaient sortis de Messine, pour se livrer à leurs jeux accoutumés, et rentrant dans la ville, ils rencontrèrent la voiture d'un paysan qui portait au marché des cannes et des roseaux. Tout-à-coup les plus nobles chevaliers de la France et de l'Angleterre s'emparèrent de cette voiture de paysan. Les cannes qu'ils y trouvent deviennent comme des lances avec lesquelles ils s'attaquent et se poursuivent dans les rues et sur les places publiques (2); ainsi tout ce qui ressemblait à un combat plaisait à des guerriers venus de si loin pour montrer leur valeur. Dans ce combat, qui eut toute la ville de Messine pour témoin, on s'attaqua d'abord en se jouant; on se disputa ensuite très sérieusement la victoire. Le roi d'Angleterre eut la honte d'être vaincu par Guillaume des Barres; et tel fut le dépit de Richard Cœur-de-Lion, que le roi de France et tous les barons français le sollicitèrent en vain de pardonner à celui qui l'avait désarmé dans ce

(1) Gauthier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Brompton, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

singulier exercice, grossière et misérable image de la guerre.

Dans la croisade de Frédéric II, l'histoire nous représente des amusemens plus graves, plus dignes des rois et des princes. Le sultan d'Égypte et l'empereur d'Allemagne, tous deux cultivant la poésie, tous deux avides de savoir, employaient leurs loisirs et leur temps à étudier les mœurs et le caractère de leurs peuples divers ; et tandis que la guerre menaçait d'éclater autour d'eux, ils s'informaient, dans leurs messages pacifiques, des lois, de l'industrie, des productions de l'Asie et de l'Europe. On lit dans les historiens arabes que ces deux princes s'adressaient, tour-à-tour, des problêmes de géométrie à résoudre (1), comme au temps de Salomon les rois d'Orient s'envoyaient des énigmes ou des allégories dont ils devaient chercher le sens et la morale.

Des troubadours et des ménestrels se mêlèrent quelquefois à la multitude qui partait pour les croisades. Les chroniques nous disent que dans la première guerre sainte, on fit des chansons sur le chapelain du duc de Normandie et sur ses deux nièces qu'il avait amenées avec lui en Orient (2). Guillaume, duc de Poitou, célébra ses déplorables aventures en Asie, dans des vers inspirés par le génie du gai savoir. Après la prise de Ptolémaïs, Richard avait composé des vers satiriques contre

(1) Extraits des auteurs arabes, § 78. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Raymond d'Agiles. (*Biblioth. des Crois.*)

le duc de Bourgogne; celui-ci, qui se piquait aussi d'être poète, répliqua par une chanson où la reine Bérengère et les princesses qui accompagnaient Richard n'étaient point épargnées (1). Nous n'avons pas besoin de dire qu'on ne perdit jamais l'habitude de chanter dans les croisades où se trouvèrent des Français. Le roi de Navarre, qui avait lui-même prêché dans ses vers l'expédition dont il était le chef, fut suivi, en Palestine, par un grand nombre de chevaliers, troubadours (2) comme lui. Quelques-unes des chansons qu'ils composèrent dans la croisade, sont arrivées jusqu'à nous. Il y règne en général un sentiment de tristesse et de mélancolie, qui prouve que ces chants étaient moins faits pour amuser que pour consoler les pélerins (3). Plusieurs des compagnons de Thibault, tombés aux mains des musulmans à la bataille de Gaza, chantaient, dans les prisons du Caire, la France, *ce doux pays que tant ils aimaient*. Ainsi les souvenirs poétiques de la patrie les aidaient à supporter leurs malheurs et charmaient leur captivité chez les infidèles.

---

(1) Gauthier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Nous employons le mot de *troubadours*, parce qu'on désigne ainsi tous ceux qui faisaient alors des vers ou des chansons; les poètes dont il est ici question, étaient à proprement parler des trouvères.

(3) Continuation de Guillaume de Tyr, Collection de Martène. (*Biblioth. des Crois.*)

CHAPITRE VII.

DES FEMMES DANS LES CROISADES.

Quand les peuples se levaient tout entiers pour aller à la guerre sainte, les femmes devaient se trouver en grand nombre dans les camps. Il est bien difficile néanmoins de les suivre dans ce lointain pélerinage, car la plupart du temps l'histoire se borne à dire qu'elles sont parties sous les bannières de la croix, les chroniqueurs n'en parlent que dans des circonstances extraordinaires, ou bien lorsqu'ils ont à décrire la corruption qui régnait parmi les pélerins.

La première fois que nous trouvons les femmes sur le champ de bataille, c'est à Dorylée, où les épouses et les filles des chevaliers et des barons, craignant de tomber entre les mains de l'ennemi, se couvrirent de leurs diamans, et se revêtirent de leur parure la plus brillante, avec l'intention de toucher et d'amollir le cœur des barbares (1). L'historien qui nous rapporte ce fait ajoute que lorsque le danger

(1) Albert d'Aix. Voyez le onzième livre de notre Histoire.

fut passé, les femmes se jetèrent dans la mêlée, apportant des vivres, de l'eau, des armes, sans doute pour faire oublier un moment de faiblesse, et pour expier le tort qu'elles avaient eu de se parer pour les Turcs. Le trait qu'on vient de lire offre un grand contraste avec l'héroïque pudeur de ces religieuses de Sainte-Claire, qui, lors de la prise et de la ruine de Ptolémaïs, se meurtrirent le front, ensanglantèrent leur visage, et se présentèrent ainsi au glaive des Sarrasins (1).

Nous ne parlerons point ici de Florine, fille du duc de Bourgogne, qui mourut avec Suenon sur la route d'Antioche, ni de Marguerite de Hainaut, qui parcourut l'Orient, en cherchant son époux tombé sous les coups des Turcs, ni de la princesse Ida, qui disparut dans le tumulte d'une bataille, et qui finit ses jours dans les harems du calife de Bagdad (2). Après la sixième croisade, la reine de Hongrie, épouse de Béla, se voua au service de Jésus-Christ, et resta dans la Terre-Sainte. La femme de Thierry VI, comte de Flandre, ayant suivi son mari en Orient, voulut y mourir, et prit le voile à Béthanie (3).

Lorsqu'après la prise de Jérusalem Guillaume de Poitou partait pour l'Orient, il fut suivi d'un grand nombre de femmes et de jeunes filles. Al-

---

(1) Vitto Durand, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Albert d'Aix. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Chronique belge. (*Biblioth. des Crois.*)

bert d'Aix nous dit que les nobles dames de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, qui avaient pris la croix, périrent misérablement dans l'Asie mineure, abandonnées par leurs chevaliers, et tombées entre les mains des Turcs, que leur chevelure hideuse, leur barbe épaisse, leurs vêtemens bizarres, rendaient semblables aux démons (1). Un historien grec qui parle du passage de Louis VII et de l'empereur Conrad à Constantinople, nous apprend que sous les drapaux de la croix on voyait un bataillon de femmes couvertes de leurs armes, qui avaient un commandant de leur sexe, dont on admirait l'éclatante parure, et qu'on appelait *la dame aux jambes d'or* (2).

Trois grandes reines se rendirent en Orient pendant les croisades, Éléonore de Guyenne, Marguerite de France, et Bérengère de Navarre. Nous avons dit que la cour de Richard, où se trouvaient la reine Bérengère et la fille d'Isaac, fut l'objet de quelques chansons satiriques, qu'on répétait dans l'armée chrétienne (3). On se rappelle que Marguerite se jeta à genoux devant son écuyer, et le conjura de lui couper la tête si elle tombait entre les mains des musulmans (4). Éléonore n'eut pas une si grande peur des Turcs. On sait quelles furent

(1) Albert d'Aix. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Cinnan, Coll. des chroniques grecques. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Gauthier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

(4) Joinville.

les suites de sa conduite, pour elle-même et pour la France; après s'être séparée dans sa jeunesse d'un mari qu'elle avait accompagné à Jérusalem, nous la voyons dans un âge plus avancé gémir sur le sort d'un fils surpris et jeté dans les fers, lorsqu'il revenait de la Terre-Sainte. Si cette princesse, comme épouse de Louis VII, laissa des souvenirs peu favorables à sa gloire, d'un autre côté, combien sont touchantes les lettres où la tendresse éplorée d'une mère demandait au Saint-Siége la liberté de Richard-Cœur-de-Lion (1).

Quand les croisés prirent la route de la mer, on ne vit plus un aussi grand nombre de femmes sous les drapeaux de la croix. Dans l'expédition de Richard et de Philippe-Auguste, il ne fut permis de recevoir sur les vaisseaux que les lavandières, encore devait-on les juger à l'abri de tout soupçon (2); néanmoins les auteurs arabes nous apprennent qu'on trouva plusieurs fois parmi les morts des femmes qui avaient combattu avec les croisés, et portaient l'armure et le vêtement des guerriers de l'Occident (3). Une femme, dont l'histoire ne nous a point conservé le nom, se distingua dans cette croisade par un

---

(1) Voyez, dans nos extraits des actes de Rymer, les lettres que Pierre de Blois écrivit à ce sujet au pape Célestin, au nom d'Éléonore. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Gauthier Vinisauf, Gervais, Brompton, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Extraits des auteurs arabes, § 45, 48 et 58. (*Biblioth des Crois.*)

trait d'héroïsme qui mérite d'être cité : Les assiégeans s'occupaient de combler un fossé de Ptolémaïs ; l'héroïne chrétienne qui se trouvait dans la foule de ceux qui jetaient de la terre, des pierres, du bois, fut atteinte et renversée par un javelot; comme elle était blessée mortellement, elle appela son mari et le conjura, lorsqu'elle serait morte, de la jeter elle-même dans le fossé, pour qu'elle pût encore s'associer après son trépas aux travaux et aux victoires des chrétiens (1). Dans un poème latin, dont il nous est resté des fragmens, un moine de Froidmont raconte les aventures guerrières de sa sœur Marguerite, qui se trouva dans Jérusalem assiégée par Saladin. Cette amazone de la croix se rangea parmi les combattans, armée d'une fronde, et le front couvert d'un vase d'airain en forme de casque. Échappée au glaive des combats, aux fers des Sarrasins, seule et abandonnée, ne conservant plus qu'un psautier, la jeune Marguerite traversa, au milieu des plus grands périls, la Syrie et l'Asie mineure, et revint en Europe, où elle s'ensevelit dans un cloître près de Laon (2). Si les femmes ne purent se montrer que rarement au milieu des combats, elles ranimèrent quelquefois la valeur des guerriers par leurs discours. Au nombre de celles qui firent admirer leur caractère dans les croisades, nous devons surtout rappeler le nom d'Adèle, comtesse de Blois, qui ne put supporter la honte de son mari, déserteur de la guerre sainte. Elle le

(1) Gauthier Vinisauf. — (2) Thomas. (*Biblioth. des Crois.*)

força, par ses prières, à retourner en Orient, car elle aimait mieux le voir mort que soupçonné d'avoir manqué à l'honneur de la chevalerie (1).

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de la croisade dans laquelle les femmes donnèrent seules le signal et l'exemple. Trente ans après la mort de Louis IX, le Saint-Siége exhorta les peuples de l'Occident à prendre les armes contre les infidèles. Ses exhortations apostoliques ne furent entendues que de quelques dames génoises, qui firent le serment de délivrer la Terre-Sainte (2). La cour de Rome, en applaudissant à leur zèle, avait sans doute l'espérance d'exciter l'émulation de la chevalerie chrétienne; mais les chevaliers ne songeaient plus alors à la délivrance de Jérusalem; les dames de Gênes demeurèrent seules dans la lice, et la croisade ne fut point entreprise. Il ne nous reste aujourd'hui pour attester le dévouement des amazones chrétiennes, que les bulles de Boniface VIII et le témoignage d'un voyageur qui a vu dans le siècle dernier les casques et les boucliers préparés pour cette expédition singulière (3).

Sans doute que les femmes se distinguèrent dans les croisades par les vertus qui leur sont propres. Combien de fois, dans ces longs pélerinages, ne furent-elles pas occupées de soigner les malades et les blessés, de soulager la misère des pélerins, de

(1) Orderic Vital. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Raynaldi, an 1300.

(3) L'auteur du *Nouveau Voyage d'Italie*, traduit de l'anglais, 3 vol. in-12. La Haye, 1702.

consoler tous ceux qui souffraient; mais les vertus simples et modestes n'ont pas fixé les regards de l'histoire contemporaine, et nous ne pouvons aujourd'hui rendre qu'un imparfait hommage aux héroïnes de la charité. Si l'ambition et l'amour de la gloire déterminèrent beaucoup de chevaliers à prendre la croix, on doit penser que la passion de l'amour dut entraîner aussi beaucoup de femmes dans des expéditions où s'enrôlait la jeunesse belliqueuse, et que les sentimens qu'inspire la beauté se mêlèrent quelquefois aux sentimens graves et austères de la guerre sainte. Les troubadours contemporains de la troisième croisade nous ont laissé le touchant souvenir de Raoul de Couci et de la malheureuse épouse du seigneur de Fayel. Le chantre de Godefroi a célébré dans ses vers les amours de Suenon et de la fille du duc de Bourgogne. Nos vieilles chroniques, il est vrai, citent peu d'exemples semblables, et leurs récits ne nous offrent que rarement des aventures romanesques. L'histoire de cette époque, composée par des clercs ou des moines, tout occupés de nous montrer la bravoure et la dévotion des pélerins, a laissé aux romanciers et aux poètes le soin de peindre les passions et les amours profanes des chevaliers de la croix.

Puisque nous en sommes à parler des femmes dans les guerres saintes, qu'il nous soit permis de dire un mot des femmes de l'Orient et de la manière dont le Tasse nous les représente dans la *Jérusalem délivrée*. Nous avons déjà parlé de la mère de Kerbogah, qui lisait l'avenir dans les as-

tres et cherchait à détourner son fils de la guerre contre les chrétiens. Il y a loin des prédictions de cette princesse musulmane à la pompeuse fiction d'Armide. De tous les chroniqueurs d'Occident, Orderic Vital est le seul qui nous montre les femmes de l'Orient prenant quelque part aux événemens de la guerre. L'historien de la Normandie nous parle de la fille de Soliman, un des émirs de l'Asie mineure, qui retenait Bohémond dans les fers. Mélas, c'est ainsi qu'il appelle la princesse musulmane, s'intéressait vivement au sort du prince d'Antioche et de ses compagnons d'infortune, qu'elle visitait chaque jour dans leur prison. Elle engagea ces valeureux captifs à combattre les ennemis de son père; mais celui-ci, quoiqu'il eût été secouru efficacement, ne pardonnait point à sa fille l'intérêt qu'elle portait à des soldats chrétiens, et la qualification de *pessima meretrix*, qu'il lui donna dans sa colère, nous fait connaître le genre de soupçon que lui inspirait la conduite de Mélas. Il n'y a rien dans tout cela qui ressemble à la fière Clorinde ni aux amours de Tancrède. Le même historien, en racontant la captivité de Baudouin, roi de Jérusalem, nous parle des trois femmes de l'émir Balac, lesquelles se trouvaient dans une forteresse où se défendaient les guerriers chrétiens. Une de ces femmes, Fatime, qui s'intéressait aux soldats du Christ, et qui avait grande peur d'être rendue à son mari, conseillait à Baudouin et à ses compagnons de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, leur faisant redouter les chansons sati-

riques des soldats, et leur rappelant les *prodiges et la durée du siége de Troie* (1). On ne trouve rien dans ce récit que l'histoire doive adopter, et dont la muse épique puisse s'enrichir. Orderic fait mention d'une troisième femme musulmane; c'est la fille du gouverneur d'Antioche, tombée aux mains des croisés après la prise de cette ville. Lorsqu'on la rendit à sa famille elle se mit à pleurer; et comme on lui demandait quel était son chagrin, elle répondit . *Je ne pourrai plus manger de l'excellente chair de porc*. Telle est la princesse dont le Tasse a fait le personnage si brillant et si poétique d'Herminie.

L'esprit et les coutumes de l'islamisme ne permettaient pas aux femmes de paraître sur le théâtre des événemens politiques. Pendant toute la durée des croisades, nous ne voyons qu'une seule femme musulmane, dont le nom se trouve mêlé aux affaires de cette époque. L'épouse favorite de Negmeddin monta, par ses intrigues, sur le trône des sultans du Caire. Tout le peuple des croyans fut scandalisé d'une semblable innovation, et le calife de Bagdad demanda aux émirs d'Égypte si ce vaste pays n'avait plus d'hommes pour le gouverner (2). On reproche avec raison au Tasse de n'avoir pas assez étudié les mœurs des musulmans; et si on entreprenait de traduire son poème dans une langue orientale, il est probable que cette langue

(1) Orderic Vital. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Extraits des auteurs arabes, § 85. (*Biblioth. des Crois.*)

manquerait d'expressions pour rendre fidèlement plusieurs de ses récits et de ses tableaux. J'espère que l'ombre du Tasse me pardonnera cette observation critique, et qu'on en sentira comme moi la vérité. Le goût, ou plutôt cette raison suprême qui préside aux chefs-d'œuvre des arts, abandonne quelquefois les événemens humains aux fantaisies des poètes, mais elle impose à la poésie, comme à l'histoire, le devoir d'être exact dans la peinture des caractères et des mœurs.

CHAPITRE VIII.

LÉGISLATION DES CROISÉS.

Nous avons déjà parlé dans notre Histoire des *Assises de Jérusalem;* on sait que ce précieux monument de la législation du moyen-âge, inspira à Louis IX la pensée de donner des lois à son royaume, et l'histoire se plaît à remarquer que la civilisation commença ainsi pour l'Europe aux lieux mêmes d'où la foi chrétienne nous était venue. Nous ne parlerons point ici des lois qui régissaient la Terre-Sainte, mais des réglemens établis pour les croisés pendant les expéditions d'Orient. Il n'est pas facile de suivre la législation journalière d'un peuple ou d'une armée qui marche à travers des contrées lointaines, exposée à mille traverses, à toutes sortes d'accidens imprévus, dont la position devait varier sans cesse, et chaque jour présenter un aspect différent. Nous profiterons toutefois des documens que nous trouvons épars dans les chroniques contemporaines, pour faire connaître les réglemens ou les lois que les pélerins de Jérusalem reçurent de la nécessité et des circonstances, bien plus encore que de la prévoyance de leurs chefs.

Odon de Deuil nous apprend qu'on ne négligea

point de faire des réglemens pour la seconde croisade, mais qu'ils restèrent sans exécution (1). Il déclare en conséquence qu'il n'en parlera point. Albert d'Aix rapporte qu'au siége d'Antioche, les chefs de l'armée, persuadés que les maux qu'on souffrait venaient des péchés des pélerins, établirent des lois pour la répression des désordres et la punition des coupables. On punissait sévèrement celui qui avait vendu à faux poids ou à fausse mesure, qui avait trompé dans l'échange des monnaies ou dans un marché quelconque *ses frères en Jésus-Christ* On sévissait surtout contre ceux qui commettaient un larcin, ou se souillaient du crime de fornication et d'adultère (2). Dans la troisième croisade, le roi de France et le roi d'Angleterre portèrent des peines rigoureuses contre les désordres et les crimes des pélerins enrôlés sous leurs drapeaux.

Un homme convaincu de vol devait être déposé sur le rivage, la tête rasée, enduite de poix et couverte de plumes; le meurtrier, lié au cadavre de sa victime, était jeté dans les flots, ou enterré vivant (3). Cette législation, qui paraît, au reste, n'avoir été faite que pour le voyage de mer, suffirait pour montrer un siècle et une nation barbares. Lorsqu'on connaît la violence et la susceptibilité des

---

(1) Odon de Deuil, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Albert d'Aix, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Benoît de Peterborough, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

Francs, on peut juger que de fréquentes querelles devaient s'élever parmi les croisés. C'est pour cela sans doute qu'on fit des lois sévères pour la réparation des offenses ; celui qui donnait un soufflet était plongé trois fois dans la mer, celui qui outrageait son compagnon payait autant d'onces d'argent qu'il avait proféré d'outrages ou d'invectives (1).

Frédéric Ier, en partant pour l'Asie, publia, *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,* des lois pénales pour maintenir l'ordre dans son armée. On coupait la main droite à un croisé qui en avait frappé ou blessé un autre. Comme il était important, pour l'approvisionnement des pélerins, d'inspirer la confiance à ceux qui fournissaient ou vendaient des vivres, celui qui manquait à sa parole dans un marché, ou rompait un contrat par la violence, était condamné à subir la peine capitale (2). Les lois faites pour la milice de la croix étaient proclamées solennellement; tous les croisés juraient sur l'Évangile de les observer et de veiller à leur exécution.

Nous avons fait beaucoup de recherches pour savoir si dans les armées chrétiennes, on pouvait découvrir les traces d'une autorité judiciaire permanente, d'une espèce de tribunal établi pour juger les procès, pour réprimer et punir les crimes et les délits des pélerins.

---

(1) Benoît de Peterborough, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Ansberg et la relation de l'anonyme. (*Biblioth. des Crois.*)

Dans certaines occasions, on formait un conseil chargé de poursuivre tous les crimes contre l'ordre public. Frédéric choisit soixante commissaires parmi les plus sages de l'armée. Les historiens parlent de la sévérité avec laquelle ces commissaires prononçaient leurs arrêts (1). Au siége d'Antioche, on choisit des juges dans le clergé et parmi les barons; ce redoutable tribunal, que les croisés regardaient comme l'organe du ciel irrité, condamnait les coupables à être chargés de chaînes, battus de verges, marqués d'un fer rouge (2). Tandis que Damiette était assiégée par l'armée de Jean de Brienne, le maréchal du légat et douze conseillers, s'obligèrent par serment à punir tous les malfaiteurs. Ils devaient adresser de temps en temps aux croisés de salutaires exhortations; au rapport de l'évêque d'Acre, on n'épargna ni les voleurs, ni les homicides, ni les femmes de mauvaise vie, ni ceux qui tenaient ou fréquentaient les tavernes (3).

Il faut croire qu'indépendamment des lois générales, proclamées par les chefs d'une croisade, chaque peuple avait porté en Orient ses usages et ses coutumes, qui servaient de règles pour maintenir la subordination et rendre la justice à chacun des pélerins. Toutefois il ne nous reste que des vestiges épars de toutes ces législations diverses.

---

(1) Ansberg. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Albert d'Aix, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Lettre de Jacques de Vitry à Honoré III, sur la prise de Damiette.

Les croisés n'avaient le plus souvent d'autres lois que les préceptes de l'Évangile ; ils n'avaient à redouter dans leurs excès que le tribunal de la pénitence et les menaces de l'Église. Lorsqu'on éprouvait ou qu'on redoutait de grands malheurs, lorsqu'on voyait dans le ciel des signes manifestes de la colère du Tout-Puissant, les pasteurs de la croisade avaient soin de dire, et la multitude en était persuadée comme eux, que Dieu s'élevait pour punir les crimes des pélerins (1). Ainsi la justice divine était souvent la seule justice que reconnussent les croisés ; et d'après les opinions du temps, les maux que les soldats de la croix avaient à souffrir, la disette, les maladies, le froid de l'hiver, l'ardeur dévorante de l'été et du climat, les périls et les calamités de la guerre, étaient les peines ou les supplices que le juge et l'arbitre suprême infligeait à ceux qui violaient ses lois.

On voit, par ce que nous venons de dire, que les législateurs des croisades avaient surtout pour objet de réprimer la corruption des mœurs. Le luxe et les dépenses de la première expédition avaient donné la pensée d'établir des lois somptuaires. Des statuts, rédigés par les barons et les prélats de France et d'Angleterre, réformèrent, pour la troisième croisade, le luxe de la table et des habits. Plusieurs édits des princes et des chefs de la croisade interdisaient les fourrures de soie,

(1) Tudebode, Raymond d'Agiles, Robert, etc., Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

de petit-gris, de zibeline, l'écarlate et les riches vêtemens; il fut aussi défendu, par des ordonnances que l'histoire nous a conservées, de se faire servir plus de deux mets, et de conduire des femmes dans le saint pélerinage (1). Plusieurs conciles, plusieurs papes défendirent aux croisés de soigner leur parure, d'emmener avec eux des chiens de chasse et des faucons, et tout ce qui pouvait amollir l'ame des guerriers (2). Les juremens énormes, les jeux, les tournois furent aussi interdits pendant les croisades. Toutes ces lois, surtout les lois somptuaires, étaient plus ou moins observées selon les circonstances. La disette et tous les genres de misères qui accompagnaient ordinairement les armées chrétiennes, ne secondèrent que trop la législation qui réformait le luxe des croisés; mais on oubliait les réglemens dans la prospérité et dans la victoire. L'exemple de Baudouin, comte d'Édesse, qui avait adopté les usages de l'Asie; celui du chancelier Conrad, dont la table était servie en vaisselle d'or, nous prouvent assez que la simplicité de l'Évangile était surtout la vertu des jours malheureux, et que les soldats de Jésus-Christ, au milieu de leurs conquêtes lointaines, ne dédaignaient pas toujours la magnificence des Orientaux.

---

(1) Gervais de Cantorbery, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Résumé des actes des papes dans les croisades, Coll. de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

Les croisés qui avaient vendu leurs terres et leurs meubles pour se rendre en Orient, ne devaient pas avoir, en fait de propriété, beaucoup de sujets de contestations. Il ne leur restait que leurs armes, leurs chevaux, leurs équipages de guerre, et dans les jours de la victoire leur part du butin. Toutefois les intérêts des pélerins étaient réglés dans les croisades par des lois civiles, dont quelques-unes sont arrivées jusqu'à nous; ceux qui mouraient dans le pélerinage pouvaient disposer de leur armure, de leurs équipages, de leurs chevaux, et s'ils étaient clercs, de leurs chapelles et de leurs livres (1). Une autre disposition portait que l'argent trouvé sur un croisé, après sa mort, devait être divisé en trois parts; la première appartenait de droit à la Terre-Sainte, la seconde aux pauvres, la troisième à ceux qui avaient servi le défunt. Quant aux biens que les croisés avaient acquis pendant la guerre, ils ne pouvaient en léguer que la moitié : l'autre moitié était réservée pour le service des saints lieux (2).

La plus importante de toutes les lois qu'on établit dans la première croisade, fut sans doute la convention par laquelle on donnait une terre, une maison, une ville même à celui qui le premier y arborait un drapeau. C'est ainsi qu'après la prise de Jérusalem, Tancrède resta maître de la mos-

---

(1) Brompton, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Gervais de Cantorbery. (*Biblioth. des Crois.*)

quée d'Omar, et de toutes les richesses qu'elle contenait. « Je suis entré le premier dans le tem» ple, » s'écriait-il en s'adressant aux chefs de la croisade, « le premier j'ai brisé les portes; je me » suis précipité le premier dans un lieu où per» sonne n'osait me suivre! » Tancrède n'employa pas d'autres raisons pour défendre ses droits, et le conseil des chefs reconnut la justice de sa cause(1). Cette loi, fondée sur la fameuse maxime du *primo occupanti*, n'était pas facile à exécuter au milieu d'une multitude de conquérans; aussi s'éleva-t-il beaucoup de querelles sur la possession des villes conquises par les croisés en Syrie et dans l'Asie mineure; la loi qu'on avait faite pouvait suffire pour les simples croisés et dans les cas ordinaires. Elle était insuffisante lorsqu'on l'invoquait contre la force victorieuse.

On dut faire beaucoup d'autres réglemens pour le partage du butin, qui était le point essentiel, dans une guerre où tout le monde était misérable, où l'on ne vivait que des produits de la victoire. Aucune injustice n'était plus vivement sentie que celle qui privait les croisés de la part qu'ils devaient avoir dans les dépouilles de l'ennemi. Avant que l'armée de Jean de Brienne et du légat Pélage entrât dans Damiette, on proclama une loi qui défendait de détourner quelque chose du butin, sous peine d'avoir la main droite coupée, et de perdre

(1) Raoul de Caen, Coll. de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

tous ses droits à la distribution générale (1). A la prise de Constantinople, ceux qui avaient gardé pour eux ce qu'ils avaient trouvé dans la ville, devaient subir la peine de mort (2). Nous devons ajouter que la peine d'excommunication était alors le complément et la sanction indispensable de tous les réglemens militaires et de toutes les lois civiles.

Nous ne terminerons point ce chapitre sans parler des priviléges des croisés, qu'on peut regarder comme faisant partie de la législation des guerres saintes (3). Parmi ces priviléges, on doit remarquer celui qui plaçait les pélerins de Jérusalem sous la juridiction ecclésiastique, dans toutes les causes où il n'était pas question de la vie ou de l'amputation d'un membre; nous n'oublierons pas non plus la faculté qu'avaient les croisés d'engager leurs fiefs, de les aliéner sans le consentement de leurs seigneurs et de leurs familles, faculté qui contribua beaucoup à altérer le principe du gouvernement féodal. Parmi les avantages accordés à ceux qui prenaient la croix, celui dont ils durent surtout profiter, ce fut, d'une part, l'exemption de la taille; de l'autre, la dispense de payer leurs dettes. Le privilége qui consistait à ne point remplir ses promesses, fut accordé sans restriction dans la pre-

---

(1) Mémorial des Podestats de Reggio, Coll. de Muratori. (*Bibliot. des Crois.*)

(2) Villehardouin, liv. V[e].

(3) Nous avons présenté un petit tableau des priviléges des croisés dans le premier livre de notre Histoire.

mière et même dans la seconde croisade. On doit juger du désordre que répandit dans la société la suspension de toutes les lois qui protégeaient l'exécution des contrats. Les abus allèrent si loin, qu'ils tournèrent contre les croisés eux-mêmes, auxquels on refusa de prêter de l'argent, et qui furent obligés de renoncer à leur privilége. A compter de la troisième expédition, la législation des croisades concernant les dettes des pélerins, commença à se modifier. Le débiteur croisé ne pouvait être poursuivi, mais il était obligé de donner des garanties, de fournir une caution, ou d'assigner des terres au paiement de ce qu'il devait. Le seigneur ou le prince dans la juridiction duquel se trouvaient les contractans, devaient, en ce cas, protéger le faible contre le fort, la justice contre l'iniquité; et tous ceux qui refusaient de prêter aux lois leur appui, encouraient les condamnations de l'Église (1).

(1) *Voyez* dans notre analyse de Rigord la traduction que nous avons donnée de l'ordonnance de la dîme Saladine.

CHAPITRE IX.

DU RASSEMBLEMENT DES ARMÉES CHRÉTIENNES, ET DES MOYENS DE SE PROCURER DE L'ARGENT DANS LES CROISADES.

La première croisade présente le spectacle d'un grand mouvement parmi les nations, mouvement qu'aucune puissance humaine n'avait préparé, et que les vieux historiens ne peuvent expliquer qu'en nous le représentant comme une inspiration de Dieu. On n'y trouve d'abord aucun ordre, aucune direction, aucun chef prépondérant; mais l'opinion était si forte et si puissante, qu'elle suffisait à tout, et qu'elle tenait lieu des lois elles-mêmes : cette opinion était, en quelque sorte, comme une providence qui veillait au maintien de l'ordre public, présidait aux préparatifs de la guerre, et conduisait les événemens.

Dans la seconde croisade, la prédication de l'abbé de Clairvaux, et les plaintes des chrétiens d'Orient, excitèrent encore un vif enthousiasme parmi les fidèles; mais cet enthousiasme eut quelque chose de plus régulier que dans la première expédition. Les conseils de saint Bernard et son refus de conduire en Asie les guerriers de la croix, furent un véritable hommage rendu à l'autorité de l'expérience comme à l'autorité des princes. Les croisés

d'Allemagne et de France se rangèrent sans trouble et sans désordre sous l'étendard de Louis VII et de l'empereur Conrad. En parlant des députés que Louis-le-Jeune envoya à l'empereur de Constantinople, Odon de Deuil dit qu'il ignore les noms de ces ambassadeurs, parcequ'ils n'ont point été écrits sur le livre de route. Nous voyons par-là qu'il existait dans la seconde croisade un registre, ou comme on l'appelait alors, un *rôle* sur lequel était inscrit le nom de tous les croisés, ou du moins de ceux qui portaient les armes. Dans la troisième croisade, les grands donnèrent l'exemple de leur dévouement à la cause de Jésus-Christ, et de toutes parts, la multitude des pélerins se présenta pour les suivre. L'Europe semblait attendre des chefs pour se précipiter sur l'Orient, et les princes se trouvèrent dès lors en possession de diriger les armées de la croix. La défense faite en Allemagne de recevoir dans l'armée chrétienne les pélerins qui n'emportaient pas avec eux la valeur de trois marcs d'argent, prouve d'une part qu'on prenait des précautions; de l'autre qu'on reconnaissait une autorité à laquelle les pélerins devaient obéir (1). En France et en Angleterre, les serfs, les laboureurs, les bourgeois des villes ne pouvaient prendre la croix sans la permission de leurs seigneurs (2). Tous les croisés qui n'obtenaient pas cette permission étaient condamnés à payer la dîme saladine comme ceux qui restaient en Occident,

(1) Otton de Saint-Blaise. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Gervais, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

preuve évidente que les chemins du pélerinage n'étaient pas ouverts à tout le monde comme dans la première guerre sainte, et que le grand mouvement des croisades commençait à se régler par les lois et les usages établis. Plus tard le cardinal de Courçon, qui prêcha en France la guerre sacrée, voulut faire des réglemens au nom de la croix, et cette conduite du légat fut regardée comme une véritable usurpation des droits du prince (1). Il nous reste à ce sujet une correspondance entre le Saint-Siége et Philippe-Auguste, qui nous représente le roi de France suspendant le départ des croisés et le pape obligé de recourir à la prière pour que la croisade ne souffrît ni obstacle ni retard (2). L'histoire contemporaine ajoute que les prédications du légat romain ne portèrent que peu de fruits pour la guerre sainte, et qu'en donnant la croix à tous ceux qui se présentaient, il mécontenta les chevaliers et les barons (3), ce qui achève de démontrer que les croisades dépendaient chaque jour davantage de l'autorité des grands et des monarques.

On sait que la plupart des croisés allemands partirent avec Frédéric Barberousse, et lorsque Frédéric expira, l'armée victorieuse qu'il conduisait se dispersa et disparut avec son illustre chef. L'empereur Henri VI se fit reconnaître pour chef de la quatrième croisade, en prenant l'engagement de donner à cha-

(1) M. du Theil, Notices des manuscrits, tom. VI.

(2) Spicilége de d'Achery. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) M. du Theil, Notices des manuscrits, tom. VI.

que croisé trois onces d'or et des vivres pour un an; quand ce prince mourut dans la Pouille, tous les pèlerins qu'il avait envoyés en Orient se hâtèrent de revenir en Europe, malgré les efforts que fit le Saint-Siége pour les retenir sous les drapeaux de la croix (1).

Nous trouvons dans une chronique d'Italie un état des soldats que devaient fournir tous les prélats du pays de Naples à la croisade de Frédéric II (2). Dans une chronique de Brême, il est dit que le pape, de concert avec l'empereur d'Allemagne, arrêta que les ducs, les archevêques et évêques, les comtes et les barons fourniraient un certain nombre de guerriers pour secourir la Terre-Sainte. La ville de Brême fournit son contingent, qui fut conduit en Asie par deux consuls, et reçut de l'empereur des armoiries particulières pour les services rendus pendant le siége et la prise de Sidon. Après la conquête de Damiette, au temps de Jean de Brienne, la ville de Harlem obtint aussi quelques priviléges du chef de l'empire, comme prix des exploits par lesquels ses citoyens s'étaient distingués en Égypte (3).

On doit conclure des faits qui viennent d'être rapportés qu'on avait appliqué aux guerres saintes les usages du système féodal. De même que dans les temps primitifs, la religion chrétienne, pour ses cérémonies et ses pratiques, avait adopté quelques-

(1) Résumé des actes des papes dans les croisades. (*Biblioth. des Crois.*).

(2) Chronique de Nérito. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Grande Chronique de Brême. (*Biblioth. des Crois.*)

unes des coutumes du paganisme, ainsi l'esprit religieux des croisades s'était mêlé aux institutions et aux usages des sociétés contemporaines. Dans les prédications des guerres saintes, les croisés étaient souvent désignés comme vassaux du fils de Dieu; un troubadour du douzième siècle parle de Jérusalem comme du fief de Jésus-Christ (1). Le pape Innocent III compare ceux qui ne volent pas au secours de la Terre-Sainte à des vassaux infidèles qui refusent à leur roi ou à leur seigneur prisonnier le secours de leurs bras, de leurs trésors et de leurs armes (2). Lorsqu'un baron ou un chevalier prenait la croix, il lui semblait qu'il entrait au service de Dieu, et qu'il s'établissait entre le ciel et lui une réciprocité d'obéissance et de protection. C'est ce qui explique les plaintes si étranges que les croisés adressaient quelquefois au ciel, inspirés par leur désespoir : « O Dieu puissant! s'écriait l'un d'eux » dans des jours de calamité, si tu abandonnes de la » sorte ceux qui te servent, quels sont les chrétiens » qui voudront rester à ton service (3). » Une chronique nous rapporte que les croisés tués sous les murs d'Antioche, lorsqu'ils parurent devant le

---

(1) Aymeri de Valqueras. (*Voyez* à la fin du quatrième volume de notre Histoire l'éclaircissement que nous a fourni M. Raynouard sur les troubadours.)

(2) Cette idée se trouve exprimée dans une lettre d'Innocent III, qui fait partie des Pièces justificatives du troisième volume de notre Histoire.

(3) Paroles du prince Guy, frère de Bohémond. *Voyez* Tudebode et Robert-le-Moine. (*Biblioth. des Crois.*)

trône de l'Éternel avec l'étole blanche et la couronne du martyre, lui adressèrent ces paroles : « *Pourquoi n'as-tu pas vengé notre sang qui a* » *coulé aujourd'hui pour toi* (1) ? » N'est-ce pas ainsi que dans le régime féodal un vassal se serait plaint de son seigneur qui l'aurait abandonné? Une autre chronique, en parlant des secours miraculeux que le ciel envoyait aux croisés, ne manque pas d'ajouter que ces secours leur étaient bien dus pour leur zèle à défendre la cause du Christ, et pour leur constance dans le service de Dieu (2). Ainsi les traditions et les usages de l'Europe accompagnaient en Asie ceux qui allaient combattre pour l'héritage de Jésus-Christ ou pour le royaume du ciel ; on suivait les rois et les princes, comme les grands vassaux du Dieu des armées, et telle était la force des habitudes apportées d'Occident, que le gouvernement féodal s'établissait comme de lui-même dans tous les pays conquis par les armes des croisés (3).

Nous avons montré les armées chrétiennes réunies sous les drapeaux des princes et des rois ; venons maintenant aux moyens qu'on avait de

(1) Tudebode. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) L'abbé Guibert. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) L'orsqu'on n'éprouva plus que des revers, lorsque les seigneurs s'aperçurent que les croisades dévoraient leurs revenus et leur puissance, ils refusèrent d'aller en Palestine, craignant de se ruiner. Louis IX fut obligé de donner une solde aux chevaliers et aux barons, pour les entraîner avec lui au-delà des mers. *Voyez* sur cette solde les Pièces justificatives du tome cinquième de notre Histoire.)

pourvoir à leur entretien. Dans la première croisade, comme nous l'avons dit, rien n'était réglé à cet égard ; les chefs vendirent ou engagèrent leurs terres, chacun prit de l'argent où il pouvait en trouver, on pilla les juifs, on dépouilla les chrétiens et surtout les Grecs ; quand le butin vint à manquer, on souffrit patiemment la disette et tous les maux qu'entraînait une guerre lointaine. Une chronique nous apprend qu'au concile de Clermont, le pape avait dit aux fidèles : « Si vous n'a» vez point d'argent, la miséricorde divine vous en » fournira (1). » Tout le monde sait que cette promesse du souverain pontife fut loin d'être accomplie, et l'histoire nous apprend comment on y suppléa.

La prévoyance vint enfin de l'excès des calamités ; dès la seconde croisade, l'usage s'établit de lever des tributs destinés à l'entretien des armées chrétiennes. Nous n'avons pas pu savoir avec précision quels moyens on employa, en Allemagne, pour subvenir aux dépenses de l'armée de Conrad, mais dans le royaume de France, des plaintes s'élevèrent de toutes parts, surtout du sein du clergé, qu'on dépouillait ; et lorsque les malheurs arrivèrent, on ne manqua pas d'en trouver la cause dans la ruine du peuple et des églises (2).

Les statuts des barons de France et d'Angleterre pour la levée de la dîme saladine, portaient que le clergé et tous les laïques, militaires ou

(1) Tubébode. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Raoul de Dicet, Pierre de Blois, etc., chronique de Morigni. (*Biblioth. des Crois.*)

autres paieraient le dixième de leurs revenus et de leurs possessions mobilières (1). L'institution de cette dîme, dont le texte a été conservé, promet les bénédictions du ciel *au chrétien qui paiera ce qu'il doit, dévotement et sans contrainte;* c'était un appel à la charité et à la conscience des fidèles; toutefois, on établit en France des commissaires pour la perception du tribut, et si nous en croyons les historiens anglais, les ordonnances de Henri II et de Richard condamnaient à l'emprisonnement ceux qui refusaient de payer les sommes qu'on leur demandait au nom de Jésus-Christ (2). Comme le clergé ne fut point épargné, il se plaignit avec beaucoup d'amertume. On accusait les princes croisés d'avoir décidé une guerre non en faveur de l'Église, mais contre l'Église, d'avoir livré d'avance aux fureurs des Turcs la vigne du Seigneur (3). Pour se faire une idée du mécontentement des écclésiastiques, il faut lire surtout les déclamations véhémentes de Pierre de Blois. « Pour » quoi fallait-il que ceux qui combattaient pour » l'Église ruinassent l'Église elle-même? leur devoir » au contraire était de l'enrichir des dépouilles de » l'ennemi, des trésors de la victoire. Les princes » du siècle pensaient-ils donc que le Christ, qui » était lui-même la souveraine justice, regardât » d'un œil fovorable une taxe injuste et sacrilége?

(1) Rigord. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Brompton, Gervais. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Chronique d'Andrés, Coll. de Dachery. (*Biblioth. des Crois.*)

» Si l'opinion des chrétiens condamnait aux flam-
» mes de l'enfer ceux qui ne donnaient point leurs
» biens aux pauvres, à quel supplice devait-on
» condamner ceux qui enlevaient les biens des
» pauvres et de l'Église (1)? » Telles étaient les plaintes du clergé; mais toutes ces plaintes n'empêchêrent pas que la *dîme saladine*, approuvée par le chef de l'Église, ne fût levée dans tout l'Occident.

Plus tard, Innocent III publia une circulaire adressée à tous les fidèles, aux évêques, abbés, prieurs, à tous les chapitres, à toutes les villes et bourgs, les conjurant de fournir chacun selon ses facultés un certain nombre de guerriers, et tout ce qu'il fallait pour les entretenir pendant trois ans (2). Chaque fois qu'on prêchait une croisade nouvelle, les papes, les conciles et les rois, s'occupaient de trouver un impôt, et de régler les subsides de la guerre. Tantôt on imposait le clergé pour un vingtième de ses revenus, tantôt pour un quarantième ou un centième. Quelquefois le clergé se trouvait seul imposé, d'autres fois on imposait tous les fidèles, et ces sortes de tributs étaient levés avec plus de rigueur que tous les autres. Deux fois, sous le règne de saint Louis, le clergé de France adressa ses réclamations au pape, qui repoussa ses prières, et menaça même les évêques de les excommunier (3).

(1) Lettres de Pierre de Blois. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) *Voyez* cette lettre dans les Pièces justificatives du tome troisième de notre Histoire.

(3) *Voyez* le XIVe livre de notre Histoire.

Les frères prêcheurs et mineurs que Grégoire IX avait envoyés en Angleterre pour lever l'impôt de la croisade, épuisèrent tellement ce royaume, dit Mathieu Pâris, que *beaucoup d'habitans furent contraints de quitter leurs pays et de demander l'aumône* (1). Tout annonce que l'Allemagne ne fut pas plus épargnée que les autres contrées dont nous venons de parler. Aussi la résistance du clergé de la Germanie fut-elle portée quelquefois jusqu'à la violence, comme on le vit au concile de Visbourg, où le neveu du légat romain fut tué, et le légat lui-même courut les plus grands dangers pour sa vie (2).

Rien ne prouve mieux la disposition des esprits où le mécontentement et la défiance des fidèles, que les précautions publiques qu'on prenait dans le treizième siècle pour lever les décimes des guerres saintes. Comme la conscience des peuples s'était révoltée contre ce genre d'impôt, il est probable qu'on ne le payait pas avec exactitude, et que ses produits devinrent insuffisans. Aussi fut-on obligé d'avoir recours à d'autres moyens. On imposa les juifs tantôt au dixième, tantôt au vingtième de leurs biens ; plusieurs fois on exigea d'eux des sommes énormes : on implora aussi la charité des chrétiens, et des troncs placés dans les églises reçurent les tributs volontaires de la piété. On employa aux dépenses des guerres sacrées les legs pieux dont la destination n'était pas déterminée, ainsi que les re-

(1) Mathieu Pâris. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) Fleury, *Hist. Ecclésiast.*, an. 1275.

venus des bénéfices vacans, et des bénéfices non sujets à résidence. Vers le commencement du treizième siècle, les papes dispensaient les croisés à prix d'argent de l'obligation de remplir leur vœu; un grand nombre de ceux qui avaient pris la croix obtenaient ainsi la permission de rester dans leurs foyers, et la croisade se poursuivait avec les trésors des riches pélerins qui désertaient les drapeaux de Jésus-Christ (1). Il nous reste du pape Honoré III une lettre dans laquelle ce pontife, *pour l'instruction de la postérité*, nous présente le tableau exact des sommes immenses qu'il avait envoyées au siége de Damiette, et qui étaient le produit du rachat des vœux et de la levée du vingtième (2). Nous ne parlerons point ici de la distribution des indulgences dont les croisades profitèrent peu et qui eut des suites si malheureuses pour l'église de Rome.

(1) Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Voici le total de ces sommes, qu'on pourrait appeler le budget de la croisade : 126,813 onces d'or, 41,454 marcs d'argent, 11,888 livres d'argent, 123 marcs d'or, 25, 642 *marabotins* (monnaie d'Espagne), 754 oboles *maximutimes*. On trouve la traduction des lettres d'Honoré III dans les Pièces justificatives du troisième volume de notre Histoire.

CHAPITRE X.

DES APPROVISIONNEMENS ET DE L'ENTRETIEN DES ARMÉES CHRÉTIENNES DANS LES CROISADES.

C'est encore un point sur lequel l'histoire nous fournit peu de notions exactes et positives. Tous ces guerriers francs, qui ne restaient jamais plus de vingt ou de quarante jours sous les drapeaux des armées féodales, ne connaissaient guère les moyens de s'approvisionner pour des guerres lointaines qui duraient souvent plusieurs années. Chaque chef avait sans doute la pensée de s'approvisionner pour la route, mais tous ignoraient les difficultés des chemins, les distances qu'ils avaient à parcourir, et cette ignorance même retenait trop souvent les croisés dans une sécurité malheureuse. Les troupes les mieux disciplinées pouvaient à peine atteindre Constantinople, sans éprouver les horreurs de la faim.

Après le siége de Nicée, où les Grecs avaient fourni à tous leurs besoins, les croisés, traversant la Phrygie brûlée, n'avaient déjà plus d'autres ressources que les épis des moissons qu'ils trou-

vaient dans les campagnes, et qu'ils froissaient dans leurs mains (1). Ce fut bien pis dans les armées qui vinrent après la prise de Jérusalem. Ayant à traverser toute l'Asie mineure, elles prirent des vivres pour quelques jours, espérant arriver sans obstacle dans le Korosan ou dans la Terre promise. La famine et la maladie livrèrent bientôt toute cette multitude au glaive des Turcs.

Quand les pélerins s'approchaient des côtes de la mer, des vaisseaux leur apportaient des provisions; mais ces secours n'arrivaient pas toujours à propos, et lorsqu'ils arrivaient, les pélerins qui manquaient d'argent n'en souffraient pas moins de la disette. Les habitans des pays que traversaient les croisés, fuyaient leur approche, emportant tout ce qu'ils avaient (2), de sorte que les chrétiens s'avançaient dans des contrées désertes et stériles, n'ayant pas même l'espoir que la victoire vînt à leur secours, et leur livrât les dépouilles d'un camp ou d'une ville prise d'assaut.

Il ne s'agissait pas seulement de se procurer des vivres, mais de les transporter. Il paraît que dans les longues marches chaque croisé portait ses provisions. Ansberg nous rapporte qu'un pélerin, traversant l'Asie mineure à la suite de l'armée, n'avait

(1) Robert-le-Moine, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Raymond d'Agiles, Robert-le-Moine, Odon de Deuil, Albert d'Aix, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

plus qu'un pain, et qu'il tua d'un coup de flèche un musulman qui en avait neuf, ce qui l'approvisionna pour dix jours. Dès la première expédition, on employa des charriots, auxquels on fut obligé de renoncer dans les chemins difficiles. Frédéric Ier en fit construire une grande quantité, non-seulement pour les vivres et les bagages, mais pour les blessés et les malades; tout fut abandonné, lorsqu'on eut traversé le détroit du Bosphore. Comment, en effet, des voitures attelées de chevaux ou de bœufs ferrés, auraient-elles pu s'avancer à travers des rochers et des précipices, sur des monts escarpés où, selon l'expression d'une chronique, les seigneurs et les prélats de l'armée s'aidant des pieds et des mains, marchaient à la manière des quadrupèdes (1).

Les historiens nous parlent des marchés que Frédéric conclut avec le roi de Hongrie, pour la fourniture des bœufs et des moutons. Dans une ville hongroise, deux édifices se trouvaient remplis de farine et d'avoine à l'usage des pauvres croisés. Des commissaires assignaient des logemens à l'armée chrétienne, dans lesquels on devait fournir les fruits des arbres, les légumes des jardins, et du bois pour le feu. A Philippopolis, non-seulement on distribua des logemens, mais on distribua aussi les terres, les vignes des habitans, de sorte que les pélerins firent les moissons et les vendanges,

(1) Tagnon, Ansberg (*Biblioth. des Crois.*)

et purent s'approvisionner comme dans leur propre pays (1).

Il arriva souvent aux croisés de se nourrir de leurs propres chevaux, lorsqu'ils manquaient de vivres, ou que ces animaux manquaient eux-mêmes de fourrage. Dans un voyage de Baudouin, comte d'Édesse, à Jérusalem, les pélerins, dit un chroniqueur, s'étant aperçus que les chevaux, pressés par la faim, ne pouvaient plus avancer, on se décida à les manger, *afin qu'ils fussent bons à quelque chose* (2). Cette extrémité était sans doute la plus douloureuse à supporter pour les chevaliers qui ne pouvaient combattre à pied, et qu'on vit quelquefois dans la mêlée, réduits à monter sur des ânes ou sur des bœufs. L'histoire nous apprend que le jour qui précéda la grande bataille livrée à Kerbogah, il y avait si peu de chevaux dans l'armée chrétienne, on en sentait si vivement le besoin, que l'évêque du Puy ordonna, par une proclamation solennelle, que chaque cavalier, qui aurait conservé son cheval, partageât la provision de grain qui lui restait avec le fidèle compagnon de ses fatigues et de ses périls (3). Dans un si long trajet, les croisés ne pouvaient conserver leurs bêtes de somme. « Vous eussiez ri, dit Fou-« cher de Chartres, ou plutôt vous auriez pleuré

(1) Godefroi et la *Relation anonyme*, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Foucher de Chartres, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Tudebode, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

» de compassion, si vous aviez vu les pauvres pé-
» lerins charger de leurs bagages des chèvres, des
» porcs et des chiens ; le dos de ces animaux se
» trouvait meurtri par des fardeaux qu'ils n'avaient
» jamais portés. » Dans les chemins les plus difficiles, les croisés vendaient à vil prix, ou jetaient dans des précipices, leurs vêtemens et les bagages qui embarrassaient leur marche (1); aussi attendaient-ils tout de la victoire : la victoire semblait seule chargée du soin de les nourrir, de les vêtir et de les armer. On les voyait s'avancer à travers l'Asie mineure et la Syrie, couverts de lambeaux, vivant au jour le jour, n'ayant souvent ni tentes ni abri contre le froid, la pluie ou la chaleur. Aux jours de la victoire, ils s'asseyaient aux banquets préparés pour leurs ennemis ; ils s'emparaient des traits et des armes des Sarrasins ; ils se revêtaient des robes flottantes, du turban ou du bonnet de soie des Orientaux (2); ils s'habillaient de tout ce qu'ils rencontraient sur le champ de bataille, ou dans les villes conquises ; on peut se faire une idée du spectacle singulier et bizarre qu'offraient ainsi les armées chrétiennes. Aussi, vit-on quelquefois dans les combats, des pèlerins tomber sous les coups de leurs compagnons ou de leurs frères, qui ne les reconnaissaient point. On doit ajouter que les croisés se coupaient rarement la barbe, que leur visage était

(1) Tudebode. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Raymond d'Agiles, Coll. de Bongars (*Biblioth. des Crois.*)

couvert de crasse et de poussière, brûlé par le soleil, maigri par la faim, ce qui achevait de les rendre méconnaissables. Pour éviter de funestes méprises, l'évêque du Puy avait ordonné aux soldats qui le suivaient, de se raser, de porter sur la poitrine une croix de métal, et de répéter à haute voix, dans la mêlée, les mots de *kyrie eleïson* (1).

Les misères des croisés leur venaient presque toujours de leur imprévoyance. En arrivant sur les bords de l'Oronte, ils trouvèrent des amas de blé et des vivres de toute espèce. Au milieu de cette abondance, ils dédaignaient les parties les moins exquises des bœufs et des agneaux (2) ; un mois après leur arrivée, Foucher de Chartres nous dit qu'ils mangeaient les tiges des fèves qui commençaient à croître, des chardons piquans qu'ils ne pouvaient assaisonner; ils dévoraient des chiens et des rats; les plus misérables se nourrissaient de la peau de ces animaux, et ce qui est affreux à dire, ajoute notre chroniqueur, les souris mortes et les graines qu'ils trouvaient dans les ordures, leur paraissaient un mets délicieux. Dans les longues marches et même dans les siéges, on n'était pas toujours en garde contre le manque d'eau et de bois; souvent les croisés, pressés par la soif furent réduits à boire leur urine, le sang de leurs

(1) L'abbé Guibert, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Raymond d'Agiles, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

chevaux (1); on les voyait mâcher des racines, de la fiente de cheval, des mottes de terre humide; d'autres fois, comme on n'avait ni bois, ni roseaux, ni herbes sèches, pour faire cuire la viande des chevaux et des bêtes de somme, on faisait du feu avec des selles, des tentes, des arcs, des javelots et même des vêtemens (2).

Lorsque la famine pressait les croisés, ils n'avaient souvent d'autres ressources que de ravager une province; les pélerins à pied étaient chargés de parcourir les campagnes pour amasser des provisions. Guillaume de Tyr, en parlant d'une expédition contre le prince de Damas, rapporte que cette expédition échoua, parce que l'infanterie chrétienne, qui devait approvisionner l'armée, fut surprise et dispersée par les infidèles (3). Les croisés n'épargnaient pas toujours les chrétiens et surtout les Grecs dans leurs excursions guerrières. Les pélerins regardaient Jésus-Christ comme le *suprême pourvoyeur* des armées de la croix, et les dépouilles des musulmans, quelquefois même des chrétiens, étaient reçues dans le camp des croisés comme les bienfaits du ciel. Il nous reste une lettre d'Innocent III, qui prouve que le chef même de l'Église n'avait pas beaucoup de scrupule sur les moyens de se procurer des vivres, lorsqu'on en manquait. « Vous êtes dévoués, disait-il aux chefs » de la cinquième croisade; vous êtes dévoués au

(1) Tudebode, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) Ansberg, la *Relation anonyme*. (*Biblioth. des Crois.*)
(3) Guillaume de Tyr, liv. XIII.

» service du Crucifié, à qui toute la terre appartient. Si l'on vous refusait les provisions nécessaires, il ne paraîtrait pas injuste que vous en prissiez partout où vous pourrez en trouver, *toujours avec la crainte de Dieu, dans l'intention de restituer, et sans faire violence aux personnes.* » Dans le conseil qu'il donnait aux pélerins, le pontife s'appuyait de l'exemple de Gédéon, qui, ayant demandé inutilement du pain pour le peuple qu'il conduisait, ravagea les terres des villes ennemies, et broya une partie des habitans avec les herbes des campagnes et les ronces du désert (1). Nous n'avons pas besoin de dire que les croisés étaient naturellement portés à suivre les conseils du pape, et qu'ils ne les attendaient pas pour se procurer les vivres qui leur étaient nécessaires.

Il faut croire que la cupidité ou le besoin de s'enrichir, vint quelquefois au secours des pélerins dans leur misère, et que les prévoyances de l'industrie suppléèrent souvent à celles des rois et des princes. Les chroniques contemporaines, lorsqu'elles décrivent une disette ou une famine, ne manquent jamais de déplorer la cherté excessive des vivres (2), ce qui prouve qu'il y avait à la suite

(1) *Spinas deserti et tribulos contrivit cum eis, et comminuit viros Socchob.* Voyez l'analyse des lettres d'Innocent III, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Tudebode, Baudri, Raymond d'Agiles. (*Biblioth. des Crois.*)

des armées des marchands qui vendaient des provisions. Nous trouvons dans une chronique anglaise un réglement, publié par Richard, sur la vente du vin, du pain et de la viande dans l'armée chrétienne (1). Après beaucoup de recherches, nous n'avons pu savoir quels moyens on employait pour préparer le blé et le réduire en farine ; les documens qui nous restent se bornent à nous apprendre que les croisés, en traversant l'Asie mineure, et sous les murs d'Antioche, avaient des moulins à bras. L'histoire ajoute qu'on employait à tourner ces moulins les femmes musulmanes que le sort de la guerre avait fait tomber aux mains des chrétiens. Gauthier Vinisauf rapporte qu'au siége de Ptolémaïs les Allemands construisirent une machine pour moudre du blé. Cette machine, qui présentait l'aspect d'un château fort, était mise en mouvement par des chevaux ; les meules tournaient avec un si grand bruit, que les musulmans prirent cette construction nouvelle pour une machine de guerre, et qu'ils furent saisis d'effroi.

Lorsqu'on abandonna la route de terre et qu'on prit celle de mer, il devint moins difficile d'approvisionner les armées chrétiennes. Néanmoins la disette désolait encore la multitude des croisés, toutes les fois qu'on était arrêté par le siége d'une ville ou par la résistance inattendue de l'ennemi. Pendant le siége d'Acre, on éprouva une famine si

(1) Brompton, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

cruelle, qu'on vit des chevaliers, poussés par la faim, voler publiquement du pain chez les marchands (1). Une chronique rapporte que Louis IX avait fait transporter dans l'île de Chypre assez de vivres pour nourrir vingt mille hommes pendant six ans (2); mais lorsque l'armée française sortit de Damiette, il ne restait plus rien de tant de provisions; et parmi les fléaux qui accablèrent les croisés sur les bords du Thanis, la disette ne fut pas celui dont ils eurent le moins à souffrir. La seule croisade où les cris de la faim ne se mêlèrent point au bruit des combats et aux hymnes de la victoire, fut celle de Constantinople. Les Vénitiens s'étaient engagés à approvisionner pour un an l'armée des croisés; le traité fut exécuté fidèlement, et les vivres ne manquèrent point.

Sanuti a donné les détails les plus minutieux sur l'approvisionnement des flottes qui transportaient les pélerins en Orient. Il calcule les dépenses qu'occasionait la fourniture des vivres, pour dix, pour cent, pour mille et pour cent mille soldats de la croix. Il indique les provisions dont on devait se pourvoir; il dit à quel prix il fallait acheter les vivres et comment il fallait les distribuer. Ainsi la sage prévoyance donnait d'utiles conseils; mais ces conseils furent rarement suivis, et la disette

---

(1) Rien n'est plus curieux que le récit qu'a fait Gauthier Vinisauf de la famine des croisés au siége de Ptolémaïs. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Voyez les détails que Joinville a donnés à ce sujet.

exerçait presque toujours de grands ravages parmi les croisés. Il mourut beaucoup plus de pélerins par la famine que par le glaive; aussi nos pieux chroniqueurs cherchaient-ils à se persuader que ceux qui mouraient de faim étaient aussi des martyrs, et qu'ils devaient être admis dans le ciel *à se nourrir du pain des anges* (1). Lorsqu'on voit les moyens qu'on avait pour entreprendre et poursuivre des expéditions lointaines, comme celles de l'Orient, et qu'on les compare aux ressources qu'on déploie aujourd'hui pour la guerre la plus ordinaire, on sent bien davantage ce qu'il y avait de courage et de résignation dans les générations qui ont fait les croisades. Il faut ajouter que la plupart des pélerins supportaient d'autant plus la disette, qu'ils avaient souvent à souffrir de ce fléau dans leur propre pays. Des hommes qui se nourrissaient de tout ce qu'ils trouvaient, même de la chair des Sarrasins, pouvaient résister mieux que beaucoup d'autres aux terribles épreuves d'une croisade, et méritaient bien que leurs ennemis les appelassent *une nation de fer*.

---

(1) L'abbé Guibert, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

CHAPITRE XI.

DES ARMES DES CROISÉS ET DE LEUR MANIÈRE DE COMBATTRE.

Pour savoir quelles étaient les armes des croisés, il suffirait de connaître celles dont on se servait au moyen âge. On ne devait pas être armé d'une manière uniforme dans ces guerres où combattaient ensemble vingt nations différentes. Nous nous contenterons de parler des armes le plus généralement en usage. Les armes offensives étaient la lance de tremble ou de frêne, terminée en fer aigu, ornée le plus souvent d'une banderolle; l'épée longue et large, tranchante d'un seul côté; plusieurs sortes de flèches ou de javelots, la hache et la massue. Parmi les armes défensives, on distinguait les boucliers à forme ovale ou carrée, le haubert ou jaques-de-maille, tissu de fils d'acier; le casque ou le heaume surmonté d'un cimier et d'un chaperon, la cotte-d'armes, le gobisson de cuir ou de drap, doublé de laine; la cuirasse ou plastron d'acier ou de fer (1). Nous ne voyons nulle part que les croi-

(1) *Histoire de la milice française*, par le P. Daniel; *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, par L. Mauge; *Monarchie française*, par Montfaucon.

sés, surtout dans les premières expéditions, fussent couverts d'une armure pesante, comme les guerriers du quinzième siècle. Cette armure eût été trop incommode pour parcourir des pays inconnus, pour traverser des rivières, des montagnes, et porter la guerre dans des climats lointains.

La lance des croisés fit de grands ravages dans la première expédition, où cette arme n'était point employée par les Sarrasins. L'épée des guerriers francs devait porter des coups redoutables, si on en juge par les exploits vigoureux de Godefroi de Bouillon, de l'empereur Conrad, de Robert de Normandie, et de plusieurs autres chevaliers de la croix (1). Leurs boucliers et leurs cuirasses doublées de laine, suffisaient pour arrêter ou amortir les flèches des musulmans; une expression familière aux chroniqueurs en nous montrant les croisés sur le champ de bataille, le corps hérissé de javelots, c'est de nous dire qu'ils étaient semblables à des porcs-épics. Un historien anglais compare Richard sortant de la mêlée, ses habits tout percés de flèches, à une pelote couverte d'aiguilles (2) : les pélerins d'Europe, avec leur bouclier de bois, de cuir ou d'acier, leur cuirasse noire, leur casque de fer et de bronze, leur tunique de serge de Reims, leurs chevaux couverts de mailles, pré-

(1) Robert-le-Moine, Odon de Deuil, Raoul Dicet. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Gauthier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

sentaient à l'Orient un spectacle nouveau. Les Sarrasins qui, au siége de Ptolémaïs, les apercevaient des hauteurs du Karouba, sortant en foule de leur camp, croyaient voir, selon l'expression des chroniques arabes, des serpens écaillés et d'innombrables fourmis courir et s'étendre sur de vastes plaines (1). Raoul de Caen, en parlant de la bataille de Dorylée, nous représente les croisés, brandissant leurs lances, tirant le glaive, couvrant leurs poitrines de leurs boucliers échancrés. Le sultan de Nicée, si on en croit les chroniques contemporaines, disait aux Arabes qui lui reprochaient sa fuite : « Les lances des Francs brillent comme » des astres radieux; leurs cuirasses et leurs bou- » cliers jettent des feux pareils à ceux de l'aurore » au printemps, et le bruit de leurs armes est plus » redoutable que celui de la foudre (2). »

Les machines de guerre employées dans les croisades étaient les mêmes que chez les Romains; on y voyait le *bélier*, grosse poutre armée d'une masse de fer, qu'on poussait contre les murailles avec des câbles et des chaînes; le *muscule*, qui mettait à l'abri les travailleurs, et que le cuir et les briques défendaient de l'atteinte du fer et des pierres; le *pluteus* et le *vinea*, couverts d'une peau de bœuf ou de chameau, sous lesquels se plaçaient des soldats chargés de protéger ceux qui montaient

(1) Boha-eddin, auteurs arabes, §§ XLVII, LIV, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Robert le-Moine, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

à l'assaut; les *catapultes* et les *ballistes*, d'où partaient d'énormes javelots, et qui lançaient des quartiers de rocs, et quelquefois même des cadavres d'hommes et d'animaux; enfin, les tours roulantes à plusieurs étages, dont les sommets dominaient les murs, et contre lesquelles les assiégés n'avaient d'autre moyen de défense que l'incendie (1). Dans les siéges de Jérusalem, de Ptolémaïs et de Damiette, les chevaliers de la croix inventèrent ou perfectionnèrent une foule de machines qui portaient l'effroi parmi les Sarrasins. L'histoire contemporaine n'a point oublié la tour roulante de Godefroi de Bouillon, qui a mérité d'être mentionnée par le chevalier de Follard; et cette machine flottante, ouvrage d'un pauvre prêtre de Cologne, à l'aide de laquelle les chrétiens s'emparèrent de la tour bâtie au milieu du Nil.

Dans la première guerre sainte, on employa l'arbalète, dont Anne Comnène nous a laissé une description. On y renonça dans les croisades suivantes, parce que le concile de Latran l'avait défendue comme une arme trop homicide. Cette défense, qui fut renouvelée par les papes et par plusieurs conciles, mérite de fixer l'attention de l'histoire. On a remarqué que les croisés n'empruntèrent pres-

(1) Rien n'est plus obscur que ce qui a été dit jusqu'à ce jour, touchant les machines de guerre au moyen âge. On peut consulter avec fruit l'*Histoire de la milice française*, par le P. Daniel.

que rien aux musulmans pour l'art de la guerre. Ce feu grégeois, qui donnait tant de peur à Joinville et à ses compagnons d'armes, ne leur inspira pas même la pensée de l'imiter et d'en faire usage contre leurs ennemis.

Une observation qu'on peut faire en l'honneur des guerriers de tous les temps, c'est que la véritable bravoure n'a jamais recherché les armes qui multipliaient la mort sur le champ de bataille. Voilà pourquoi les chevaliers chrétiens se soumirent si facilement aux décrets de l'Église, qui leur interdirent l'usage de l'arbalète. Les armes meurtrières ôtent en effet à la valeur personnelle une grande partie de son ascendant et de sa gloire. Il ne serait pas déraisonnable de penser que les moyens les plus actifs de détruire l'espèce humaine dans les combats, ont été révélés aux hommes par le génie de la peur : l'histoire se plaît à répéter en cette occasion que l'usage du feu grégeois commença chez un peuple qui avait perdu sa réputation militaire, et que plus tard la poudre à canon, au lieu d'être une invention des camps, fut découverte dans la solitude pacifique d'un cloître.

Dans chacune des armées chrétiennes se trouvaient des hérauts d'armes qui proclamaient les ordres des chefs et publiaient le ban par lequel on se mettait en possession des villes et des provinces. Au milieu de l'armée flottait l'étendard de la croisade, porté par un comte ou un chevalier ; c'était l'oriflamme de saint Denis, ou l'étendard de saint Pierre : ou bien une bannière bénite par le pape.

Chaque troupe ou chaque bataillon avait son drapeau particulier, autour duquel se réunissaient les croisés du même pays et parlant la même langue. On voyait sur ce drapeau les armoiries et les couleurs distinctives des seigneurs bannerets qui conduisaient leurs vassaux à la croisade. Dans plusieurs guerres saintes, les croisés avaient une bannière que les chroniques latines appellent *standard*, et que les Italiens appelaient *carrocchio*. Le standard était une grosse poutre surmontée d'un drapeau flottant et placée sur quatre roues. On avait coutume de confier la garde du standard à une troupe d'élite, surtout dans les combats qui se livraient en plaine; c'était auprès de cette bannière qu'on portait les malades, les blessés, quelquefois même les guerriers morts dont on voulait honorer la mémoire (1).

Les chroniques du temps sont remplies de discours prononcés au milieu des combats. « Opposez » une ame intrépide au danger, disait Richard aux » soldats de la croix rangés en bataille devant » Jaffa; les ennemis occupent tous les chemins : » tenter la fuite, c'est courir à la mort. Recevez » avec reconnaissance la couronne du martyre, » mais vengeons d'avance notre trépas, et rendons » graces à Dieu pour la faveur qu'il nous accorde

(1) Gauthier Vinisauf nous a laissé une description du *standard* porté dans les armées de la troisième croisade. (*Biblioth. des Crois.*) On trouve une description semblable dans les auteurs arabes. (Voyez les extraits qu'en a donnés M. Reinaud, §§ LIV, et LX.)

» de mourir pour lui. » Un témoin oculaire rapporte que Richard, après avoir fait cette exhortation, ajouta qu'il *couperait la tête* à ceux qui sortiraient des rangs (1). C'est ainsi que les chefs des croisades haranguaient les pélerins; nous croyons néanmoins qu'ils n'ont pas prononcé tous les discours rapportés par les chroniqueurs, mais ce qu'on peut dire, c'est qu'ils marchaient toujours à la tête de leurs bataillons, et la troupe qu'ils conduisaient était surtout encouragée par leur exemple.

Les armées chrétiennes avaient avec elles une musique guerrière qui donnait le signal des combats. Les instrumens les plus usités étaient la trompette d'airain, les cornets de bois, de fer, d'or ou d'argent, les sistres, les harpes, les timbales ou nacaires, et les tambours empruntés aux Sarrasins. Un historien de la première croisade rapporte que dans la foule des croisés partis pour l'Orient, l'air retentissait d'une symphonie belliqueuse (2). Lorsque les croisés s'avançaient vers Ascalon, dit le moine Robert, le son retentissant des clairons, des sistres et des trompettes, animait les soldats de la croix, et, répété par les échos lointains, portait l'épouvante dans les camps ennemis. Nous lisons dans Albert d'Aix qu'après une expédition sur les bords de la mer, les guerriers chrétiens revenant à Jérusalem, et traversant les montagnes de la Judée, firent tout-à-coup retentir, en signe de

(1) Chronique anglaise. (*Biblioth. des Crois.*

(2) L'anonyme de Mabillon. (*Biblioth. des Crois.*)

victoire, les cornets, les clairons et les tambours; les animaux sauvages, effrayés du bruit, fuyaient de toutes parts, et les oiseaux du ciel, arrêtés dans leur vol, tombaient d'effroi au milieu des bataillons chrétiens (1). Marin Sanuti, dans son projet des croisades, présenté au pape, demandait qu'il y eût dans l'armée destinée à combattre les infidèles des flûtes, des trompettes, des vielles et des clairons, afin qu'une harmonie, tantôt douce, tantôt belliqueuse, pût tour-à-tour charmer les pélerins, enflammer leur courage et porter l'épouvante dans les rangs ennemis (2).

Toutes les nations de l'Europe avaient adopté des cris de guerre dans les combats; celui des premiers croisés, celui qu'on entendit au concile de Clermont, était *Dieu le veut, Deus lo vult* (*Dieix lo volt*). On y ajouta ensuite le cri de *Dieu aide* ou *Dieu aix*, qui se trouve mentionné dans presque toutes les chroniques du temps. Outre ce cri général, chaque nation avait le sien comme elle avait sa bannière et son drapeau. Raoul de Caen rapporte qu'à la bataille de Dorylée le duc Robert fondit sur les Sarrasins, en criant : *A moi, Normandie*. Les Provençaux, selon Raymond d'Agiles, répétaient le nom de *Toulouse* dans leur marche à travers la Macédoine. Le cri de guerre changea dans toutes les expéditions d'Orient. Ri-

(1) Albert d'Aix, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Raymond d'Agiles, Baudri, Raoul de Caen, Tudebode, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

chard Cœur-de-Lion, à la bataille d'Arsur, criait : *Dieu aide son sépulcre* (1). Les croisés, vainqueurs de Constantinople, s'avançaient contre les Grecs aux cris de *Flandre* et de *Montferrat* (2). C'est aux cris de *Montjoie Saint-Denis*, que les compagnons de Louis IX abordèrent sur les côtes d'Égypte (3). Au dernier assaut de Damiette, assiégée par Jean de Brienne, les guerriers chrétiens qui parvinrent les premiers sur le rempart, se mirent à crier : *Kyrie eleïson*, et l'armée répondit : *Gloria in excelsis* (4). Le cri des rois de Jérusalem était : *Au Christ victorieux ! Au règne du Christ* (5) ! Nous avons vu dans l'histoire que les noms de saint Georges, de saint Démétrius et de saint Mercure furent souvent invoqués dans les batailles (6). Les cris militaires les plus chers aux pélerins exilés de leur patrie, étaient sans doute les noms des provinces ou des royaumes qu'ils avaient quittés pour la cause de Jésus-Christ. Les mots

---

(1) Gautier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Le troubadour Rambaud de Veiqueiras. (Voyez à la fin du quatrième volume de nôtre Histoire un éclaircissement sur les troubadours.)

(3) Joinville.

(4) Mémorial des podestats de Reggio, Coll. des chroniques italiennes. (*Biblioth. des Crois.*)

(5) Guillaume de Tyr, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

(6) Raymond d'Agiles, Robert-le-Moine, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

France, Autriche, Angleterre, Allemagne, dûrent animer plus d'une fois la valeur des Francs dans les plaines de l'Asie, et servirent à rallier les soldats de la croix sur les bords de l'Oronte, du Nil et du Jourdain.

CHAPITRE XII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

C'est dans leur marche à travers des contrées inconnues, que les croisés avaient le plus de dangers à courir, de misères à supporter. On avait coutume de placer au milieu de l'armée les bagages et la foule des pélerins sans armes; mais cet ordre ne pouvait être suivi long-temps dans des armées poursuivies par la faim, dans une multitude que nos vieilles chroniques comparent à un faisceau sans liens, à du sable sans chaux. Chaque soir les pélerins dressaient leurs tentes sans savoir où ils étaient; le lendemain ils décampaient, n'ayant d'autre guide que l'aspect du firmament. Une armée avait rarement des éclaireurs pour connaître l'ennemi et les contrées qu'elle traversait. Aussi des légions innombrables étaient-elles souvent vaincues au premier choc, et la plus légère défaite fut quelquefois le signal d'une déroute ou d'une destruction générale. Ce qui nuisit le plus aux armées chrétiennes, c'est que dans leur marche les différens corps qui les composaient restaient souvent séparés les uns des autres, et que les chefs ne communiquaient

pas toujours entre eux. On se rappelle comment les premières bandes des croisés, et les troupes de Louis VII et de Conrad, périrent dans l'Asie mineure; plus tard deux armées, celles de Jean de Brienne et de Louis IX, furent vaincues sur les bords du Nil, parce qu'on avait négligé d'entretenir des communications avec Damiette, d'où elles étaient parties.

Nous n'avons pas assez de notions positives pour faire la description exacte d'un camp au moyen âge et dans les guerres saintes. Un camp, suivant la position des lieux, devait avoir une forme carrée, triangulaire ou demi-ronde; la forme quadrangulaire oblongue était la plus propre à la défense. L'enceinte du camp était environnée d'un fossé de neuf pieds de large et de huit pieds de profondeur; on construisait autour du camp des murs de terre, de trois pieds de hauteur, au-devant desquels étaient plantées des palissades, faites avec des pieux. Pour asseoir un camp, on avait coutume d'éviter les bords des torrens, les plaines trop arides, le voisinage des montagnes. Louis VII et l'empereur Conrad furent obligés de lever le siége de Damas, parce qu'ils avaient placé leurs tentes dans un lieu où ils manquaient d'eau. Les chroniqueurs de la troisième croisade parlent beaucoup du camp des chrétiens devant Ptolémaïs. Il ressemblait à une vaste cité; on y avait construit tant de fortifications, que, selon l'expression d'un témoin oculaire, les oiseaux ne pouvaient y pénétrer.

Les batailles que nous avons décrites dans notre histoire, ont déjà pu donner une idée de la manière de combattre des croisés. Tout le monde sait que dans le moyen âge la cavalerie formait la véritable force des armées. Les chevaliers de la croix n'avaient plus de confiance dans leur bravoure, lorsqu'ils perdaient leurs chevaux; nous les avons vus quelquefois monter sur des chameaux, même sur des ânes et des bœufs, plutôt que de combattre à pied. La cavalerie chrétienne avait toujours à sa suite une foule considérable de fantassins, que les chroniques désignent par le mot latin *vulgus*, et qu'on employait utilement dans les siéges.

Dans les grandes batailles, les guerriers de la croix ne distinguaient ni l'aile droite ni l'aile gauche, ni le centre de l'armée; ils étaient le plus souvent divisés en plusieurs corps, et chaque corps était commandé par un chef qui suivait les instructions arrêtées dans un conseil. Robert-le-Moine nous apprend qu'à la bataille livrée à Kerbogath, l'armée chrétienne s'avança contre l'ennemi, rangée en forme pyramidale, ou plutôt en forme de coin. Raoul de Caen fait honneur à Tancrède de la victoire de Dorylée, et rapporte que le héros normand mit le désordre parmi les Sarrasins, en s'emparant des lieux élevés. Nous ne sommes point assez éclairés pour apprécier le talent militaire que déployèrent ceux qui commandaient dans les guerres saintes; mais il nous semble que les batailles d'Antioche et d'Ascalon, celles de la troi-

sième croisade, attestent la présence des chefs les plus expérimentés. Nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'on ne reconnaît pas la même habileté dans les batailles malheureuses de Tibériade et de Mansourah.

Les musulmans ne marchaient jamais à l'ennemi, qu'en poussant des cris horribles, en frappant avec force leurs boucliers, leurs tambours et leurs timbales. Les historiens disent que ce fracas, qui avait pour objet d'animer le courage des guerriers, leur inspirait l'ivresse ou plutôt la fureur de la victoire. Le sultan de Nicée, que les Francs avaient vaincu plusieurs fois, nous dit comment ceux-ci se préparaient au combat. « Ils élevaient » leurs lances, marchaient à la file, et se taisaient » comme s'ils eussent été sans voix; lorsqu'ils » approchaient de l'ennemi (nous répétons les » paroles du prince musulman), ils se précipi- » taient comme des lions poussés par la faim, » grinçaient des dents, remplissaient l'air de leurs » cris belliqueux (1). » Quelquefois les Sarrasins ouvraient leurs rangs comme pour laisser passer l'ennemi, et pour l'accabler ensuite de leur multitude. D'autres fois, ils combattaient en fuyant, et s'efforçaient d'attirer les chrétiens dans des embuscades. La pensée d'une fuite, même simulée, répugnait à la bravoure des Francs. « Il y a » des gens, dit un de leurs historiens, qui regar- » dent cette tactique des Turcs comme une habi-

(1) Robert-le-Moine. (*Biblioth. des Crois.*)

» leté; mais cette habileté n'est au fond que de la » perfidie (1). » Les croisés ignoraient les ruses ou les stratagèmes de la guerre, et Saladin lui-même leur reprochait d'avoir négligé ce moyen de vaincre. Se précipiter sur l'ennemi qu'ils avaient devant eux, et l'attaquer à force ouverte, voilà toute leur tactique; Richard ayant ordonné, à la bataille d'Arsur, d'attendre un signal convenu pour fondre sur les Sarrasins, les chevaliers chrétiens se désolaient, et lorsque l'armée musulmane vint à menacer leurs rangs, « il n'y eut pas, dit » l'histoire, un prince, un comte ou un baron, » qui ne rougît de honte et ne se crût déshonoré par cette inaction en présence de l'en» nemi (2). »

Souvent les soldats de la croix, éprouvés par les travaux et les périls de la guerre, montrèrent tout ce que la subordination et la discipline peuvent donner de force à une armée. Voici quelle était la disposition de la troupe de Richard devant les murs de Joppé. Cette troupe n'avait avec elle que dix chevaux. Les combattans à pied mettaient le genou droit en terre, afin d'être plus fermes, et s'appuyant sur le pied gauche, ils tenaient de la main gauche leurs boucliers étendus; de la main droite ils tenaient leurs lances, qu'ils inclinaient, et dont ils présentaient la pointe à leurs ennemis (3).

(1) Gauthier-le-Chancelier. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) Gauthier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)
(3) Chronique anglaise. (*Biblioth. des Crois.*)

Un balistaire était placé entre deux guerriers, protégé par leurs boucliers; un autre soldat disposait la baliste, en sorte que l'office de l'un était de tenir la baliste tendue, celui de l'autre, de lancer les javelots. Deux mille fantassins, ordonnés de la sorte, dociles à la voix de leur chef, et ne quittant point leurs rangs, repoussèrent plusieurs fois l'armée de Saladin.

Il faut avouer que ces prodiges de la valeur disciplinée se rencontrent rarement dans l'histoire des croisades. L'enthousiasme religieux qui animait les croisés leur fit remporter plus de victoires que la tactique militaire et l'habileté de leurs chefs. A la veille des batailles, les guerriers chrétiens confessaient leurs fautes, recevaient la communion, « afin, dit une ancienne chronique, que s'étant » fortifiés du pain céleste, ils pussent vivre ou » mourir comme il convient à des soldats de Jé- » sus-Christ (1). Au dernier assaut de Jérusalem, » les prêtres, vêtus de leurs ornemens sacerdotaux » (nous copions ici Raoul de Caen), se montraient » au milieu de la foule des guerriers; tour-à-tour » pleurant d'une sainte allégresse, chantant des » hymnes, transportant les échelles. Les cheva- » liers marchaient à la voix de ces hommes pieux, » et le cri de *Kyrie eleïson*, parti du fond des » cœurs, montait jusqu'au trône du souverain » juge. » Quand on eut retrouvé la véritable croix du Sauveur, elle fut portée à la suite des armées.

(1) Gauthier-le-Chancelier. (*Biblioth. des Crois.*)

A la victoire de Ramla, les chrétiens crurent voir cette croix miraculeuse s'étendre sur tous les points de l'horizon et s'élever jusqu'au ciel (1). Comme le bois de la vraie croix était couvert d'or et de pierreries, il devait exciter l'avidité des soldats musulmans; il devint souvent l'objet des plus sanglans combats. Dans la bataille de Tibériade, où ce signe révéré tomba au pouvoir de Saladin, les plus braves de l'armée se firent tuer pour le défendre, et les auteurs arabes comparent les guerriers chrétiens volant au secours de la croix, aux papillons qui voltigent autour d'un flambeau (2). La veille du combat où périt Roger, prince d'Antioche, un héraut d'armes publia cette proclamation : « Au premier signal de la trompette, les » soldats prendront les armes; au second, ils se » trouveront à leur rang; au troisième, ils se pré- » senteront devant la croix du Seigneur (3). »

Les soldats du Christ n'auraient pas osé livrer le moindre combat, s'ils n'avaient reçu la bénédiction des évêques. Lorsque l'armée chrétienne se trouva en présence des Karismiens, dans les plaines de

---

(1) L'historien Alboulfarage attribue aussi le triomphe des croisés à Ramla à un miracle de la puissance céleste. Suivant cet auteur, le Seigneur suscita un vent violent qui porta la poussière dans les yeux des musulmans et les mit en fuite. (Extraits des auteurs arabes (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Extraits des auteurs arabes, § XXXVII. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Gauthier-le-Chancelier. (*Biblioth. des Crois.*)

Gaza, on retarda quelque temps le signal de la bataille, parce que le patriarche de Jérusalem refusait sa bénédiction au comte de Joppé. La bénédiction et les indulgences de l'Église étaient souvent le prix et la récompense d'une action glorieuse. Pendant le siége de Damiette, le légat romain Pélage retenait les pélerins sous les drapeaux de la croisade, et leur faisait braver tous les périls, en leur promettant les graces du ciel, non-seulement pour eux-mêmes, mais pour leurs familles restées en Occident. Comme le trésor des indulgences était inépuisable, on prodigua cette monnaie sainte dans toutes les circonstances périlleuses. Après la bataille où Bohémond fut fait prisonnier, plusieurs prélats avaient cherché leur salut dans la fuite; l'archevêque Bernard exhortait ses compagnons à couper la queue de son cheval, qui l'empêchait de fuir, et promettait une indulgence plénière pour un si grand service. Dans la foule des chrétiens fugitifs, un seul chevalier vint à son secours, et reçut la bénédiction épiscopale. « Ainsi, ajoute le chroniqueur qui nous » rapporte ce fait, l'un ayant assuré son salut dans » cette vie, l'autre dans la vie future, tous deux » rentrèrent paisiblement dans Édesse (1). » Le trait qu'on vient de citer peut faire sourire le lecteur; mais lorsqu'on relit l'histoire des croisades, on s'étonne de tous les prodiges de bravoure qu'enfantèrent les promesses faites au nom du ciel. De quelque manière qu'on juge aujourd'hui les palmes

(1) Raoul de Caen. (*Biblioth. des Crois.*)

du martyre et les miséricordes de Diéu, présentées comme le premier mobile et le seul prix de la valeur, il faut avouer que cette croyance à l'éternité et cette pensée de la vie future, que les guerriers portaient au milieu des scènes de la destruction et de la mort, donnent à l'histoire des guerres saintes une physionomie et un caractère moral qu'on ne trouve point dans les guerres les plus glorieuses des temps anciens.

CHAPITRE XIII.

DISCIPLINE DES CROISÉS.

Baudri et Robert, historiens de la première croisade, nous disent qu'après le siége d'Archas, et lorsque les croisés s'avançaient vers Jérusalem, on punissait ceux qui manquaient aux lois de la discipline, et qu'on les enseignait à ceux qui ne les connaissaient pas (1); voilà tout ce qu'ils nous apprennent de la discipline des soldats de la croix.

On a pu remarquer, dans l'histoire des croisades, que les guerriers chrétiens s'instruisaient surtout à l'école de l'adversité. Quand ils éprouvaient des revers, ils revenaient tout à la fois à la crainte de Dieu et de leur chefs, à l'Évangile et à la discipline. Odon de Deuil se plaît à décrire l'ordre qui régnait dans l'armée de Louis VII, lorsqu'elle eut été surprise et vaincue près de la Laodicée. On avait assigné à chacun son poste, qu'il ne quittait point; personne ne sortait de son rang, pas même pour repousser l'attaque des Turcs; beaucoup de nobles, qui avaient perdu leurs chevaux, s'étaient armés de l'arc, et se rangeaient parmi les pélerins à pied.

---

(1) Voyez le IVe livre de notre Histoire.

Le roi lui-même, *maître des lois*, se soumettait à la discipline comme les soldats; et, suivi d'une troupe valeureuse, se portait partout où l'appelait le danger de ses compagnons d'armes.

Souvent il s'élevait des divisions entre les chevaliers ou les guerriers à cheval, et les croisés à pied. Les travaux auxquels l'infanterie était employée, surtout dans les siéges, les combats qu'elle soutenait avec avantage, la remplissaient d'une confiance aveugle, et l'orgueil la disposait à mépriser ses chefs. Nous avons vu qu'au siége de Ptolémaïs, une foule indisciplinée sortit tout-à-coup du camp, malgré l'ordre des comtes et des barons, contre lesquels ont avait excité sa jalousie, elle méprisa l'excommunication des évêques, et se précipita en tumulte vers l'armée musulmane, qui tua cinq mille de ces agresseurs imprudens (1). Un chroniqueur fait à ce sujet une réflexion qui peint fort bien la multitude de tous les temps et de tous les pays : « La fureur, dit-il, l'emporta sur la prudence, l'impétuosité sur la raison, le nombre sur l'autorité. Toutes les fois, ajoute le même historien, que le peuple est entraîné par une passion, il prend la témérité pour du courage, et ne voit pas de meilleur parti que celui qu'il adopte. Dans son imprévoyance, il évite celui qui veut l'arrêter, et méprise celui qui veut le

(1) Gauthier Vinisauf, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

» conduire (1). » Au siége de Damiette, où commandait Jean de Brienne, la foule des croisés à pied se plaignit de l'inaction des chevaliers, et s'attribua la gloire de tous les combats livrés aux musulmans; les nobles et les chevaliers, tous les guerriers qui combattaient à cheval, ne purent supporter les plaintes et les prétentions injurieuses des fantassins. A la fin les esprits s'échauffent, et pour terminer la querelle, les fantassins et les cavaliers sortent du camp, tous impatiens de signaler leur valeur et de vaincre les Sarrasins. On marche à l'ennemi dans le plus grand désordre; la bataille est commencée lorsque les chefs délibèrent encore. Mais bientôt la plus horrible confusion s'introduit dans les rangs, et l'aveugle confiance se change tout-à-coup en une terreur panique. Le roi de Jérusalem, qui cherchait à rallier les combattans, faillit être brulé par le feu grégeois; un grand nombre de cavaliers et de piétons perdirent la vie ou la liberté, et les têtes de cinq cents guerriers de la croix, séparées de leur tronc, remplies de sel, furent envoyées au sultan du Caire. « C'est ainsi, dit un chroniqueur, que Dieu » fit justice des croisés, qui étaient sortis du camp, » non par l'amour pour lui, mais par le sentiment » d'une vaine gloire (2). »

Un historien, témoin oculaire, nous dit que vers

(1) Gautier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Mémorial des Podestats de Reggio, Coll. de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

la fin de ce même siége, on prononça des peines sévères contre les croisés, même contre les femmes, qui abandonnaient leur poste ou le lieu du péril; on condamnait les coupables à perdre la main droite; ils étaient dépouillés de leurs armes et de tout ce qu'ils possédaient (1). Cette disposition pénale semblerait dirigée contre ceux qui manquaient de bravoure, circonstance qui se rencontrait rarement dans les armées chrétiennes. Nous voyons quelquefois, il est vrai, que les pélerins se laissaient abattre par la misère et le désespoir. Alors on supposait des miracles, on racontait des apparitions célestes, pour relever leurs esprits abattus. Nos lecteurs doivent se rappeler que Bohémond ordonna qu'on mît le feu aux maisons d'Antioche, pour forcer les croisés vaincus par la faim à se rendre sur les remparts de la ville (2). On eut recours à d'autres moyens extraordinaires pour rappeler les soldats au respect de la discipline; mais parmi des guerriers qui allaient si loin chercher des ennemis à combattre, rien ne devait être plus rare et même plus inutile que les lois qui punissaient la crainte du danger et l'oubli pusillanime des sermens de la croisade.

Les relations qui nous parlent de l'expédition de Frédéric Ier, nous apprennent que dans un

---

(1) Mémorial des Podestats de Reggio. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Raymond d'Agiles, Baudri, Robert-le-Moine, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

conseil tenu à Presbourg, on avait fait de sages réglemens sur la discipline. Si on en croit ces mêmes relations, l'empereur les fit observer avec beaucoup de sévérité, surtout pour ce qui concernait la répression du brigandage (1). Il n'était pas facile de contenir sur ce point des guerriers qui manquaient souvent de vivres, et se persuadaient dans leur détresse que toute la terre appartenait aux soldats de Jésus-Christ. Frédéric, arrivé à Nicopolis, nomma cinquante maîtres de la milice, chargés, dans chaque division de l'armée, de veiller à l'exécution des lois militaires et de prévenir tous les désordres. Deux chevaliers des bords du Rhin payèrent de leur tête une infraction aux lois qui avaient été proclamées (2). Ainsi s'établissait la discipline, et l'Orient dut s'étonner de voir enfin une armée de l'Occident, où régnaient l'ordre et la subordination. Un chroniqueur, après avoir rapporté la glorieuse bataille d'Iconium, dit que les guerriers de la croix n'étaient pas indignes d'une pareille faveur du ciel, parce que l'amour de la discipline, de la chasteté et de la concorde, régnait dans l'armée chrétienne (3). Les émirs qui annoncèrent à Saladin la marche et l'arrivée de Frédéric, s'accordaient tous à présenter les guer-

---

(1) Ansberg. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Godefroi-le-Moine, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Gauthier Vinisauf, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

riers allemands comme les modèles de toutes les vertus belliqueuses.

A chaque combat, on défendait aux guerriers de s'arrêter aux dépouilles de l'ennemi avant la victoire. Dans ce cas rien n'était plus difficile que de se faire obéir, et les défenses les plus sévères ne prévinrent pas toujours les malheurs qu'entraînait l'amour désordonné du butin. Parmi les causes de l'indiscipline dans les armées chrétiennes, on peut compter aussi l'extrême bravoure des chefs et des soldats. Cette bravoure ne reconnaissait point le danger, et toute précaution prise contre l'ennemi lui semblait une marque de faiblesse et de timidité. L'exemple du chien miraculeux, qu'on appelait *le chien de Notre-Dame*, et qui, au siége d'*Afrique*, avertissait les chrétiens de la présence de l'ennemi (1), caractérise fort bien cette insouciance du péril, et l'aveugle sécurité qu'on retrouve dans tous les champions de la croix. On avait un mal plus grave encore à redouter; nous voulons parler de la licence des grands et des habitudes féodales que les chevaliers et les barons portaient au milieu des guerres saintes. Nous avons vu que dans la seconde croisade la ruine d'une armée florissante vint de la désobéissance d'un chef, désobéissance pour laquelle Geoffroi de Rancon ne fut puni que par la perte de son commandement et de sa renommée militaire (2). On

(1) Froissard.

(2) Odon de Deuil. (*Biblioth. des Crois.*)

sait qu'après la prise de Ptolémaïs, Richard eut bien plus à se plaindre de la rivalité et de la jalousie des autres chefs que de l'indocilité des soldats. Rien n'est plus étrange, dans les annales de la guerre sainte, que l'armée de Frédéric II, qui méconnaissait son chef par ordre de l'Église. Tandis que les croisés s'avançaient dans la palestine, les uns maudissaient l'empereur, les autres le suivaient de loin; tous les ordres se donnaient au nom de la république chrétienne. La discorde des musulmans sauva seule alors l'armée des pèlerins, et lui ouvrit les portes de Jérusalem.

Parmi les chefs des croisades, on a pu voir que les plus grands monarques n'étaient pas toujours ceux qui savaient le mieux se faire obéir. Guillaume Longue-Épée, ayant à se plaindre des princes et des barons français en Égypte, disait à Louis IX: « Vous n'êtes donc pas roi, puisque vous ne pou» vez faire justice (1)? » Ces paroles expriment à la fois l'idée qu'on avait alors de la royauté, et l'état de désordre où se trouvait l'armée chrétienne. On sait comment Louis IX et son armée tombèrent dans les fers des Sarrasins, et quelles furent les suites de la témérité aventureuse et de la bravoure indocile du comte d'Artois.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit si souvent des ordres militaires de la Terre-Sainte. Les Hospitaliers et les Templiers, les chevaliers

---

(1) Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

teutons marchaient toujours au combat comme un seul homme, et leur milice intrépide était comme le bouclier des armées chrétiennes. Ils mettaient leur gloire dans la soumission à leurs chefs, et la victoire même ne pouvait servir d'excuse à la plus légère désobéissance (1). Malheureusement les croisés venus d'Europe ne les voyaient point sans quelque jalousie, et ne suivaient ni leur exemple ni leurs conseils.

Nous avons profité de tout ce que nous avons trouvé dans les chroniques, pour faire connaître la tactique et la discipline des croisés. Nous citerons, en terminant ce chapitre, quelques-unes des maximes militaires rapportées par Marin Sanuti dans *les secrets des fidèles de la croix.* « Dans les marches et toutes les opérations guer- » rières, il faut que ce qui est profitable à une » armée puisse tourner à la ruine de l'ennemi... » Il vaut mieux laisser derrière soi des troupes de » réserve, que de répandre au loin des soldats en » avant de l'armée... Un petit nombre d'hommes » bien exercés, marche sans peine à la victoire; » une multitude grossière et inhabile n'est bonne » que pour fuir... La nature crée peu d'hommes » avec une ame forte et intrépide; la discipline » donne du courage à un grand nombre... Une » armée qui s'avance en désordre est toujours en » péril... Dans toutes les choses de la vie, on peut

(1) Voyez un trait de ce genre dans notre analyse de Gauthier Vinisauf. (*Biblioth. des Crois.*)

» s'amender après une faute; mais dans les com-
» bats, une faute est irréparable, et la peine suit
» toujours de près... Rien n'est plus heureux à la
» guerre que de voir un camp bien gardé, un
» camp où les guerriers peuvent passer les jours et
» les nuits en toute sécurité, comme s'ils avaient
» emporté avec eux leur propre ville. Quand l'en-
» nemi arrive, ils ont le temps de se préparer au
» combat, et ne tombent pas sous le glaive comme
» un vil bétail... On n'a pas besoin du glaive pour
» vaincre celui qui n'a rien prévu, et qui n'a pas
» les provisions nécessaires... Appelez un grand
» nombre d'hommes, quand vous aurez à déli-
» bérer; pour le commandement, agissez tout
» seul... Dans les actions décisives, lorsqu'il s'agit
» de la vie et de la mort, il n'y a point de pardon
» pour les fautes, mêmes les plus légères. »

Ces maximes générales ne donnent pas, comme on voit, des notions assez positives sur les progrès de la tactique au temps des croisades. Mais Sanuti a soin de dire que ceux qui voudront en savoir davantage pourront l'apprendre dans les écoles, ce qui prouve au moins que la guerre était déjà une science, et qu'on en donnait alors des leçons ailleurs que dans les camps et sur le champ de bataille.

CHAPITRE XIV.

DIPLOMATIE DES CROISADES.

Pour connaître à fond l'esprit des croisades, il n'est pas inutile de savoir quels ont été, dans la guerre et dans la paix, les rapports des chrétiens et des musulmans. Au milieu de l'animosité réciproque, rien n'était plus difficile qu'un rapprochement; et les relations entre les deux peuples, ou plutôt entre les deux croyances ennemies, n'ont pas dû être fréquentes. Le premier exemple que nous en offre l'histoire, c'est au siége d'Antioche; on sait qu'alors il arriva au camp des croisés une ambassade du Caire. Les guerriers chrétiens, peu accoutumés au langage des négociations, conduisirent les ambassadeurs sur le champ de bataille, et chargeant en quelque sorte la victoire de parler pour eux, ils offrirent à la députation égyptienne les têtes des vaincus comme un témoignage de leurs sentimens et de leur puissance. Quelques-unes de nos chroniques nous apprennent qu'une ambassade chrétienne accompagna au Caire les dé-

putés du calife (1) : nous avons peu de notions positives sur l'objet et sur le sort de cette députation des croisés ; mais si on en juge par les événemens qui suivirent, et surtout par la bataille d'Ascalon, on doit croire que ni les chrétiens ni les musulmans d'Égypte n'avaient alors des intentions pacifiques. Nous avons parlé dans notre quatrième livre des députés que l'émir d'Ézas envoya aux croisés, maîtres de plusieurs villes de la Syrie, pour leur demander des secours contre le souverain d'Alep. On se rappelle que ce fut une colombe qui, à la grande surprise des pélerins, porta à l'émir musulman la nouvelle du traité conclu avec Godefroi de Bouillon. Au reste, ce traité ne sauva point l'émir d'Ézas, qui, tombé ensuite dans les mains de ses ennemis, expia par son trépas une alliance inutile avec les disciples du Christ.

Après l'établissement du royaume de Jérusalem, il dut naître quelques rapports entre les chrétiens et les puissances musulmanes du voisinage. Dans leurs négociations avec les infidèles, les nouveaux conquérans de la Palestine se bornaient à déclarer que toutes les villes de la Judée appartenaient à Jésus-Christ et à saint Pierre, dont ils étaient les serviteurs. « Pourquoi, disaient l'émir et le cadi de » Césarée aux chrétiens qui assiégeaient la ville, » pourquoi voulez-vous envahir notre pays et nous » donner la mort ; puisqu'il est écrit que Dieu nous » a créés comme vous à son image ? » Les chré-

(1) Ekkeard, Coll. de Martène. (*Biblioth des Crois.*)

tiens répondaient : « Nous n'envahissons point votre » pays, mais nous réclamons une terre qui appar- » tient au prince des apôtres ; nous ne voulons pas » vous tuer ; mais le Seigneur a dit : *Je suis le dieu » des vengeances, et le glaive sera tiré contre ceux » qui transgressent ma loi* (1). » Tel était alors le langage de la diplomatie chrétienne et musulmane. La plupart des villes de la Syrie payèrent un tribut aux Francs victorieux. La terreur qu'inspiraient les guerriers de la croix avait seule dicté les traités et présidait à leur exécution.

On vit quelquefois des alliances offensives et défensives entre les chrétiens et quelques princes musulmans ; mais une défiance mutuelle empêcha toujours que ces alliances eussent quelque résultat ou même quelque durée. Les uns croyaient déplaire à Jésus-Christ en se rapprochant des infidèles ; les autres redoutaient la colère de Mahomet, en mêlant leurs drapeaux à ceux de la croix. Les négociations les plus remarquables des Francs et des puissances musulmanes furent celles d'Amaury, roi de Jérusalem et du califé du Caire. Nous avons raconté ces négociations, dans lesquelles le *prince des croyans*, au grand scandale des musulmans, fut obligé de présenter sa main nue aux députés chrétiens. Les émirs égyptiens, qui se disputaient la faveur du calife et l'autorité souveraine, appelèrent tour-à-tour au secours de leur ambition les armes d'A-

(1) Annales de Gênes, par Caffaro, Coll. de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

maury et celles de Noureddin, sultan de Damas. Alors on vit arriver successivement sur les bords du Nil des ambassadeurs qui flattaient l'espérance des factions et des armées qui désolaient le pays. De part et d'autre on montra plus de bravoure que de respect pour les traités et pour les lois de la justice. Amaury, tout à la fois trompé et vaincu, se trouva enfin obligé d'abandonner l'Égypte, et ce fut au milieu de toutes ces révolutions que s'éleva la puissance de Saladin, qui finit par être le maître de Damas, du Caire et de Jérusalem.

Avant la troisième croisade, l'histoire fait mention des rapports qui s'établirent entre les princes d'Occident et les plus puissans monarques de l'Asie. Les chroniques contemporaines rapportent qu'il était parti d'Europe un envoyé de l'empereur d'Allemagne, nommé Gérard, qui fut très bien reçu à la cour du Caire, et dont il nous resté une relation qui atteste un long séjour en Orient (1). De son côté Saladin, avant la prise de la ville sainte, avait envoyé des ambassadeurs en Occident, et ces ambassadeurs séjournèrent plusieurs mois à la cour de Frédéric Barberousse. Quand la croisade eut été décidée parmi les princes chrétiens, Fredéric, plein de respect pour les lois de la chevalerie, ne voulut pas marcher contre le nouveau conquérant de la Palestine sans lui avoir déclaré la guerre par un message solennel. « Notre devoir, comme

(1) *Voyez* Arnold de Lubeck, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

» chef de l'empire, écrivaient Frédéric à Saladin, » est de défendre la ville de Jésus-Christ; nous » vous mandons que si vous n'abandonnez pas » les terres que vous venez d'envahir, soutenu » par la vertu du Très-Haut, nous tenterons la » guerre et ses hasards, à compter des calendes » de novembre (1). » Après avoir ainsi déclaré sa résolution, l'empereur d'Allemagne cite l'histoire ancienne pour prouver au fils d'Ayoub que l'Égypte, la Syrie et beaucoup d'autres contrées d'Orient appartenaient aux successeurs des Cesars. On voit par-là que Frédéric ne reclamait point la Palestine comme le domaine de Jésus-Christ ou de saint Pierre, mais comme une province de l'empire romain, ce qui paraît une nouveauté dans les croisades. Le chef de l'empire germanique fait l'énumération des peuples qu'il peut appeler à défendre ses droits, et dans sa lettre il nomme « les habitans du Rhin, qui prennent les armes » même pendant la paix; la jeunesse d'Istrie, » qui ne connut jamais la fuite; les Bohémiens, » qui savent mourir avec joie; les Suèves, les » guerriers de la Thuringe et de la Franconie, ré» putés pour leur ruse et leur adresse; les peuples » des Alpes, pleins d'agilité; les Bolonais, plus » féroces que les bêtes de leurs forêts; les Pisans, » redoutables sur les mers. » Saladin, dans sa réponse, exprime d'abord quelque surprise, puis,

(1) Gauthier Vinisauf, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

invoquant le nom de Mahomet, il fait à son tour le dénombrement de ses forces. « Vous nommez les
» peuples de votre empire; mais ils n'égalent pas le
» nombre des peuples musulmans; nous comman-
» dons aux Arabes bédouins, qui seuls pourraient
» arrêter nos ennemis; aux Turcomans, qui suffi-
» raient pour disperser les guerriers chrétiens. La
» Phénicie, l'Égypte, la Syrie obéissent à nos lois;
» le calife de Bagdad se lèverait de son trône, s'il
» le fallait, pour venir à notre secours; mais qu'a-
» vons-nous besoin de tant de forces réunies; nos
» armées, qui sont entrées à Jérusalem, ne sau-
» ront-elles pas défendre nos conquêtes? » Le sultan rappelle ensuite à Frédéric les revers des chrétiens en Asie, et le menace de porter la guerre jusqu'en Europe. « Non, ce n'est pas assez pour nous,
» ajoute-t-il, d'avoir conquis cette terre mari-
» time, où nous sommes; nous passerons les mers,
» s'il plaît à Dieu; et protégés par la justice di-
» vine, nous subjuguerons vos royaumes d'Occi-
» dent; car si vous venez jusqu'ici, vous serez
» obligé d'emmener tout votre peuple, et il ne
» restera plus personne pour défendre vos cités et
» vos provinces (1). » En même temps qu'il adressait un message à Saladin, l'empereur d'Allemagne écrivait au sultan d'Iconium, son ancien allié, pour lui demander le passage dans ses états (2).

(1) Gauthier Vinisauf, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Godefroi-le-Moine, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

Frédéric reçut de ce prince musulman une réponse plus pacifique, mais lorsqu'il arriva dans l'Asie-Mineure, il n'en trouva pas moins toute la population turque armée contre lui. Nous avons dit ailleurs quel fut le terme de ces négociations avec les puissances musulmanes, et l'issue déplorable de l'expédition des Allemands.

Dans la troisième croisade, qui dura si long-temps, on dut sentir plus d'une fois la nécessité de parler de la paix, et les négociations se mêlèrent souvent aux scènes les plus sanglantes de la guerre: C'est alors que Richard montra son caractère changeant et impétueux, Saladin, sa fermeté calme et son fanatisme prudent; dans les rapports que le besoin de la paix fit naître entre les chefs chrétiens et musulmans, l'histoire se plaît à remarquer une sorte d'urbanité et d'esprit chevaleresque qui semblerait appartenir à un autre temps; mais lorsqu'on se rappelle qu'après le siége de Ptolémaïs, le chef de l'armée musulmane refusa d'exécuter les traités, et que le roi d'Angleterre ordonna le massacre de plusieurs miliers d'otages et de captifs, on est bien obligé de reconnaître encore les mœurs et la diplomatie d'un siècle grossier et barbare. A la fin on conclut un traité de paix, parce que, de part et d'autre, on ne pouvait plus faire la guerre; telles étaient les dispositions des puissances qui se rapprochaient ainsi par nécessité, que Richard, en quittant la Palestine, promettait d'y revenir avec une armée, et que Saladin, lorsqu'un an après la paix jurée, il mourut à Damas, nourrissait la

pensée hardie de porter ses armes jusqu'en Europe (1).

La croisade de Frédéric II ne fut qu'une longue négociation. L'empereur avait envoyé des ambassadeurs au sultan d'Égypte. Lorsque les guerriers de la croix et les défenseurs de l'islamisme furent en présence, on ne s'occupa point de poursuivre la guerre et de livrer des combats : l'histoire nous montre les deux princes placés dans une situation également embarrassante ; Frédéric, méprisé des chrétiens, le sultan du Caire, maudit des musulmans, et tous deux désirant la paix, dans la crainte de leurs alliés et de leurs soldats. Aussi une chronique du temps n'attribue-t-elle qu'à Dieu seul l'issue de cette négociation singulière. « Pendant qu'on traitait, dit Richard de Saint-» Germain, de la restitution de la Terre-Sainte, le » Seigneur Jésus-Christ, qui est la sagesse du père, » décida dans sa providence accoutumée que le sou-» dan rendrait à l'empereur la cité de Dieu (2). » Quoique Frédéric écrivît alors au roi d'Angleterre que Dieu venait de faire éclater sa puissance, en lui ouvrant les portes de Sion (3), la déférence qu'il montrait pour les Sarrasins, et les discours que lui prêtent les chroniques arabes, prouvent du moins

(1) Extraits des auteurs arabes, § LXVIII. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Richard de Saint-Germain, Collect. de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

que dans les négociations avec le sultan du Caire, l'empereur n'invoqua point l'autorité de l'Église chrétienne, et ne redemanda point Jérusalem, comme l'héritage du fils de Dieu (1). Au reste, jamais traité ne fut plus mal reçu par ceux mêmes qui dévaient en profiter; car le patriarche de Jérusalem ne cessa de dénoncer au pape et à la chrétienté cette conquête pacifique de la ville sainte, comme l'ouvrage de la perversité, et comme une profanation des croisades.

Frédéric cependant resta fidèle aux traités qu'il avait conclus, et conserva ses relations en Asie, malgré la cour de Rome, qui ne pouvait lui souffrir un allié ni parmi les chrétiens, ni parmi les musulmans. Quatre ans après son expédition dans la Palestine, il reçut en Sicile les ambassadeurs du sultan d'Égypte et du Vieux de la Montagne. Les députés égyptiens lui apportaient une tente magnifique, où les images du soleil et de la lune représentaient la marche des saisons, et marquaient exactement les heures du jour et de la nuit (2). Quelques années plus tard, nous voyons dans Mathieu Pâris, qu'après la sanglante bataille de Gaza, le monarque allemand envoya une ambassade aux sultans du Caire et de Damas, pour demander la liberté des captifs, menaçant les princes infidèles, non des forces de

(1) Extraits des auteurs arabes, par M. Reinaud, § LXXVIII. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Godefroi-le-Moine, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

la chrétienté, mais des aigles de Rome et de la Germanie (1).

Les croisades de saint Louis et les relations de ce prince avec les Sarrasins rappellent à la fois des souvenirs tristes et glorieux ; nous avons vu comment les mameluks, meurtriers de leur sultan, traitaient, le glaive à la main, des conditions de la paix, et comment le roi de France triompha, par sa fermeté, d'une milice avide des dépouilles et du sang des croisés. Pendant son séjour en Palestine, Louis IX entretint quelques relations avec les émirs du Caire et le souverain de Damas : si ces négociations ne purent point réparer les malheurs de la croisade, la charité de Louis leur dut au moins la délivrance d'un grand nombre de prisonniers chrétiens. Revenu en Europe, le monarque ne cessa d'avoir les yeux attachés sur l'Orient, où il brûlait de porter encore l'étendard de la foi chrétienne. On sait qu'il reçut plusieurs ambassadeurs du roi de Tunis; il espérait que le prince infidèle se convertirait au christianisme; et cette espérance l'entraîna à la fin dans une dernière croisade, où l'attendaient les palmes du martyre. Nous avons vu que cette expédition malheureuse se termina par un traité conclu entre le roi de Tunis et le successeur de saint Louis ; ce traité, dont le texte arabe se conserve encore de nos jours dans les archives du royaume, est le premier acte important de la

---

(1) Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

diplomatie des croisades qui soit parvenu jusqu'à nous (1).

---

(1) Outre ce traité original entre Philippe-le-Hardi et le roi de Tunis, on peut citer, comme nous ayant été conservé par les historiens arabes, 1° celui qui fut rédigé en 681 (1282 de J.-C.) entre le sultan d'Égypte et de Syrie et les Templiers; 2° celui qui fut conclu l'année suivante avec la ville d'Acre; 3° en 684 le traité du sultan avec le roi de la petite Arménie; 4° le traité avec la princesse de Tyr; 5° le traité avec les rois d'Aragon et des Deux-Siciles; 6° le traité avec la république de Gênes. M. Reinaud a eu occasion de parler de ces diverses pièces diplomatiques dans ses extraits des auteurs arabes. On les trouvera accompagnées de tous les éclaircissemens convenables. (*Biblioth. des Crois.*)

CHAPITRE XV.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Vers la fin des croisades, la diplomatie se ressentit de la discorde qui régnait à la fois parmi les chrétiens et parmi les musulmans. Dans l'expédition du roi de Navarre, on voit les princes croisés traiter, les uns avec le sultan du Caire, les autres avec le prince de Damas (1). Les pélerins de l'Occident négociaient quelquefois avec les Sarrasins ou les Turcs, sans l'adhésion des chrétiens du pays, et souvent il arrivait que les chrétiens d'Orient terminaient une guerre sans en avertir les croisés. On sait combien il y avait dans la Terre-Sainte d'autorités différentes et de gouvernemens divers. Les Templiers et les Hospitaliers, les nations d'Europe établies dans les villes chrétiennes, tous entretenaient des relations plus ou moins directes avec les puissances musulmanes ; tout le monde avait le pouvoir, sinon de conclure une trève, au moins de la rompre. Aussi, les princes souverains de la Syrie et

(1) Continuation de Guillaume de Tyr, Coll. de Martène. (*Biblioth. des Crois.*)

de l'Égypte, disaient-ils qu'on ne pouvait placer aucune confiance dans les chrétiens, et que parmi eux, *les plus petits defaisaient sans cesse ce qu'avaient fait les plus grands* (1). C'était un phénomène dans les croisades, surtout dans les derniers temps, qu'une trêve fût respectée jusqu'au jour de son expiration. Jamais on ne fut arrêté en Occident, lorsqu'on prêchait une guerre sainte, par la pensée que les colonies chrétiennes de Syrie se trouvaient en paix avec les musulmans. L'espérance de la victoire ou la crainte d'une défaite, était la seule et la véritable mesure du respect qu'on avait pour les traités avec les infidèles.

Comme aucune puissance humaine ne pouvait garantir ni assurer l'exécution des traités, les parties contractantes invoquaient l'autorité des croyances religieuses, et se dévouaient elles-mêmes aux anathèmes que chaque religion prononce contre le parjure. Les chrétiens attestaient le nom de Jésus-Christ, et consentaient à renier le baptême s'ils violaient leurs sermens. Les musulmans prenaient à témoin leur prophète, et se déclaraient d'avance infidèles aux lois du Coran, s'ils manquaient à la foi jurée. Dans certaines occasions on avait recours à des moyens extraordinaires pour s'assurer de l'exactitude réciproque à remplir les traités. On voit quelquefois dans l'histoire les chrétiens et les barbares mêler leur sang dans une coupe et le boire

(1) Extraits des auteurs arabes, § XCIV. (*Biblioth. des Crois.*)

en signe d'alliance et de fraternité (1). L'observation des lois de la paix ou de la guerre ne fut pas toujours garantie par ces différentes précautions; et tel était le mépris qu'on avait pour la sainteté des sermens, que de part et d'autre on se plaignait à peine de la violation du droit des gens, et que la rupture d'une trève ne causait point de surprise.

Quand le sultan de Damas fut mort, dit une vieille chronique, *toutes les trèves furent mortes* (2). Ces expressions naïves peignent très bien le désordre et la confusion de cette époque malheureuse. Les chrétiens, dans leur état d'abaissement, ne négociaient plus pour la puissance, mais pour la vie. On s'afflige de voir ces tristes restes de la grandeur des Francs, pour qui les traités n'étaient plus que des actes de soumission; on exigeait qu'ils démolissent leurs forteresses, et ils les démolissaient; qu'ils renonçassent à toute alliance avec les peuples d'Europe, et ils y renonçaient; ainsi les faibles enfans du royaume de Godefroi, dans leurs

(1) Joinville rapporte un exemple de cette coutume en parlant de quelques chevaliers qui avaient séjourné parmi les barbares. Une chronique manuscrite, dont nous avons donné l'extrait dans la *Biblioth. des Crois.*, raconte que Saladin et le comte de Tripoli burent ainsi de leur sang pour s'assurer de leur foi mutuelle. Ces divers exemples nous rappellent ce que dit Salluste dans son récit de la conspiration de Catilina.

(2) Continuation de Guillaume de Tyr, Coll. ampl. de Martène. (*Biblioth. des Crois.*)

dernières relations avec les Sarrasins, désavouaient en quelque sorte leurs frères d'Occident, et tremblaient de rappeler la gloire des croisades.

Quand l'Orient ne vit plus les armées de la croix, les traités de commerce devinrent le seul objet des négociations avec les musulmans; il est curieux de voir avec quelle sagacité toutes les difficultés sont prévues dans ces pièces diplomatiques, et quel esprit de ruse et de prudence présidait à leur rédaction : plusieurs nous ont été conservées par les historiens orientaux; lorsqu'on les lit avec attention, on juge que les puissances musulmanes craignirent long-temps le retour des guerres saintes, et qu'elles ne cessèrent point d'avoir pour les chrétiens de l'Occident les défiances et les préventions que leur avaient inspirées les croisés.

Nous ne parlerons point ici des rapports des Francs avec les Tartares; les peuples de la Tartarie ne se montrèrent sur le théâtre des événemens que vers la fin des croisades, et lorsque les colonies chrétiennes tombaient en ruines. La nation mogole tenta plusieurs fois de pousser ses conquêtes jusqu'en Egypte; et dans les vicissitudes de la guerre, elle fut tour-à-tour l'alliée des musulmans et des chrétiens; les Tartares, lorsqu'une fois ils eurent passé l'Euphrate, envoyèrent souvent des ambassadeurs aux rois de l'Europe, et ceux-ci de leur côté adressèrent aux Tartares plusieurs messages (1). On a conservé dans les archives de France deux lettres

(1) M. Abel Rémusat a compté neuf tentatives faites par les

écrites à Philippe-le-Bel par le chef de cette nation barbare (1). Les Tartares qui n'avaient point de religion nationale embrassèrent à la fin la religion musulmane qui dominait en Asie. Si les nations chrétiennes leur eussent offert l'espoir d'une puissante alliance, il est probable qu'ils auraient embrassé le christianisme, et cette conversion des peuples mogols à l'Évangile aurait pu changer la face du monde.

Nous ne reviendrons point sur les négociations des Grecs et des Francs, dont nous avons souvent parlé. Toutes les fois que les croisés négocièrent avec les maîtres de la Grèce, soit pour leur passage, soit pour les vivres, ils eurent la pensée de s'emparer de Constantinople. A la fin Constantinople fut prise, et l'empire grec renversé: déplorable résultat d'une antipathie entre deux peuples qui s'accusaient tour-à-tour de trahison, et ne pouvaient se rapprocher sans se haïr davantage. Quand les Grecs rentrèrent dans Bysance, des négociations s'ouvrirent de nouveau avec les Latins et surtout avec la cour de

---

princes chrétiens pour se lier avec les Mogols, et jusqu'à quinze ambassades envoyées par les Tartares en Europe, principalement aux papes et aux rois de France. (*Relations politiques des rois de France avec les empereurs mogols.*) Nouveaux Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. VI. et VII.)

(1) Outre ces deux lettres, dont l'une est un rouleau de dix-huit pouces de haut sur neuf pieds de longueur, il en existe une autre de Batou, adressée au grand-maître de l'ordre teutonique. Cette dernière est citée dans le *Thesaurus Epistolicus* de Lacrosse, tom. Ier, pag. 53.

Rome : on promettait de secourir les Grecs contre les Turcs, s'ils reconnaissaient la suprématie de l'Église romaine; ceux-ci promettaient de se soumettre à tout ce qu'on leur demandait, surtout dans les momens de périls. Ce fut au milieu de ces relations entretenues par la crainte, auxquelles la défiance présidait sans cesse, que l'empire grec tomba tout-à-fait en ruine, et que sa capitale devint enfin une proie facile pour les barbares qui la menaçaient depuis plusieurs siècles.

Nous ferons mieux connaître la diplomatie des croisades en présentant un tableau rapide des relations que les chefs de l'Église entretinrent avec les infidèles. Le premier message des papes aux puissances musulmanes est la lettre que Lucius III écrivit à Saladin, pour l'inviter à faire un échange de prisonniers (1). Le sultan se montra favorable à la demande du pontife, et répondit à Lucius qu'il avait reçu sa lettre *avec un cœur content et un esprit joyeux*. Le frère de Saladin, à qui le pape avait écrit également, lui disait dans sa réponse qu'il le regardait comme *son meilleur ami*; Malek-Adel priait Dieu qu'il inspirât au chef de l'Église, ainsi qu'à lui-même, ce qu'il convenait de faire, *avec le secours de la grace divine, pour le salut des chrétiens et des musulmans* (2). Les termes affectueux

(1) Nous ne parlerons point de la lettre qu'Alexandre III écrivit au soudan d'Icone quinze ans auparavant, parce que cette pièce n'est qu'une pieuse dissertation sur les doctrines du christianisme, et n'a aucun rapport aux croisades.

(2) *Annales ecclésiastiques*, ann. 1185.

de cette correspondance peuvent exciter d'abord quelque surprise; mais il ne faut pas oublier que le nouveau maître de l'Égypte et de la Syrie menaçait alors d'envahir la Palestine, et qu'il redoutait surtout une croisade qui pouvait l'arrêter dans ses desseins.

Lorsqu'après la mort de Saladin, Malek-Adel gouvernait l'empire des Ayoubites, nous voyons s'établir de nouvelles relations entre ce prince et le pape Innocent III. Dans sa lettre au sultan, le pontife expliquait la perte de Jérusalem en disant qu'il est au ciel un Dieu *qui transporte les temps à son gré, et donne les royaumes de ce monde à qui il veut* (1). Puis il sollicitait la clémence du prince musulman en faveur des captifs et des malheureux habitans de la Terre-Sainte. Le pape conseillait enfin au souverain de Damas de rendre aux chrêtiens la cité de Jésus-Chrit, dont la conservation était sans avantage pour lui, et devait l'entraîner dans beaucoup de périls et de sacrifices. L'histoire ne dit point que le frère de Saladin ait répondu à cette lettre d'Innocent.

Grégoire IX eut aussi des relations avec les princes infidèles, mais on remarque dans ses messages un autre esprit et un caractère différent. Le pape, s'adressant en même temps au calife de Bagdad, aux souverains du Caire et de Damas, se présentait auprès d'eux comme l'interprète des saintes Écritures,

(1) Richard-de-Saint-Germain, Coll. de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

et les pressait de se rendre à l'évidence de la foi chrétienne. Il invoquait tour-à-tour les patriarches, les prophètes et les apôtres, véritables lumières placées sur *la voie des vérités évangéliques*. « Ce n'est pas » votre royaume que nous vous demandons, ajou- » tait Grégoire, c'est vous-même. Nous ne voulons » point porter atteinte ni à vos honneurs ni à votre » puissance; notre vœu le plus cher est de vous » élever au-dessus du siècle, et d'assurer votre salut » sur la terre et dans le ciel (1). » Rien ne serait plus curieux sans doute que de voir comment les princes musulmans, et surtout le *vicaire de Mahomet*, répondirent au chef de l'Église chrétienne; mais nous n'avons trouvé aucun éclaircissement sur ce point, ni dans les auteurs arabes, ni dans les historiens occidentaux.

Dans les guerres contre les Turcs, les papes eurent des rapports nombreux, tantôt avec les conquérans de la Grèce, tantôt avec les puissances musulmanes de l'Égypte, de la Syrie et de la Perse. Un des prédicateurs les plus ardens de la guerre sainte, Pie II, après avoir cherché dans tout l'univers des ennemis aux Turcs, eut la pensée bizarre d'opposer aux armes de Mahomet II les argumens de la théologie, et de triompher de lui par la dialectique. Il nous reste un mémoire très étendu dans lequel le souverain pontife s'efforce tour-à-tour de convaincre l'esprit de l'empereur turc par des raisonnemens, et de séduire son ambition en lui

(1) Raynaldy, *Annales ecclés.*, an 1233.

montrant la conquête facile de tout l'Orient, et même la possession de la Hongrie et de la Bohême (1). Dédaignant ces messages et toutes ces négociations, les musulmans poursuivaient toujours leurs victoires. Les chrétiens se trouvaient souvent réduits à demander la paix; et tel était alors l'esprit de la diplomatie des croisades, qu'un souverain pontife remercia l'empereur d'Allemagne de l'avoir compris dans un traité de paix conclu avec Soliman (2).

Rien n'annonce plus la décadence des guerres saintes que ces négociations des papes. Dans les premières croisades, on s'occupait surtout de conquérir les royaumes des infidèles; la conversion des princes musulmans devint ensuite la grande affaire des pontifes, parce que l'enthousiasme belliqueux commençait à s'éteindre, et qu'il devenait plus facile de trouver des argumens que des soldats. Au reste, ces dernières tentatives ne réussirent pas plus que les précédentes, et Dieu permit que tous les pays dont on avait contesté la possession, tantôt par de pieux raisonnemens, tantôt par l'épée des croisés, restassent au pouvoir des ennemis de l'Évangile.

---

(1) Raynaldy, *Annales ecclés.*, ann. 1461.
(2) Clément VII, *Annales ecclés.*, ann. 1533.

CHAPITRE XVI.

CE QUI SE PASSAIT EN EUROPE PENDANT LES CROISADES.

Les croisades étaient un grand spectacle pour les générations contemporaines. Dans toutes ces expéditions lointaines, l'Europe ne cessait d'avoir les regards attachés sur la Syrie et sur les chemins qui conduisaient à Jérusalem. Les croisés ne livraient pas un combat, n'éprouvaient pas une défaite que le bruit n'en retentît dans toute la chrétienté. On a vu quels transports firent éclater les fidèles, lorsque tout-à-coup on apprit que la ville sainte avait été délivrée par les compagnons de Godefroi. Dans les cités, dans les châteaux, dans les cabanes des serfs, dans les cloîtres, partout on répétait le nom de Jérusalem ; toutes les familles chrétiennes étaient dans la joie, comme si le ciel eût annoncé à chacune d'elles ses bénédictions, et qu'un âge de bonheur eût commencé pour le monde. Quatre-vingts ans plus tard, lorsque la cité de Jésus-Christ fut reconquise par Saladin, un deuil universel s'étendit sur l'Église latine; l'Occident aurait vu moins de désolation

au milieu de ses peuples, si quelque grand fléau eût détruit les cités les plus florissantes, ou si la motié de ses habitans eût péri par la guerre ou par la colère céleste.

L'Europe ne s'affligeait et ne se réjouissait que pour les événemens qui se passaient loin d'elle; on ne se passionnait que pour ce qui arrivait de l'Orient, et tout ce qui ne s'accordait point avec les passions dominantes était livré à l'anathème. C'est en vain que les déserteurs de la première croisade, pour excuser leur fuite, racontaient leurs misères ou leurs périls; personne ne voulait les croire; on avait pleuré leur absence, on maudissait leur retour, et l'Église, réunie à tout le peuple, les menaçait des vengeances du ciel, s'ils ne se hâtaient de retourner en Asie (1). Comme on était persuadé que Dieu favorisait les armes des pélerins, on croyait facilement aux récits de leurs victoires; malheur aux imprudens qui les premiers répandaient la nouvelle de quelques grands désastres essuyés par les armées de la croix. Dans la première expédition de Louis IX, la renommée avait d'abord annoncé la prise du Caire, et dans toutes les églises le clergé et le peuple avaient chanté le *Te Deum laudamus* pour cette conquête des croisés. L'histoire nous apprend qu'on fit mourir comme des criminels ceux qui, au milieu de

(1) Le comte de Blois, Hugues-le-Grand, frère du roi de France, et autres, furent contraints de reprendre le chemin de Jérusalem.

la joie publique, commencèrent à parler de la captivité du roi (1).

Les chrétiens restés en Europe avaient, comme la foule des croisés, leurs pronostics et des signes qui leur présageaient les triomphes ou les revers des pélerins. L'histoire contemporaine remarque qu'une aurore boréale qui avait vivement frappé l'attention des croisés au siége d'Antioche, fut aperçue en même temps dans la Normandie (2), et regardée comme le signal des événemens qui devaient arriver au-delà des mers. Nous lisons dans Guillaume de Nangis que le pape Eugène III, célébrant à Reims le sacrifice de la messe, le sang de Jésus-Christ se répandit sur le tapis devant l'autel (3); dans le même temps le tonnerre tomba sur un monastère de la Picardie, tandis que les moines étaient à l'église, et deux cénobites furent atteints dans le sanctuaire par la foudre du ciel (4); on augura de là de grandes calamités pour le monde chrétien, et bientôt l'Allemagne et la France désolées apprirent les désastres de la seconde croisade. Pendant la sixième expédition, le pape avait or-

(1) Mathieu Pâris raconte qu'on pendit ceux qui avaient les premiers parlé des malheurs de l'armée chrétienne. Un siècle plus tard, le peuple de Paris maltraita ceux qui annoncèrent d'abord la captivité des chevaliers de la croix, vaincus à Nicopolis par Bajazet; plusieurs furent jetés dans la Seine, et la renommée eut ainsi ses martyrs.

(2) Raoul de Caen, Coll. de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Guillaume de Nangis. (*Biblioth. des Crois.*)

(4) Vincent de Beauvais. (*Biblioth. des Crois.*)

donné qu'on ferait chaque mois et le même jour, dans toutes les paroisses, une procession pour demander à Dieu qu'il éloignât des armes chrétiennes la confusion et l'opprobre (1). A la messe solennelle, au moment où l'hostie salutaire est offerte pour les péchés du monde, tous les fidèles se prosternaient humblement et chantaient en chœur le psaume martial : *Que le Seigneur se lève, et que tous ceux qui le haïssent fuient devant sa face.* Dans une lettre écrite d'Orient, on disait aux fidèles qui n'avaient pas pris la croix : « Assemblez-» vous pour prier le vendredi qui précédera l'an-» niversaire du triomphe de Jésus-Christ; car le » même jour nous combattrons les Sarrasins. » Ainsi la prière unissait ceux qui combattaient en Asie et ceux qui n'avaient point quitté leurs foyers. La chrétienté offrit un spectacle encore plus touchant dans une croisade contre les Turcs. On sonnait la cloche chaque jour à l'heure de midi, et depuis la Norvège, jusqu'au détroit de Cadix, tous les chrétiens priaient ensemble pour leurs frères qui défendaient Belgrade, assiégée par Mahomet II.

Nous avons dit, d'après les chroniques du temps que pendant les guerres saintes, les désordres qui troublaient l'Europe cessaient tout-à-coup. Cette suspension miraculeuse de toutes les discordes,

(1) A l'époque de chacune de ces processions, le clergé prescrivait le jeûne et l'aumône, *afin que l'un et l'autre fussent comme des ailes qui portassent les prières des chrétiens jusqu'au trône de l'Éternel.*

avait sans doute quelque chose de vrai ; mais il serait exagéré de dire qu'il n'y eut ni trouble ni guerre pendant les croisades. Orderic Vital, dans son histoire, nous parle longuement de la guerre injuste et cruelle que poursuivit Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, contre Hélie, seigneur du Mans. C'est en vain que le malheureux Hélie, qui avait pris la croix, invoqua les priviléges de la guerre sainte, et qu'il dit au monarque anglais : « Je placerai la » croix sur mon bouclier, sur mon casque, sur la » selle et sur la bride de mon cheval. » Guillaume n'en conduisit pas moins une armée dans le pays du Mans ; toute la contrée fut ravagée, Hélie jeté dans les fers ; et ces violences sacriléges, dit l'historien que nous venons de citer, se commettaient dans le même temps que les croisés marchaient vers Jérusalem.

L'abbé Suger, dans ses Lettres à Louis VII, reproche au roi de ne pas répondre à l'amour impatient de ses peuples, et de compromettre par ses retards la sécurité de son royaume, qu'avait troublée l'ambition des comtes et des barons (1). Wilbald, abbé de Corbie, qui gouvernait l'empire germanique en l'absence de Conrad, adresse les mêmes reproches et les mêmes prières à l'empereur d'Allemagne. La Lorraine se trouvait livrée aux brigandages, aux incendies, et ce qui affligeait surtout

(1) Lettres de Suger à Louis VII, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

le fidèle prélat, on n'avait pas même respecté les priviléges de l'abbaye de Corbie (1).

Les évêques avaient reçu du pape l'ordre formel d'excommunier tous ceux qui entreprendraient de troubler la paix publique, et qui usurperaient les droits des princes croisés. Ces menaces devaient produire un effet salutaire, mais elles avaient quelquefois besoin d'être accompagnées de la force temporelle, et la plupart des guerriers qui pouvaient faire respecter la justice, s'étaient rendus en Orient. On peut bien croire que les arrêts de l'Église demeuraient souvent sans exécution, puisque les sollicitations et les menaces du Saint-Siége ne purent abréger ni adoucir la captivité de Richard Cœur-de-Lion, tombé entre les mains de ses ennemis au retour de la Palestine, et devenu prisonnier d'un monarque chrétien. Si les foudres de Rome n'avaient pu mettre les rois à l'abri de l'injustice et de la persécution, que pouvaient-elles pour les simples pélerins, pour leurs épouses et leurs enfans délaissés! L'abbé de Clairvaux, qui disait, à la suite de ses prédications en France et en Allemagne, que les bourgs et les châteaux étaient déserts, et qu'en beaucoup d'endroits il restait à peine un seul homme pour sept femmes (2), l'abbé de Clairvaux, disons-nous, retraçait, sans le savoir, un tableau

(1) Lettres de l'abbé Wilbald, nouveau Trésor des anecdotes de Martène. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Othon de Freisingue, Coll. de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

fidèle de la croisade et de tous les genres de malheurs qu'elle devait entraîner après elle.

C'est ici que les guerres saintes se présentent à notre pensée sous l'aspect le plus douloureux. Il n'est pas d'ancienne chronique qui, au départ des croisés, ne s'arrête à faire leur dénombrement, à décrire leur marche triomphante; mais de toutes ces armées, que les plus vastes campagnes avaient de la peine à contenir, et qui devaient conquérir l'Orient, aucune ne revenait en Europe. L'histoire contemporaine, semblable au funèbre nautonier de la fable, paraît n'avoir pris pour tâche que de conduire les guerriers de la croix hors des limites de l'Europe chrétienne; elle les accompagne en Asie, comme à leur sépulcre, puis elle garde un profond silence. « O Jérusalem, cité du roi du ciel, s'écriait un » chef de l'Église, que de guerriers la chrétienté » a envoyés pour te secourir! que de chrétiens » ont été armés du signe de la croix, afin de » t'arracher au joug de la servitude! et combien » de ces pélerins belliqueux n'ont trouvé en Orient » que des fers, des tribulations ou la mort (1)! » L'histoire, en racontant les misères des pélerins, n'a guère parlé que des chagrins de la piété; combien ses tableaux nous eussent offert d'intérêt, si, au milieu de ces grands mouvemens politiques et religieux, elle eût surpris le secret des affections humaines, et tenu compte des larmes versées en présence des pénates déserts; si elle eût

(1) Lettres d'Innocent IV. (*Biblioth. des Crois.*)

dit les inquiétudes mortelles des époux, des amis et des proches, séparés par une si longue absence ou plutôt par un exil semblable au trépas! En quittant les foyers domestiques, les croisés disaient à leurs femmes et à leurs fils en pleurs : « Nous reviendrons *dans deux ans, dans trois ans* (1); » mais cette promesse même ne ressemblait que trop à d'éternels adieux. Les traditions historiques nous montrent des amitiés généreuses qui résistèrent à toutes les épreuves d'une cruelle et longue séparation; mais à côté de ces prodiges de la fidélité, que de liens rompus par l'ingratitude, par l'attrait d'un monde nouveau, ou par l'excès de la misère qui énerve les courages et flétrit les cœurs! que de souvenirs touchans effacés de la mémoire! que d'espérances trompées! que de parjures dont la croix était le prétexte, et que la piété ne saurait absoudre! que de coupables abandons dût amener la fausse application de cette maxime évangélique : « Celui qui laissera son père, sa » mère, ses parens, sa maison, pour me suivre, » sera récompensé au centuple. »

On restait quelquefois plusieurs années dans l'incertitude sur la vie ou la mort des croisés. Dans cette incertitude désolante, on interrogeait les songes du sommeil, les fantômes de la nuit, et leur témoignage suffisait pour répandre dans les cœurs la tristesse ou la joie; souvent les hôtes consternés d'un château

(1) Foucher de Chartres, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

croyaient entendre près du pont-levis l'ombre plaintive d'un chevalier mort au siége de Damiette ou de Ptolémaïs, et c'était la seule nouvelle qu'on avait de son trépas. La nuit qui précéda la bataille de Mansourah, la mère de Guillaume Longue-Épée vit en songe un jeune guerrier monter dans le ciel, couvert d'une armure éclatante; aux couleurs du bouclier qu'il portait sur sa poitrine, elle fut étonnée et demanda qui il était: « C'est Guillaume ton fils, lui répondit une voix qui lui était connue. Quelque temps après, on apprit en Angleterre que Guillaume Longue-Épée était mort le jour même que sa mère l'avait vu monter au séjour des élus et des martyrs (1).

Une lettre d'Innocent nous fait connaître les vives alarmes de la reine Blanche au départ de Louis IX. « Votre esprit, lui disait-il, toujours » troublé, toujours triste, ne peut trouver aucun » repos. Tremblante sur le sort de vos enfans, vous » suivez des yeux, de l'esprit leurs mouvemens et » leur marche; et leur souvenir seul occupe votre » ame; votre sollicitude maternelle veille sans » cesse; avide de nouvelles, vous languissez dans » une cruelle attente (2). » En lisant ces paroles du père des fidèles, qui ne se rappelle avec douleur que toutes les craintes de Blanche ne tardèrent pas à se réaliser, et qu'elle ne revit plus ses trois fils

(1) Mathieu Pâris, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Lettres d'innocent IV. (*Biblioth. des Crois.*)

partis pour l'Orient. On n'a point oublié cette Marguerite de Hainault, qui alla chercher en Orient les traces de son époux, tombé au pouvoir des Turcs (1), et revint en Europe sans avoir rien appris qui pût la consoler. La France éplorée ne put jamais savoir ce qu'étaient devenus le comte de Bar et plusieurs illustres chevaliers, qui avaient combattu à la bataille de Gaza (2). Un comte de Mecklembourg resta vingt-six ans dans les prisons de Damas, sans qu'on sût en Allemagne s'il était mort ou vivant (3). Après les plus grandes recherches, on ne put connaître le sort de l'empereur Baudouin, prisonnier des Bulgares, et les Flamands furent sur le point de prendre les armes pour un imposteur qui se disait le comte de Flandre (4).

Il arrivait quelquefois que les pélerins, après une longue absence, étaient méconnus dans leurs propres foyers. Une femme retrouvait son mari avec une autre épouse; un époux, sa femme avec un autre mari. Ces mariages étaient ordinairement annulés par la juridiction ecclésiastique, la seule compétente pour prononcer sur de semblables questions, et sur tout ce qui concernait les croisés. On excommunia au concile de Lisieux les

---

(1) Albert d'Aix, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Continuateur de Guillaume de Tyr, Coll. de Martène. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Cornerius Hermann, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

(4) Voyez le XIe livre de notre Histoire.

époux qui contracteraient de nouveaux liens avant d'être assurés que leur femme ou leur mari, partis pour la croisade, étaient morts dans le pélérinage. Plus d'un croisé, rentrant sous le toit de ses pères, voyait ses biens entre les mains de ses héritiers, qui, le plaçant au nombre des martyrs de Jésus-Christ, s'étaient partagé ses dépouilles terrestres. Ces abus se renouvelaient souvent, et répandaient le trouble dans les familles. Les papes s'occupèrent d'y apporter un remède, et plusieurs brefs des pontifes défendirent aux fidèles de disposer des biens d'un pélerin avant qu'on eût la certitude de sa mort (1); ce qui était quelquefois un autre inconvénient, et ne remédiait pas toujours au mal.

Il faut avouer que la longue absence des pélerins, que la vie errante des croisades ne favorisèrent pas toujours les vertus domestiques, et que dans toutes ces expéditions, entreprises pour délivrer l'héritage de Jésus-Christ, on oublia trop souvent les préceptes et la morale que le fils de Dieu avait apportés aux hommes pour le maintien de la paix et de la justice.

(1) *Voyez* dans les Pièces justificatives de notre Histoire les bulles d'Innocent III, de Célestin III, de Grégoire IX.

CHAPITRE XVII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Si les royaumes de l'Europe, avec leurs lois et leurs institutions, restaient en proie à beaucoup de violences et d'iniquités, que de brigandages ne devaient point se commettre dans les vastes solitudes de la mer, où le crime n'avait à redouter d'autre témoin que Dieu, et d'autre supplice que le remords des coupables. Tandis que les flottes des cités maritimes transportaient en Syrie les armées chrétiennes, les armes et les provisions des croisés, des marchands, entraînés par l'esprit de cupidité, vendaient aux infidèles du bois de construction, du fer et tout ce qui pouvait seconder la fureur des barbares dans leurs guerres contre les chrétiens. Dans le temps même où l'on se battait dans la Palestine pour la délivrance du saint tombeau, des pirates couraient la Méditerranée, et pillaient tour-à-tour les disciples de Mahomet et les disciples de Jésus-Christ. Plusieurs sentences des papes poursuivirent ces violateurs du droit des gens et de la fraternité évangélique. Il fut ordonné aux villes et aux bourgs qu'ils habitaient, et d'où ils étaient partis, de les rappeler et de les punir : dans toutes les cités qui bordent la mer, on publiait

chaque dimanche les décrets qui les séparaient de la communion des fidèles. Il était défendu d'entretenir avec eux aucun commerce, aucune relation; si quelque calamité menaçait leur vie, ils n'avaient point de part aux prières de leurs frères les chrétiens; s'ils tombaient aux mains des Turcs, on devait les abandonner à la servitude (1).

On a pu remarquer dans notre Histoire que la persécution contre les juifs dura presque autant que les croisades. Cette nation malheureuse n'eut pas un moment de sécurité, et le nom si cher de Jérusalem était pour elle un signal de guerre et de destruction. Une chronique allemande rapporte qu'au départ de la première expédition, plus de douze mille Israélites périrent par le glaive (2). L'éloquence de saint Bernard et les brefs des papes les défendirent contre les passions aveugles de la multitude; mais l'humanité des docteurs et des sages de ces temps barbares se bornait à protéger leur vie; leurs biens étaient rarement respectés par les pèlerins, qui se ruinaient pour aller en Orient, et qui se persuadaient que les juifs devaient au moins payer les frais de la sainte entreprise; quelquefois, on les imposait, comme le clergé et les cardinaux, au

(1) Ainsi les avertissemens des pontifes contribuaient à pacifier les routes de la mer, et le chef de l'Église avait son *quos ego*.

(2) Annales de l'évêché de Bamberg, par Martin Hoffmann, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

dixième et au vingtième de leurs revenus; souvent on abolissait les dettes contractées envers eux, on confisquait au profit du fisc ou de l'Église tout ce qui leur était dû; cependant nous les voyons toujours poursuivre leurs usures; c'est entre leurs mains que les seigneurs, qui avaient pris la croix, engageaient leurs revenus, quelquefois leurs terres. Le clergé lui-même, qui s'enrôlait sous les drapeaux de la croisade, leur empruntait l'argent nécessaire pour le pélerinage, et pendant tout le temps d'une guerre sainte, il arrivait souvent que les vases sacrés et les ornemens des églises restaient en dépôt chez ce peuple auquel on reprochait la mort de Jésus-Christ.

L'esprit qui avait produit les croisades prit quelquefois une direction différente, et toutes ces passions religieuses, qui menaçaient l'Orient, éclatèrent en Europe, semblables à ces orages qui tantôt sont portés au loin, tantôt se précipitent sur les lieux mêmes où ils ont été formés. On connaît la révolution des pastoureaux, qui troubla un moment la France pendant la captivité de saint Louis; les peuples se persuadèrent que Dieu rejetait les sacrifices des grands de la terre, et qu'il voulait confier la défense de son héritage aux faibles et aux petits. Cette révolution se renouvela dans le commencement du XIV[e] siècle, et paraît avoir eu aux deux époques le même mobile et le même caractère politique et religieux (1).

(1) La chronique de Guillaume de Nangis a raconté avec des

Parmi ces troubles, occasionés par l'esprit des guerres saintes, nous devons signaler le délire qui s'était emparé de la jeunesse et de l'enfance elle-même ; nous voulons parler de cette croisade d'enfans qui éclata quelques années après la prise de Constantinople par les Latins (1). Comme toutes les lois humaines se taisaient à l'aspect de la croix, personne n'osa s'opposer à cette entreprise qu'on regardait comme une sainte révolte contre l'autorité paternelle et les lois profanes de la famille. Lorsqu'on enfermait ces jeunes insensés, les portes des prisons s'ouvraient à ces seuls mots : *Nous allons à Jérusalem;* et si un homme sage hasardait un conseil, une réprimande, on l'accusait aussitôt d'être le partisan ou le complice des hérétiques et des infidèles. Ceux qui voulaient prêcher la paix et faire entendre la voix de la raison ne parvinrent enfin à être écoutés sans scandale, qu'en représentant les instigateurs de ce mouvement désordonné, comme des magiciens ou comme des missionnaires du démon.

Les croisades furent le prétexte de plusieurs autres désordres; une chronique d'Autriche nous

---

détails fort curieux les deux mouvemens des pastoureaux; nous avons rapporté tous ces détails dans l'analyse que nous avons donnée de cette chronique. (*Biblioth. des Crois.*)

(1) On peut lire sur les croisades d'enfans une lettre fort curieuse de M. Jourdain, qui fait partie des Pièces justificatives du troisième volume de notre Histoire.

rapporte qu'en Allemagne un grand nombre d'aventuriers et de vagabonds prirent la croix et les armes, et se répandirent dans les provinces, exigeant par la violence les tributs que les empereurs avaient établis pour l'entretien et la défense des saints lieux (1). Plusieurs clercs, réunis à ces nouveaux croisés, annonçaient au nom de Dieu que les fidèles qui ne paieraient point le tribut de la guerre sainte, seraient maudits, et leurs maisons brûlées par le feu du ciel. L'histoire ajoute que personne n'osa élever la voix contre ces rassemblemens séditieux; l'Allemagne attendit qu'ils se dissipassent eux-mêmes, comme on attend la fin d'un orage ou d'un fléau de la nature contre lesquels la force de l'homme est impuissante.

Pour faire diversion à ces tristes tableaux, nous parlerons d'une association qui fut formée à la même époque, et qu'on appela l'institution de Dieu. « Le Seigneur, dit un auteur contemporain, » apparut dans la ville du Puy à un pauvre charpentier, nommé Durand, et lui donna une » cédule où se trouvait empreinte l'image de la » Vierge, tenant dans ses bras un enfant, qui paraissait être notre Seigneur Jésus-Christ. Dès » que cette nouvelle eut été portée au loin par la » renommée, on accourut de toutes parts dans la » ville du Puy, et le jour de l'Assomption, le

(1) Thomas Ébendorffer. (*Biblioth. des Crois.*)

» pauvre charpentier, placé sur un lieu élevé,
» parla à tout le peuple réuni. Il prêcha le rétablissement de la paix publique; et pour attester sa mission, il montra la cédule sainte. Aussitôt tous les assistans, émus par son discours, élevèrent la voix, et jurèrent devant Dieu qu'ils étaient prêts à prendre les armes contre les ennemis de la religion et de l'humanité. Le sceau de la vierge Marie, imprimé sur l'étain et suspendu à leur poitrine, devint le gage de la paix qu'ils avaient jurée. Cette association se répandit dans les provinces voisines, et ses généreux efforts firent triompher les lois de la justice dans toute la Septimanie (1). » Cette espèce de croisade, formée contre le brigandage et la licence, nous offre un des spectacles les plus intéressans du moyen-âge; mais il était difficile de retenir long-temps, dans le respect des lois et la fidélité à ses sermens, une multitude indisciplinée et victorieuse. Les chevaliers de la Vierge, restant toujours sous les armes, ne tardèrent pas à troubler la paix qu'ils avaient rétablie; et leur troupe, aveuglée par un fol orgueil, vaincue et dispersée à son tour, fut traitée elle-même comme elle avait traité les ennemis de Dieu et des hommes.

On vit alors plusieurs autres associations ou rassemblemens qu'un esprit de piété avait fait naître

(1) Chronique de Rigord, chronographe de Philippe-Auguste, année 1182. Rigord ne dit pas quelles furent les suites de cette association.

et qui finirent par être la source des plus grands désordres. Nous ne citerons ici que ces pénitens, qui parcouraient les bourgs et les cités, marchant deux à deux, et se frappant de verges, secte insensée et bizarre, qui troubla l'Italie, qu'elle voulait édifier, et qui disparut pour faire place à d'autres sectaires non moins exaltés (1).

Lorsqu'on arrête un moment son attention sur ces populations qui se déplacent par un mouvement spontané, qu'aucune puissance humaine ne fait agir, et qui se croient appelées par le ciel à défendre ou à prêcher la religion, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître quelque chose de l'esprit et de l'entraînement des croisades. C'était toujours par des apparitions célestes, avec le secours de quelque révélation miraculeuse, qu'on échauffait les passions d'une foule aveugle, et qu'on arrachait le peuple à ses foyers et à ses travaux. Ajoutons que jamais l'Europe n'avait vu un pareil spectacle, ni dans les siècles anciens, ni dans les temps du moyen-âge qui avaient précédé les guerres saintes. La plupart de ces mouvemens populaires semblaient accuser ceux que la Providence avait mis à la tête des sociétés chrétiennes; on disait que la justice divine s'était retirée des grands de la terre, même des princes de l'Église, et toute multitude qu'entraînait une inspiration religieuse, devenait comme le peuple de Dieu.

(1) La secte des flagellans.

Tel était l'état des esprits, que la société ne se laissait plus conduire que par l'exaltation et l'enthousiasme. Pour être en harmonie avec les mœurs et les idées du temps, il fallait que la vertu, que la morale eussent quelque chose de passionné et d'extraordinaire; la piété paisible et simple ne pouvait plus servir d'exemple; la dévotion ardente qui entraînait les guerriers en Asie, inspirait à beaucoup d'hommes pieux des austérités inouïes, et les conduisait dans des retraites inaccessibles. Le nombre des ermitages et des monastères, comme nous l'avons dit dans notre Histoire, s'accrut considérablement pendant les expéditions de la croix. Ainsi la société se dépeuplait de deux côtés à la fois, et par la même cause, car tous obéissaient à cette ardeur inquiète, à cet esprit d'exaltation religieuse, qui avaient ébranlé l'Occident; les uns allaient fonder des colonies dans des contrées lointaines, les autres dans des lieux incultes et sauvages; les uns poursuivaient leurs conquêtes sur les terres des infidèles, les autres s'avançaient victorieusement dans le désert. Tandis que les croisés combattaient les Sarrasins et souffraient la faim, la soif et toutes sortes de calamités pour la cause de l'Évangile, les cénobites luttaient avec la stérilité du sol et l'intempérie des saisons, se condamnaient à des misères qu'ils avaient choisies, et qu'ils offraient à Dieu : ces derniers, dans leur langage mystique, se disaient aussi les champions et les soldats de Jésus-Christ, et leur milice sainte se vantait d'être toujours armée contre l'ennemi du genre humain.

De même qu'un grand nombre de moines avaient quitté leurs cloîtres pour aller à la croisade, ainsi de pieux guerriers, en revenant de la conquête des lieux saints, allèrent s'enfermer dans les cloîtres. Beaucoup de comtes et de chevaliers qui avaient vendu leurs domaines, et qui ne retrouvaient pas un asile dans leur propre pays, n'avaient rien de mieux à faire que de partager la retraite des cénobites (1). Les longues misères de la croisade, la vue du tombeau de Jésus-Christ délivré par leurs armes, leur avaient appris à connaître la vanité des grandeurs humaines; alors les camps des pélerins et les solitudes de la piété offraient quelquefois le spectacle édifiant des mêmes vertus; et pour prouver que le même esprit anima souvent les soldats de la croix et les saints habitans du désert, il suffirait de rappeler les ordres religieux et militaires que firent naître les croisades, et dans lesquels, à côté des trophées de la victoire, on admirait les modèles de la charité évangélique et de l'humilité chrétienne.

Tandis qu'on allait combattre en Orient pour les vérités de la foi, il n'est pas indifférent de savoir à quelles erreurs, à quelles superstitions étaient livrés plusieurs peuples de l'Occident. Sur les rives

(1) Arpin, comte de Bourges, Guillaume de Montpellier dans la première croisade, etc., etc. Les seigneurs qui avaient renoncé au monde pour aller se retirer dans le cloître, étaient représentés nus sur les tableaux, les bas-reliefs, les vitraux, etc. (Voyez la p. 17 des notes de l'*Historial du Jongleur*, par MM. Émile Morice et Langlès.)

de l'Elbe et du Prégel, on ne connaissait pas le nom de Jésus-Christ, et les Prussiens, dispersés dans les forêts, à l'ombre des chênes qui leur servaient de temples, adoraient toutes sortes de divinités inconnues. Les traditions de la religion d'Odin subsistaient encore chez les enfans des Scandinaves. Quelques peuplades du Nord élevaient des autels aux serpens; des reptiles, objet de la vénération publique, étaient comme les protecteurs des familles et les gardiens des demeures de l'homme (1). Les habitans de la Lithuanie avaient choisi pour l'objet de leur culte le soleil et un grand marteau de fer, à l'aide duquel, selon la croyance du peuple, on avait autrefois délivré l'astre du jour, enfermé dans une tour obscure (2). Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces superstitions auxquelles on opposa d'abord les armes de l'éloquence évangélique, puis la guerre et tous ses fléaux. Nous ne parlerons pas non plus des hérésies qui s'élevèrent alors dans l'Europe chrétienne, et qu'on voulut combattre aussi par l'épée. Dans les premières croisades, on ne s'occupa que des Sarrasins; plus tard, on déclara la guerre aux hérétiques et aux payens de l'Occident. Tandis qu'une croisade partait pour l'Asie, d'autres se poursuivaient en même temps, tantôt contre les musul-

---

(1) *État de l'Europe*, par Æneas Sylvius.

(2) *Id.* pour les Prussiens, voyez le XIIIe livre de notre Histoire.

mans d'Espagne, tantôt contre les idolâtres du Nord, tantôt contre les Albigeois. Il y avait alors en Europe une population guerrière pour toutes ces entreprises; l'Église avait des prières pour tous ceux qui combattaient en Syrie, au-delà des Pyrénées, dans le Languedoc et sur les bords de la Baltique.

Tel fut l'état de l'Europe pendant les guerres saintes, et c'est au milieu de tant de passions diverses, du sein de tant d'agitation et de désordre, que naquit la civilisation moderne dont nous allons suivre le développement et les progrès dans le livre suivant.

FIN DU LIVRE XXI.

HISTOIRE

DES CROISADES.

LIVRE XXII.

CHAPITRE PREMIER.

INFLUENCE ET RÉSULTATS DES CROISADES.
IDÉES GÉNÉRALES.

Avant de donner notre opinion sur les résultats des guerres saintes, il nous a paru convenable de rappeler en peu de mots les jugemens que d'autres en ont portés. Dans le dix-septième siècle, si fécond en grands génies, on admirait l'héroïque bravoure des croisés, on déplorait leurs revers, et, sans s'occuper du bien ou du mal qu'avaient amené ces expéditions lointaines, on respectait les motifs pieux qui avaient fait prendre les armes aux guerriers de l'Occident. Le dix-huitième siècle, qui avait adopté toutes les opinions de la réforme, et qui les exagérait, le dix-huitième siècle n'é-

pargna point les croisades, et ne manqua point d'en accuser l'ignorance, le fanatisme et la barbarie de nos aïeux; peu de personnes savent aujourd'hui que (1) Voltaire publia, en 1753, une histoire des croisades; le sujet qu'il avait choisi était alors si décrié, et lui-même jeta tant de ridicule sur les événemens qu'il racontait, que son livre n'inspira point de curiosité, et ne trouva point de lecteurs. Rien n'égale la violence avec laquelle les auteurs de l'*Encyclopédie* renchérirent peu de temps après sur l'opinion de Voltaire. Cette manière de juger les croisades était si généralement répandue, que les panégyristes de saint Louis s'y laissèrent entraîner, et que plusieurs d'entre eux, dans leurs discours, pardonnèrent à peine au pieux monarque ses exploits et ses malheurs en Egypte et devant Tunis.

Cependant une philosophie, éclairée par l'esprit de recherche et d'analyse, remonta aux causes des événemens, étudia leurs effets, et, par cela même qu'elle recherchait la vérité, elle fut moins portée à la déclamation et à la satire. Le judicieux Robertson, dans son introduction à l'histoire de Charles-Quint, pensa que les croisades avaient pu favoriser les progrès de la liberté, et le développement de l'esprit humain : soit que cette manière de voir flattât quelques opinions du temps, soit

(1) Cette relation des croisades avait d'abord paru dans le *Mercure ;* elle fut imprimée ensuite en un petit volume. Voltaire l'a refondue dans son *Histoire générale.*

qu'elle exerçât sur le public l'ascendant naturel de la vérité, elle trouva un assez grand nombre de partisans; dès-lors on commença à juger avec moins de sévérité les expéditions des croisés en Orient.

Il y a peu d'années que l'Institut de France ouvrit un concours dans lequel il invita tous les érudits à faire connaître les avantages que la société avait retirés des croisades; si on en jugeait par les mémoires qui obtinrent le prix dans cette lutte savante (1), les guerres saintes auraient amené à leur suite plus de biens pour la postérité, qu'elles ne produisirent de calamités pour les générations contemporaines.

Ainsi les opinions sur les croisades avaient changé plusieurs fois lorsque nous avons commencé notre histoire. Adoptant de tous ces jugemens divers ce qu'ils ont de modéré et de raisonnable, nous croyons que les expéditions d'Orient n'ont fait ni tout le bien qu'on leurs attribue, ni tout le mal dont on les accuse, et que néanmoins on ne peut nier leur influence sur les siècles qui les ont suivies. Les époques de l'histoire les plus remarquables par le développement des facultés humaines furent toujours précédées de grands événemens qui avaient

(1) Deux Mémoires obtinrent le prix; l'un était de M. Hearen, l'autre de M. de Choiseul d'Aillecourt. Tous deux sont remarquables par l'érudition et l'esprit de critique; ils nous ont tracé le chemin que nous avons suivi, et nous aimons à reconnaître tout ce que nous leur devons.

frappé les imaginations, occupé les intelligences, donné à tous les esprits une même direction. On ne peut douter qu'une révolution comme celle des croisades, qui avait remué tant de passions, à laquelle plusieurs générations avaient pris part, n'ait pénétré bien avant dans le cœur humain, et n'y ait laissé des impressions, des souvenirs, des habitudes qui se retrouvent enfin dans la législation et dans les mœurs.

Parmi les résultats des guerres saintes, il en est qui paraissent incontestables, d'autres qu'on ne peut déterminer avec la même certitude. Plusieurs circonstances durent concourir, avec les grandes expéditions en Orient, aux progrès des lumières et de la civilisation; rien n'est plus compliqué que les ressorts qui font mouvoir les sociétés modernes; et celui qui voudrait expliquer la marche des choses par une cause unique, tomberait dans une erreur grossière. Les mêmes événemens ne produisent pas toujours les mêmes effets, comme on le verra dans le tableau que nous allons retracer de l'Europe au moyen-âge; les croisades contribuèrent en France à l'affaiblissement des grands vassaux, tandis que le pouvoir féodal ne reçut presque aucune atteinte en Allemagne et dans d'autres pays; pendant cette époque, quelques états s'agrandirent, d'autres marchèrent à leur décadence; chez plusieurs peuples, nous voyons la liberté jeter de profondes racines, et présider aux institutions naissantes; chez d'autres nations, nous voyons la puissance des princes s'élever, tantôt s'affranchissant de

toute entrave, tantôt limitée par de sages lois; ici florissaient le commerce, les arts et les sciences; ailleurs l'industrie ne faisait aucun progrès, et l'esprit humain restait encore plongé dans les ténèbres. Qu'on nous permette de faire ici une comparaison qui reproduira toute notre pensée. Les principes ou les germes de la civilisation, au temps des croisades, ont été comme ces semences que l'orage emporte avec lui, et qu'il jette, les unes dans des lieux incultes, où elles restent ignorées et stériles, les autres sur une terre propice où l'action du soleil, une heureuse température et la fécondité du sol favorisent leur développement et leur font porter des fruits.

La difficulté d'apprécier les croisades, au moins dans leurs effets, vient de ce qu'elles n'ont ni entièrement réussi, ni entièrement échoué. Rien n'est plus difficile à juger que ce qui est resté incomplet : pour suppléer à ce qui nous manque, nous allons faire deux suppositions. Supposons d'abord que ces expéditions lointaines aient eu le succès qu'on pouvait attendre, et voyons, dans ce cas, ce qui en serait résulté. L'Égypte, la Syrie, la Grèce, devenaient des colonies chrétiennes, les peuples de l'Orient et de l'Occident marchaient ensemble à la civilisation; la langue des Francs pénétrait jusqu'aux extrémités de l'Asie; les côtes barbaresques, habitées par des pirates, auraient reçu les mœurs et les lois de l'Europe, et l'intérieur de l'Afrique ne serait plus dès long-temps une terre impénétrable aux relations du commerce, aux recherches des

savans et des voyageurs. Pour savoir ce qu'on aurait gagné à cette union des peuples sous les mêmes lois et sous la même religion, il faut se rappeler l'état de l'univers romain sous le règne d'Auguste et de quelques-uns de ses successeurs, ne formant en quelque sorte qu'un même peuple, vivant sous la même loi, parlant la même langue. Toutes les mers étaient libres, les provinces les plus éloignées communiquaient entre elles par des routes faciles, les villes échangeaient leurs arts et leur industrie, les climats leurs productions diverses, les nations leurs lumières. Si les croisades avaient soumis l'Orient à la chrétienté, il est permis de croire que ce grand spectacle du genre humain, réuni sous les lois de l'unité et de la paix, aurait pu se renouveler avec plus d'éclat et d'une manière plus durable dans les temps modernes, et c'est alors que les opinions n'auraient point été partagées, qu'aucun doute ne se serait élevé sur les avantages des guerres saintes.

Qu'on fasse maintenant une autre hypothèse, et que notre pensée s'arrête un moment sur l'état où se serait trouvée l'Europe, si les expéditions contre les Sarrasins d'Afrique et d'Asie n'avaient jamais été entreprises, ou si les armées chrétiennes n'avaient éprouvé que des revers. Dans le onzième siècle, plusieurs contrées européennes étaient envahies, les autres étaient menacées par les Sarrasins. Quels moyens de défense avait alors la république chrétienne, où la plupart des états se trouvaient livrés à la licence, troublés par la discorde,

plongés dans la barbarie? Si la chrétienté, comme le remarque un écrivain (1), ne fût sortie alors par toutes ses portes, et à plusieurs reprises, pour attaquer un ennemi formidable, ne doit-on pas croire que cet ennemi eût profité de l'inaction des peuples chrétiens, qui les eût surpris au milieu de leurs divisions, et les eût subjugués les uns après les autres? Qui de nous ne frémit d'horreur en pensant que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie pouvaient éprouver le sort de la Grèce et de la Palestine?

Nous avons dit en commençant cette histoire que les croisades offraient le spectacle d'une lutte sanglante et terrible entre deux religions qui se disputaient l'empire du monde. Dans cette lutte formidable, les véritables moyens de défense consistaient dans la supériorité des lumières et des qualités sociales. Tant que l'ignorance de la barbarie régna sur les peuples de l'Occident, comme sur ceux de l'Asie, la victoire resta incertaine; peut-être même que la force se trouvait alors du côté du peuple le plus barbare, car il avait déjà toutes les conditions de son existence politique. Mais quand l'Europe vit naître pour elle l'aurore de la civilisation, et les croisades hâtèrent cette heureuse époque, elle connut enfin la sécurité, et ses ennemis commencèrent à redouter sa puissance.

---

(1) M. de Bonald.

La religion musulmane, par sa doctrine du fatalisme, semblait interdire toute prévoyance à ses disciples, et dans les jours malheureux elle ne relevait point le courage des guerriers. Les chrétiens, au contraire, ne perdaient aucune de leurs facultés dans les revers : souvent même les revers doublaient leur énergie et leur activité. Ce qui étonne le plus dans l'histoire des croisades, c'est de voir que les défaites des chrétiens, en Asie, excitaient bien plus que leurs victoires l'enthousiasme de la population belliqueuse de l'Europe. Les prédicateurs des guerres saintes, pour engager les guerriers chrétiens à prendre les armes contre les infidèles, ne parlaient point de la gloire et de la puissance de Jérusalem, mais ils s'efforçaient, dans leurs lamentations pathétiques, d'exagérer les périls, les malheurs et la décadence des colonies chrétiennes.

Sous l'empire de l'islamisme, il n'y a que le despotisme qui soit fort; mais la force du despotisme n'est presque jamais autre chose que la faiblesse des nations. La religion chrétienne a un autre but, quand elle dit à ses disciples : *Aimez-vous comme des frères.* Par toutes ses maximes, elle leur ordonne de se réunir, de s'aider, de s'éclairer les uns les autres. Elle double ainsi leur force, en les mettant sans cesse en communauté de travaux et de dangers, de craintes et d'espérances, d'opinions et de sentimens. C'est cet esprit de sociabilité qui donna naissance aux croisades, et les soutint pendant deux siècles. S'il ne

put en assurer le succès, il prépara du moins la république chrétienne à se défendre plus tard avec avantage; il fit des peuples de l'Europe comme un faisceau qu'on ne pouvait plus briser; il créa, au milieu même des discordes, une force morale que rien ne pouvait vaincre; et la chrétienté, défendue par cette force morale, put dire enfin aux barbares, maîtres de Bysance, ce que Dieu avait dit aux flots de la mer : *Vous n'irez pas plus loin*.

Ainsi, le christianisme et les vertus héroïques qu'il inspirait à ses disciples furent, dans le moyen-âge, comme un bouclier invincible pour l'Europe chrétienne. Lorsque l'enthousiasme des croisades d'outre-mer commença à s'affaiblir, les chefs de l'Église invoquèrent encore l'esprit de l'Évangile, pour animer les peuples contre les musulmans, prêts à envahir l'Allemagne et l'Italie, et, montrant toujours aux guerriers chrétiens la croix de Jésus-Christ, parvinrent quelquefois à reveiller, dans les cœurs, les sentimens d'un héroïsme réligieux et patriotique. On ne peut donc nier que les croisades n'aient puissamment contribué à sauver les sociétés européennes de l'invasion des barbares, et ce fut là sans doute le premier et le plus grand de tous les avantages qu'en ait retirés l'humanité.

Nos lecteurs se rappellent que dans notre Histoire nous avons pris soin de montrer le caractère et la physionomie particulière de chaque croisade, et de faire connaître le bien et le mal qui en résultaient pour les contemporains. Maintenant nous

embrasserons dans une revue générale toutes les expéditions en Orient, nous montrerons l'état des royaumes de l'Europe au milieu des guerres saintes, l'origine des institutions et des lois, les progrès des lumières : laissant aux lecteurs éclairés le soin de juger eux-mêmes ce qui est l'ouvrage du temps, ce qui appartient à la politique des rois, aux passions humaines, à l'influence du christianisme et des croisades.

CHAPITRE II.

DE LA FRANCE.

Ce que chaque génération connaît le moins, c'est l'esprit et le caractère des événemens auxquels elle a pris part. Ainsi l'histoire, pour apprécier les vieux âges et ce qu'ils ont laissé après eux, peut rarement invoquer leurs jugemens et s'aider de leurs lumières. Lorsqu'on veut faire connaître le bien et le mal qu'ont produits les croisades, on se trouve réduit à la nécessité de chercher dans la société ce qui est venu après ces grandes révolutions, et d'indiquer avec plus ou moins de probabilité ce qu'on peut regarder comme leur ouvrage.

Afin de juger ce qu'a pu gagner la monarchie française pendant les croisades, il nous suffira peut-être de voir ce qu'elle était sous Philippe Ier avant le concile de Clermont, et ce qu'elle était deux siècles plus tard, lorsque Louis IX mourut sur la cendre à Tunis. Sous la seconde race de nos rois, toutes les parties du grand royaume de France tendaient à se désunir, par une suite des partages entre les enfans des monarques. Ce mouvement de séparation, cette tendance à se diviser, s'accrurent encore

par les progrès et l'extrême désordre de la féodalité. Une impulsion toute contraire fut donnée sous la troisième dynastie, et l'excès du mal fit revenir au principe de l'unité. Sous les deux premiers règnes des Capets, le monarque se trouvait obligé de lutter sans cesse avec les seigneurs voisins de sa capitale, et souvent le château d'un vassal infidèle arrêtait toutes les forces de la monarchie. Dans cet état de désordre et de faiblesse, le nom de France néanmoins était resté, et ce nom, déjà glorieux, devait suffire pour ramener les Français du midi et du nord aux sentimens d'une commune patrie. Cet esprit de nationalité, dont la royauté tirait toute sa force, fut naturellement favorisé par les croisades.

On sait que le pape Urbain s'était principalement adressé aux Français (1); la nation française, en donnant le signal des croisades, se mit en quelque sorte à la tête des plus grands événemens du moyen-âge; la gloire de la première expédition lui appartint tout entière, et la royauté, sans y prendre une part directe, dut en tirer un grand avantage. On connaît toutes les plaintes qui s'élevèrent contre la seconde croisade; mais on y vit un roi de France commander une nombreuse armée hors de son territoire, ce qui ne s'était pas vu depuis Charlemagne, et rien n'était plus capable de seconder les progrès de la monarchie. S'il est vrai que la conduite d'Éléonore en Orient motiva son divorce, et que Louis VII

---

(1) Voyez le Ier livre de notre Histoire.

perdit ainsi la Guyenne, qui tomba entre les mains des Anglais, il faut dire aussi que cette perte fut bientôt réparée, et que Philippe-Auguste retrouva plus que Louis-le-Jeune n'avait perdu. A voir le rôle que Philippe joua dans la troisième croisade, on pourrait croire qu'il n'était allé en Asie que pour y conduire Richard, et pour éloigner de l'Occident le plus redoutable de ses rivaux; lorsque le monarque anglais se trouva engagé dans toutes les difficultés et dans tous les embarras de la guerre sainte, le roi de France revint dans ses états, et l'histoire nous dit qu'il profita de l'absence de ses ennemis ou de ses voisins, sinon avec cette loyauté qu'on aime à retrouver dans la conduite des rois, du moins avec une habileté que la politique moderne a souvent prise pour modèle.

Plus tard, on sait quel orage s'éleva contre la royauté; l'enthousiasme des croisades vint de nouveau à son secours, renversa tout-à-coup les projets d'une ligue redoutable. Entraînés par l'exemple du duc de Bretagne et du roi de Navarre, les grands vassaux partirent pour la Palestine, et dissipèrent en Orient des trésors et des armées qu'ils n'avaient employés jusque-là que pour troubler le royaume. Enfin, Louis IX, partant pour l'Asie, emmenait à sa suite tous les seigneurs qui s'étaient déclarés contre lui, et dans sa dernière expédition, il avait toute la noblesse de France à sa solde. Les désastres qui accablèrent les armées ne sauraient nous empêcher de reconnaître ces rapides progrès de la puissance royale.

L'intérêt même qu'on portait à de grands malheurs, les sacrifices faits à une cause qui était celle de tout le peuple, l'habitude de voir les rois à la tête de la milice française, effaçaient peu à peu le principe de la féodalité, ou plutôt le faisaient tourner au profit de la monarchie. Souvent la turbulence et l'indocilité féodales purent altérer la gloire des armes chrétiennes; mais l'esprit même et les habitudes d'une guerre lointaine soumirent à la fin l'orgueil des comtes et des barons. Ainsi, on peut dire que la féodalité nuisit d'abord au progrès des guerres saintes, et qu'ensuite les guerres saintes portèrent les coups les plus redoutables à cette anarchie, au milieu de laquelle la royauté avait été sur le point de périr.

On remarquait, comme nous l'avons dit en commençant ce chapitre, chez tous les peuples de la France, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, un sentiment de respect et de prédilection pour les sujets des rois, qui portaient seuls alors le nom et le titre de Français, et qu'on pouvait regarder comme les aînés de la grande famille. La plupart des chroniques parlent toujours des Français dans les termes les plus affectueux et les plus honorables. Raoul de Caen, qui était Normand, hésite à commencer son histoire de Tancrède, parce que, dit-il, c'est à la France qu'il appartient de célébrer les grands hommes; à la France, qui renferme dans son sein tous les genres de mérite et de talent. L'abbé de Nogent nous dit qu'il a donné à son histoire de la première croisade, le titre de *Gesta*

Dei per Francos, pour faire honneur à la nation belliqueuse des Français (1).

Parmi les Francs établis en Syrie, on ne parlait guère que la langue française. Lorsque la race des Baudouins s'éteignit en Orient, les chrétiens du pays envoyèrent demander un roi à Philippe-Auguste, qui leur donna un de ses barons (2). Le nom de la France se mêlait à tous les grands événemens des croisades, et les colonies chrétiennes, au-delà des mers, étaient appelées la France d'Orient. Les liens de la patrie se resserrèrent davantage encore parmi les guerriers qui allaient combattre dans des contrées lointaines. Les Français, dispersés dans leur propre pays sous plusieurs dominations, étaient plus rapprochés entre eux, étaient plus portés à s'unir sous le ciel étranger de la Syrie et de l'Égypte.

D'autres causes purent aussi contribuer à entretenir cet esprit de nationalité. Quoi qu'il en soit, il ne fit que s'accroître d'âge en âge et de règne en règne; à la fin, il n'y avait rien de plus heureux pour les peuples, rien de plus glorieux pour les monarques, que la réunion d'une cité à la cou-

(1) Quatre siècles plus tard, Bongars crut devoir donner à son Recueil des historiens des croisades, le titre de *Gesta Dei per Francos*, parce que, dit-il, c'est à la France que revint toute la gloire de ces expéditions. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Jean de Brienne. (Voyez le XIIe livre de notre Histoire, 4e édit.)

ronne; c'était une honte et un très grand malheur pour la royauté que la perte et l'abandon d'une province. La France, au temps des guerres saintes, semblait avoir, comme les Romains, son dieu Terme, qui ne reculait point et qui avançait toujours. Des revers purent l'affaiblir, mais ces revers passagers ne changèrent point le caractère de la nation. Mathieu Pàris nous rapporte que Louis IX ayant résolu, après sa délivrance, de rester quelque temps en Palestine, avait promis à Henri III de lui rendre la Normandie, s'il venait à son secours avec une armée. A cette proposition, les barons de France, assemblés par la reine Blanche, firent éclater leur mécontentement par de violens murmures, et dans leur indignation ils oublièrent un moment le respect et l'amour qu'ils devaient à un roi malheureux. Le roi d'Angleterre, lorsqu'il apprit la colère et les menaces des barons français, fut très effrayé, et ne jugea pas convenable, ajoute l'historien anglais, de pousser plus loin la négociation (1). Un siècle après les croisades, l'histoire nous offre un exemple touchant de ce patriotisme, pour qui rien n'était plus beau que d'être Français, et rien de plus triste que de ne plus l'être. Le roi Jean, sorti de sa captivité, avait cédé plusieurs provinces au roi d'Angleterre; quand ce traité fut connu, plusieurs seigneurs du Languedoc et de la Gascogne (nous

(1) Mathieu Pàris, Coll. des chroniques anglaises. (*Biblioth. des Crois.*)

suivons ici le récit de Froissard) (1) *ne voulurent mie obéir; aucuns disoient qu'il n'appartenoit point au roi de France de les quitter de leur foi.* Dans le Poitou, dans le pays de La Rochelle, dans la Saintonge, les barons, les chevaliers, les bonnes villes, supplièrent plusieurs fois le roi qu'il ne *les voulût mettre aux mains de l'étranger;* enfin ils obéirent, mais dirent bien les notables gens de La Rochelle : *nous serons et obéirons aux Anglois des lèvres, mais les cœurs ne s'en mouvront.*

A ce besoin si clairement manifesté, de resserrer les liens de la famille, et de rassembler les parties dispersées d'une grande puissance, se joignit le désir de voir la France grandir et se fortifier contre toute domination étrangère ou rivale. Comme la véritable grandeur de la nation française venait d'un esprit d'union et de rapprochement, cette tendance salutaire devait être consacrée dans son organisation politique; il fallait qu'un principe d'unité, une volonté suprême réglât tout, animât tout, et que la France pût marcher comme un seul homme à l'accomplissement de ses destinées; il fallait que dans son gouvernement, qui était sa vie, elle fût indépendante, avant que ses citoyens le fussent eux-mêmes, et qu'une époque de puissance et de gloire précédât celle de la liberté. Chose remarquable! à mesure que la France s'élevait comme état et comme nation, on vit s'étendre et s'accroître l'affranchissement des cités et la

(1) Froissard, chap. 213.

liberté des citoyens. Il en est des sociétés politiques comme de la famille, où l'exercice des droits les plus précieux est réservé à l'âge présumé de la maturité et de la raison. S'il en eût été autrement, il est probable que la France ne serait point arrivée à ce point de grandeur et de prospérité où nous l'avons vue, et qu'elle aurait fini comme la malheureuse Italie.

La fortune de la France se servit surtout du pouvoir royal pour opérer ces prodiges, et voilà pourquoi les Français ont toujours montré plus d'affection pour la royauté que les autres peuples; elle fut un point de ralliement qui rassembla tout ce qui était dispersé, et rapprocha ce qui était désuni. De même que Newton a expliqué le monde par le seul principe de l'attraction, il nous semble qu'on pourrait expliquer aussi la France par cette royauté, qui fut dès les premiers temps, un centre commun, un point de gravitation, autour duquel tout devait agir, se mouvoir et s'agrandir.

Nous ajouterons à ce que nous venons de dire, que la monarchie obtint dans les croisades ce qu'elle n'aurait jamais obtenu dans d'autres temps et par d'autres moyens, des levées de soldats, des taxes sur le peuple, des impôts sur la noblesse et même sur le clergé. Les assemblées des prélats et des barons, auxquelles la royauté n'avait plus recours, et dont on ne parlait plus depuis plus d'un siècle, furent alors réunies auprès du trône pour délibérer sur chaque croisade. Il dut en résul-

ter quelques avantages pour l'administration du royaume, et des lumières utiles pour la couronne. En partant pour la guerre sainte, les rois avaient coutume de publier des ordonnances ou des édits, qu'ils jugeaient propres à réparer les maux de leur absence, et dont la législation naissante put s'enrichir. C'est en s'embarquant pour Tunis, que Louis IX rédigea les plus sages de ses lois; rempli des saintes pensées de la croisade, il régla avec soin le royaume qu'il aimait comme *la prunelle de ses yeux* (1), et les institutions du monarque *justicier* furent ses derniers adieux à la France.

Pour résumer notre opinion, nous dirons, en terminant ce chapitre, que la France fut le royaume de l'Occident qui profita le plus des croisades, et que ces grands événemens ajoutèrent surtout à la force de la royauté, par laquelle la civilisation devait arriver. Dès le temps des guerres saintes, on ne séparait plus la nation française de ses rois; et tel était l'esprit des peuples, qu'un vieux panégyriste de saint Louis ne croit pouvoir mieux honorer la mémoire du monarque français qu'en parlant des merveilles et de la gloire de la France (2); une observation curieuse, c'est que la dynastie des

---

(1) Expressions de Philippe-le-Hardi, dans sa lettre à l'occasion de la mort de saint Louis, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) *Panégyriques de saint Louis*, Coll. de Duchesne. (*Biblioth. des Crois.*)

Carlovingiens s'était établie par les victoires remportées sur les Sarrasins qui avaient passé les Pyrénées, et que la race des Capets accrut sa puissance par les guerres entreprises contre les infidèles qu'on alla chercher en Orient.

CHAPITRE III.

DE L'ANGLETERRE.

La nation anglaise enfermée dans son île, avait vu éclater loin d'elle les premiers orages des croisades. A cette époque, les rois d'Angleterre s'occupaient d'apaiser le mécontentement des peuples conquis, et profitaient en même temps de l'absence de leurs voisins ou de leurs rivaux que les opinions dominantes entraînaient en Asie. Henri II, devenu, après la seconde guerre d'Orient, l'époux d'Éléonore et le maître de la Guyenne, poursuivait avec autant de succès que d'habileté l'ouvrage commencé par ses prédécesseurs, lorsque le meurtre de Thomas Bequet interrompit le cours de ses desseins et changea toute la politique de son règne. Menacé des foudres de Rome, il se vit contraint d'obéir aux idées de son siècle, et fit le serment de passer trois ans à la guerre sainte, soit en Espagne, soit en Syrie (1). Un traité, conclu à Ivri, entre Henri II et Louis VII (2), nous apprend que ces deux monarques avaient formé le projet de partir

(1) Brompton, ann. 1188.

(2) Voy. le texte de ce traité dans notre extrait des *Actes de Rhymer*. (*Biblioth. des Crois.*)

ensemble pour la croisade; mais dans ce traité, on prevoyait tellement le cas d'une rupture, on y remarque des protestations si affectées d'un attachement réciproque, que dès-lors il était permis de croire que les rois de France et d'Angleterre se défiaient l'un de l'autre, et qu'ils ne se réuniraient point sous les drapeaux de la croix.

Lorsque le patriarche de Jérusalem vint en Angleterre, et conjura Henri de partir pour l'Asie, le roi prêcha lui-même la croisade; mais ses barons l'empêchèrent de quitter son royaume, troublé au dedans, menacé au dehors: le patriarche appela sur la tête du roi la colère céleste; et pour détourner les malédictions du ciel, Henri II envoya quelques chevaliers et une grande somme d'argent à la Terre-Sainte. En reconnaissance des offrandes généreuses du monarque anglais, on fit placer ses armoiries sur les étendards de Jérusalem, et dans la malheureuse bataille de Tibériade, il arriva que les armes de la monarchie britannique tombèrent avec la vraie croix au pouvoir de Saladin (1).

Dès qu'on apprit en Europe la perte de la ville sainte, la croisade fut prêchée en Angleterre comme dans les autres pays chrétiens. On vit beaucoup de prodiges dans le ciel; le peuple s'enflamma d'un saint enthousiasme pour la cause de la croix. Ce fut au milieu de cette agitation des esprits que Richard succéda à son père Henri II, qui avait juré en mourant de marcher à la délivrance de Jérusalem.

(1) Voyez le 1er livre de notre Histoire.

Richard, passionné pour la guerre, saisit cette occasion avec ardeur, ne voyant dans son avénement au trône qu'un moyen de lever de l'argent et des soldats, et de se faire une grande renommée militaire en Asie. Il leva des impôts sur les Anglais avec plus de rigueur peut-être qu'il ne l'eût fait sur les Sarrasins vaincus. Ses combats contre Saladin lui obtinrent une place distinguée parmi les grands capitaines du moyen-âge; mais comme roi, que devait-on attendre d'un prince qui, avant de partir, avait vendu les prérogatives de sa couronne, et regretté de ne pas trouver un acheteur pour sa capitale? Il versa des larmes sur Jérusalem, qu'il ne pouvait délivrer; et son peuple, abandonné aux factions, n'obtint de lui qu'un souvenir tardif et stérile. Sa captivité mit le comble à tous les maux causés par son séjour en Orient. Pour connaître la situation déplorable des sujets de Richard, il suffirait de lire les lettres adressées par Éléonore de Guyenne au pape Célestin. Deux fils lui restaient pour consoler sa vieillesse; l'un gémissait dans les prisons de la Germanie, l'autre ravageait le royaume par le fer et le feu; l'imagination troublée de cette princesse ne voyait que des sujets d'affliction, que des discordes sanglantes, de grands malheurs annonçant d'autres calamités. Dans son désespoir, elle prévoyait les révolutions futures de l'Angleterre, car l'excès du désespoir a souvent quelque chose de prophétique; et s'adressant au pontife de Rome: « Le temps de la dissension approche, s'écriait-» elle, les jours de trouble et de péril ne sont pas

» loin, ces jours où la tunique du Christ doit se » déchirer, où le monde chrétien verra se briser » le filet de Pierre, et l'unité catholique se dis- » soudre (1). » Cette prédiction singulière ne s'accomplit que long-temps après les croisades d'outre-mer, mais nous devons penser que les paroles d'Éléonore exprimaient alors, non-seulement les chagrins d'une mère, mais la disposition des esprits, le mécontentement et les misères du peuple anglais.

Lorsque Jean-Sans-Terre fut couronné roi, on levait en Angleterre un tribut sur le clergé et sur le peuple pour une croisade. Le frère de Richard ne prit point la croix; bientôt un grand crime lui fit perdre la Normandie, et son gouvernement lui aliéna l'affection des peuples. Ayant irrité contre lui le clergé anglais, le nouveau roi attira sur sa tête les anathèmes de l'Église; le pape Innocent III offrit son royaume à Philippe-Auguste, et promit les priviléges des pélerins de Jérusalem à tous ceux qui prendraient les armes contre lui. Pour échapper au péril, Jean prit le parti de se déclarer le vassal du Saint-Siége et donna l'Angleterre *à Dieu, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à Innocent III et ses successeurs* (2). Cette cession d'un royaume désolé n'apporta à la cour de Rome qu'une

---

(1) On trouvera une traduction des lettres d'Éléonore au pape Célestin, dans notre extrait des *Actes de Rhymer*. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Spicilége de d'Achery, pag. 578, tom. III.

responsabilité dangereuse, et sema parmi le peuple anglais de nouveaux élémens de trouble et de discorde. Jean se trouva bientôt aux prises avec ses barons (1); le clergé lui-même et les communes se réunirent à la noblesse. En vain le roi fit le vœu d'aller à Jérusalem et réclama les priviléges des croisés; en vain l'Église romaine lança ses foudres contre les barons et même contre Louis VIII, que les Anglais appelaient à la couronne. Le désordre allait toujours croissant, et comme il était donné à la liberté anglaise de faire surtout des progrès sous les mauvais princes, toute la nation sentit le besoin de s'affranchir de l'autorité de Jean, et la grande charte sortit enfin de l'état de trouble et de ruine où deux règnes malheureux avaient plongé l'Angleterre (2).

Plus tard, sous le règne de Henri III, on parla souvent d'entreprendre une croisade; plus d'une fois les barons anglais voulurent partir pour l'Orient malgré la volonté des monarques, et la seule pensée de contrarier un roi qu'ils n'aimaient point, ajoutait à leur pieuse impatience. Henri ne négligea pas de mettre à profit les opinions de son siècle, et s'engagea plusieurs fois à partir pour la croisade, dans

---

(1) Voyez dans notre extrait des *Actes de Rhymer*, une lettre de Jean-Sans-Terre, adressée à ce sujet au souverain pontife. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) La grande charte se trouve rapportée en vieux français, à la page 579 et suivante du Spicilège de d'Achery, tom. III.

le seul but d'obtenir des subsides. Mathieu Pâris rapporte que le souverain pontife avait autorisé le monarque anglais à lever, pendant trois ans, un décime sur le clergé et le peuple. « Si cet impôt, » ajoute l'auteur, avait pu être levé, il aurait pro- » duit à la couronne plus de six cent mille livres » sterlings, ce qui aurait ruiné le royaume (1). » La légèreté que le monarque anglais mettait à ses sermens, fit mépriser la royauté, et les mépris de la nation ne lui permirent pas de lever un tribut onéreux.

Comme les formes de la croisade s'introduisaient partout, on les employa jusque dans la guerre qu'on fit alors au roi. Dans la ligue des barons contre Henri III, les adversaires de la couronne portaient une croix comme dans les guerres d'outre-mer, et les prêtres promettaient les palmes du martyre à ceux qui mouraient pour la cause de la liberté. Une chose curieuse, c'est que le chef de la ligue formée pour l'indépendance de la nation anglaise, était un gentilhomme français, le fils de ce comte de Montfort, si renommé dans la croisade des Albigeois.

On peut voir par ce rapide tableau que les croisades n'exercèrent point en Angleterre une influence favorable à la royauté. Nous ne croyons pas néanmoins qu'elles aient donné quelque force ni aux communes qui existaient à peine, ni à cette aristocratie d'où devaient sortir les destinées du

(1) Mathieu Pâris. (*Biblioth. des Crois.*)

peuple anglais. L'aristocratie, telle que l'avait constituée Guillaume-le-Conquérant, et qui se trouvait disséminée en soixante mille fiefs, fut obligée de se réunir au clergé et au peuple pour faire entendre et prévaloir ses plaintes et ses griefs. Si les révolutions d'Angleterre produisirent à la fin des effets salutaires, c'est que toutes les classes de la société y concoururent ensemble, et qu'on y agissait dans l'intérêt de tous. On ne saurait point dire à quelle époque naquit la constitution de la Grande-Bretagne, quelles circonstances favorisèrent ses progrès, et sous quel règne elle reçut son plus grand développement. L'accord des partis, des mœurs et des habitudes, l'assentiment des générations, les traditions et les souvenirs, élevèrent successivement l'édifice de la liberté anglaise, et cette liberté devait être plus durable qu'en beaucoup d'autres pays, car il est difficile de détruire ce que tout le monde a fait, et le temps respecte presque toujours, dans les institutions humaines, ce qui est son ouvrage.

Les croisades, nous devons le répéter, contribuèrent peu à cet état de choses. Nous ajouterons que la puissance britannique, qui devait un jour embrasser le monde dans ses relations politiques et commerciales, ne profita pas même des guerres saintes pour étendre son commerce et son industrie. Elle n'eut jamais un comptoir ni une colonie dans les états chrétiens d'Orient; sa navigation ne fit alors aucun progrès que l'histoire puisse mentionner. On ne peut disconvenir que la gloire des

armes ne fût aussi dans les croisades le partage de la nation anglaise; mais lorsque cette nation devint riche et puissante, et qu'elle apprécia mieux les véritables sources de sa prospérité, elle ne tarda pas à répudier une gloire à côté de laquelle elle ne trouvait ni avantage réel, ni intérêt positif. C'est pour cela sans doute qu'on rencontre à peine une trace des guerres saintes dans les historiens modernes de la Grande-Bretagne (1).

Nous devons dire, en terminant ce chapitre, que les guerres que l'Angleterre eut à soutenir sur le continent, ne lui furent pas plus profitables que la part qu'elle prit aux expéditions contre les infidèles. Ce fut un grand malheur pour les successeurs de Guillaume-le-Conquérant d'avoir conservé en-deçà de la Manche des provinces qu'il fallait sans cesse défendre, et qui attirèrent trop souvent leur attention hors de leur pays. Nous avons vu dans l'histoire que cet état de choses, et les longues discordes qui en furent la suite, nuisirent quelquefois au succès des guerres d'Orient, et finirent par les arrêter tout-à-fait. On sait qu'Édouard, qui avait souvent prix la croix du saint pélerinage, menaça tout-à-coup la France, et que ses menaces suspendirent les préparatifs d'une croisade entreprise

(1) Nous regrettons que M. Hallam, dans son important ouvrage intitulé : l'*Europe au moyen-âge*, se soit laissé entraîner par l'exemple des historiens de son pays. On ne saurait pardonner à cet estimable écrivain de n'avoir point parlé des croisades, puisqu'il faisait l'histoire du moyen-âge.

par Philippe de Valois (1). C'est alors qu'éclata une guerre entre deux peuples rivaux, qui dura plus long-temps, qui enfanta plus de calamités que les guerres saintes. Au milieu des désastres et des périls qu'entraînait l'invasion d'une terre étrangère, les monarques anglais se mirent à la discrétion des barons et des communes pour avoir de l'argent et des soldats, et l'Angleterre oublia qu'elle avait dans son sein les véritables élémens de la puissance et de la prospérité.

---

(1) Voyez le XIXe livre de notre Histoire.

CHAPITRE IV.

DE L'ALLEMAGNE.

Tandis que l'Angleterre conquérait la liberté contre ses rois, et que la France redemandait la sienne à la royauté, l'Allemagne présentait un autre spectacle : l'empire germanique, qui avait jeté un grand éclat sous Othon I[er] et sous Henri III, marcha vers une décadence rapide pendant les croisades. La puissance impériale avait d'abord dominé toutes les autres; mais les empereurs, tour-à-tour aux prises avec le Saint-Siége, et les révoltes des grands vassaux, accordèrent des priviléges et des libertés à tous ceux qui se présentaient pour les défendre, et tout ce qu'ils avaient donné, tourna contre leur pouvoir. Bientôt l'Allemagne eut des princes ecclésiastiques, dont les regards se tournèrent vers la cour de Rome; des princes laïques, reconnus souverains, qui s'occupaient d'accroître leurs prérogatives; des villes libres, qui étaient devenues des républiques indépendantes; une noblesse inférieure, qui, affranchie de tout lien féodal, désolait les provinces par ses guerres privées ou par ses brigandages : la puissance impériale restait isolée au milieu de tous ces intérêts nouveaux. Dans le désordre général,

chacun avait trouvé les moyens de s'agrandir et de se conserver, tandis que le chef de l'empire ne pouvait ajouter un fief à ses domaines, et que sa famille, ne pouvant s'appuyer sur le droit d'hérédité, n'avait point d'avenir. Tous les efforts des empereurs n'avaient pu empêcher que la couronne ne restât élective ; ainsi la succession des souverains de l'Allemagne dépendait du choix de la noblesse et des princes, qui eux-mêmes s'étaient affranchis de toute dépendance envers les souverains. Parmi les princes qui montèrent sur le trône impérial, plusieurs exercèrent une grande influence par leur habileté ou leur bravoure ; mais cette influence, toute personnelle, ne donnait aucune force à la couronne et mourait avec eux. Des entreprises aventureuses et des guerres portées au-delà des Alpes, contribuèrent aussi à l'affaiblissement de leur puissance : l'histoire contemporaine se plaignait déjà de la politique imprévoyante de l'Allemagne, qui, *du sein de ses nuages, lançait une pluie de fer sur l'Italie* (1) ; les rives du Tibre et du Pô furent pour les monarques teutons ce que la Germanie avait été autrefois pour Auguste et ses successeurs ; ils y perdirent leurs légions, et ne purent jamais s'y maintenir. Dans ces expéditions imprudentes, ils rencontrèrent sur leur chemin les papes qui leur déclarèrent une guerre d'extermination. Deux familles d'empereurs succombèrent sous

(1) Cornélius Zanflict, Coll. de Martenne. (*Biblioth. des Crois.*)

les foudres de Rome; et tandis qu'ils s'épuisaient en vains efforts pour régner sur la Lombardie ou sur le royaume de Naples, ils achevèrent de perdre ce qui leur restait de puissance en Allemagne.

Au milieu de toutes ces révolutions, il n'est pas facile de distinguer quelle put être l'influence des croisades sur les destinées de la nation allemande. On sait que l'Allemagne, proprement dite, ne prit aucune part à la première expédition, et que les peuples de cette contrée, préoccupés des longs débats élevés entre le sacerdoce et l'empire, eurent besoin, pour accourir sous les drapeaux de la guerre sainte, de voir se multiplier les prodiges du ciel (1), et surtout d'apprendre la délivrance de Jérusalem.

Lorsqu'on prêcha la seconde croisade, Conrad II tenait en main les rênes de l'empire. L'éloquence de saint Bernard, ou plutôt le bruit de ses miracles, échauffa le zèle des Allemands et de leur chef. Les démêlés qui survinrent dans cette expédition, entre les maîtres de Bysance et l'empereur teuton, renouvelèrent ou accrurent l'antipathie des Grecs et des Latins, et cette antipathie amena avec elle beaucoup de misères pour les croisés, et peut-être aussi les revers où périrent les armées les plus florissantes de l'Allemagne. La préséance que Conrad obtint à Jérusalem sur Louis VII (2), et

(1) L'abbé Ekkeard, Coll. de Martenne. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Mutius, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

l'honneur d'avoir pourfendu un géant sous les murs de Damas (1), furent les seuls avantages ou les seuls titres de gloire qu'il rapporta de l'Orient; dans un bref du souverain pontife, il fut proclamé le *premier défenseur de l'Église* (2); mais ce qui dut surtout lui mériter la confiance des peuples, il avait laissé, en partant pour l'Asie, un ministre qui fut pour l'empire ce que l'abbé Suger était dans le même temps pour la France.

Quarante ans plus tard, l'enthousiasme des croisades échauffa de nouveau les peuples germaniques. Frédéric Barberousse, qui commandait les nouveaux croisées, passait pour le plus grand homme de guerre de son temps, et les soldats qui l'accompagnaient en Asie, étaient cités comme les modèles de la discipline et de la bravoure; l'empereur d'Allemagne allait se réunir à deux grands monarques de l'Occident qui l'avaient précédé en Palestine. On espérait que les Sarrasins seraient détruits, que l'orgueil des Sarrasins serait pour jamais abattu, et ce triomphe, auquel devait s'associer Frédéric, pouvait ajouter à sa gloire comme à sa puissance, parmi les peuples chrétiens. Il en arriva autrement, et la petite rivière du Sélef fut comme un abîme où vinrent s'engloutir toutes les espérances de la troisième croisade (3). L'histoire

(1) Odon de Deuil. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Lettres de l'abbé Wilbald, Coll. de Martenne. (*Biblioth. des Crois.*)

(3) Tagenon, Godefroi-le-Moine, Ansberg, la *Relation anonyme*, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

ne nous dit point quelles furent alors les plaintes de l'Allemagne; mais, par un caprice singulier de la fortune, c'est la rançon de Richard, retenu captif par le fils de Frédéric, qui paya les frais de la guerre sainte (1); et si nous en croyons les traditions, la capitale de l'Autriche, dont Æneas Sylvius vantait plus tard les somptueux édifices, fut rebâtie dans le même temps avec les trésors du monarque anglais (2).

Quand les guerres saintes commencèrent, les foudres de Rome grondaient déjà sur le trône impérial; vers la fin des croisades, l'orage devint plus violent; on se rappelle qu'Urbain II, après le concile de Clermont, n'invoqua pas les armes des croisés pour combattre l'empereur, qu'il poursuivait de ses malédictions; plus tard on n'imita point cette modération envers Frédéric II, et l'étendard d'une guerre sacrée fut levé contre lui, lorsqu'il était lui-même revêtu de la croix. Le Saint-Sépulcre, délivré, ne put servir d'asile au chef de la sixième croisade, et la conquête de Jérusalem ne le défendit point des formidables anathèmes du Saint-Siége; Frédéric, de son côté, opposa la guerre à la guerre, la violence à la violence. Comme les deux partis montrèrent une obstination égale, et que leurs forces se balançaient, la lutte fut longue et terrible; quand la famille de Souabe succomba,

---

(1) Guillaume de Neubridge. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Thomas Ebendorffer, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

elle faillit entraîner toute l'Allemagne dans sa chute. Cependant l'empire germanique, ébranlé de toutes parts, ne périt point; et ce corps immense, dont les élemens étaient si compliqués, résista par sa propre masse; au défaut d'un pouvoir protecteur, il se forma des associations qui en tinrent lieu; les diètes, ou assemblées nationales, dans lesquelles les villes, les princes avaient leurs députés, et qui se montrèrent toujours animés d'un esprit de concorde et de modération, conservèrent les traditions législatives, et servirent de lien pour réunir les débris dispersés de la force et de la puissance. Le sentiment du péril inspira des idées d'ordre public, et du sein du cahos sortit cette confédération allemande, qui, avec quelques modifications, subsista jusqu'à la fin du siècle dernier.

Cette confédération profita des guerres saintes, et vit alors augmenter sa population et son territoire. Les expéditions contre les infidèles d'Orient avaient fait naître l'idée de combattre les payens et les idolâtres, dont les peuplades habitaient les rives de la Vistule, du Prégel et du Niémen. Ces peuplades, soumises par les croisés, entrèrent dans la république chrétienne, et firent partie de l'association germanique. A l'aspect de la croix, des villes sortirent du sein des déserts et des forêts, telles que Dantzick, Thorn, Elbing, Kœnigsberg, etc. La Finlande, la Lithuanie, la Poméranie, la Silésie, devinrent sous l'étendard du Christ des provinces florissantes; on vit naître de nouveaux peuples, se former de nouveaux états, et pour achever ces

prodiges, les armes des croisés marquèrent la place où devait s'élever une monarchie que le moyen-âge n'a point connue, et que l'âge présent a vue tout-à-coup monter au rang des grandes puissances de l'Europe. A la fin du treizième siècle, les provinces dont la monarchie prussienne tire son nom et son origine étaient encore séparées de la chrétienté par l'idolâtrie et par des mœurs sauvages; la conquête et la civilisation de ces provinces furent l'ouvrage des guerres religieuses.

Nous ne finirons point ce chapitre sans parler des croisades contre les Turcs. Les assemblées de la nation proclamèrent souvent les dangers de la religion et de la patrie (1). Leurs délibérations, il est vrai, furent quelquefois comparées à celles des Athéniens, où l'on prenait de belles décisions, qu'on n'exécutait point; il faut remarquer néanmoins qu'à cette époque la constitution germanique reçut ses derniers développemens, et que les maximes du droit des gens, consacrées par les lois, devinrent la plus sûre garantie de la paix publique. Si plus tard l'Allemagne perdit son unité religieuse par la réforme de Luther, elle retrouva quelque chose de son unité politique dans une législation généralement adoptée. A mesure que les Turcs s'avançaient vers le Danube, la puissance impériale se releva tout-à-coup, comme pour répondre à la grandeur du péril, et la fortune de la

---

(1) Voyez les discours relatifs aux croisades, Coll. des chroniques allemandes. (*Biblioth. des Crois.*)

Germanie voulut que le génie et la puissance de Charles-Quint fussent opposés à l'ambition et aux progrès rapides de Soliman.

Au milieu de ces guerres, où l'indépendance de tous les peuples chrétiens était menacée, nous ne pouvons oublier le royaume de Hongrie, qui mérita d'être appelé le *Bouclier et les Thermopiles de la chrétienté* (1). La nation hongroise, qui, au dixième siècle, avait été la terreur de l'Allemagne et de l'Italie, combattit pendant deux cents ans les Turcs devenus maîtres de Constantinople; elle leur livra plus de combats que l'ancienne Grèce n'en avait livré aux barbares et aux soldats du grand roi; mais elle manqua de poètes et d'historiens, et les prodiges de sa constance et de sa bravoure ont été à peine connus de la postérité.

---

(1) Æneas Sylvius, Discours relatifs aux croisades. (*Biblioth. des Crois.*)

CHAPITRE V.

DE L'ITALIE.

On se rappelle que le pape Urbain II, avant de prêcher la croisade au concile de Clermont, l'avait déjà prêchée à celui de Plaisance (1). Dans le premier de ces conciles, personne ne prit les armes; dans le second, tout le monde accourut sous les drapeaux de la croix; des résultats si différens semblaient prouver que les deux peuples, dont le pontife invoqua tour-à-tour le pieux enthousiasme, n'avaient ni la même ardeur belliqueuse, ni le même caractère. Pour faire mieux apprécier cette différence de mœurs et de sentimens entre des nations voisines, il nous suffira de jeter un coup d'œil rapide sur l'état de l'Italie au moyen-âge.

Les Huns, les Francs, les Vandales, les Goths, les Germains, et les Lombards, portèrent tour-à-tour dans cette belle contrée le fléau de leur domination, et lorsqu'elle sortit des mains de tous ces peuples barbares, la nation italienne ne trouva rien ni dans ses mœurs, ni dans ses institutions, qui pût l'aider à recouvrer son indépendance; plu-

(1) Voyez le 1er livre de notre Histoire.

sieurs états s'élevèrent, les uns par la conquête, les autres par la fortune, sans qu'ils pussent jamais être réunis par un lien commun (1). Au dixième siècle, la royauté apparaît un moment; mais les peuples, déjà préoccupés de leurs divisions intérieures, ne la regardèrent ni comme un point de ralliement, ni comme un moyen de salut. Plus tard, l'influence des papes défendit quelquefois l'Italie contre l'invasion et le joug des empereurs allemands; toutefois, la lutte fut si longue, et la guerre entre ces deux puissances, qui amena les Guelfes et les Gibelins, eut tant d'alternatives, qu'elle ne fit que perpétuer le trouble et le désordre. Rien ne prouve mieux l'état de dissolution dans lequel se trouvait l'Italie, que la manière dont elle essaya de constituer son existence politique dans les douzième et treizième siècles. Cette division en plusieurs états, ce morcellement du territoire, cette population nombreuse partagée en mille fractions, n'annonçaient que trop l'absence de tout centre commun et de tout esprit de nationalité (2). Le même pays comptait plusieurs peuples; trente cités

---

(1) On peut consulter sur l'Italie au moyen-âge les *Annales d'Italie*, par Muratori; les *Dissertations sur les antiquités d'Italie*, par le même auteur; l'*Abrégé chronologique de l'histoire général d'Italie*, par Saint-Marc, etc.

(2) M. Sismondi nous a fait connaître, jusque dans les moindres détails, toutes les républiques italiennes; et quoique son ouvrage ne soit point à l'abri de l'esprit de prévention et de système, on ne peut se dispenser de le lire pour avoir une juste idée de l'état de l'Italie au moyen-âge.

avaient chacune leurs lois, leurs intérêts, leurs annales; ces violentes animosités entre les républiques, ces guerres perpétuelles entre les citoyens, l'exaltation des partis, partout substituée au patriotisme, cette haine pour tous les voisins, cette défiance pour tout ce qui était proche, cette jalousie qui n'épargnait que les étrangers et les gens venus de loin, achevèrent d'étouffer dans les esprits la tendance à se former en corps de nation, et firent enfin oublier jusqu'au nom de l'Italie.

Le système féodal fut aboli en Italie plus tôt qu'ailleurs; mais avec le système féodal, on vit disparaître l'antique honneur des preux et les vertus de la chevalerie. Dans ces républiques, défendues le plus souvent par des mercenaires, on cessa d'estimer la bravoure et ce qu'elle porte avec elle de sentimens généreux. Des familles entières envoyées en exil; la moitié des populations massacrée ou bannie des foyers domestiques; des villes détruites de fond en comble : tels sont les fréquens spectacles que nous offrent les guerres civiles d'Italie. Au temps des croisades, les papes entreprirent plus d'nne fois de rétablir la concorde, mais leurs effots furent presque toujours inutiles, et jamais la trève de Dieu, décrétée par les conciles, proclamée dans chaque guerre sainte, ne put porter ses bienfaits au-delà des Alpes.

On ne peut nier que le génie de la liberté n'ait quelquefois enfanté des prodiges, et que plusieurs des républiques italiennes n'aient eu des époques glorieuses. Mais les passions ardentes de l'aristo-

cratie hâtèrent leur corruption, et les progrès de cette corruption furent si rapides, qu'au commencement du quatorzième siècle, le Dante n'eut qu'à regarder autour de lui pour trouver le modèle de son enfer (1).

Au milieu de tant de désordres, il n'est pas facile de suivre et d'étudier l'influence qu'eurent les croisades sur le sort de l'Italie. Dès le commencement du douzième siècle, les villes de la Toscane et de la Lombardie étaient florissantes; plusieurs avaient envoyé une partie de leur population sous les drapeaux de la croix, et la riche cité de Milan se vantait d'avoir une armée assez nombreuse pour abattre l'orgueil des Sarrasins.

Les villes maritimes de l'Italie, Pise, Gênes, Venise, étaient parvenues au plus haut degré de prospérité; elles durent cette prospérité aux relations commerciales que l'Italie entretenait avec l'Orient avant les guerres saintes, relations qui ne firent que s'étendre et se multiplier pendant les expéditions d'outremer. C'était un singulier spectacle que celui de ces républiques qui ne possédaient qu'un coin de terre au bord de la Méditerranée, et qui avaient sans cesse les yeux sur la Syrie, sur l'Égypte et sur la Grèce. On ne peut surtout s'empêcher d'admirer cette république de Venise, dont la puissance avait partout devancé les armes des

(1) Dante Allighieri naquit à Florence, au mois de mai 1265, et mourut à Ravenne, le 14 septembre 1321.

croisés, et que les peuples du moyen-âge regardaient comme la reine de l'Orient. L'histoire a fait connaître les services que les peuples d'Italie rendirent aux guerres saintes, soit en approvisionnant les armées chrétiennes, soit en s'associant à la conquête des villes maritimes de la Palestine, soit enfin en combattant les flottes des infidèles. Elles établissaient partout des colonies, elles possédaient une partie de toutes les villes conquises par les croisés (1). Jacques de Vitry se plaît à louer le zèle, l'activité, la prudence, le patriotisme des Italiens qui habitaient la Terre-Sainte (2).

Il faut remarquer néanmoins que l'Italie n'entra point dans l'esprit des croisades comme les autres peuples de l'Occident, et que la population de ce pays fut rarement entraînée par cet enthousiasme désintéressé qui présidait alors à tout ce qu'il y avait de noble et de grand dans les sociétés chrétiennes. Toujours préoccupés des profits de leur commerce et de leur industrie, les peuples maritimes de l'Italie, en se mêlant aux guerres saintes, obéissaient bien plus à l'esprit de cupidité qu'aux opinions dominantes. L'établissement d'un comptoir, l'acquisition d'un avantage commercial, les intéressaient bien autrement qu'une victoire remportée sur les infidèles. Ils fournissaient, il est vrai, des vivres, des armes aux croisés; mais on sait qu'ils furent souvent accusés d'en fournir aux

(1) Caffaro, Sanuti, Bizaro. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) Jacques de Vitry. (*Biblioth. des Crois.*)

musulmans. Après la destruction des colonies chrétiennes, un historien de Florence se contente de remarquer que le commerce d'Italie avait perdu la moitié de ses avantages (1). En un mot, les Italiens s'occupèrent peu de faire triompher la cause de la croix, lorsqu'ils ne pouvaient profiter de la victoire pour eux-mêmes, et nous ne craignons pas d'être accusés d'injustice, en disant qu'ils ne prirent des croisades que ce qui devait les enrichir et les corrompre.

La population italienne avait peut-être alors plus de lumières que le reste de l'Europe; elle marchait à une sorte de civilisation. Mais ce qui ne tarda pas à la faire rétrograder, c'est qu'elle s'avançait toute seule, et que dans sa marche elle se sépara des sociétés contemporaines. On a comparé les républiques d'Italie, dans le moyen-âge, à celles de l'ancienne Grèce; et cette comparaison suffirait pour prouver que leur existence était fragile et périssable. Un état ne se conserve et ne prospère long-temps, que lorsqu'il est fondé sur les mœurs, les croyances et le caractère des générations auxquelles il appartient; les serviles imitations d'un autre siècle, et les vains souvenirs d'un temps qui n'est plus, et qui ne doit plus revenir, ne peuvent rien fonder de durable parmi les hommes; Rome elle-même, en rêvant au milieu de ses vénérables ruines qu'elle devait être encore la ville des consuls ou des Césars, oublia qu'elle

(1) Villani. (*Biblioth. des Crois.*)

était la capitale du monde chrétien, la ville des pontifes, et cette préoccupation qui l'égara dans tout le moyen-âge, nuisit à sa véritable destinée. Chose remarquable, cette cité, si fière des trophées du Capitole et du vieil éclat des aigles romaines, ne s'associa point à la gloire des guerres saintes, et nous ne voyons qu'une seule fois des soldats romains dans les armées parties pour l'Orient(1).

On remarque que, pendant les croisades, le désordre et la corruption de l'Italie étaient restés les mêmes, tandis qu'on trouvait quelque changement ou quelque amélioration dans les autres pays. La société, toujours prête à se dissoudre, semblait n'avoir d'autre mobile que la fureur des partis, d'autre vie que la discorde et la guerre civile; on n'y avait de garantie contre la licence que la tyrannie, contre la tyrannie que le désespoir des factions; vers le milieu du treizième siècle, toute l'Italie se leva en armes contre le tyran Eccelino(2), et cette guerre fut une véritable croisade; mais à cette croisade sainte succédèrent des discordes nouvelles, et

(1) Ce fut au siége de Damiette, où commandait Jean de Brienne, que les Romains parurent pour la première fois sous les drapeaux de Jésus-Christ; c'est à leur retraite imprudente qu'on attribua la perte de la bataille où ils s'étaient montrés. (Chronique de Tours. *Biblioth. des Crois.*) Voyez ce que dit cette même chronique sur les Romains, dans le récit qu'elle a fait de la reddition de Damiette en 1221; ce récit est traduit à la fin du troisième volume de notre Histoire.

(2) *Annales ecclés.*, ann. 1254. (Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, à la fin du xve livre de notre Histoire.)

ces inimitiés, ces vengeances, dont le récit est à peine vraisemblable dans nos tragédies. Comme l'étendue et la puissance de la plupart des petits états qui couvraient l'Italie, comme la force des partis qui se disputaient les cités, étaient rarement proportionnées à leur ambition, ils cherchèrent leur élévation ou leur salut dans tous les moyens que pouvait leur suggérer la trahison ou la perfidie. Les complots, les coups-d'état, les attentats les plus odieux, tout leur semblait bon, tout leur paraissait convenable pour appuyer leurs querelles et pour satisfaire leur besoin d'agrandissement ou leurs passions jalouses. En un mot, toute morale disparut, et ce fut alors que se forma cette école de politique, dont on retrouve les leçons ou plutôt la satire dans le livre de Machiavel.

Enfin la liberté se retira d'un peuple qui n'avait invoqué son nom qu'au milieu des désordres, de la licence et des crimes de la guerre civile. A la place de ces démocraties turbulentes qu'on ne retrouve plus à la fin du quatorzième siècle, s'élevèrent des princes et des ducs, qui substituèrent les intrigues d'une diplomatie obscure et timide aux passions populaires, et quelquefois mirent leur ambition à favoriser la renaissance des arts et des lettres, la véritable gloire de l'Italie.

Les contrées situées entre la Méditerranée et les Alpes ne furent point pour cela à l'abri de l'invasion des étrangers; les peuples italiens continuèrent à être le jouet ou la proie des guerriers accourus de toutes les parties de l'Occident; et ce qu'il

y a de curieux, c'est qu'un pays dont la population n'était point belliqueuse, vit se former dans son sein la première école de guerre qu'aient connue les temps modernes (1).

Le royaume de Naples et de Sicile, placé aux extrémités de l'Italie, était pour les croisés le chemin de la Grèce et de l'Orient; des richesses qui semblaient n'avoir point de gardiens, un territoire que ses habitans n'avaient jamais su défendre, durent souvent tenter la cupidité ou l'ambition des princes et même des chevaliers qui allaient chercher fortune en Asie. L'histoire de ce pays se mêle, pendant plus de deux siècles, à celle des expéditions d'outremer. L'Allemagne, la France, l'Aragon, la Hongrie, lui donnèrent tour-à-tour des rois, et chacun de ces rois apportait avec lui la guerre. On invoqua dans ces guerres l'autorité de l'Église; on montra souvent les images de la croix; on prêcha, en un mot, plus de croisades pour l'asservissement de ce malheureux royaume, qu'on en avait prêché pour la délivrance de Jérusalem, et toutes ces croisades ne firent que jeter le désordre et la confusion parmi les peuples de l'Italie et dans une grande partie de l'Europe.

---

(1) Muratori, *Antiq. ital.*, dissert. 26.

CHAPITRE VI.

DE L'ESPAGNE.

En parcourant ainsi les principaux états de l'Europe, on est frappé surtout de cette grande diversité qu'on aperçoit dans les mœurs, les institutions et les destinées des peuples. Comment suivre la marche de la civilisation au milieu de tant de républiques et de monarchies, les unes sortant avec éclat du sein de la barbarie, les autres tombant en ruines? et comment montrer l'influence des croisades à travers tant de révolutions qui ont souvent les mêmes causes, et dont les effets sont si différens et quelquefois si opposés? L'Espagne, sur laquelle nous allons jeter les yeux, nous offrira encore d'autres tableaux, et doit fournir de nouveaux sujets de méditation.

Pendant tout le cours des croisades, nous voyons l'Espagne occupée dans ses propres foyers à se défendre contre ces mêmes Sarrasins que les autres peuples de l'Europe allaient combattre en Orient; au nord de la péninsule s'étaient maintenues quelques souverainetés chrétiennes qui commencèrent à se rendre redoutables sous Sange-le-Grand, roi de Castille et d'Aragon. La valeur des Castillans,

soutenue par l'exemple du Cid, par l'influence des mœurs chevaleresques, secondée par des guerriers accourus de toutes les provinces de France, avait repris Tolède avant la fin du onzième siècle. Cependant les conquêtes des Espagnols ne répondirent point dans la suite à l'éclat de leurs premiers triomphes; à mesure qu'ils reprenaient des provinces sur les Maures, ils en formaient des royaumes séparés, et la puissance espagnole, ainsi divisée, se trouvait en quelque sorte affaiblie par ses propres victoires (1).

L'invasion des Maures en Espagne avait quelque ressemblance avec celle des Francs en Asie. C'était la religion de Mahomet qui animait aux combats les guerriers sarrasins, comme la religion chrétienne enflammait le zèle et l'ardeur des soldats de la croix. Plusieurs fois l'Afrique et l'Asie répondirent à l'appel des colonies musulmanes en Espagne, comme l'Europe aux cris d'alarmes des colonies chrétiennes en Syrie. L'enthousiasme enfanta de part et d'autre des prodiges d'héroïsme, et tint la fortune long-temps suspendue entre les deux peuples et les deux religions ennemis.

Un esprit d'indépendance dut naître parmi les Espagnols, au milieu de cette guerre où l'État avait besoin de tous les citoyens, où chaque citoyen ac-

(1) Consultez pour l'histoire de l'Espagne au moyen-âge, l'*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, par Cardonne; l'*Hist. Hispan.*, par Mariana; l'*Ensayo historico-critico*, par Marina, etc., etc.

quérait par cela même un très haut degré d'importance. On a remarqué, avec raison, qu'un peuple qui a fait de grandes choses, qu'un peuple appelé tout entier à la défense de la patrie, éprouve un sentiment exagéré de ses droits, se montre plus exigeant, quelquefois injuste envers ceux qui le gouvernent, et se trouve souvent tenté d'employer contre ses souverains la force qu'il employa contre ses ennemis. Aussi voit-on dans les annales espagnoles, que la noblesse et le peuple se montrèrent plus turbulens en Espagne que dans d'autres pays, et que la monarchie y fut d'abord plus limitée que chez les autres nations de l'Europe.

L'institution des cortès, l'affranchissement des communes, une foule de priviléges accordés aux villes, signalèrent de bonne heure l'indépendance des peuples de la Péninsule. L'invasion des Maures ne permit point au gouvernement féodal de prendre racine sur le territoire espagnol (1) comme dans le reste de l'Europe; et parmi les désordres qui désolèrent pendant si long-temps les royaumes de Léon, de Navarre et de Castille, on n'eut point à déplorer une lutte funeste entre l'aristocratie et le peuple : mais la noblesse, toujours prête à se révolter contre ses rois, les prétentions ambitieuses de quelques familles qui se disputaient la prééminence ou le pouvoir, n'en troublèrent pas moins les provinces arrachées au joug des musulmans. Si on

(1) On doit excepter le pays d'Aragon, où les tenures féodales étaient générales.

en jugeait par les actes publics de la législation, on pourrait croire que les Espagnols avaient joui de la liberté avant tous les autres peuples de l'Europe. Mais, dans des temps de trouble, il faut bien se garder de juger de la liberté d'une nation par ce qu'on dit dans les assemblées politiques, ou par des chartres et des institutions tour-à-tour arrachées par la violence, détruites par la force, toujours placées entre deux écueils, l'anarchie et le déspotisme. L'histoire d'Espagne, à cette époque, est remplie de crimes et de faits monstrueux qui souillèrent la cause des princes comme celle des peuples : ce qui prouve du moins que les mœurs ne s'accordaient point avec les lois, et que les institutions, créées au milieu des discordes publiques, n'avaient point adouci le caractère national.

Au milieu des révolutions qni agitaient l'Espagne, les passions politiques firent quelquefois oublier jusqu'à la domination des Maures. Lorsqu'à la fin du treizième siècle, les musulmans, vaincus par Jacques d'Aragon, abandonnèrent les îles Baléares, le royaume de Valence et de Murcie, les Espagnols suspendirent tout-à-coup les progrès de leurs armes. Tandis qu'en Orient les Mamelucks victorieux avaient redoublé d'efforts pour chasser tout-à-fait les Francs des côtes de Syrie, en Occident, les Maures restèrent, pendant deux siècles, en possession d'une partie de l'Espagne, sans que les Espagnols s'occupassent sérieusement d'achever la conquête de leur propre patrie. L'étendard de Mahomet flotta sur les villes du royaume

de Grenade, jusqu'au règne de Ferdinand(1) et d'Isabelle. Ce fut seulement à cette époque que la monarchie espagnole sortit toute-puissante du cahos des révolutions, et qu'elle réveilla dans les peuples cet enthousiasme guerrier et religieux qui acheva l'expulsion des Maures. Alors se termina cette lutte qui avait duré huit siècles, et dans laquelle, selon les auteurs espagnols, il se livra trois mille sept cents batailles. Tant de combats, qui ne furent qu'une longue croisade, durent être comme une école de bravoure et d'héroïsme : aussi, les Espagnols, dans le seizième et le dix-septième siècle, étaient-ils regardés comme la nation la plus brave et la plus belliqueuse de l'Europe. Les philosophes ont cherché à expliquer par l'influence du climat cet esprit de fierté et d'orgueil, ce caractère grave et austère, qui distinguent encore aujoud'hui la nation espagnole. Il nous semble qu'on trouverait une explication plus naturelle de ce caractère national dans une guerre à la fois patriotique et religieuse, à laquelle concoururent vingt générations successives, et dont les périls durent inspirer tant de sérieuses pensées, tant de nobles sentimens.

Vers la fin des guerres contre les Maures, l'Espagne avait adopté l'inquisition avec plus de cha-

(1) Ferdinand III, dit le *saint*, était cousin de saint Louis, et ces deux princes régnèrent à la même époque. Pendant que le monarque espagnol achevait l'expulsion des Maures, le roi de France combattait au-delà des mers les nations musulmanes.

leur que les autres nations chrétiennes; je ne veux point répondre aux reproches de la philosophie moderne; mais il me semble qu'on n'a point tenu compte assez des motifs qui devaient rendre plus excusables, en Espagne qu'ailleurs, ces défiances et ces sombres jalousies pour tout ce qui n'était pas la religion nationale. Comment pouvait-on oublier que l'étendard d'un culte étranger avait long-temps flotté sur la Péninsule, et que, pendant plusieurs siècles, des guerriers chrétiens avaient combattu, non-seulement pour la foi de leurs pères, mais pour le sol de la patrie contre les infidèles? D'après cette pensée, ne peut-on pas croire que, chez les Espagnols, l'intolérance religieuse, ou plutôt la haine de toute religion étrangère, avait quelque chose en soi qui tenait moins d'une dévotion jalouse que d'un patriotisme inquiet et ardent?

L'Espagne ne prit part aux croisades que lorsque l'esprit de ces guerres saintes commença à s'affaiblir dans le reste de l'Europe. On doit dire cependant que ce royaume trouva quelques avantages dans les expéditions en Orient. Dans presque toutes les entreprises de la chrétienté contre les musulmans de l'Asie, un grand nombre de croisés s'arrêtèrent sur les côtes d'Espagne pour combattre les Maures. Il y eut plusieurs croisades publiées en Occident contre les infidèles maîtres de la Péninsule. La célèbre victoire de Tolosa contre les Maures, fut le fruit d'une croisade prêchée en Europe, et surtout en France, par l'ordre du souverain pontife.

Les expéditions d'outre-mer servirent aussi la cause des Espagnols, en retenant dans leur pays les Sarrasins d'Égypte et de Syrie, qui auraient pu se joindre à ceux des côtes d'Afrique. On a vu, dans cette histoire, que le royaume de Portugal fut conquis et fondé par des croisés. Les croisades donnèrent l'idée de ces ordres de chevalerie (1), qui, à l'imitation de ceux de la Palestine, se formèrent en Espagne, et sans le secours desquels la nation espagnole n'aurait peut-être point triomphé des Maures.

On doit ajouter que l'Espagne est le pays où la mémoire des croisades s'est conservée le plus longtemps. Au siècle dernier, on y publiait encore chaque année, dans toutes les provinces, la bulle appelée *Crusada* (2). Cette publication solennelle rappelait au peuple espagnol les triomphes qu'il avait remportés autrefois sur les musulmans.

---

(1) Les ordres de Calatrava, de Santiago et d'Alcantara.

(2) Le P. Labat, à la page 399 et suiv., tom. I[er] de ses *Voyages d'Espagne et d'Italie*, décrit la marche d'une cavalcade qui accompagnait la bulle de la croisade, portée solennellement dans les rues des villes espagnoles. Cette bulle, dont le texte et la traduction se trouvent à la fin du premier volume des *Voyages d'Espagne*, avait été accordée aux chrétiens de la Péninsule par Urbain VIII, et faisait la principale partie des revenus des rois d'Espagne. (*Voyez* le P. Labat aux endroits cités.)

CHAPITRE VII.

DES PAPES.

Nous avons montré l'état des principales puissances de l'Europe pendant les croisades ; il nous reste à parler d'une puissance qui dominait toutes les autres, et qui était comme le lien, comme le centre de toutes les puissances : c'est l'autorité des chefs de l'Église.

Les papes, comme pouvoir temporel et comme pouvoir spirituel, présentaient un singulier contraste dans le moyen-âge. Comme souverains de Rome, ils n'avaient presque aucune autorité, et souvent ils étaient exilés de leurs propres états : comme chefs de la chrétienté, ils exerçaient un empire absolu jusqu'aux extrémités du monde, et leur nom était révéré partout où on prêchait l'Évangile.

On a dit que les papes avaient fait les croisades ; ceux qui soutiennent cette opinion sont loin de connaître le mouvement général qui s'empara alors du monde chrétien ; aucune puissance sur la terre n'eût été capable de produire une si grande révolution ; il n'appartenait qu'à celui dont la volonté enfante et dissipe les tempêtes, de jeter tout-à-coup dans les cœurs cet enthousiasme qui faisait

laire toutes les autres passions, et qui entraînait la multitude comme par une force invisible. Dans le premier livre de cette histoire nous avons montré comment l'enthousiasme des guerres saintes se développa peu à peu, et comment il éclata vers la fin du onzième siècle, sans autre influence que celle des idées dominantes : il entraîna la société tout entière, et les papes furent entraînés comme les peuples; une preuve que les souverains pontifes n'avaient pas produit cette révolution extraordinaire, c'est qu'ils ne purent jamais ranimer l'esprit des croisades, lorsque cet esprit vint à s'éteindre parmi les peuples chrétiens.

On a dit aussi que les croisades avaient beaucoup accru l'autorité des papes; nous verrons tout-à-l'heure ce qu'il y a de vrai dans cette assertion. Parmi les causes qui purent contribuer à l'accroissement de l'autorité pontificale dans le moyen-âge, on pourrait citer l'invasion des barbares du Nord, qui renversa l'empire d'Occident, et les progrès des Sarrasins, qui ne permirent point aux empereurs d'Orient de porter leurs regards et de conserver leur domination sur l'Italie; les papes se trouvèrent ainsi affranchis de deux puissances dont ils dépendaient, et restèrent en possession de la ville de Rome, qui semblait n'avoir plus de maîtres. D'autres circonstances purent ajouter dès-lors à l'autorité des successeurs de saint Pierre. Quoi qu'il en soit, tout le monde sait que cette autorité avait déjà fait d'immenses progrès avant les croisades; la tête des plus puissans monarques s'était

déjà courbée devant les foudres du Vatican ; et déjà la chrétienté semblait avoir adopté cette maxime de Grégoire VII, que *le pape, en qualité de vicaire de Jésus-Christ, devait être supérieur à toute puissance humaine.*

Il n'est pas douteux cependant qu'une guerre religieuse ne fût propre à favoriser le développement de l'autorité pontificale. Mais cette guerre même produisit des événemens, et fit naître des circonstances qui furent moins pour la puissance des papes un moyen d'agrandissemeut, qu'un écueil où cette puissance vint se briser. Ce qu'il y a de positif, c'est que la fin des croisades trouva les souverains pontifes moins puissans qu'ils ne l'avaient été à l'origine des guerres saintes..

Parlons d'abord des avantages que les chefs de l'Église retirèrent des expéditions contre les infidèles. On avait recours aux souverains pontifes toutes les fois qu'il était question d'une croisade ; on prêchait la guerre sainte en leur nom, on la poursuivait sous leurs auspices (1). Les guerriers, enrôlés sous l'étendard de la croix, recevaient du pape des priviléges qui les affranchissaient de toute autre dépendance que de celle de l'Église ; les papes étaient les protecteurs des croisés, l'appui de leurs familles, les gardiens de leurs propriétés ; c'est aux papes que les croisés soumettaient tous

(1) Nous avons donné un résumé des actes des papes dans les croisades, au commencement de nos extraits des chroniques italiennes. (*Biblioth. des Crois.*)

leurs différends, et qu'ils confiaient tous leurs intérêts.

Les souverains pontifes ne surent pas d'abord tout le parti qu'ils pouvaient tirer des croisades; dans la première expédition, Urbain, qui avait des ennemis à combattre, n'implora point le secours des guerriers auxquels il avait fait prendre la croix; ce ne fut qu'à la seconde croisade que les papes purent s'apercevoir de l'ascendant que devaient leur donner les guerres saintes.

Les croisades avaient été pour les papes un prétexte pour usurper, dans tous les états de l'Europe, les principaux attributs de la souveraineté; ils s'emparèrent, au nom de la guerre sainte, du droit de lever partout des armées et des impôts[1]: les légats qu'ils employaient dans tous les pays de la chrétienté exerçaient en leur nom l'autorité suprême; la présence de ces légats inspirait le respect et la crainte; leurs volontés étaient des lois. Armés de la croix, ils commandaient en maîtres à tout le clergé; et comme le clergé avait chez tous les peuples chrétiens le plus grand ascendant, l'empire des papes ne connaissait plus d'opposition ni de limites.

On voit que nous n'avons rien oublié des avantages que les chefs de l'Église trouvèrent dans les croisades. Voici, d'un autre côté, les obstacles et les écueils qu'ils rencontrèrent dans l'exercice de leur pouvoir.

Il faut dire d'abord que l'empire des papes ne prit que très peu d'accroissement en Asie, pendant les

guerres saintes; les querelles, les discordes qui troublaient sans cesse les colonies chrétiennes d'Orient, et dans lesquelles ils se trouvaient obligés d'intervenir, multiplièrent leurs embarras, sans ajouter à leur puissance.

Leur voix ne fut pas toujours entendue au milieu de la multitude des croisés; quelquefois même, les soldats de la croix résistèrent aux volontés et méprisèrent les conseils des pontifes (1). Les légats du Saint-Siége furent souvent en opposition avec les chefs des armées chrétiennes (2), et leur caractère ne fut pas toujours respecté au milieu des camps. Comme les papes passaient pour diriger les croisades, ils étaient en quelque sorte responsables des malheurs et des désordres qu'ils n'avaient pu prévenir; cette responsabilité morale les exposa quelquefois à être jugés avec rigueur, et nuisit à leur réputation de sagesse et d'habileté.

Par un abus de l'esprit des croisades, les papes se trouvèrent entraînés à des guerres où leur ambition était souvent plus intéressée que la religion (3); ils songeaient alors à leur pouvoir temporel, et c'est

---

(1) La cinquième croisade nous offre un exemple très frappant de cette résistance opiniâtre aux ordres du pape. (Voyez à ce sujet notre analyse des Lettres d'Innocent III, Coll. de Duchesne, *Biblioth. des Crois.*)

(2) Voyez le récit du siége de Damiette en 1219 (XIIe livre de notre Histoire).

(3) Les guerres de Grégoire IX avec Frédéric II. (Voyez Mathieu Pâris, *Biblioth. des Crois.*)

ce qu'ils avaient de plus faible; ils n'étaient forts que lorsqu'ils cherchaient leur appui plus haut; les croisades devinrent pour eux comme un lévier, dont ils se servirent pour s'élever; mais on peut dire qu'ils s'y appuyèrent trop, et lorsque ce lévier vint à leur manquer, leur autorité chancela. Cherchant à retrouver ce qu'ils avaient perdu, les papes firent, dans le quatorzième et le quinzième siècle, d'incroyables efforts pour renouveler l'esprit des croisades; il ne s'agissait plus alors d'aller combattre les Sarrasins en Asie, mais de défendre l'Europe contre l'invasion des Turcs. Au milieu des périls de la chrétienté, la conduite des papes mérita les plus grands éloges, et le zèle qu'ils déployèrent n'a pas été assez apprécié par les historiens. Mais le temps de la ferveur des croisades était passé. Les succès qu'obtinrent les souverains pontifes ne furent jamais en proportion avec leurs efforts, et l'inutilité de leurs tentatives dut affaiblir l'idée qu'on avait de leur ascendant et de leur puissance.

La croisade des Albigeois leur procura peu d'avantages (1); l'intolérance, qui enfanta cette guerre, provenait des croisades; l'inquisition, qui y prit naissance, réveilla plus de passions qu'elle n'en comprima. L'Église eut alors dans ce monde une justice qui se ressentait trop de la faible humanité, et qui n'avait rien de cette juridiction mystérieuse

(1) Voyez ce que nous avons dit sur la croisade des Albigeois à la fin du XIIe livre de notre Histoire.

et redoutable, que toutes les croyances ont placée dans la vie future.

Rien n'égale l'énormité des tributs qu'on imposait au clergé pour les guerres saintes (1). On ne levait pas seulement des décimes pour la croisade, mais pour toute tentative de croisade, non-seulement pour les expéditions en Orient, mais pour toute entreprise contre les ennemis de la cour de Rome; on en leva enfin sous les plus vains prétextes. Toute l'Europe adressa aux papes de vives réclamations; on se plaignait d'abord de la rigueur avec laquelle les agens des pontifes percevaient les tributs; on se plaignit ensuite de leur infidélité dans l'emploi des trésors arrachés aux fidèles. Rien ne fut plus funeste à l'autorité pontificale que ces plaintes qu'on entendait de toutes parts, et dont s'arma enfin la redoutable hérésie de Luther.

L'histoire des papes, au moyen-âge, achève de prouver ce que nous venons de dire. Leur domination alla toujours s'accroissant pendant un siècle, jusqu'à Innocent III; elle alla ensuite en déclinant pendant un autre siècle, jusqu'à Boniface VIII, époque où finissaient les croisades d'outre-mer.

Dans les derniers temps, les publicistes ont beaucoup parlé de la puissance des chefs de l'Église; mais ils l'ont plutôt jugée d'après des systèmes que d'après des faits, d'après l'esprit de notre siècle que d'après l'esprit du moyen-âge. On

(1) Nous aurons occasion de parler de ces tributs dans notre chapitre sur le clergé au moyen-âge.

a beaucoup vanté le génie des souverains pontifes ; on l'a vanté surtout dans le dessein de faire ressortir davantage leur ambition. Mais si les papes avaient eu le génie et l'ambition qu'on leur suppose, on doit croire qu'ils se seraient d'abord occupés d'agrandir leurs états, et d'accroître leur autorité comme souverains. Cependant, ils n'y ont point réussi, ou ne l'ont point tenté. En effet, que pouvaient des hommes, la plupart parvenus à l'âge de caducité, que pouvaient des princes qui ne faisaient que passer sur le trône, pour affermir leur autorité et maîtriser les passions ardentes des sociétés nouvelles ? Parmi la foule des papes qui se succédaient ; plusieurs étaient doués d'un génie supérieur ; d'autres n'avaient qu'une capacité médiocre ; on voyait tour-à-tour sur la chaire de saint Pierre des hommes de tous les caractères et de tous les genres d'esprit ; cependant ces hommes, si différens par leurs goûts, leurs passions et leurs talens, voulaient tous et faisaient tous la même chose ; ils suivaient donc une impulsion qui n'était pas en eux, et dont il faut chercher le mobile ailleurs que dans la politique vulgaire des princes.

Une histoire curieuse serait celle qui retracerait dans le même tableau l'empire spirituel et l'empire temporel des papes. Qui ne serait surpris d'y voir, d'un côté, une force à laquelle rien ne résiste et qui va remuer le monde, une volonté toujours la même, qui se transmet de pontife en pontife comme un dépôt ou comme un héritage sacré ; de l'autre, une politique faible et changeante comme l'homme,

un pouvoir qui peut à peine se défendre contre les derniers de ses ennemis, et qu'à chaque moment le souffle des révolutions peut ébranler? Dans ce parallèle, l'imagination serait éblouie, lorsqu'on lui représenterait un empire tel qu'on n'en a jamais vu sur la terre, et qui ferait croire que les papes n'appartenaient point à ce monde fragile et passager, une puissance que l'enfer ne peut abattre, que le monde ne peut corrompre, qui, sans le secours d'aucune armée, et par le seul ascendant de quelques paroles, dompte plus de rois et se montre plus formidable que l'ancienne Rome avec toutes ses victoires? Quel plus magnifique spectacle peut nous offrir l'histoire des empires? Mais dans l'autre partie du tableau, qui ne serait ému de pitié, en voyant un gouvernement sans vigueur, une administration sans prévoyance, ce peuple, descendant du peuple-roi, conduit par un vieillard indolent et timide, la ville éternelle tombant en ruines, et comme cachée sous l'herbe? Lorsqu'on voit, si près d'un pouvoir presque surnaturel, la faiblesse, l'incertitude, la fragilité des choses d'ici-bas, et l'humanité avec toutes ses misères, pourquoi ne serait-il pas permis de comparer la double puissance des papes à Jésus-Christ lui-même, dont ils étaient les vicaires et les images sur la terre, à Jésus-Christ, dont la double nature nous présente d'un côté un Dieu rayonnant de splendeur, et de l'autre un simple mortel chargé de sa croix et couronné d'épines?

Si les principaux traits de ce tableau ne man-

quent pas de vérité, comment croire à la politique des papes telle qu'on nous la représente; n'est-il pas plus naturel de penser que les souverains pontifes, dans ce qu'ils firent de grand, suivirent l'esprit de la chrétienté? Dans le moyen-âge, qui fut l'époque de leur puissance, ils furent bien plus dirigés par cet esprit, qu'ils ne le dirigèrent eux-mêmes; plus tard, et lorsque les papes eurent des projets comme ceux qu'on attribue à leur génie et à leur ambition, leur pouvoir déclina. On n'a qu'à comparer Grégoire VII, se livrant à l'esprit de son siècle et s'appuyant sur l'ascendant de l'Église, avec Jules II, que Voltaire appelle un grand prince, et qui n'employa que les combinaisons connues de la politique.

L'autorité pontificale était la seule qui eût des bases et des racines dans les opinions et dans les croyances. Cette puissance donnait au monde, ou plutôt le monde lui demandait des lois, des lumières, un appui. Les papes avaient raison alors dans la fameuse comparaison des deux grands luminaires (1). L'autorité des chefs de l'Église était bien plus avancée vers la civilisation que l'autorité des princes. Pour que le monde chrétien fût civilisé, il lui importait que les papes eussent un grand pouvoir, et le besoin qu'on avait de leur puissance en favorisa les progrès.

On voit par-là que la souveraine puissance des pontifes vint de leur position et non de leur vo-

(1) Cette comparaison date d'Innocent III.

lonté. L'histoire nous les montre d'abord cherchant à affranchir l'Église, à s'affranchir eux-mêmes de la domination temporelle des princes et surtout des empereurs d'Allemagne. On vit arriver alors ce qui arrive dans presque toutes les révolutions qui ont la liberté ou l'indépendance pour objet; on ne se croit pas libre si on ne devient le maître, et très souvent, dans la crainte d'être opprimé par un pouvoir rival, on veut le renverser pour se mettre à sa place. L'ancienne Rome marcha à l'empire du monde en parlant de la liberté; ce fut le destin de la Rome nouvelle. Au reste, c'est aux violens débats entre l'autorité des princes et celle des papes, que les peuples de l'Occident durent peut-être de n'avoir pas connu ce despotisme sans limites, qui ne se trouve que chez les anciens ou dans l'Orient. Les contestations firent naître la règle, et la règle limita à la fin toutes les puissances.

Résumons en peu de mots notre opinion. Tant que le monde fut gouverné par des croyances religieuses, tant que les sociétés n'eurent d'autres règlemens que ceux de l'Église, les pontifes exercèrent la plus grande influence; quand les intérêts et les droits des princes et des peuples furent mieux réglés, quand le monde passa de l'empire des opinions à celui des lois, et que la puissance temporelle eut reçu l'organisation qui lui était propre, les papes durent perdre de leur ascendant. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'origine, les progrès et la décadence du pouvoir pontifical dans les siècles qui nous ont précédés.

CHAPITRE VIII.

DE LA NOBLESSE

C'est en vain qu'un esprit dédaigneux repousse le souvenir des âges passés, et que nous protestons en quelque sorte contre notre propre origine; nous y sommes sans cesse rappelés par nos goûts par nos sentimens, et quelquefois par nos plaisirs. En effet, si d'un côté, notre raison formée à l'école des idées nouvelles, ne trouve rien que de révoltant dans le moyen-âge, pourquoi, de l'autre, notre imagination, émue par le spectacle des passions généreuses, aime-t-elle à se représenter les vieux temps, et se plaît-elle avec les preux et les paladins ? Tandis qu'une philosophie sévère blâme sans mesure les coutumes barbares de la féodalité et les mœurs gothiques de nos aïeux, pourquoi les souvenirs que ces coutumes et ces mœurs nous ont laissés inspirent-ils encore à nos poètes des tableaux qui nous paraissent pleins de charmes ? Pourquoi ces souvenirs sont-ils reproduits tous les jours, avec le même succès, dans nos poèmes, dans nos romans et sur nos théâtres ? serait-il vrai de dire qu'il y a plus de patriotisme dans notre imagination que dans notre rai-

son, puisque l'une voudrait nous faire oublier l'histoire de notre patrie, et que l'autre nous la rappelle sans cesse.

Les croisades contribuèrent à détruire les abus du système féodal; elles servirent à conserver ce que ce système inspirait de sentimens généreux, et concoururent en même temps à développer ce qu'il avait de favorable à la civilisation. Nous ferons connaître les mœurs de la féodalité et les résultats des croisades, en montrant la révolution qui s'opéra à cette époque dans les différentes classes de la société. C'est la noblesse qui fixera d'abord notre attention.

On retrouve la noblesse chez tous les peuples où la mémoire des aïeux est comptée pour quelque chose. On ne peut douter que la noblesse ne fût connue chez les Francs et les autres peuples barbares qui avaient envahi l'Europe. Mais sous quel point de vue cette noblesse était-elle considerée avant le onzième et le douzième siècle? comment fut-elle d'abord constituée? comment se transmettait l'illustration des races? Il nous reste peu de monumens à l'aide desquels on puisse décider ces questions.

Lorsqu'on songe avec quelle rapidité s'écoulent les générations, et combien, dans les temps mêmes de la civilisation, il est difficile à la plupart des familles de faire leur propre histoire pendant un siècle, doit-on s'étonner que dans des temps d'ignorance et de barbarie, on ait eu si peu de moyens de conserver la mémoire des familles les

plus illustres? Outre que les témoignages écrits étaient presque inconnus, l'idée de la véritable grandeur, l'idée de ce qui fait l'illustration historique, ne frappait point encore assez les esprits. La chronique de Tours nous dit, avec une simplicité naïve, que Charlemagne fut appelé *grand* à cause de son *grand bonheur* (1); ainsi les historiens confondaient, comme le vulgaire, la gloire avec la fortune. Dans ces temps barbares, on ne distinguait le plus souvent les hommes, même les princes, que par les qualités physiques ou les défauts corporels. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de parcourir la liste des rois du moyen-âge, sur laquelle on trouve les noms de *Pepin-le-Bref*, de *Charles-le-Chauve*, de *Guillaume-le-Roux*, de *Louis-le-Gros*, de *Frédéric-Barberousse*, et de plusieurs autres que leur siècle ne désignait que par ce qui frappait les yeux et tombait sous les sens grossiers. Rien de plus curieux pour l'observateur que de voir comment les vieux chroniqueurs font connaître les personnages dont ils racontent les actions. Ils n'oublient, dans leurs peintures, ni la couleur des cheveux, ni la stature, ni la physionomie des princes et des héros (2), et les portraits qu'ils nous en ont laissés (qu'on me permette cette comparaison), ressemblent bien moins à des peintures

(1) Chronique de Tours. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Guillaume de Tyr a tracé avec les détails les plus minutieux le portrait des héros qu'il a mis en scène. (*Biblioth. des Crois.*)

retracés par l'histoire, qu'à ces signalemens qu'on écrit de nos jours sur les passeports des voyageurs.

Quand la civilisation jeta ses premières lueurs, les idées morales de la grandeur se rattachèrent au nom des anciennes familles; et la noblesse ne fut véritablement instituée que lorsqu'on commença à sentir le prix de la gloire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans les croisades, la noblesse acquit une illustration qu'elle n'avait point eue jusqu'alors(1). Ses exploits pour la cause de la chrétienté étaient bien autre chose que ces guerres de château à château, dont elle s'occupait en Europe. Elle trouva dès-lors ses archives dans l'histoire, et l'opinion que le monde avait de sa bravoure devint son plus beau titre.

Si on consulte les faits les plus authentiques et les opinions les plus probables, on doit croire que les distinctions de la noblesse furent d'abord fondées sur les grands offices, et principalement sur la propriété. C'est pour la terre que, dans le système féodal, on prêtait serment de foi et hommage, et qu'on réclamait la protection du souverain. Pour l'homme non-propriétaire, il n'y avait

(1) Les familles de Montmorenci, Adhémar, Héracle de Polignac, Castillon, Châtillon, Cérisie, Montaigu, Vandeuil, Couci, Damas de Vichy, Mortemart, et beaucoup d'autres que nous pourrions citer, existent encore aujourd'hui. Les Mortemart ou Mortemer, que nous avons oublié de citer dans notre Histoire, parurent avec honneur dans presque toutes les croisades.

point de contrat, point de privilége; il n'avait rien à donner, ni rien à recevoir. En France, un grand propriétaire avait le titre de noble; s'il était ruiné ou dépouillé, ses descendans retombaient dans la foule. Les chroniques nous parlent d'un Gauthier *sans avoir*, d'un Guillaume *sans avoir;* il est probable qu'on désignait ainsi des nobles que l'indigence avait fait dégénérer, et dont le surnom conservait le souvenir d'une existence perdue, ou d'une fortune dissipée.

La propriété territoriale avait alors une telle influence sur l'état social, qu'il suffit de connaître les changemens qu'elle éprouva, pour juger les changemens survenus dans la société. « Dès qu'on a découvert, dit Robertson, l'état de la propriété à une certaine époque, on peut déterminer avec précision quel était en même temps le degré de pouvoir dont jouissait alors le roi ou la noblesse (1). » Pendant les croisades, les lois ecclésiastiques et les lois civiles permirent aux nobles d'aliéner leurs domaines. Un grand nombre d'entre eux usèrent de ce funeste privilége, et n'hésitèrent point à vendre leurs terres (2); ce qui déplaça la propriété, et par conséquent la puissance.

---

(1) Robertson, *Introduction à l'Histoire de Charles-Quint.*

(2) Les nobles, privés de leurs domaines et de leur puissance territoriale, pouvaient être comparés à ces grands chênes que l'orage déracine, et qui languissent desséchés sur la terre qui les a long-temps nourris.

Cependant les croisades ne furent pas sans fruit pour la noblesse; on vit des gentilshommes acquérir des principautés en Orient; la plupart des villes de la Grèce et de la Syrie devinrent autant de seigneuries qui reconnurent pour maîtres des comtes et des barons enrôlés sous les drapeaux des guerres saintes; quelques-uns, plus heureux, montèrent sur le trône de David ou sur celui de Constantin, et prirent place parmi les plus grands monarques de la chrétienté.

Les ordres militaires offrirent aussi quelques dédommagemens à la noblesse pour les pertes qu'elle avait faites dans des guerres ruineuses. Ces ordres avaient d'immenses possessions en Occident et en Orient; ils furent pour la noblesse européenne un asile dans la paix, et une école d'héroïsme dans la guerre.

Ce fut alors que s'introduisit l'usage des surnoms et des armoiries. Chaque gentilhomme ajouta à son nom le nom de la terre ou le titre de la seigneurie qu'il possédait; il plaça dans ses armoiries un signe qui distingua sa famille et rappela sa noblesse; la généalogie devint une science, et consacra, par ses recherches, l'illustration des races. Quel que soit le prix qu'on attache aujourd'hui à cette science, on doit avouer qu'elle jeta souvent un grand jour sur l'histoire des familles illustres, et quelquefois sur l'histoire générale du pays auquel appartenaient ces familles.

Tout nous porte à croire que l'origine des surnoms, et surtout des armoiries, est due aux croi-

sades. Le seigneur n'avait pas besoin d'un signe de distinction lorsqu'il ne sortait point de son manoir; mais il sentit le besoin de se distinguer des autres, lorsqu'il se trouva loin de son pays, confondu dans la foule des croisés : un grand nombre de familles se ruinèrent ou s'éteignirent dans les guerres saintes. Celles qui étaient ruinées s'attachaient davantage au souvenir de leur noblesse, le seul bien qui leur restait; après l'extinction des familles, on sentit la nécessité de les remplacer; ce fut alors qu'on introduisit, sous Philippe-le-Hardi, l'usage de créer des nobles. Dès qu'il y eut des nobles nouveaux, on mit plus de prix à passer pour anciens. La propriété ne parut plus suffisante pour conserver et transmettre un nom qui devenait lui-même une propriété consacrée par l'histoire et reconnue par la société. C'est alors que la noblesse devait tenir davantage à des marques distinctives.

A la chute du gouvernement féodal, la noblesse, il est vrai, formait encore, en grande partie la force de l'armée; mais elle servit l'état avec un nouveau caractère; elle se conforma plutôt à l'esprit de la chevalerie qu'à celui de la féodalité. Un gentilhomme ne fit plus au souverain l'hommage de sa terre, mais il jura sur son épée de lui rester fidèle.

Changeant dès-lors sa manière de vivre, la noblesse descendit des collines où s'élevaient ses donjons menaçans, et ses châteaux bâtis dans la plaine eurent encore des tourelles, des

ponts-levis, mais devinrent des habitations plus commodes. Lorsque l'aristocratie parut moins redoutable, les rois s'empressèrent de l'accueillir; elle retrouva dans les cours une partie des avantages qu'elle avait perdus. Comme elle tenait toutours le premier rang dans la société, comme elle conservait un grand ascendant sur les autres classes, elle continua, par son exemple, à polir l'esprit et les manières de la nation, et c'est par elle surtout que se formèrent les mœurs élégantes qui ont long-temps distingué les Français au milieu de tous les peuples de l'Europe.

Il est difficile toutefois de juger d'une manière précise, si la noblesse perdit moins qu'elle ne gagna aux changemens qui s'opérèrent à la suite des croisades. Les prérogatives honorifiques qui lui restaient, sans lui donner une force positive, armèrent contre elle plus de passions jalouses que n'avait fait la puissance territoriale, car on a pu remarquer que l'amour-propre de l'homme souffre plus volontiers dans les autres la richesse et le pouvoir qu'il ne souffre les distinctions. Nous n'entreprendrons pas, comme l'ont tenté quelques écrivains, de prouver tout-à-la fois que l'aristocratie féodale a trouvé des avantages dans les expéditions d'Orient, et que ces mêmes expéditions ont donné à la société les moyens d'abattre l'aristocratie. On s'est plu quelquefois à regarder cette époque comme l'ère d'une félicité générale, et la civilisation qui naissait des guerres saintes comme un grand festin où tout le monde devait s'asseoir avec joie. Ne

pourrait-on pas dire que la noblesse partageait une partie de ces illusions, et qu'après avoir perdu une force qui lui venait de la terre, elle ne vit point ce qui lui restait encore à perdre. Plus tard la noblesse put reconnaître le tort qu'elle avait eu de ne point se mettre à la tête de la révolution des communes, ce qu'elle pouvait faire facilement. « La noblesse, » disait un gentilhomme du seizième siècle, la no- » blesse s'est fait grand tort et dommage de dé- » daigner les charges des villes; car refusant les » charges, ou les laissant prendre par les gens des » villes, ceux-ci s'emparent de l'autorité, et quand » nous arrivons, il faut les *bonneter* et leur faire » la cour. Ça été un mauvais avis à ceux qui en sont » premièrement cause (1). » Ainsi parlait Blaise Montluc sous le règne de François I[er]; alors la noblesse de France se ruinait pour les guerres de la couronne, comme elle s'était ruinée deux siècles auparavant pour les guerres saintes. Elle se ruinait dans une carrière qui l'écartait du gouvernement et la maintenait dans l'ignorance des affaires, tan-

---

(1) « Plût à Dieu, ajoute Montluc, que, comme en Es- » pagne, nous eussions toujours logé dans les villes, nous » en serions plus riches; et cependant il faut que nous pas- » sions par leurs mains, et que pour la moindre chose nous » allions avec beaucoup de peine trotter par les villes. » (*Commentaires* de Blaise Montluc, I, page 7.) Sous le règne de Louis IX, Hugues de Bercy se plaignait de ce que la noblesse de son temps quittait les villes pour aller résider à la campagne. Pasquier, *les Recherches de la France*, titre II, ch. 16.

dis que d'autres s'enrichissaient dans des emplois paisibles, exerçaient utilement leurs facultés et s'occupaient exclusivement du pouvoir. Une des grandes erreurs de la noblesse, à cette époque, fut de prendre l'illustration pour la force, la faveur des rois pour la puissance, l'opinion des hommes pour un appui. Entourée de glorieux débris et dépouillée de ce qu'elle avait de plus solide, elle se réfugia en quelque sorte dans l'histoire; mais l'histoire ne relève point ceux qui tombent, et ne conserve que le vain souvenir des grandeurs passées.

CHAPITRE IX.

DE LA CHEVALERIE.

Il ne faut pas confondre la chevalerie d'armes avec cette chevalerie à laquelle la possession d'une terre ou d'un fief imposait l'obligation de suivre un seigneur suzerain à la guerre : les chevaliers dont nous allons parler formaient un ordre distinct, ils avaient leur éducation particulière, et des statuts qui leur étaient propres. On devait être noble, il est vrai, pour être admis dans l'ordre de la chevalerie; mais on n'y était reçu qu'à certaines conditions, et pour des qualités personnelles. Les rois et les princes s'honoraient eux-mêmes d'être admis dans une association qui n'avait d'autres liens que des sermens, et d'autre distinction que la valeur (1).

Il nous importe peu de connaître l'origine de cette institution (2); il nous suffit de savoir qu'elle était adoptée dans tout l'Occident avant les croi-

(1) Consultez les *Mémoires sur la Chevalerie*, de Sainte-Palaye, part. II, et le *Glossaire* de Ducange. (Voyez *Arma.*)

(2) L'usage de recevoir les armes avec solennité était établi chez les anciens Germains. (Voyez Tacite, *de Moribus german.*, ch. 13.)

sades. La religion qui, dans le moyen-âge, se mêlait à tout, prêta d'abord à la chevalerie ses cérémonies saintes; elle lui inspira quelque chose de ses maximes, et quoiqu'on ne connût point encore de guerres religieuses, elle bénissait l'épée des chevaliers (1). Les nobles guerriers parcouraient le monde cherchant les périls et les aventures glorieuses. Ils ne connaissaient pas d'autre souverain que celui auquel ils avaient engagé leur foi volontaire; partout où la guerre éclatait, on les voyait accourir. C'est à cette chevalerie que s'adressait le pape Urbain en disant : « Vous qui portez en tous lieux la ter-
» reur de vos armes, et qui servez l'ambition ou
» la haine d'autrui dans la guerre, levez-vous, et
» nouveaux Machabées, courez défendre la mai-
» son d'Israël, qui est la vigne du Seigneur des
» armées. » On sait comment la chevalerie chrétienne répondit à cet appel. Dès-lors, les rapports de la chevalerie et de la religion furent plus immédiats et plus multipliés. Chaque chevalier semblait avoir pris l'engagement de combattre les ennemis de Jésus-Christ; il portait sur ses vêtemens des emblêmes de la foi chrétienne; pendant le service divin, il tenait son épée nue devant lui, comme pour faire hommage à Dieu de sa bravoure. Enfin la che-

(1) Les rapports intimes qui unissaient la chevalerie à la religion, faisaient regarder cet ordre comme une espèce de sacerdoce. On peut se faire une juste idée de l'esprit de la chevalerie en parcourant l'*Ordène de la Chevalerie*, roman en vers, publié dans les *Fabliaux* de Barbesan, tom. I, page 59 (édit. 1808).

valerie était devenue une institution aussi religieuse que militaire.

Un des caractères les plus remarquables de cette institution, celui qui excite le plus aujourd'hui notre curiosité et notre surprise, c'est l'alliance des sentimens religieux et de la galanterie; la dévotion et l'amour, tel était le mobile des chevaliers; *Dieu et les dames*, telle était leur devise. On a dit que cet esprit de la chevalerie venait des Germains ou des peuples du Nord; si cela était vrai, l'histoire en aurait retrouvé des traces à des époques antérieures. On peut emprunter à un autre peuple des lois ou des usages, mais non des illusions et des sentimens; pour connaître ici la vérité, il faudrait savoir ce qu'il y avait de caché et de mystérieux dans les mœurs et dans le cœur humain au moyen-âge. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que la fidélité à Dieu et la fidélité aux dames, étaient recommandées comme une même vertu et comme un même devoir.

Lorsqu'un chevalier mourait pour la dame de ses pensées, on ne devait pas douter de son salut d'après la théologie des châteaux; il faut croire néanmoins que le clergé était plus sévère. Un chevalier ne prononçait pas un serment où il ne fût question de la religion et de l'amour; Louis IX ne veut pas conclure un traité avec les Sarrasins, sans le consentement de la reine Marguerite, qui *était sa dame* (1). D'après une loi de Jacques II d'Aragon,

---

(1) Voyez le xv[e] livre de notre Histoire.

la présence d'une femme était comme le droit d'asile dans un lieu saint; l'institution de l'ordre du bouclier d'or prescrivait de respecter les dames, *parce qu'après Dieu elles étaient la source de tout honneur que les hommes pouvaient acquérir* (1).

Dans les guerres du moyen-âge, l'histoire nous montre souvent les chevaliers portant les couleurs de la beauté au milieu des batailles. Il faut convenir cependant que dans les guerres saintes on rencontre peu d'exemples de ces amours héroïques et chevaleresques. Nous verrons bientôt que cette chevalerie, si dévouée en Europe à l'amour des dames, prit un autre caractère dans le royaume de Jérusalem et près du tombeau de Jésus-Christ.

Au reste, les vertus qu'enseignait la chevalerie d'Occident étaient précisément celles qui devaient le plus contribuer à détruire le règne de la barbarie. On ne pouvait faire une plus cruelle injure à un chevalier, que de le soupçonner de mensonge et de félonie. La déloyauté, le parjure passaient pour le plus honteux de tous les crimes. Quand l'innocence opprimée implorait le secours d'un noble guerrier, malheur à celui qui ne répondait point à cet appel; l'opprobre suivait toute offense envers le faible, toute aggression envers l'homme désarmé. Nous ne parlerons point de cette politesse chevaleresque par laquelle devaient s'adoucir les mœurs, ni de cette modestie des héros, qui

(1) L'ordre du bouclier d'or fut institué par Louis II, duc de Bourbon, *le grand*, tom. I. pag. 120.

sans être tout-à-fait l'humilité chrétienne, était, au milieu des trophées de la guerre, comme la pudeur de la gloire; pour rappeler par un seul mot toutes les vertus de la chevalerie, il nous suffira de nommer ce vieil honneur, qu'on n'a jamais bien défini, et qui fut pour un siècle barbare comme une autre religion, avec ses mystères et surtout avec ses miracles.

Pour se faire une idée juste de la chevalerie, on doit l'étudier dans les tournois qui lui durent leur origine, et qui étaient comme les écoles de la courtoisie et les fêtes de la bravoure (1). A cette époque, la noblesse se trouvait dispersée, et restait isolée dans les châteaux. Les tournois lui donnaient l'occasion de se rassembler, et c'est dans ces réunions brillantes qu'on rappelait la mémoire des anciens preux, que la jeunesse les prenait pour modèles, et se formait aux vertus chevaleresques, en recevant le prix des mains de la beauté.

Comme les dames étaient les juges des actions et de la bravoure des chevaliers, elles exercèrent un empire absolu sur l'ame des guerriers; et je n'ai pas besoin de dire ce que cet ascendant du sexe le plus doux put donner de charmes à l'héroisme des preux et des paladins. L'Europe commença à sortir de la barbarie, du moment où le plus faible commanda au plus fort, où l'amour de la gloire, où les plus nobles sentimens du cœur, les plus tendres

(1) Sainte-Palaye, tom. I, pag. 87, 118; Ducange, *cinquième Dissertation sur Joinville*.

affections de l'ame, tout ce qui constitue la force morale de la société pût triompher de toute autre force.

Nous ne croyons pas que la chevalerie errante avec ses bizarres travers, ait jamais existé ailleurs que dans les romans : on doit croire, néanmoins, que si l'amour de Dieu avait armé les chevaliers chrétiens contre les infidèles, l'amour des dames put aussi les porter quelquefois à la défense de la beauté malheureuse. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la chevalerie d'armes, comme nous l'avons dit, ne tenait point à la terre, et que la patrie d'un chevalier se trouvait partout où il pouvait montrer sa force, son adresse et sa valeur. Ainsi un reste de l'esprit nomade des barbares se mêlait au caractère de la chevalerie, et cet esprit cosmopolite pourrait donner quelque vraisemblance aux récits des romanciers. L'histoire a raconté les aventures et les exploits de ces guerriers normands, qui, en revenant de Jérusalem, délivrèrent la Calabre de l'invasion et du joug des Sarrasins. Joinville nous parle de plusieurs chevaliers, qu'il avait vus arriver dans la Palestine, et qui, sur le portrait qu'il nous en a retracé, pourraient passer pour de vrais chevaliers errans. Partis du nord de l'Europe, ils avaient long-temps vécu parmi les Comans et les peuplades sauvages de l'Asie mineure; les croisés et le peuple de Ptolémaïs écoutaient avec avidité le récit de leurs courses lointaines; on se plaisait à imiter, dans l'armée chrétienne, les coutumes qu'ils avaient empruntées aux barbares. On

admirait leurs manières chevaleresques, et surtout l'adresse intrépide avec laquelle ils poursuivaient les tigres et les lions dans les déserts de la Syrie. Après avoir parcouru l'Orient et l'Occident, ils venaient engager leur foi au service de Jésus-Christ, et s'enrôler sous les drapaux de Louis IX.

On avait vu dans l'antiquité des héros qui parcouraient le monde pour le délivrer des fléaux et des monstres. Mais ces héros n'avaient pour mobile ni la religion qui élève l'ame, ni cette courtoisie qui adoucit les mœurs. Une autre différence entre l'esprit de l'antiquité et les sentimens des modernes, c'est que, chez les anciens, l'amour passait pour amollir le courage des héros, et qu'au temps de la chevalerie, les femmes, qui étaient les juges de la valeur, rappelaient sans cesse dans l'ame des guerriers l'enthousiasme de la vertu et l'amour de la gloire. On trouve dans Alain Chartier, une conversation entre plusieurs dames exprimant leurs sentimens sur la conduite de leurs chevaliers qui s'étaient trouvés à la bataille d'Azincourt. Un de ces chevaliers avait cherché son salut dans la fuite, et la dame de ses pensées s'écrie : *Selon la loi d'amour, je l'aurais mieux aimé mort que vif.*

Cette institution, si ingénieusement appelée *Fontaine de courtoisie et qui de Dieu vient*, est bien plus admirable encore lorsqu'elle se montre sous l'influence toute-puissante des idées religieuses. La charité chrétienne réclama toutes les affections du chevalier, et lui demanda un dévouement perpétuel pour la défense des pélerins et le soin des

malades. Ce fut ainsi que s'établirent les ordres de Saint-Jean et du Temple, celui des chevaliers Teutoniques et plusieurs autres, tous institués pour combattre les Sarrasins et soulager les misères humaines. Les infidèles admiraient leurs vertus, autant qu'ils redoutaient leur bravoure. Rien n'est plus touchant que le spectacle de ces nobles guerriers qu'on voyait tour-à-tour sur le champ de bataille et dans l'asile des douleurs, tantôt la terreur de l'ennemi, tantôt la consolation de tous ceux qui souffraient. Ce que les Paladins de l'Occident faisaient pour la beauté, les chevaliers de la Palestine le faisaient pour la pauvreté et pour le malheur. Les uns dévouaient leur vie à la dame de leurs pensées; les autres la dévouaient aux pauvres et aux infirmes. Le grand-maître de l'ordre militaire de Saint-Jean prenait le titre de gardien des *pauvres de Jésus-Christ*, et les chevaliers appelaient les malades et les pauvres, *nos seigneurs*. Une chose plus incroyable, le grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare, institué pour la guérison et le soulagement de la lèpre, devait être pris parmi les lépreux (1). Ainsi la charité des

---

(1) Cet usage dura jusque sous le pontificat d'Innocent IV, vers l'an 1253. A cette époque, les chevaliers de Saint-Lazare demandèrent au souverain pontife la permission d'élire pour grand-maître quelqu'un d'entre eux qui ne fût point attaqué de la lèpre, parce que les infidèles avaient tué tous les chevaliers lépreux de leur hopital de Jérusalem. Le pape les renvoya à l'évêque de Frascati, afin que celui-ci leur accordât cette permis-

chevaliers, pour entrer plus avant dans les misères de leurs semblables, avait anobli en quelque sorte ce qu'il y a de plus dégoûtant dans les maladies de l'homme. Ce grand-maître de Saint-Lazare, qui doit avoir lui-même les infirmités qu'il est appelé à soulager dans les autres, n'imite-t-il pas autant que peut le faire notre faiblesse, l'exemple du fils de Dieu, qui revêtit une forme humaine pour délivrer l'humanité?

On pourrait croire qu'il y avait de l'ostentation dans une si grande charité. Mais le christianisme, comme nous l'avons déjà dit, avait dompté l'orgueil des guerriers, et ce fut là, sans doute, un des plus beaux miracles de la religion, au moyen-âge. Tous ceux qui visitaient alors la Terre-Sainte ne pouvaient se lasser d'admirer, dans les chevaliers du Temple, de Saint-Jean, de Saint-Lazare, leur résignation à souffrir toutes les peines de la vie, leur soumission à toutes les rigueurs de la discipline, et leur docilité à la moindre volonté de leur chef. Pendant le séjour de saint Louis en Palestine, les Hospitaliers ayant eu une querelle avec quelques croisés qui chassaient sur le Mont-Carmel, ceux-ci portèrent leur plainte au grand-maître. Le chef de l'Hôpital mande devant lui les frères

---

sion, après avoir examiné si cela pouvait se faire selon Dieu. Ce fait est rapporté dans la bulle de Pie IV, datée de l'an 1565. (Voyez l'*Histoire des Ordres monastiques* du P. Helyot, tom. I, p. 263.)

qui avaient fait outrage aux croisés, et, pour les punir, les condamne à manger à terre sur leurs manteaux. *Advint*, dit le sire de Joinville, *que je me trouvai présent avec les chevaliers qui s'étoient plaints et requismes du maistre qu'il fist lever les frères de dessus leurs manteaux, ce qu'il cuida refuser*. Ainsi la rigueur des cloîtres et l'humilité austère des cénobites n'avaient rien de repoussant pour des guerriers : tels étaient les héros qu'avaient formés la religion et l'esprit des croisades. Les chevaliers de Saint-Jean et du Temple avaient appris à mépriser les vanités de cette vie; c'est dans ces ordres militaires et religieux, dit un poète contemporain, que se retiraient les guerriers qui étaient fatigués du monde, *et qui avaient tout vu et goûté de tout*(1). Il ne faut pas oublier que, dans les âges barbares, la modération de ceux qui portent les armes et l'humilité de la force sont un commencement de civilisation.

Nous savons qu'il ne faut pas toujours juger les hommes d'après la morale qu'ils proclament et d'après les règles qu'ils doivent suivre. Les ordres militaires de la Terre-Sainte, pour le scandale de leurs mœurs, méritèrent quelquefois la censure des chefs de l'Église; leur esprit d'ambition et de rivalité troubla souvent la paix des colonies chrétiennes en Orient. Lorsqu'on voit les désordres du moyen-âge, on doit croire aussi que la

(1) Guyot, poète satirique du XIIIe siècle.

chevalerie de l'Occident resta au moins impuissante pour arrêter le mal, et qu'elle s'associa quelquefois elle-même aux excès qu'elle devait réprimer; mais l'esprit de son institution subsistait, et ses maximes présidaient à l'éducation d'une noblesse encore barbare; quoi qu'on puisse penser de la corruption humaine, il sera toujours vrai de dire que la chevalerie, alliée à l'esprit de courtoisie et à l'esprit du christianisme, a réveillé chez les peuples modernes des sentimens et des vertus ignorés des anciens. C'est à cette école que les jeunes guerriers venaient prendre des leçons de politesse, de bravoure et de générosité. Admirable école, où la victoire déposait son orgueil, la grandeur, ses superbes dédains, où rien n'était plus honteux que la perfidie et le mensonge, où rien n'était plus glorieux que de protéger la faiblesse et de secourir le malheur!

Comme l'éducation des peuples se formait sur l'exemple des premières classes de la société, les généreux sentimens de la chevalerie se répandirent peu à peu dans tous les rangs, et se mêlèrent au caractère des nations européennes; il s'élevait, contre ceux qui manquaient à leurs devoirs de chevaliers, une opinion générale, plus sévère que les lois elles-mêmes, qui était comme le code de l'honneur, comme le cri de la conscience publique.

Lorsque l'institution de la chevalerie tomba par l'abus qu'on en fit, et surtout par une suite des changemens survenus dans le système militaire de l'Eu-

rope (1), il resta encore aux sociétés européennes quelques sentimens qu'elle avait inspirés, de même qu'il reste à ceux qui ont oublié la religion dans laquelle ils sont nés, quelque chose de ses préceptes, et surtout des impressions qu'ils en reçurent dans leur enfance. Au temps de la chevalerie, le prix des bonnes actions était la gloire et l'honneur. Cette monnaie, qui est si utile aux peuples et qui ne leur coûte rien, n'a pas laissé d'avoir quelque cours dans les siècles suivans. Tel est l'effet d'un glorieux souvenir, que les marques et les distinctions de la chevalerie chrétienne servent encore de nos jours à récompenser le mérite et la bravoure.

Puisqu'il est vrai de dire que les croisades donnèrent à la chevalerie cet ascendant qui adoucit la barbarie et la rudesse des mœurs, on doit convenir qu'elles ont rendu un véritable service à l'humanité.

---

(1) Sainte-Palaye attribue la chute de la chevalerie en France à l'établissement des compagnies d'ordonnance par Charles VII, à l'édit de François I[er], qui étendit les honneurs de la chevalerie aux gens de robe et à d'autres magistrats civils. (*Mémoires sur la chevalerie*, part. v.)

CHAPITRE X.

DU CLERGÉ.

L'ASCENDANT et la richesse du clergé l'avaient placé à côté de la noblesse dans le système féodal; mais il faut convenir que le rang qu'on lui avait donné dans cet ordre de choses répugnait à la fois à son caractère et à l'état de la société. Nous ne craignons pas de dire que le système féodal tendait à corrompre l'institution de l'ordre ecclésiastique, comme le clergé tendait à corrompre le système de la féodalité. Le clergé, élevé pour la paix, n'était pas propre à remplir les conditions du régime militaire; d'un autre côté, le régime militaire devait changer ou altérer les mœurs pacifiques du clergé. Il n'était pas rare de voir des prélats revêtus du casque et de la cuirasse; quelquefois même, des prêtres de campagne conduisaient à la guerre le troupeau qu'une religion de paix leur avait confié. Cet esprit militaire dans les ecclésiastiques s'accrut encore par les croisades, où leurs armes se trouvaient sanctifiées par l'objet de la guerre; cependant le clergé ne devint jamais assez guerrier pour remplir tous les engagemens féodaux, et l'on peut ajouter qu'il ne fut pas toujours assez pacifique pour remplir tous les devoirs religieux.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à mesure que la féodalité fit des progrès, le clergé perdit quelque chose de sa régularité et de ses vieilles traditions. Les Francs, lorsqu'ils entrèrent dans l'Église, y portèrent leurs habitudes; et ces habitudes ne s'accordaient guère avec l'esprit du sacerdoce. Les barons et les princes invoquèrent quelquefois les armes spirituelles du clergé pour s'assurer l'obéissance de leurs sujets et de leurs vassaux; d'un autre côté, le clergé invoquait aussi les armes des seigneurs pour la défense de ses droits, et nous voyons dans l'histoire que chaque parti qui venait au secours de l'autre, finissait par vendre chèrement ses services: ajoutez à cela que le clergé, dans les jours d'oppression et de misère, fut regardé comme un asile où tout le monde accourait, les uns pour leur salut dans une autre vie, le plus grand nombre pour échapper à l'indigence ou à la servitude dans ce monde terrestre. Tous ceux qui se présentaient étaient reçus, même quelquefois les enfans des serfs, et c'est de là surtout que vinrent l'oubli de la discipline, la décadence des études, que tous les historiens de l'Église ont déplorés.

Il n'était pas facile de faire observer la discipline parmi cette foule de clercs répandus dans les châteaux, où ils remplissaient l'office de chapelains, de trésoriers, de secrétaires; dans les cités, où ils exerçaient la profession d'avocats, de notaires, de collecteurs, de marchands (1), etc. Comme tout

(1) Le concile de Vienne défendit aux clercs d'être bouchers et de tenir cabaret; quelque temps auparavant on leur avait dé-

était procès alors, même les pénitences de l'Église, et que chacun pouvait se faire juger au tribunal de Rome, il arriva que les évêques dont la puissance avait été excessive dans les siècles précédens, puisqu'ils déposaient les rois, ne pouvaient plus même juger les clercs de leurs diocèses. On abandonna l'étude des doctrines pour étudier la chicane et les moyens de se soustraire à la hiérarchie ecclésiastique. Dès qu'il n'y eut plus d'ordre et de justice parmi les pasteurs, il n'y en eut plus nulle part; dès que la nuit pénétra dans l'Église, elle se répandit partout.

On n'a pas reproché au clergé du moyen-âge d'avoir négligé ses intérêts; cependant on vit en France des prélats abandonner à la couronne les priviléges d'un évêché, et, ce qui doit exciter notre surprise, des cures avec leurs revenus furent données aux seigneurs qui partaient pour la première croisade (1). Aucun pouvoir n'avait alors de règles fixées ni de limites reconnues; on ne doit donc pas s'étonner que le siècle se mêlât des intérêts de l'Église, et que l'Église s'introduisît dans les affaires du siècle. La confusion du spirituel et du temporel fut portée au dernier excès; saint Bernard disait aux évêques, qu'ils n'avaient pas été appelés pour gouverner le monde, mais pour extirper les mau-

---

fendu d'être jongleurs ou bouffons de profession. Fleury, septième Discours sur l'*Hist. ecclés.*

(1) Orderic Vital.

vaises herbes (1) : c'était un sarcloir qu'il leur fallait, et non un sceptre. Les abus dont se plaignait l'abbé de Clairvaux venaient surtout de la confusion dont nous venons de parler, et signalaient le désordre des sociétés bien plus qu'ils n'étaient eux-mêmes le désordre.

Le pape Grégoire VII, qui entreprit de changer le monde chrétien, et dont la maxime était *frapper pour guérir*, avait conçu deux grands desseins : celui de soumettre les princes à l'autorité de Rome, et celui de réformer les mœurs du clergé. On peut dire que ce pontife réussit trop dans ce qu'il y avait de plus difficile et de plus dangereux, l'asservissement des trônes de la terre, et qu'il ne réussit pas assez dans ce qu'il y avait de plus utile et de plus nécessaire, le rétablissement de la discipline et le triomphe de la morale évangélique. Les passions humaines résistèrent plus long-temps que les princes, et tandis que les empereurs et les rois s'abaissaient devant les papes, les désordres que l'Église voulait réprimer ne cessaient point de scandaliser l'Europe chrétienne. La plupart des conciles qui se tinrent au commencement du douzième siècle, attestent que la loi du célibat n'était pas encore scrupuleusement observée dans le clergé séculier, et que le serpent de la simonie continuait à se glisser dans le sanctuaire (2).

(1) « Le devoir des pasteurs, ajoutait saint Bernard, est de » vaincre les loups, et non point de dominer sur les brebis. » (*De Consideratione.*)

(2) Dans son traité intitulé : *De Conversione ad clericos*,

L'abbé de Nogent parle de quatre évêques qui se succédèrent sur le siége de Laon, et dont l'élévation fut le fruit de la corruption et de la brigue. Le premier de ces prélats était accusé d'avoir trahi, le jour même du vendredi-saint, le seul prince qui restait de la maison de Charlemagne ; le dernier, Baudri, avait livré Robert, duc de Normandie, un des héros de la première croisade, à son frère Henri, vainqueur à Tinchebrai (1). Nous ne répèterons point ce que dit Guibert des mœurs de ces quatre évêques ; nous ne répèterons point non plus ce que disaient du clergé de leur temps, saint Bernard, Jacques de Vitri (2), Pierre de Blois (3) et tant d'autres pieux réformateurs, accoutumés dans la chaire évangélique à censurer leur siècle avec amertume, et naturellement portés à exagérer les peintures de la corruption et du vice. Il faut se garder aussi de prendre à la lettre les satires des troubadours et des romanciers, accueillies par la malignité populaire, toujours prête à se soulever contre le grave ministère du sacerdoce. Nous avouons toutefois que la puissance et la richesse du clergé

---

l'abbé de Clairvaux trace un tableau sévère des mœurs du clergé de son temps ; s'il faut en croire ce pieux docteur, les vices les plus hideux souillaient alors le sacerdoce.

(1) L'abbé Guibert : *De vitâ suâ.*

(2) Voyez dans l'*Histoire d'Orient* de Jacques de Vitri le chapitre intitulé : *De la négligence et des péchés des prélats.*

(3) Voyez les Lettres de Pierre de Blois. (*Biblioth. des Crois.*)

devaient exciter la jalousie. Voilà pourquoi, vers le milieu du douzième siècle, la noblesse forma une ligue contre les prétentions des ecclésiastiques, et que, dans la révolte des pastoureaux, le peuple voyait avec joie qu'on outrageât les prêtres (1). Cependant le clergé ne perdit point son empire sur les esprits; dès long-temps il régnait par les croyances religieuses; il continua de régner avec elles.

Les abus contre lesquels s'était élevé Grégoire VII, la simonie et surtout le mariage des clercs, ne désolaient plus l'Église chrétienne avant la fin des guerres saintes. On vit peu à peu se rétablir la discipline; les ténèbres de l'ignorance commencèrent à se dissiper; Innocent III et ses successeurs encouragèrent les études; le clergé reprit son ancien éclat; et, dans un siècle encore barbare, il répandit les premières clartés de la civilisation, semblable aux colonnes lumineuses du désert.

Nous devons remarquer que le clergé ne parut jamais dans les guerres saintes qu'à la suite des barons et des chevaliers de la croix : l'histoire ne le présente qu'une seule fois dirigeant les travaux militaires d'une croisade; ce fut au siége de Damiette (2). Aussi les assauts et les combats y étaient-ils sans cesse mêlés aux cérémonies religieuses : la bravoure n'y connaissait pas d'autre encouragement que les bénédictions du ciel; la li-

(1) Guillaume de Nangis. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) *Mémorial des Podestats de Reggio*, Coll. de Muratori. (*Biblioth. des Crois.*)

cence, d'autre frein que les anathèmes de l'Église. Nous avons déjà dit qu'on reconnaissait surtout l'influence du clergé dans une croisade à la témérité des entreprises : le clergé, dans les circonstances difficiles de la guerre, croyait peut-être trop aux miracles, et ne croyait pas assez aux périls. On sait quelles furent, après la prise de Damiette, les suites de son excessive confiance dans la victoire.

Dans chaque expédition, il partit un grand nombre d'évêques et d'abbés, suivis de leurs vassaux et de ceux qui étaient venus s'enrôler sous leurs bannières. Il n'était point de baron ou de comte qui n'emmenât avec lui un ou deux chapelains, ce qui devait accroître la multitude des ecclésiastiques sous les drapeaux de la croix. Dans une guerre religieuse l'influence morale du clergé devait être toute-puissante. On sait quelle confiance l'évêque du Puy inspirait aux pélerins de la première croisade; mais si nous en croyons Guillaume de Tyr, les ecclésiastiques qui survécurent à ce vénérable prélat n'eurent point, dans l'armée chrétienne, le même crédit ni la même considération : on put à peine trouver dans ce clergé voyageur des pontifes capables d'occuper les principaux siéges de la Palestine et de la Syrie. Dans les croisades suivantes, surtout dans la troisième, un grand nombre d'évêques servirent la cause de la croix par leurs lumières, et donnèrent aux pélerins l'exemple des vertus évangéliques.

Nous ne suivrons point le clergé latin dans les colonies chrétiennes d'Orient, où il voulut quelque-

fois exercer une domination temporelle. On se rappelle que le patriarche Daimbert aspirait à la possession de Jérusalem, et que la ville sainte vit de nombreuses divisions éclater entre l'autorité des princes et celle du clergé. Tantôt les rois de Sion demandaient des subsides à l'Église, tantôt le patriarche demandait au successeur de David et de Salomon les décimes dues aux serviteurs de Dieu. Les deux partis cédaient ou résistaient tour-à-tour et selon les circonstances, ne mettant jamais de mesure, ni dans la haine, ni dans la soumission. Baudouin demanda humblement pardon au concile de Naplouse pour les injustices que lui et ses prédécesseurs avaient commises envers le clergé de la Palestine. Dans une autre occasion, le roi Baudouin ayant eu une vive querelle avec le patriarche Étienne, au sujet de la possession de Joppé, celui-ci tomba malade, et mourut d'une mort prématurée. Quoique l'insinuation peu charitable que fait à ce sujet l'archevêque de Tyr nous paraisse sans fondement, elle n'en montre pas moins la malheureuse animosité avec laquelle on se disputait les conquêtes des guerriers chrétiens et l'héritage de Jésus-Christ (1). Les papes furent souvent sollicités de prononcer dans ces contestations; mais ils ne donnèrent presque jamais une entière satisfaction au clergé, car le clergé latin d'Orient ne pouvait servir leurs desseins, ni en-deçà ni au-

(1) Guillaume de Tyr, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

delà des mers, et la prudence leur commandait de ne pas décourager les princes qui défendaient les armes à la main le royaume de Jérusalem.

On a prétendu que le clergé s'était enrichi pendant les croisades. Cette assertion, qui a été si souvent répétée par les écrivains du dernier siècle, a besoin d'être examinée enfin avec une attention impartiale. Le clergé se trouvait très riche à l'époque de la première croisade; ses ennemis l'accusaient depuis long-temps d'avoir usurpé des propriétés immenses. Sous les deux premières races, ses richesses avaient porté de l'ombrage aux barons et aux rois qui l'avaient plusieurs fois dépouillé, sous prétexte qu'il ne défendait point l'État, et que les propriétés dont il jouissait appartenaient à ceux dont la bravoure veillait au salut du royaume.

Si les croisades eussent enrichi le clergé, il aurait dû être plus riche dans les pays qui avaient pris le plus de part aux croisades; or, le clergé de l'Allemagne et de plusieurs autres états de l'Europe surpassait en richesses celui du royaume de France, où les expéditions d'Orient avaient excité tant d'enthousiasme et fait accourir tant de guerriers sous les armes.

Le clergé, il est vrai, acquit de nouvelles possessions dans les pays conquis par les croisés; mais il ne lui en resta rien après les guerres saintes. Nous avons remarqué qu'à la fin des croisades le nombre des fidèles avait beaucoup diminué dans l'Asie mineure, dans la Syrie, en Egypte; ce fut là sans doute une des suites les plus déplorables de ces

guerres qui avaient irrité les musulmans sans les avoir vaincus : tous ces évêchés sans fonctions, dont le clergé conserve encore aujourd'hui les titres vains et pompeux, n'attestent que trop les pertes de l'Église catholique dans les contrées de l'Orient.

La première guerre sainte dut être, comme nous l'avons vu, très profitable au clergé : il ne fut point obligé d'en payer les frais ; le zèle des fidèles fournit à toutes les dépenses. Cependant il prit part lui-même à cette croisade ; et les prêtres qui partirent avec les autres croisés ne durent pas s'enrichir dans leur pélerinage. A la seconde croisade, on commença à mettre des contributions sur les églises, sans avoir égard aux vives réclamations des ecclésiastiques (1). Il s'établit dès-lors, dans le monde chrétien, une opinion qui devint funeste au clergé : c'est que les guerres entreprises pour la gloire de Jésus-Christ et la délivrance des saints lieux, devaient être payées par l'Église. On leva d'abord des tributs sur le clergé, sans consulter d'autre autorité et suivre d'autres règles que celles de la nécessité et des circonstances. A compter de la troisième croisade, après la publication de la *dîme saladine*, on établit des impôts plus réguliers, qui étaient fixés par les papes ou les conciles, et qu'on percevait avec tant de rigueur, que les églises furent dépouillées de

(1) Voyez ce que nous avons dit des plaintes du clergé à ce sujet dans notre chapitre *sur l'impôt des croisades*.

leurs ornemens, et qu'on mit quelquefois à l'envases sacrés.

Il est vrai que le clergé recevait quelquefois les offrandes et les legs de ceux qui partaient pour la Terre-Sainte, ou qui avaient fait vœu de partir : mais qu'était-ce que ce tribut de la piété, à côté des tributs qu'il se trouvait obligé de payer lui-même? Nous ne craignons pas d'affirmer que, dans l'espace de deux cents ans, le clergé donna pour les guerres saintes plus d'argent qu'il n'en aurait fallu pour acheter la plus grande partie de ses propriétés. Aussi vit-on peu à peu se refroidir le zèle des ecclésiastiques pour la délivrance des lieux saints; et l'indifférence qui succéda, parmi les peuples chrétiens, à l'ardeur des croisades, commença par le clergé. En Allemagne et dans plusieurs autres pays, son mécontentement était poussé si loin, qu'à la fin les papes n'osaient plus se fier aux évêques pour la prédication des croisades, et qu'ils ne donnaient plus cette mission qu'aux ordres mendians qui ne possédaient rien, et n'avaient rien à payer pour les expéditions contre les infidèles.

On a dit que le clergé avait profité des croisades pour acheter à vil prix les propriétés de la noblesse, comme de nos jours, nous avons vu beaucoup de gens profiter de la révolution, pour acheter à un prix modique les biens du clergé lui-même. Nous trouvons, en effet, des exemples de ces sortes d'acquisitions dans la première croisade; mais ces exemples devaient être plus rares dans les autres guerres saintes, dont le clergé fut obligé de payer

les frais. Le grand avantage qu'eut alors le clergé sur la noblesse, c'est que les nobles pouvaient engager et aliéner leurs possessions, et qu'il ne fut jamais permis aux ecclésiastiques d'aliéner ni d'engager leurs biens. Un autre avantage du clergé, c'est qu'il formait un corps toujours animé du même esprit, et toujours dirigé par les mêmes lois. Tandis que tout changeait autour de lui, lui seul ne changeait point : c'est ainsi qu'il résista à la révolution qui s'opérait dans les propriétés. Nous ajouterons que la juridiction du clergé, qui chaque jour faisait de nouveaux progrès, était pour lui une source de richesses. Il était dans la nature des choses, comme nous l'avons déjà remarqué, que la classe la plus éclairée devînt la classe la plus riche. Le clergé n'eut donc pas besoin de profiter de la ruine des croisés pour s'enrichir; ses lumières, son esprit d'ordre et d'économie, l'ascendant qu'il avait sur les peuples, lui offraient assez de moyens pour accroître ou pour conserver ses possessions.

CHAPITRE XI.

DES MONASTÈRES.

Nous avons vu que l'exaltation des esprits, qui produisit les croisades, avait augmenté le nombre des cénobites. Guillaume de Tyr dit, en commençant son histoire des guerres saintes, que le monde, livré à tous les désordres, était près de tomber en ruines. On se persuadait que le monde ainsi menacé de sa fin, ne pouvait être renouvelé que par des événemens et des sacrifices extraordinaires. La religion, qui dirigeait tout alors, montra aux uns l'Orient à conquérir, aux autres, le désert où les attendait la pénitence. Dans l'opinion des sages et des docteurs, il n'y avait rien de plus dangereux sur la terre que le *siècle*, et toutes les cités semblaient être, pour les chrétiens remplis d'une dévotion ardente, comme des villes maudites du ciel qu'il fallait s'empresser de quitter. C'est ainsi qu'on prenait à la fois la route de Jérusalem et celle des lieux retirés, qui étaient regardées comme le chemin de la Jérusalem céleste. Nous avons parlé des guerriers de la croix et des pélerins de la Terre-Sainte; qu'il nous soit permis d'arrêter un moment notre attention sur la milice des cloîtres, et sur les croisés du désert.

Les fondations des monastères ne sont pas les faits les moins connus de l'histoire (1); les chroniqueurs, qui étaient presque tous des moines, n'y attachent pas moins d'importance qu'aux plus grands événemens politiques. Orderic Vital parle tour-à-tour, et sur le même ton, de l'invasion de Guillaume en Angleterre, de la conquête de la Pouille par les Normands, et de la fondation ou de la gloire du monastère de Saint-Évroul.

Les couvens s'établissaient de plusieurs manières. Quelquefois c'était un seul homme qui se retirait dans un lieu solitaire et dont les fidèles venaient admirer la sainteté. Ces anachorètes, au rapport des légendes contemporaines, étaient comme les rois de la solitude, car les oiseaux du ciel obéissaient à leur voix, et la nature leur était soumise. L'historien de la Normandie, après avoir raconté la sainte vie d'un anachorète, nous raconte ainsi sa mort, plus miraculeuse encore que sa vie : « Une douce mélodie s'élevait dans les airs, » un parfum divin remplit les lieux sauvages; un » nuage brillant s'éleva sur l'horizon et fit pâlir » l'astre du jour (2). » Le récit de ces prodiges et de mille autres semblables se répandait dans tous les pays voisins : bientôt la foule accourait et le désert

(1) Le troisième volume du Spicilége de d'Achery renferme beaucoup d'actes de fondation de monastères.

(2) Orderic Vital ajoute qu'un monastère fut fondé à côté de la cellule de cet ermite qui s'appelait Gustal. (*Histoire de Normandie*, liv. I.)

voyait s'accomplir ces paroles d'Isaïe : « Ce lieu est » trop étroit pour moi ; faites-moi de la place, » afin que je puisse y habiter. » Une autre origine des cloîtres était le repentir des pécheurs, la dévotion des grands et des princes. En donnant une partie de leurs biens à des cénobites, qui passaient les jours et les nuits dans l'oraison, les riches et les puissans du siècle espéraient hâter dans une autre vie la délivrance de leurs proches, et croyaient acquérir pour eux-mêmes les trésors du ciel (1). Plusieurs établissemens monastiques durent leur origine à des colonies de moines, envoyés dans d'autres solitudes pour y faire fleurir les austères vertus de la vie religieuse (2). Plus d'un ordre de cénobites avait des monastère répandus sur toute la surface du monde ; et ces monastères, suivant la même règle, pratiquant les mêmes austérités, obéissant à un seul chef, formaient comme une confédération pieuse, qui surpassait quelquefois la richesse, la puissance des grands de la terre et des florissantes cités.

---

(1) Il nous reste une foule de chartres où sont consignées des donations religieuses faites par des rois ou des seigneurs. (*Spicil.*, tom. III.) Ces chartres avaient ordinairement pour sanction une croix et les paroles suivantes : « Que celui qui voudra enfreindre » nos volontés sache que, par l'autorité de Dieu et par la chré- » tienté de tous les saints, il sera, à moins qu'il ne s'amende, » excommunié et maudit éternellement. »

(2) Saint Bernard fonda en Europe cent soixante maisons de son ordre. L'abbaye de Cluny avait quinze mille soixante-quatorze succursales.

Le zèle pour la vie monastique fut si grand dans le douzième siècle, que la France et l'Europe craignirent de manquer de solitudes. Les mères cachaient leurs enfans, les femmes leurs maris, les amis leurs amis, pour les dérober au prosélytisme des cloîtres. Un frère de saint Bernard hésitait à prendre l'habit religieux, alléguant que sa femme n'y consentirait pas : « Elle y consentira, dit Bernard, ou elle mourra; (1) » paroles cruelles qui montrent que les lois de la société et celles de la famille étaient immolées sans scrupule à la passion jalouse par laquelle se peuplaient les déserts.

Les historiens ecclésiastiques ont longuement décrit la vie intérieure des monastères, les journées des moines, partagées entre le travail, la méditation et la prière, les longues extases d'une dévotion ascétique, et les prodiges de la pénitence; d'autres ont répété ce qu'on disait déjà au moyen-âge de la corruption des cénobites et des désordres qui régnaient dans les cloîtres. Nous présenterons à nos lecteurs d'autres tableaux. Tandis que la société était livrée à tous les excès de l'anarchie féodale, on aime à voir se former, à l'ombre des autels, des associations régulières qui étaient comme de petits états, ayant leurs mœurs, leurs lois, leurs gouvernemens; et c'est sous ce rapport que nous parlerons des monastères au temps des croisades. Chaque cloître avait sa règle et ses priviléges; une préro-

(1) Guillaume de Saint-Thierri, *Vie de saint Bernard.*

gative générale et commune à tous était la liberté. Cette liberté s'exerçait surtout dans la police intérieure d'un couvent, dans l'élection des supérieurs de la communauté, sur laquelle aucune autorité religieuse ou civile ne pouvait exercer d'influence. Plusieurs abbayes se vantaient de ne dépendre que du Saint-Siége (1); beaucoup de monastères supportaient impatiemment la juridiction spirituelle des évêques. Les moines de Rebais refusèrent de reconnaître leur abbé qui s'était soumis à l'évêque de Meaux, et les anathèmes du concile de Beauvais purent à peine les ramener à la soumission (2).

Un monastère se plaçait d'abord sous la protection d'un saint. Le bienheureux patron que les cénobites invoquaient dans leurs prières, était le seigneur de cette pieuse milice, et c'est pour ainsi dire sous sa bannière qu'ils livraient leurs combats spirituels ou qu'ils défendaient les intérêts temporels de leur association. Le respect qu'ils avaient pour la mémoire de leur fondateur ou de ceux qui les avaient précédés dans le cloître, et qui étaient pour eux comme des aïeux ou des ancêtres, offrait une véritable image des sentimens et des souvenirs de la patrie. Souvent des laïques riches et puissans demandaient une part aux prières des moines, et mettaient leur gloire à faire inscrire leurs noms sur

(1) Le monastère de Vezelai et autres. Saint Bernard s'élevait contre cette prétention de plusieurs congrégations monastiques.

(2) Concile de Beauvais, 1167.

les registres du couvent; ces frères du dehors recevaient en quelque sorte le droit de cité ou de bourgeoisie dans la communauté monastique; après avoir servi pendant toute leur vie les intérêts du monastère, leur dernier vœu était de mourir sous l'habit des cénobites, et d'obtenir une portion de la terre qui devait couvrir leurs frères de la solitude. On ne peut se faire une idée de l'esprit d'émulation qui animait les moines pour agrandir les domaines et la renommée de leur ordre. C'était cultiver la vigne du Seigneur, disait l'abbé Suger, que de prodiguer aux demeures des solitaires, l'or, l'argent et les pierres précieuses. L'histoire nous représente plusieurs cénobites exerçant une sainte violence envers leurs familles, et ruinant leurs parens pour enrichir leurs monastères (1). Lorsque la libéralité des fidèles abandonnait à un couvent une terre ou un bien quelconque, les moines y transportaient leurs reliques avec la plus grande solennité, afin que leurs saints patrons prissent possession comme eux de leurs nouvelles conquêtes (2). Chaque monastère avait dans ses archives des chartres et des contrats qui constataient ses titres et ses droits de propriété; et tel était le zèle des religieux pour reculer les limites de leurs domaines, que, si nous en croyons certains docu-

(1) Orderic Vital raconte un trait semblable, et loue beaucoup le moine qui avait donné à son couvent cette preuve de zèle.

(2) Glossaire de Ducange. Voyez *Reliquiæ*.

mens du moyen-âge, ils ne se firent point scrupule d'appuyer quelquefois leurs prétentions sur des donations irrégulières et sur des pièces apocryphes (1).

Les moines, selon l'opinion du temps, étaient les dépositaires des biens du pauvre et des biens de Dieu; toute tentative pour révoquer une donation ou contester un privilége, était à leurs yeux un véritable sacrilége. Chaque monastère se disait l'Église elle-même, et se regardait comme la sainte famille du Christ (2); cette conviction donnait aux cénobites une incroyable ardeur pour la défense des droits qu'ils avaient acquis et que le temps avait consacrés. On connaît la vive contestation élevée entre les bourgeois et les moines de Vezelai, vers le milieu du douzième siècle. Les bourgeois, poussés par le comte de Nevers, voulaient se soustraire à la juridiction de l'abbaye. Rien n'est plus curieux que l'histoire de cette révolution, écrite par un moine, témoin oculaire. L'historien cénobite nous représente l'abbé Pons, prenant la défense de la maison d'Israël, d'abord contre l'évêque d'Autun,

---

(1) Le chapitre général de l'an 1157 prononça des peines contre les falsificateurs des chartres et des sceaux. Si les coupables étaient des moines, on les interdisait; si c'étaient des frères laïques, on les rejetait au dernier rang; les uns et les autres étaient condamnés à jeûner tous les vendredis au pain et à l'eau. (LEBOEUF, tom. II, pag. 162.)

(2) Expression du moine Udalric, dans la préface qui précède les coutumes du monastère de Cluny. (*Spicilége de d'Achery*, tom. I[er], pag. 642.)

ensuite contre le duc de Nevers, et parvenant, *à force de travaux et de périls, à rendre plus brillante et plus visible à tous les yeux la pureté des libertés de son église.* Il faut remarquer ici que l'abbaye de Vezelai, *dédiée à Madeleine, amie et servante de Dieu,* avait la prétention d'être indépendante pour le spirituel comme pour le temporel, et qu'elle se vantait d'être *un aleu du bienheureux Pierre.* En soutenant cette prétention, les disciples de Pons ne voyaient que des *brigands et des impies* dans leurs adversaires; si le comte de Nevers s'attendrissait sur le sort des bourgeois de Vezelai, *c'étaient les larmes de l'impiété qui coulaient d'une fontaine de corruption.* L'abbé Pons invoqua tour-à-tour les puissances de la terre et les anathèmes de la religion; la misérable bourgade de Vezelai succomba enfin dans cette lutte, qui dura plusieurs années. Nous ne pouvons juger ni les griefs ni les torts des bourgeois, qui n'ont point eu d'historien; mais en lisant l'histoire de l'abbaye, on est obligé de convenir que les cénobites firent la guerre sans modération, et n'usèrent point de la victoire avec charité (1).

La puissance et la richesse des monastères ne provenaient pas uniquement de leurs domaines ou de leurs priviléges seigneuriaux; la plupart avaient dans leurs églises les ossemens de quelques apôtres ou de quelques martyrs qui leur attiraient de nom-

(1) *Hist. de Vezelai*, par Hugues de Poitou. (*Spicilége de d'Achery*, tom. II, pag. 498 et suiv.)

breuses offrandes et qui les protégeaient dans les mauvais jours. Dès le neuvième siècle, les habitans des cloîtres, lorsqu'ils avaient à se plaindre de l'injustice ou de l'usurpation des hommes puissans, déposaient à terre ou *parmi les ronces* les reliques des saints, et les laissaient ainsi abandonnées jusqu'à ce que le sanctuaire envahi ou menacé fût délivré de toute crainte (1). Lorsqu'ils avaient à redouter les entreprises des brigands ou des ennemis, on les voyait porter les dépouilles des élus de Dieu à la ville prochaine; tout le monastère marchait en procession, implorant dans des cantiques lugubres la miséricorde du Seigneur. Dès les premiers temps des pélerinages en Orient, on rechercha les saintes reliques, et dès-lors il n'y avait pas une église, pas un monastère qui n'eût son reliquaire que les moines appelaient leur trésor. Les ossemens des saints guérissaient les malades, convertissaient les pécheurs, obtenaient les graces du ciel pour tous ceux qui les visitaient, et jamais un pélerin n'adora les restes mortels des martyrs, sans déposer sur l'autel le tribut de sa piété (2). Lorsque les croisades eurent commencé, on apporta, des contrées orientales, un grand nombre de reliques qui furent déposées dans les monastères comme dans un sûr asile. Tandis que les guerriers de la croix pillaient les villes des infidèles ou des

(1) Voyez le mot *Reliquiæ*, Glossaire de Ducange.

(2) Joinville, avant de partir pour l'Orient, alla en pélerinage à Bleicourt, à Saint-Urbain et à d'autres lieux.

hérétiques, des moines et des clercs s'occupaient d'un butin qu'ils regardaient comme plus précieux et plus digne des victoires remportées au nom de Jésus-Christ. Nous avons vu dans l'historien Gunther les violences qu'employa l'abbé Martin pour dépouiller une église de Constantinople, et pour s'emparer des reliques dont il enrichit son monastère près de Bâle (1). Il nous reste une relation dans laquelle un chevalier nommé Dalmas raconte lui-même comment il déroba dans une église des Grecs le chef de saint Clément, qui fut transporté en triomphe à l'abbaye de Cluni (2). La multitude des fidèles accourait pour contempler ces trophées de la guerre sainte. Il arrivait souvent que les cénobites portaient leurs reliquaires de village en village, de cité en cité, afin de recueillir une plus grande quantité d'offrandes. Au milieu de ces translations auxquelles l'avarice présidait peut-être bien plus que la piété, l'iniquité et la fraude durent quelquefois abuser de la crédulité du vulgaire. Dès le commencement du douzième siècle, l'abbé Guibert s'élevait contre la coutume de faire ainsi voyager les saints. « Le tort qu'on a, disait-il, est de » ne pas laisser les *bienheureux* jouir du repos » qui leur est dû dans une tombe immuable (3). »

---

(1) Gunther. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) *Traité sur la translation du chef de saint Clément, de Constantinople au monastère de Cluni.* (*Biblioth. des Crois.*)

(3) L'abbé Guibert, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*

Ces abus que signalait l'abbé de Nogent subsistèrent long-temps encore; la dévotion pour les reliques ne fit que s'accroître pendant les croisades, et cette dévotion ne cessa pas d'être une source de prospérité pour la plupart des monastères.

CHAPITRE XII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Ce qui ajoutait à la force des communautés religieuses, c'est qu'un monastère devenait riche, et que chaque habitant du cloître restait pauvre. Souvent les arts les plus somptueux étaient appelés à construire un monastère, et dans ce monastère, qui était comme un palais, chaque moine n'occupait qu'une étroite cellule; l'historien de saint Bernard nous apprend que le pape étant venu à l'abbaye de Clairvaux, on n'épargna rien pour recevoir sa Sainteté, et qu'on servit sur sa table un poisson extraordinaire(1): dans le même temps les cénobites avaient pour nourriture un pain semblable à celui du prophète, et des feuilles de hêtres, bouillies avec du sel. Ainsi se trouvaient réunies sous le même toit la splendeur des grands de la terre et la pauvreté des ermites. Le vœu de pauvreté était celui qu'on observait le plus rigoureusement dans les cloîtres. L'abbé Guibert nous parle d'un moine de l'abbaye de Flavigny,

(1) *Histoire de saint Bernard*, par Arnold de Bonneval, liv. II, chap. I.

sur lequel on avait trouvé, après sa mort, deux sols cachés sous son aisselle (1). Ce fut un si grand scandale dans le monastère, que le chapitre s'assembla comme pour une affaire où le salut de l'Église se trouvait intéressé, et qu'on refusa la sépulture sainte au cénobite coupable du *vice de propriété*.

Jamais ces paroles, *Ceci est à moi*, ne furent prononcées dans un cloître, et les moines ne pouvaient employer le pronom possessif que pour dire *mon père* et *ma mère* (2); l'amour même de la gloire était interdit aux cénobites, qui devaient quitter leur nom pour prendre celui d'un martyr ou d'un élu de Dieu. C'est au milieu de toutes ces abnégations que s'élevait la puissance d'un monastère. Tandis que chaque moine ne se croyait que néant et poussière dans ce monde, il n'était point de couvent qui n'eût l'orgueil de la ville éternelle, et ne crût subsister jusqu'à la fin des siècles. Aussi dans la foule des solitaires, ne remarquait-on qu'un seul homme; et cet homme était l'abbé que les moines avaient choisi. Tous se glorifiaient de lui obéir, à condition néanmoins qu'il n'obéirait lui-même à personne. Plus la puissance de leur abbé était grande, plus ils se croyaient libres. Tel était le respect qu'on avait pour lui, que les cénobites s'inclinaient toutes les fois qu'ils entendaient prononcer son nom. Les peines et les récom-

(1) L'abbé Guibert, *De Vitâ suâ*.

(2) Coutumes de Cluni. (*Spicilège de d'Achery*, tom. I.)

penses qu'il décernait venaient de Dieu : lorsqu'il déployait la sévérité de sa justice, tout le monastère répondait de l'exécution de ses jugemens (1). Les plus coupables, ceux qu'il jugeait indignes de sa miséricorde, étaient quelquefois battus de verges en présence du chapitre ; ils devaient se tenir debout à la porte de l'église pendant les offices, ils devaient vivre séparés de leurs frères. Aux jours de la discorde, les paroles du chef suprême exerçaient le plus souvent un empire absolu : s'il s'élevait contre son pouvoir une résistance opiniâtre, alors secouant la poussière de ses pieds, il maudissait ses enfans indociles, et cherchait un asile dans un autre monastère. Ses malédictions paternelles, et surtout son absence, qui était regardée comme un abandon du ciel, suffisaient presque toujours pour ramener l'obéissance et la paix.

Cependant cette autorité souveraine n'avait rien d'arbitraire, car tout se trouvait réglé d'avance. Des traditions et des coutumes dirigeaient les moindres actions des cénobites ; elles leur prescrivaient la manière de se rendre au chapitre et au réfectoire, la manière d'en sortir, comment ils devaient assister aux prières du jour et de la nuit, comment ils devaient se couper la barbe et les cheveux. Il y avait des lois pour la parole,

(1) S'il arrivait que le cénobite coupable vînt à se révolter contre la correction, ses frères du cloître s'élançaient sur lui, sans attendre aucun ordre des supérieurs.

il y en avait pour le silence, pour la forme et la couleur des vêtemens, pour la démarche et le maintien habituel des religieux. Le code monastique avait tout réglé, jusqu'aux mortifications de la pénitence et jusqu'aux innocentes joies du cloître; l'histoire nous apprend à quelle époque de l'année, dans le monastère de Cluni, on assaisonnait les fèves et les herbes à l'huile ou à la graisse, en quel temps on servait aux moines des fruits, des œufs épicés et du poisson; nous voyons aussi dans l'histoire que le prieur de Vezelai était tenu, sous peine d'excommunication, de faire servir aux moines un splendide festin le jour de la Sainte-Madeleine, patronne de l'abbaye (1).

Ainsi rien n'était plus uniforme que la vie des cénobites. Tout ce qui habitait un monastère avait la même pensée; et dans les déserts habités par la foule des moines, on peut dire qu'il y avait une solitude pour chacun d'eux (2). Un monastère néanmoins offrait des fonctions différentes à remplir, et la division du travail y était aussi bien ordonnée que dans la cité la plus industrieuse. Les uns étaient chargés de surveiller les intérêts du cloître; ils allaient présider aux moissons et aux vendanges; ils allaient recueillir les tributs ou les redevances des

(1) *Hist. de Vezelai*, par Hugues de Poitou.

(2) Expressions de Guillaume de Saint-Thierri, historien de saint Bernard, liv. 1, ch. 7.

vassaux de l'abbaye. Celui-ci gardait le vin, celui-là veillait à la nourriture des moines, un autre allait voir dans le réfectoire si les portions des cénobites étaient égales. On avait des infirmiers chargés de soigner les malades; des visiteurs qui, nuit et jour, parcouraient le cloître. Chaque monastère comptait parmi les religieux des jardiniers, des bûcherons, des pêcheurs, des cuisiniers, des boulangers. Dans la communauté étaient des officiers qui recevaient les voyageurs et les pélerins; d'autres qui accueillaient les pauvres et leur distribuaient chaque jour les dons de la charité. Les moines marchaient au travail deux à deux et en procession, ayant à leur tête leur abbé, et chantant des psaumes, des versets et des hymnes(1). C'est un lieu commun aujourd'hui que de parler des services que les monastères ont rendus à l'agriculture et aux lettres : les chroniques nous apprennent que dans les cloîtres on honorait ceux qui savaient lire et psalmodier (2); les

(1) La plupart de ces détails sont extraits des *Coutumes du monastère de Cluni*, insérées au tome I[er] du *Spicilège de d'Achéry*. Nous ne parlons ici que des documens que la presse nous a conservés. M. Buchon, dans son dernier voyage, a trouvé un très grand nombre de manuscrits renfermant des titres et des chartres de l'abbaye de Cluni : ces pièces, qui remplissent quatre caisses, prouvent que les archives d'un monastère étaient quelquefois aussi considérables que les archives d'un royaume.

(2) Orderic Vital, en célébrant la vie des trois anachorètes qui avaient paru comme trois étoiles dans le firmament, s'ex-

moines qui transcrivaient les manuscrits passaient pour faire une chose agréable à Dieu ; dans l'opinion des cénobites, chaque lettre tracée sur un parchemin devait effacer une faute devant le juge suprême. Les monastères les plus célèbres avaient tout à la fois une bibliothèque et une école qui défendaient les doctrines de la vérité, conservaient la langue du peuple-roi, et gardaient en dépôt la mémoire du temps passé. Les cénobites exerçaient à la fois l'empire de la religion, de la richesse et du savoir ; ainsi les déserts éclairaient les cités, et dominaient les opinions du siècle.

Rien ne prouve mieux l'ascendant de l'Église et l'esprit du temps que de voir, d'un côté, la noblesse enfermée dans des châteaux-forts, de l'autre, des solitaires habitant des cloîtres à peine fermés, et défendus seulement par des croyances. Cette paix qui régnait autour des cloîtres, attirait dans le voisinage des monastères une population nombreuse ; plusieurs bourgs et même des villes durent leur origine au voisinage d'un monastère, dont ils conservent encore le nom. On lit dans l'*Histoire de la Normandie* (1) qu'un grand nombre de moines s'établirent en Angleterre après la conquête de Guillaume, et que les retraites

---

prime en ces termes : « Ils possédèrent la science de l'art » musical dans ses modulations les plus suaves, et mirent » au jour des airs pleins de douceur pour les antiennes et les » répons. »

(1) Orderic Vital.

pieuses qu'ils avaient fondées devinrent comme autant de forteresses où leur sainte milice combattait pour l'autorité des rois normands. Souvent les grands et les princes demandèrent, à leur dernière heure, que leur cendre reposât dans l'église des cénobites, afin que la prière veillât nuit et jour sur leur tombeau. D'après un usage antique, les dépouilles mortelles des puissans monarques étaient confiées à la garde des moines, et la France avait vu les deux premières races de ses rois s'éteindre et finir dans l'ombre des cloîtres : n'y avait-il pas dans ces souvenirs quelque chose de saint et de royal qui devait entourer de respect les demeures des solitaires?

Quoique l'esprit d'exaltation qui avait produit les croisades eût contribué à peupler un grand nombre de solitudes, nous ne savons pas néanmoins jusqu'à quel point les monastères purent à leur tour contribuer aux progrès des guerres saintes. Les déserts devenus fertiles par le travail des moines, ne furent point exempts du tribut imposé pour la solde et l'entretien des armées chrétiennes; un grand nombre de moines, malgré la défense du pape Urbain, quittèrent leur couvent pour suivre les drapeaux de la première croisade. Dans les autres expéditions, des cénobites, à l'exemple de l'ermite Pierre et de saint Bernard, exhortèrent quelquefois les fidèles à prendre la croix; mais on ne vit partir pour l'Orient que ceux qui pouvaient se procurer l'argent nécessaire pour un voyage lointain. L'histoire contemporaine

traite avec sévérité les moines qui firent le pélerinage de Jérusalem et qui s'établirent dans la Terre-Sainte. L'abbé de Clairvaux, dont les prédications avaient envoyé tant de chrétiens mourir en Asie, ne voulut pas qu'aucun de ses disciples traversât les mers; il alléguait les invasions des barbares et l'insalubrité du climat (1); mais tout nous porte à croire que la corruption des mœurs de l'Orient fut son véritable motif. On se persuadait alors parmi les moines que les retraites du cloître étaient aussi agréables à Dieu que les lieux saints qu'on allait visiter en Orient. L'histoire rapporte qu'un pélerin, parti pour la Terre-Sainte (2), s'arrêta dans le monastère de saint Bernard, et qu'il résolut de prendre l'habit de religieux. Saint Bernard, qui avait entraîné le pélerin dans cette résolution, demanda que le nouveau cénobite fût dégagé de son vœu, alléguant que son pélerinage était accompli, et que l'abbaye de Clairvaux était une autre Jérusalem (3).

Vers la fin des croisades, la plupart des mo-

---

(1) *Histoire de saint Bernard*, par Guillaume de Saint-Thierri.

(2) *Histoire littéraire de la France*, tom. XIII, pag. 151.

(3) Saint Bernard, dans une lettre écrite au pape Célestin, au nom de tous les moines de Clairvaux, conjure le souverain pontife de ne point laisser partir pour Jérusalem l'abbé de Morimond; celui-ci voulait entraîner avec lui en Orient une multitude de cénobites. « Dans les armées de la croix, dit B ernard, il fau » des chevaliers qui combattent, et non point des moines qui » chantent et qui pleurent. » (*Epist. S. Bern.*)

nastères commençaient à perdre leur crédit et leur renommée. Comme les sociétés politiques, ils s'élevèrent par la vertu, ils tombèrent par la corruption. Plusieurs de ces asiles de la piété devinrent semblables aux villes maudites dont parle l'Écriture, et la décadence des études suivit celle de la discipline. Enfin l'Église trouva dans les cénobites des serviteurs moins ardens (1), et Rome une milice moins dévouée.

Il se forma des ordres nouveaux, qui furent à la fois encouragés par le respect des fidèles et par la faveur des pontifes. A la tête des congrégations religieuses qui se formèrent à cette époque, nous devons placer celle des frères de la Merci ou de la Trinité, qui prit naissance après la troisième croisade, et dont l'institution avait pour objet de délivrer et de racheter les captifs. Ces vénérables cénobites allaient chercher au loin tous ceux qui gémissaient dans les prisons des infidèles, et véritables chevaliers de la foi et de la liberté, ils ne goûtaient point de repos s'ils n'avaient brisé les fers de quelques prisonniers chrétiens; ce fut pendant la sixième croisade que s'élevèrent les deux ordres des frères mineurs et des frères prêcheurs, qui, selon l'expression de l'abbé d'Usberg, renouvelèrent

(1) Lorsqu'on a étudié l'histoire de cette époque, on est porté à croire que les papes, qui n'étaient pas secondés dans leurs entreprises pour les croisades, étaient mécontens du clergé et surtout des moines, qui répugnaient à faire des sacrifices.

la jeunesse de l'Église : ces deux institutions nouvelles durent apporter de grands changemens dans le régime monastique. Il ne s'agissait plus pour les moines d'acquérir des domaines, de bâtir des édifices, mais de vivre comme les oiseaux du ciel; ce n'était plus la vie paisible et contemplative, mais une vie passée au milieu des travaux apostoliques qu'il fallait prendre pour modèles; on n'admirait plus le silence de la solitude, mais les miracles de la parole; et la voix des nouveaux apôtres du Christ véritable trompette évangélique, devait proclamer la loi chrétienne au milieu des bourgs et des cités. Les disciples de saint François et de saint Dominique se livrèrent aux soins de l'éducation publique, fondèrent un grand nombre de colléges, et plusieurs d'entre eux, comme saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, remplirent avec distinction les chaires de la philosophie scolastique. Nous ne les suivrons point dans les luttes qu'ils soutinrent avec le clergé, qui se montra quelquefois jaloux de leur crédit et de leur influence, ni dans ces guerres religieuses où la charité n'inspira pas toujours leurs prédications (1); nous aimons mieux suivre leurs courses pieuses sous le ciel brûlant de l'Afrique, au nord de l'Asie et dans les contrées les plus reculées de l'Orient. Tandis que les Maures désolaient encore l'Espagne, que les Tartares ébranlaient les trônes

(1) Nous ne voulons point parler ici de la croisade des Albigeois et de la hideuse inquisition qui vint à sa suite. (Voyez l'*Histoire des Albigeois*, de Pierre de Vaulx-Cernay.)

des puissans monarques, ravageaient les confins de l'Europe et menaçaient toute la chrétienté, de pauvres prêtres visitaient les habitans du Niger, parcouraient les vastes déserts de la Tartarie, pénétraient jusqu'à la rivière Jaune, et conquérans pacifiques, armés de l'Évangile, ils reculaient l'empire du christianisme, et plantaient l'étendard de la croix aux extrémités du monde connu. Les colonies chrétiennes qu'ils fondèrent parmi des nations païennes ou chez des peuples sauvages, ont duré plus long-temps que les colonies fondées par les croisades.

CHAPITRE XIII.

DES SERFS.

On a vu le côté brillant de la féodalité; il nous reste à parler de l'état où gemissait le peuple des villes et des campagnes. L'homme, réduit à la servitude, n'avait aucune loi qui le protégeât contre l'oppression; le produit de son travail, le prix de sa sueur ne lui appartenait point; il était lui-même une propriété qu'on réclamait partout, lorsqu'il venait à fuir son domicile. Enchaîné à la glèbe, il devait souvent porter envie à l'animal qui l'aidait à tracer des sillons, ou au palefroi, noble compagnon de son maître. Le serf n'avait d'autre espérance que celle que lui donnait la religion, et ne laissait à ses enfans que l'exemple de sa patience à souffrir. Il ne pouvait faire ni un contrat pendant sa vie, ni un testament à l'heure de sa mort (1). Sa dernière volonté n'était point reconnue par la loi; elle mourait avec lui. Pour excuser la barbarie de cet âge grossier, on a besoin de se rappeler le sort plus affreux encore des esclaves chez les Grecs et

(1) Fleury, *Histoire du Droit français*, n° 17.

chez les Romains. Nous n'avons pas besoin de dire combien cet état de choses devait mettre d'obstacles au développement de l'industrie et des facultés sociales de l'homme. Aussi la plupart des campagnes étaient-elles couvertes de forêts, et le plus grand nombre de nos cités ne présentait que l'aspect de la pauvreté et de la misère (1).

Lorsqu'on voit toutes les misères qui accablaient les serfs attachés à la glèbe, on n'a pas de peine à croire qu'un très grand nombre de ces malheureux aient cherché un asile sous les drapeaux de la croix. Ceux qui furent faits prisonniers restèrent dans la servitude des musulmans, et leur sort ne fut pas trop changé. Il en périt sans doute une multitude innombrable, car ils n'étaient presque point armés, ils n'avaient ni vivres ni vêtemens, et les seigneurs dont ils suivaient les drapeaux ne pouvaient pas toujours leur en donner.

Les serfs qui fixèrent leur séjour en Palestine durent être employés à cultiver la terre; les assises de Jérusalem daignèrent à peine s'occuper de leur sort, et ne firent que consacrer leur esclavage en déclarant qu'on pouvait réclamer un serf ou un paysan fugitif, comme un bœuf ou un faucon. Nous avons peu de renseignemens sur ceux qui revinrent en Europe; l'histoire, qui n'épargne

(1) Anton, dans son *Histoire de l'économie rurale en Allemagne*, a fait les recherches les plus savantes sur l'état des serfs au moyen-âge. (Tom. II, pag. 148 et suiv.)

aucune des circonstances du départ des pélerins ; garde presque toujours le silence sur leur retour. La dépopulation de plusieurs provinces dut améliorer le sort des serfs qui n'avaient point quitté leurs foyers ; plus les hommes étaient nécessaires, plus ils furent respectés ; c'est ainsi que les croisades purent adoucir le sort des paysans dans les lieux qu'elles avaient dépeuplés ; ce n'est pas là un résultat dont l'humanité puisse s'applaudir. Boulainvilliers dit que si les croisades n'avaient pas fait partir une foule de serfs, il eût fallu plus tard les exterminer comme des bêtes féroces (1). Cette réflexion barbare n'est fondée, ni sur la vérité, ni sur la raison ; il est certain que si tous les serfs partis pour la croisade étaient revenus, leur multitude eût été fort embarrassante, et que la société aurait pu en être troublée : mais ce qui prouve qu'on ne trouvait pas un si grand bien au départ des paysans, c'est qu'à la troisième croisade on leur défendit de partir sans la permission de leur seigneur (2). Le plus grand avantage que les croisés purent donner aux serfs de la glèbe, ce fut la cessation momentanée des brigandages et la paix qui régnait dans les campagnes pendant tout le temps que durait une guerre contre les Sarrasins. La trêve de Dieu, qui était l'ouvrage du clergé, et que les

---

(1) *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, lettre V.

(2) Roger de Hoveden. (*Biblioth. des Crois.*)

guerres saintes rendaient encore plus sacrée, plaçait sous la sauve-garde de l'Église le laboureur, sa charrue, sa herse et les bœufs compagnons de ses travaux.

La population des campagnes n'était pas toute composée de serfs; on y trouvait un assez grand nombre d'hommes, qu'on appelait *vilains*, et qui n'étaient, ni tout-à-fait libres, ni tout-à-fait esclaves. Personne dans cette multitude misérable n'aspiroit à l'indépendance, et le seul bien auquel pussent prétendre des hommes sans appui, était de choisir leur servitude. Comme l'Église inspirait plus de confiance que les seigneurs, une foule d'infortunés s'étaient réfugiés, en quelque sorte, au pied des autels, et vouaient leur liberté et celle de leurs enfans, soit à une église, soit à un monastère (1), dont ils espéraient la protection. Rien n'est plus curieux que les formules par lesquelles le clergé recevait ce sacrifice de la liberté individuelle. On félicitait les nouveaux serfs d'avoir préféré *la domination de Jésus-Christ à la liberté du siècle;* on ajoutait que *servir Dieu c'était régner*, et qu'*une sainte servitude était la véritable indépendance*. Il fallait bien que ces paroles fussent en harmonie avec les mœurs

(1) Celui qui se rendait serf d'un monastère liait autour de son cou, lors de la passation du contrat, une corde des cloches du monastère. (Pasquier, *les Recherches de la France*, liv. III, ch. XLI; Ducange, *Glossarium latinitatis*, au mot OBLATI.) On lit dans le Spicilége de d'Achery plusieurs chartres de semblables oblations.

et les idées du temps, puisqu'on voyait chaque jour une multitude d'hommes et de femmes accourir autour des monastères, et conjurer l'Église de les recevoir parmi les *serfs de Jésus-Christ*. Qu'ils se crussent, par-là, beaucoup plus libres que les autres hommes, on peut s'en étonner aujourd'hui; mais n'y avait-il pas aussi une sorte de liberté à porter des chaînes qu'on avait choisies et qu'on s'était données soi-même?

D'après le fait que nous venons de citer, on doit croire que les serfs des églises ne firent pas de grands efforts pour être libres: cependant le clergé prêcha quelquefois l'affranchissement des serfs; l'histoire cite plusieurs exemples d'affranchissemens à l'époque dont nous parlons; mais ce n'étaient là que des exeptions, que des actes isolés; rien n'était plus difficile que de briser les fers d'un homme ou d'une famille attachée à la glèbe. Il fallait à la fois le consentement du seigneur, du suzerain et du roi. Le clergé lui-même ne pouvait donner l'exemple, car il ne lui était pas permis d'aliéner ses biens, et les serfs qui dépendaient de lui étaient sa propriété. Ainsi les affranchissemens particuliers ne servaient pas plus la cause de la liberté que l'affranchissement des esclaves chez les Romains. Encore y avait-il dans l'ancienne Rome une législation pour les affranchis, tandis qu'il n'y en avait point sous les gouvernemens féodaux.

Il ne fallait rien moins qu'une circonstance extraordinaire pour que les serfs des campagnes pussent obtenir la liberté. Les paysans d'une partie de

la Zélande, chassés de leur territoire par le débordement de la mer, se réfugièrent dans la basse Allemagne, et obtinrent, avec l'indépendance, des marais à dessécher et à cultiver. D'autres paysans vinrent habiter les bords du Rhin, ravagés par les Vendes et les Slaves, et la liberté fut le prix de leurs travaux.

Quelques villes libres de l'Allemagne contribuèrent à l'affranchissement des paysans de leur territoire. La même chose arriva en Italie et en Espagne, où le territoire des villes était considérable; en Angleterre, les paysans attendirent plus longtemps une amélioration à leur sort. Au reste, rien n'est plus difficile que de connaître avec exactitude les destinées que subit, pendant plusieurs siècles, cette multitude d'hommes qui couvraient les campagnes de l'Europe; au milieu des ténèbres du moyen-âge, d'innombrables générations de serfs ont passé sur la terre, sans laisser de traces dans l'histoire. A peine trouvons-nous, dans les vieilles chroniques et dans les actes de l'administration, quelques lueurs éparses qui puissent éclairer ici nos recherches.

L'histoire ne nous montre guère les serfs que dans les momens d'agitation et de trouble, ou dans les grands désordres de la société, comme le soulèvement des pastoureaux, la révolte des paysans de Souabe, la jaquerie, et cette guerre civile qui, vers le commencement du seizième siècle, éclata en Hongrie à l'occasion d'une croisade contre les Turcs.

Un historien allemand rapporte que sous le pontificat de Léon X, et sous le règne de Ladislas II, on exhorta la nation hongroise à prendre la croix et les armes. Le légat du pape voulut que tout le monde fût admis à la croisade, et le roi y consentit malgré l'avis de plusieurs de ses conseillers. Bientôt accoururent sous l'étendard de la croix une foule de paysans qui avaient abandonné la culture des terres. La noblesse, qui voyait avec effroi toutes les campagnes abandonnées, employa la violence pour ramener les déserteurs, et la violence alluma la guerre : l'armée des croisés, presque toute composée de paysans, devenait chaque jour plus nombreuse ; son chef, nommé par le roi, avait reçu du légat un étendard bénit par le pape. Ce fut avec les signes révérés d'une guerre sainte, et sous l'étendard même donné par l'Église, que les paysans, qui avaient pris la croix, se mirent à ravager les terres des nobles, brûlèrent les châteaux, et commirent d'horribles cruautés. Cette guerre, ou plutôt cette révolution, qui fit couler des flots de sang, se termina dans les plaines d'Ulina, où les paysans hongrois furent vaincus, et leurs chefs faits prisonniers. Les nobles de Hongrie avaient été très effrayés de cette révolte ; ils voulurent à leur tour effrayer les paysans, et pour cela, on inventa des supplices dont la seule idée fait frémir (1).

---

(1) Voyez le récit de cette guerre dans notre extrait d'Istuanfius. (*Biblioth. des Crois.*)

A l'aspect de ce tableau, on se demande naturellement ce qui serait arrivé si de pareils mouvemens avaient éclaté dans les grandes croisades de l'Occident. Que serait devenue l'Europe, si la multitude qui s'était levée à la voix de Pierre l'Ermite, au lieu de piller les juifs et quelques villes qui se trouvaient sur son passage, avaient écrit sur les drapeaux de la croix le mot de *liberté*, et fait la guerre à la noblesse au nom de Jésus-Christ? Tout le monde sait que la pensée n'en vint alors à personne; mais si la *jaquerie*, qui éclata deux siècles plus tard, s'était trouvée en concurrence avec une croisade, si la révolte des pâtres et des villageois avait pu s'allier aux idées si puissantes des guerres saintes, qui pourra nous dire jusqu'où serait allée une révolution animée par un pareil mobile, et secondée par de tels auxiliaires! Nous n'avons point de documens historiques qui nous prouvent que les grands et les seigneurs féodaux aient craint sérieusement une révolte des serfs pendant les croisades d'outre-mer, mais nous voyons du moins qu'on prenait alors des précautions, et qu'on se gardait bien surtout d'irriter ce peuple qui couvrait le territoire. Nous avons sous les yeux une chartre par laquelle le comte de Forets, se disposant à partir pour l'Orient, défendait sévèrement dans tout son comté qu'on injuriât les serfs et qu'on donnât à qui que ce fût la dénomination d'esclave (1). L'histoire loue la fermeté avec laquelle

(1) Spicilége de d'Achery, tom. III, pag. 650.

la reine Blanche défendit les paysans de Verrières, que le chapitre de Notre-Dame avait fait enfermer dans d'obscurs cachots(1). On connaissait alors les revers de Louis IX, et la prudence recommandait de redoubler de soin pour que la multitude des villes et des campagnes ne troublât point la paix publique. Nous avons vu combien on mit d'abord de ménagemens à réprimer le mouvement des pastoureaux; ce ne fut qu'après les plus grands excès qu'on se décida à les poursuivre : tout nous porte à croire que s'ils avaient eu des chefs habiles, et qu'ils leur eussent obéi, ces attroupemens de bergers et de paysans auraient facilement troublé un royaume ruiné par la croisade et privé de ses plus braves défenseurs. Ce qui sauva la France des plus grands desordres, c'est que les serfs, en s'armant pour le triomphe de la croix, ne songèrent point à la liberté, et qu'en se soulevant contre l'oppression, ils n'invoquèrent point l'influence des idées religieuses.

Les paysans, épars sur le territoire, ne pouvaient former d'association comme dans les villes. Ajoutons qu'ils étaient pauvres et abrutis par l'ignorance. L'amour de l'indépendance vint avec les lumières et surtout avec la richesse; voilà pourquoi il naquit d'abord dans les cités, et plutôt dans les villes florissantes, que dans les autres. Vers le milieu du douzième siècle, beaucoup de serfs de la Belgique s'étaient enrichis et se confondaient

(1) L'abbé Velly, *Histoire de France*, tom. V, p. 102.

avec les bourgeois ou les hommes libres. Un édit de Charles-le-Bon, comte de Flandre, qui poursuivait les hommes entachés de servitude, comme à lui appartenant, jeta le trouble dans tout le pays. La honte d'être serf ou de passer pour tel, inspirait des passions si violentes, qu'on vit le prévôt de Bruges, réclamé comme la propriété du prince, former un complot contre lui, et le tuer dans la cathrédale en présence de tout le peuple. On ne voit rien de semblable parmi les serfs des campagnes qui supportaient l'esclavage plus patiemment, et qui ne connaissaient pas du moins l'orgueil, père des grands crimes : toujours aux prises avec la misère, ils n'auraient su que faire de leur indépendance. Quand Louis X voulut que dans le *royaume des Francs, la chose en vérité fût accordante au nom*, et qu'on donnât *la franchise à ceux qui la requerraient* (1), à la condition de payer les droits de servitude qui revenaient à la couronne, on fut tout surpris de l'opposition qu'on rencontra, ou tout au moins de l'indifférence avec laquelle le bienfait royal était reçu. « Il y avait des » serfs, dit une lettre du monarque, qui ne vou» laient pas être libres, soit par mauvais conseils,

(1) Louis X n'eut pas le temps de faire exécuter cette ordonnance qu'il avait donnée en 1315. Philippe V, son frère et son successesseur, la publia de nouveau et dans les mêmes termes en 1316. (*Ordonnances des rois de France*, tom. I, pag. 585.)

» soit faute de bons avis (1). » La chose nous paraît simple ; on voulait soumettre les paysans à la taille, et c'est la taille qu'ils redoutaient le plus : la liberté pour eux consistait à ne pas donner leur argent : quelle devait être leur surprise lorsqu'on leur demandait leur argent pour prix de la liberté (2).

---

(1) Spicilége de d'Achery, tom. III, pag. 707.

(2) Au milieu du quinzième siècle, quelques serfs de Catalogne, qui s'étaient réfugiés en France, ayant été réclamés par leur seigneur, le parlement de Toulouse déclara que tout homme qui entrait dans le royaume en criant : *France !* devenait libre. Mézerai, qui rapporte ce fait, ajoute : *Tel est le royaume de France que son air communique la liberté à ceux qui le respirent, et nos rois sont si augustes qu'ils ne règnent que sur des hommes libres.*

CHAPITRE XIV.

AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES.

Ce qui amena cette révolution (1), c'est que le régime féodal, qui était au fond une véritable anarchie, marchait à sa décadence, et que des lueurs d'une civilisation naissante se répandaient parmi les peuples. Quelques idées d'ordre public et de législation commençaient à prévaloir, et ces idées, quoique très confuses encore, se tournaient contre la féodalité, que l'instinct des peuples ne considérait plus comme un gouvernement, mais comme un obstacle au bien public. Chaque cité, à mesure

(1) M. Raynouard, dont les travaux littéraires sont si connus, a traité avec cette sagacité qui lui est propre toutes les questions qui se rattachent au droit municipal en France, sous la domination romaine et sous les trois dynasties. Ce que nous avons surtout remarqué dans l'important ouvrage de M. Raynouard, c'est la manière dont ce savant a éclairci tout ce qui concerne le concours des magistrats et du peuple aux élections papales et épiscopales.

qu'elle se peuplait davantage, qu'elle devenait plus industrieuse et plus riche, devait avoir la pensée ou plutôt le besoin de secouer le joug des seigneurs qui ne la protégeaient point, et de s'affranchir d'un régime qu'elle regardait comme l'ennemi de son repos et de sa prospérité.

Les villes de la Lombardie et d'une grande partie de l'Italie furent des premières qui échappèrent à la domination féodale(1). Les empereurs d'Allemagne, comme nous l'avons vu, étaient presque toujours en querelle avec les papes. Les villes profitèrent de cette division pour s'arroger des droits que personne ne leur contesta; d'autres les obtinrent ou plutôt les achetèrent des empereurs, qui croyaient faire un bon marché en vendant ce qu'ils ne pouvaient refuser. Vers le milieu du onzième siècle, le clergé et la noblesse n'avaient déjà plus aucune influence dans les villes d'Italie. D'après le témoignage d'Othon de Freisingue (2), auteur contemporain, l'Italie était remplie des villes libres qui avaient chacune obligé leur évêque à résider dans leurs murs; à peine y avait-il un noble qui ne fût soumis aux lois et au gouvernement d'une cité. Nous avons dit dans un autre chapitre, que les croisades enrichirent les républiques italiennes, mais que les richesses d'Orient contribuèrent à les corrompre (3),

(1) Muratori, *Dissert.* XLV.

(2) Othon de Freisingue.

(3) Voyez notre chapitre sur l'Italie.

la plupart des villes libres d'Allemagne, durent leur émancipation à la décadence de l'empire; elles jetèrent moins d'éclat que celles d'Italie, mais ce qu'elles avaient acquis, elles le conservèrent plus long-temps; loin de se faire la guerre entre elles, elles cherchèrent leur force et leur appui dans des associations qui les défendirent à la fois des discordes intérieures et des entreprises de leurs plus puissans ennemis. Quelques-unes prirent part aux expéditions en Syrie, sans en tirer aucun avantage pour leur commerce. L'Angleterre, accablée par la conquête de Guillaume, ne vit aucune de ses villes réclamer l'indépendance, à l'époque des premières croisades. Les cités de la Grande-Bretagne, à l'exception de celle de Londres, qui avaient obtenu plusieurs priviléges, ne songeaient point à s'affranchir du pouvoir féodal. Les Bretons comme au temps de Virgile, paraissaient encore séparés du reste du monde; on peut dire que dans ce royaume la liberté ne fut pas l'affaire d'une ville ou d'un bourg, mais de la nation entière, et plus tard toute l'Angleterre se trouva libre. En Espagne, la guerre contre les Maures dut favoriser, comme nous l'avons dit, l'indépendance des communes. Il nous reste des monumens historiques du commencement du onzième siècle, qui prouvent que plusieurs cités espagnoles jouissaient à cette époque de certaines immunités (1). Mais les premières de ces

(1) Hallam, *l'Europe au moyen-âge*, tom. I, pag. 391 et suiv.

villes qui plus tard furent appelées aux cortès, poussées par un esprit de jalousie, ne voulurent point y admettre les autres, ce qui nuisit beaucoup au développement et aux progrès de la liberté en Espagne.

C'est en France surtout que nous examinerons l'affranchissement des communes. Cet affranchissement commença dans les provinces méridionales ; les traditions romaines qui subsistaient encore, en donnèrent la première pensée, ou plutôt les villes de la Provence et du Languedoc n'avaient jamais cessé d'être indépendantes, et de jouir des bienfaits du régime municipal. On pourrait croire que leur exemple put exercer une influence sur les villes de l'est et du nord de la France ; mais tel était alors le défaut presque absolu de communication entre les peuples, qu'on ne savait point dans le nord du royaume, s'il y avait des villes libres dans le midi. Dans les contrées situées entre la Somme, la Meuse et l'Océan, toutes les villes commencèrent, vers la fin du onzième siècle, à réclamer leur indépendance, et tout nous porte à croire que la pensée leur en vint de l'état de prospérité où elles étaient parvenues (1). La fabrication des laines anglaises et celle des toiles avaient enrichi les villes

(1) En 988, Albert-le-Pieux, comte de Vermandois, accorda à Saint-Quentin des priviléges de liberté. Cette concession est la plus ancienne de cette nature qui ait été faite à un corps d'habitans ; depuis que les Gaules n'obéissaient plus aux Romains. (*Statistique du département de l'Aisne*, par M. Brayer, 1re part., pag. 113.)

de la Belgique, et ce genre d'industrie s'était étendu aux villes de l'Artois, de la Picardie et de la Champagne. Les manufactures de serge de Reims avaient de la célébrité au temps des croisades, et cette étoffe grossière servait à vêtir les pauvres pélerins. Froissard parle de plusieurs autres manufactures, entre autres de celles d'Arras, où s'étaient *ouvrées* ou fabriquées ces riches tapisseries, représentant les batailles d'Alexandre, qui furent envoyées à Bajazet pour la rançon des chevaliers français, faits prisonniers à Nicopolis (1). Les principales cités des provinces du nord s'enrichirent ainsi par l'industrie; chose presque aussi nouvelle au douzième siècle que la liberté; elles voulurent avoir la faculté de jouir des biens qu'elles avaient acquis, et ce fut alors que commença pour la France la grande révolution des communes.

L'établissement des communes n'était autre chose que la réunion approuvée des bourgeois, pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts. La commune était un pacte d'amitié (2), de paix (3), de concorde,

(1) Voyez notre XIX[e] livre.

(2) Le mot *amicitia* se trouve en tête de la plupart des chartres du moyen-âge. Dans une chartre de commune de Philippe, comte de Flandre, en 1148, le mot *amicitia* se trouve répété dans les dix-sept articles qui composent cet acte. Le comte donne à la commune le nom de *amicitia*.

(3) L'acte de la commune de Laon, rapporté dans le tom. XI des *Ordonnances des rois de France*, a pour titre : *Institutio pacis*.

par lequel les habitans des villes juraient de se secourir et de s'aider entre eux comme des frères. Chaque localité réclamait des priviléges ou des garanties, selon la nature de ses besoins, ou selon les craintes, qu'elle pouvait avoir. Trois objets principaux occupaient surtout l'attention et la sollicitude des communes; comme les seigneurs ne songeaient guère à maintenir l'ordre dans les villes, les habitans voulurent se charger eux-mêmes de la police de leurs cités, et veiller à la paix de leurs foyers. D'un autre côté, comme la justice féodale était devenue un sujet d'effroi, et qu'on redoutait sans cesse l'iniquité ou l'ignorance des juges, les bourgeois réclamèrent le droit d'être jugés par leurs pairs, ou tout au moins d'être associés aux fonctions de la justice seigneuriale pour ce qui regardait la commune. Mais la plus grande affaire était pour chacun d'assurer le fruit de son travail, de pouvoir disposer de sa fortune, de régler soi-même ses intérêts, d'alléger la charge des tributs, ou d'être imposé d'après un mode régulièrement établi. Pour savoir ce que demandaient principalement les communes, il suffit d'écouter leurs adversaires. « Voici, dit l'abbé Gui-
» bert qui écrivait au commencement du douzième
» siècle, voici ce qu'on entend aujourd'hui par ce
» mot *nouveau et détestable de commune* : les gens
» taillables ne paient plus qu'une fois l'an la rente
» qu'ils doivent à leurs seigneurs; s'ils commettent
» quelque délit, ils en sont quittes pour une amende
» légalement fixée, et quant aux levées d'argent
qu'on a coutume d'infliger aux serfs, ils en sont

» exempts (1). » Telle était la plus grande prétention des communes, et c'est celle-là sans doute que beaucoup de seigneurs leur pardonnaient le moins.

Les communes, qui tiraient leur origine des progrès du commerce, ne négligeaient point de protéger l'industrie; et dans les contrats d'association, des dispositions formelles mettaient toujours les marchands étrangers à l'abri de la persécution et des brigandages. On invoquait aussi la rigueur des lois contre la fraude ou la mauvaise foi dans les marchés; en un mot les chartres des communes étaient d'utiles réglemens, et pouvaient suppléer, sous beaucoup de rapports, à ce qui manquait à la législation des temps barbares (2).

L'affranchissement des communes ne s'opéra point sans désordres. La commune de Cambrai, qui fut la première à réclamer son indépendance,

(1) Mémoires de l'abbé Guibert, liv. III, chap. VII. D'après Ducange et Brequignon, on peut citer les actes originaux de quatre-vingt dix-huit communes dans les douzième et treizième siècles.

(2) On trouve l'article suivant dans la chartre concédée par Philippe, comte de Flandre et de Verdun, aux habitans d'Aire en Artois : « Si quelque bourgeois de la commune (*de amicitiâ*) » vient à perdre quelque chose, par larcin ou par rapine, et » qu'il ait découvert des traces certaines touchant l'objet perdu, » il ira porter plainte auprès du préfet de la commune; celui-ci » assemblera tous les *amis* de la ville, et donnera à chacun l'ordre de chercher pendant toute une journée la chose perdue : » celui qui négligera de chercher paiera, pendant une semaine, » cinq sous par jour à la commune. »

eut de longues contestations avec le clergé; et parmi les prélats qu'elle eut à combattre, nous retrouvons avec surprise ce pieux évêque Lietbert, qui se mit en marche pour Jérusalem vers le milieu du onzième siècle, suivi de trois mille pélerins, qu'on appelait *l'armée du Seigneur* (1). Dans d'autres communes, de grands attentats se mêlèrent aux révolutions qui avaient pour objet la liberté. La ville de Laon vit un de ses pasteurs spirituels se rendre complice d'un homicide commis dans le lieu saint, elle vit ensuite ses citoyens se souiller du meurtre de leur évêque (2). Des mouvemens séditieux, des émeutes populaires troublèrent long-temps les villes de Beauvais, de Reims, d'Amiens. Parmi les cités qui furent alors le théâtre des discordes civiles, nous n'oublierons point le bourg de Vezelai. Rien n'est plus curieux que de voir dans l'histoire cette longue querelle élevée entre des moines qui parlaient au nom des libertés de leur église, et quelques bourgeois qui réclamaient les priviléges de leur commune; révolution qui dura plusieurs années, dans laquelle intervinrent des évêques, des seigneurs, la cour de Rome, le roi de France, et qui finit

(1) Dès l'an 957 les habitans de Cambrai avaient tenté de s'affranchir de l'autorité de leur évêque; ce n'est que vers le commencement du douzième siècle que cette ville parvint à jouir entièrement des franchises communales. (Voyez la chronique de Cambrai, *Script. rer. francic.*, tom. XIII.)

(2) Mémoires de l'abbé Guibert, liv. III, chap. 25.

par la ruine et l'asservissement d'une malheureuse bourgade (1).

Les croisades eurent sans doute quelque part à l'affranchissement des communes; mais il ne faut rien exagérer. Si on en croyait quelques écrivains modernes, rien n'aurait été plus favorable à l'indépendance des villes, que la mort des grands vassaux moissonnés par la guerre sainte; plus il mourait de comtes et de barons en Orient, plus la liberté devait faire des progrès en Europe : opinion qui n'est guère plus raisonnable que celle des pieux contemporains, qui ne voyaient dans les funérailles d'une croisade qu'un moyen dont Dieu se servait pour peupler le royaume des élus. Il périt plus de nobles dans les batailles de Poitiers et d'Azincourt que dans plusieurs guerres d'outre-mer, et personne n'a jamais dit que la liberté en ait tiré quelque avantage. Si des Seigneurs périrent en Asie, on doit croire qu'ils eurent des successeurs, et que leur trépas ne changea pas beaucoup le régime féodal.

L'histoire nous offre des moyens plus simples et plus naturels d'expliquer l'affranchissement des communes; comme les seigneurs emmenaient avec eux tous ceux qui portaient les armes, et qu'ils ne restait presque plus personne dans les villes, il fallait bien se confier au petit nombre de ceux qui ne partaient point. On devait ainsi leur laisser le droit de veiller à l'ordre public, et de se défendre

(1) Histoire du monastère de Vezelai, *Spicilége de d'Achery*, tom. II, pag. 498 et suiv.

contre les brigandages qu'eux seuls pouvaient réprimer (1). Ceux qui exerçaient l'autorité pour les comtes absens, n'ayant qu'un pouvoir passager et incertain, se conduisaient avec modération et cherchaient à obtenir par la confiance et l'amour ce qu'ils n'auraient point obtenu par la force. Quand la croisade était finie, les seigneurs qui avaient perdu leurs hommes d'armes en Orient laissaient les choses telles qu'elles étaient, ou s'ils voulaient reprendre tous leurs droits, ils ne manquaient pas d'éprouver une résistance à laquelle ils étaient contraints de céder. Nous ajouterons qu'à leur départ les comtes et les barons avaient besoin d'argent, et que pour en avoir ils étaient obligés de faire des concessions (2). Ils avaient encore plus besoin d'argent à leur retour, et montraient les mêmes dispositions à céder quelque chose de leurs droits.

Lorsque les princes et les rois quittaient l'Europe, ils avaient coutume de faire leurs testamens, et leurs volontés dernières ne consacraient point

(1) Il nous reste une ordonnance de la reine Blanche qui, en l'absence de Louis IX, appelle tous les citoyens de Paris à veiller à la tranquillité publique. Cette pièce est rapportée textuellement dans nos extraits du *Spicilége de d'Achery*. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Le dauphin des Viennois vendit à la noblesse et aux villes tous les priviléges qu'elles voulurent acheter. En rentrant dans ses États, il ne trouva plus rien, et se fit moine. La même chose était arrivée à Guillaume de Montpellier et à Arpin de Bourges à l'époque de la première croisade.

l'oppression et l'iniquité. Ce n'est pas lorsqu'ils allaient combattre pour le triomphe de l'Évangile, qu'ils négligeaient de secourir les pauvres et de protéger les faibles. On a vu la sollicitude que montrait saint Louis avant de s'embarquer pour l'Orient; nous avons vu quels moyens employa son zèle infatigable pour que la justice fût rendue à tous pendant son absence, et la justice était alors tout ce qu'on demandait.

Il nous reste quelques priviléges de communes accordés par des seigneurs et des princes partant pour la croisade, et la circonstance du saint pélerinage se trouve presque toujours mentionnée dans les chartres *octroyées* par les chevaliers de la croix (1). Le royaume de Jérusalem présentait aux pélerins plusieurs modèles de la législation communale. Les assises de Godefroi avaient accordé une juridiction particulière aux bourgeois de la Terre-Sainte; et c'était là, comme on sait, le privilége que recherchaient les communes dans la plupart des royaumes de l'Occident. Le roi Baudouin II donna une chartre de commune à la ville de David et de Salomon; et Guillaume de Tyr nous apprend que ce prince acquit par là l'estime et la confiance des peuples (2). Les nations d'Europe qui habitaient

---

(1) La chartre du comte de Flandre, que nous avons déjà citée, commence par ces mots : « Près d'aller en pélerinage à la » Terre-Sainte, où Dieu nous a délivrés, au prix de son sang, » de la puissance du démon, etc. »

(2) Guillaume de Tyr, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

les villes maritimes de la Syrie, et qui se gouvernaient elles-mêmes, offraient le spectacle de plusieurs communes réunies dans la même cité (1). Ce spectacle ne devait point être perdu pour les pélerins; et de même qu'en Occident on bâtissait des églises sur le modèle de la basilique du Saint-Sépulcre, ainsi l'Europe chrétienne put prendre quelquefois pour modèle les communes établies dans l'héritage de Jésus-Christ.

(1) Bizaro, écrivain du seizième siècle, parle de plusieurs chartres ou diplômes accordés par Baudouin aux Génois qui habitaient la Palestine. (*Biblioth. des Crois.*)

CHAPITRE XV.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Au milieu de tous ces changemens opérés dans les états de l'Occident et surtout en France, on se demande quelle fut l'attitude et la politique de la royauté. Quelques écrivains ont mis beaucoup d'importance à nous persuader que les rois avaient peu contribué à l'affranchissement des communes, et qu'ils n'y avaient été portés que par l'avarice et le besoin d'argent. Nous ne perdrons pas de temps à examiner de semblables assertions ; car il suffit de connaître l'état de la société au douzième siècle, pour apprécier les motifs qui faisaient agir les monarques; et la véritable question est de savoir ce qu'ont entrepris les rois pour affaiblir ou pour détruire cette anarchie féodale qui opprimait le trône et les peuples. Il nous semble que Louis-le-Gros et ses successeurs servirent mieux la liberté en combattant la féodalité retranchée dans ses donjons menaçans, qu'en accordant çà et là des priviléges aux bourgs et aux cités. Ce qu'il y a de certain, c'est que la royauté se trouvait plus intéressée à la chute du régime féodal que les communes elles-mêmes ; elle ne pouvait donc

rester neutre dans les querelles qui s'élevaient de toutes parts au nom de la liberté. Les villes, quand il s'agissait d'obtenir leur indépendance, avaient les yeux sur la couronne; quand elles l'avaient obtenue, elles cherchaient à la mettre sous la sauve-garde des monarques (1). Ainsi l'autorité des rois devenait l'espérance de toutes les communes du royaume, et la liberté naissante s'appuyait sur la royauté. Voilà pourquoi les villes de France, pour défendre leurs franchises, ne formèrent point de confédérations, comme dans d'autres pays, car elles trouvaient une défense naturelle dans la puissance royale.

Si la royauté favorisa l'indépendance des communes, celles-ci offrirent leur secours à la couronne toutes les fois qu'elle eut besoin d'argent ou de soldats pour le service de l'État ou la défense du royaume. Les chroniques de Saint-Denis ont célébré le dévouement des villes de Corbie, d'Amiens, d'Arras, de Beauvais et de Compiègne, qui envoyèrent leurs légions à la bataille de Bovines. *Les communes*, disent les chroniques, *trespassèrent toutes les batailles des chevaliers, et se mirent devant le roi encontre Othon et sa bataille* (2).

(1) Entre autres communes qui avaient placé leurs priviléges sous la sauve-garde du prince, nous citerons celles de Poix, d'Amiens, de Laon, de Reims, etc.

(2) Les Gestes de Philippe-Auguste, extraits des chroniques de Saint-Denis. (*Recueil des Hist. de France*, tom. XVII, pag. 409.)

On a représenté la société de cette époque comme étant dans une guerre perpétuelle avec les seigneurs. Cette assertion est fort exagérée ; il ne faut pas oublier, comme nous l'avons dit en commençant ce chapitre, que l'aristocratie féodale touchait à son déclin, et que sa puissance s'affaiblissait en raison même des progrès de la civilisation. Beaucoup de possesseurs de fiefs entreprirent sans doute de résister au mouvement général ; mais un grand nombre s'y laissèrent entraîner. On doit croire que les lumières et la marche des esprits, qui étaient comme le signal de la liberté des communes, n'avaient pas commencé par les serfs, mais par les premières classes de la société ; il y avait alors un besoin général d'amélioration auquel les seigneurs n'étaient pas étrangers, et ce besoin d'amélioration tendait partout à adoucir les rigueurs de la servitude. On trouvait même dans plusieurs pays si peu de différence entre l'état des serfs et l'indépendance dont on pouvait jouir, que plusieurs cités, plusieurs bourgs dédaignaient les priviléges qu'on leur offrait. Il nous reste des chartres, dans lesquelles les seigneurs féodaux invitaient eux-mêmes leurs vassaux à jouir de la liberté, tantôt en leur rappelant la richesse du pays (1), tantôt en parlant des avantages de l'industrie et du commerce. L'histoire

(1) Dans la chartre de commune accordée à la ville de Quingey, le seigneur rappelle à ses vassaux la beauté du paysage et la fécondité du sol. Cette chartre est du quatorzième siècle ; c'est M. Buchon qui nous a communiqué ce fait.

nous offre l'exemple de plusieurs communes résistant au bienfait qu'on voulait leur imposer, et plaidant contre les seigneurs, pour rester telles qu'elles étaient (1). La plus grande résistance aux idées dominantes vint du clergé, qui avait pour règle de n'aliéner ni ses terres ni ses droits seigneuriaux; encore voyons-nous plusieurs évêques donner des chartres aux communes sur lesquelles ils avaient un droit de juridiction, et diriger à la fois les fidèles dans la voie de la religion et de la liberté(2).

Un siècle après Louis VI, une opinion générale s'était établie que tout ce qui échappait au joug féodal tombait ou plutôt rentrait dans le domaine de la royauté(3); d'après une autre maxime qui s'accrédita

(1) Vers le milieu du quatorzième siècle, les habitans de Pont-de-Vaux en Bresse aimèrent mieux rester esclaves que d'acheter à prix d'argent les priviléges de la liberté. Le seigneur leur intenta un procès à ce sujet, et les serfs de Pont-de-Vaux obtinrent gain de cause.

(2) Lors de l'établissement de la commune de Noyon, Baudri, évêque de cette ville, adressa à ses ouailles une lettre pastorale, dans laquelle le prélat défend de porter atteinte à la commune et à ses réglemens. Baudri termine son mandement par ces paroles : « Que celui qui transgressera et enfreindra la présente loi, subisse l'excommunication; que celui qui, au contraire, la gardera fidèlement, demeure sans fin avec ceux qui habitent dans la maison du Seigneur. » *Annales de Noyon*, tom. XI, p. 805. Voyez aussi le chapitre de la commune de Reims, dans le deuxième vol. de l'*Histoire du droit municipal*, par M. Renouard.

(3) On lit dans une chronique que le comte Guillaume ayant

en même temps, tout ce qui ne dépendait que du roi était libre. Il résulta de la première de ces opinions que les monarques prétendirent avoir, et qu'ils exercèrent réellement, un droit de souveraineté immédiate sur toutes les communes; il résulta de la seconde, que les communes, en se rapprochant du pouvoir royal, s'éloignèrent de tout esprit républicain qui aurait morcelé le territoire, divisé la société, et brisé l'unité politique, si nécessaire à la gloire et à la grandeur de la France. Cette direction des esprits suffisait seule pour détruire la féodalité; il est probable toutefois que personne dans le royaume, ni les rois, ni les seigneurs, ni les communes ne comprenaient la grande révolution qui s'opérait; et c'est peut-être parce qu'on ne la comprenait pas qu'elle allait si vite. A la fin elle précipitatellement sa marche, que l'histoire a peine à suivre ses progrès, et qu'elle ne peut assigner la part qu'y eurent les croisades.

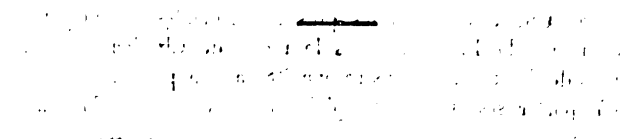
Heureuse la société, si cet esprit de liberté qui la mettait alors en mouvement et qui s'avançait sans

---

érigé en commune la ville d'Auxerre, du consentement du roi Louis VIII, l'évêque de cette ville vint se plaindre auprès du monarque d'une institution qui lui enlevait une partie de ses droits. « Vous voulez donc ravir à moi et à mes héritiers la cité » d'Auxerre, » lui répondit Louis, irrité des remontrances du prélat. L'historien qui rapporte ce fait ajoute que le prince regardait comme siennes toutes les villes où s'établissaient des communes. (*Hist. episcop. antiss.*, Labbe, nov., Bibl. manusc., t. I, pag. 466.)

cesse, semant les biens et les maux sur sa route, n'avait produit que de sages institutions; si, toujours contenu dans de justes bornes, il n'eût souvent réveillé les sanglantes discordes, et ne s'était mêlé enfin aux aveugles passions de la multitude. Quel tableau que celui qui montrerait les suites de cette révolution jusqu'aux temps modernes, qui représenterait la monarchie sortant des ruines de la féodalité, et succombant elle-même dans une révolution nouvelle! Quel sujet de graves pensées pour l'historien, lorsqu'embrassant d'un coup d'œil rapide les temps anciens et les temps nouveaux, il voit les deux forces les plus agissantes de la société, à la renaissance de la civilisation, la royauté et la liberté, marchant sans cesse l'une vers l'autre, se demandant réciproquement un appui, renversant toutes les barrières qui les séparaient, détruisant tout ce qui se trouvait sur leur passage; enfin, après plusieurs siècles d'efforts, arrivant à se rencontrer, face à face, sur les débris accumulés autour d'elles, se prenant au premier aspect pour des ennemies, se déclarant la guerre et tombant ensemble sur le même champ de bataille!

A Dieu ne plaise que je veuille présenter ici des images décourageantes, mais il n'est jamais inutile de rappeler les grandes leçons de l'histoire.



CHAPITRE XVI.

DE L'ORDRE JUDICIAIRE.

Pour savoir quel est dans un siècle et chez un peuple l'esprit de la civilisation, il suffit de connaître dans ce même siècle et chez ce même peuple l'administration de la justice. De tous les monumens que peut élever l'esprit humain, un code civil et criminel est celui qui exige le plus de lumières, et le plus de connaissance de l'histoire et des passions de l'homme.

Avant les croisades, la société, plongée dans les ténèbres, avait perdu les leçons et les exemples de l'antiquité, et se trouvait en quelque sorte réduite à l'expérience des barbares. Lorsque les barons eurent usurpé sur la couronne le droit de rendre la justice, il y eut autant de juridictions qu'il y avait en France de seigneuries, ou plutôt il n'y eut plus d'ordre judiciaire (1). Il fallait que la conscience

(1) Une des choses les plus remarquables du moyen-âge, c'est que la France, après le règne de Charlemagne, resta plus de deux siècles sans reconnaître aucun pouvoir auquel elle pût porter ses griefs et ses plaintes, sans avoir ni dans la per-

des juges cherchât ses décisions dans des traditions incertaines, dans des coutumes souvent mal interprétées et quelquefois opposées entre elles. Dans l'absence de toute législation régulière, on eut recours, pour confondre l'iniquité et triompher de la fraude et du parjure, aux épreuves du feu et de l'eau, et le témoignage aveugle des élémens, qu'on appelait la justice de Dieu, vint au secours de la justice humaine. Cette institution barbare était répandue dans tout l'Occident, et nous voyons dans l'histoire qu'elle suivit les guerriers de la première croisade jusque dans les contrées de l'Orient. Quel lecteur pourrait oublier ce clerc de Marseille, qui croyait avoir découvert la lance du Sauveur, et qui, accusé d'imposture, traversa un bûcher allumé en présence de quarante mille pèlerins (1). Toutefois nous devons ajouter qu'on ne vit rien de semblable dans les autres guerres saintes, et ce fut un progrès de civilisation, au moins parmi les croisés.

---

sonne du monarque, ni dans l'assemblée des grands, une autorité qui fît des réglemens, réparât les injustices, corrigeât les abus, consacrât les leçons du temps et de l'expérience. Ainsi l'avait voulu l'aristocratie féodale, qui, par cet état d'anarchie qu'elle maintenait dans le royaume, protestait d'avance en quelque sorte contre toute amélioration qui serait faite dans l'avenir, et renonçait d'elle-même aux moyens de régulariser et de conserver sa propre puissance.

(1) Raymond d'Agiles, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

Non-seulement on rendait la justice par les épreuves de l'eau et du feu, mais on avait adopté le combat judiciaire, qui devint à la fin le privilége des nobles et des hommes libres : on ne se contentait pas d'ordonner le combat dans les causes criminelles, on l'ordonnait quelquefois dans les causes civiles. Un plaideur ou un accusé pouvait défier son adversaire, il pouvait aussi appeler en champ clos les témoins eux-mêmes, et forcer les juges à descendre avec lui dans l'arène. Ainsi la justice ne pouvant se retrouver elle-même, au milieu de la barbarie, s'environna d'un appareil redoutable et voulut qu'on n'approchât de son sanctuaire qu'avec effroi. On évita par-là beaucoup de contestations, et c'était un avantage ; il ne s'agissait pas seulement alors de rendre des jugemens, mais d'apaiser des querelles qui pouvaient devenir des guerres civiles ; il importait sans doute à la société qu'on terminât les débats d'une manière équitable ; mais il lui importait surtout que ces débats fussent promptement terminés.

L'histoire de la Terre-Sainte parle d'un combat ordonné par les barons, entre Gauthier, comte de Césarée, et le comte de Jaffa, accusé de félonie envers le roi (1). On ne trouve pas un autre exemple du combat judiciaire dans les colonies chrétiennes d'Orient. Les assises de Jérusalem avaient mis à cette justice, rendue par les armes, tant de restric-

(1) Voyez le ve livre de notre Histoire.

tions, qu'elle ne pouvait être fréquemment invoquée ; lorsqu'en Europe on entreprit de modifier la loi du combat judiciaire, on dut la première pensée de cette amélioration à la législation de Godefroi.

Au milieu de cet ordre de choses où l'eau, le feu et le fer dictaient des arrêts, on se demande comment les avocats et les légistes pouvaient trouver place ; mais il faut observer que toutes les causes ne se terminaient point par un combat ni par une épreuve, et que ces sortes de jugemens avaient aussi leurs formalités qu'il fallait remplir. On doit ajouter que beaucoup de procès se plaidaient devant la juridiction ecclésiastique, qui ne souffrait point que l'épée se mêlât de sa justice. Pour savoir ce qu'étaient les procès et les plaidoiries vers le milieu du douzième siècle, il faut entendre saint Bernard dans son livre : *de Consideratione*. Après avoir censuré avec amertume la manière de rendre la justice, adoptée de son temps, l'abbé de Clairvaux s'adresse au pape Eugène, occupé lui-même jour et nuit de juger des contestations qu'on apportait à son tribunal de toutes les parties du monde chrétien. « J'admire, lui dit-il, comment vos oreilles » religieuses peuvent supporter les disputes des » avocats, ces éternels combats de paroles, où l'in- » nocence est souvent immolée, où le crime trouve » un sûr refuge, où la vérité perd toute sa can- » deur. Faites taire, ajoute le cénobite, ces lan- » gues de vipères, qui distillent le fiel de la satire » et le poison de la calomnie ; fermez ces lèvres im-

» pures, d'où découlent les flots de l'iniquité (1). » Saint Bernard ne parle pas seulement ici des procès qui se plaidaient à la cour de Rome; il voit partout les mêmes abus, et, dans sa colère sainte, il supplie le chef de l'Église d'étouffer enfin le monstre de la chicane, de délivrer les fidèles de cette *peste générale qui dévorait le monde*.

Dans tous les conciles de cette époque, on répétait les mêmes plaintes. Jacques de Vitry, qui vivait au commencement du treizième siècle, juge les légistes avec plus de sévérité que saint Bernard (2). Il est probable que les avocats, tels que l'histoire nous les représente, ne parurent point dans les croisades; quels avantages auraient-ils trouvés à la suite de ces armées, où tout le monde était misérable, où la justice d'ailleurs devait se rendre d'une manière trop expéditive pour laisser place à de longues procédures! On se rappelle que dans la contestation relative aux dépouilles de la mosquée d'Omar, Arnould de Rohès exposa ses griefs devant les chefs assemblés, et que Tancrède plaida lui-même sa cause (3). Les *assises de Jérusalem* recommandaient aux juges d'être sages, loyaux, bons justiciers; aux avocats et aux plaideurs d'avoir l'*esprit sain, de n'estre doutifs, ni ébahis, ni*

---

(1) *De Consideratione*, liv. 1er, chap. x.

(2) *Hist. d'Orient*, liv. II, chap. III.

(3) Raoul de Caen. (*Biblioth. des Crois.*)

hâtifs, de ne se trop corroucer, ni se trop esmouvoir en plaidant (1).

Ceux qui profitaient de cet état de choses, et qui formaient la classe la plus éclairée de la société, ne songeaient guère à réformer les abus; ceux qui maniaient l'épée n'y songeaient pas davantage, attendu qu'on ne pouvait impunément être injuste envers eux, et qu'ils avaient toujours les moyens de se faire justice. La noblesse belliqueuse de l'Europe n'aurait point voulu surtout d'une justice qui n'eût pas présenté une image de la guerre. Les barons ne pouvaient se faire à l'idée que la législation fût une sauve-garde pour la société comme pour eux-mêmes. Ils ne reconnaissaient une injustice que lorsqu'ils avaient à en souffrir, et le ressentiment personnel était le seul motif qui pût les animer à la poursuite des coupables. Avec ces mœurs et ce caractère, les barons ne pouvaient renoncer à l'usage des guerres privées que les Francs et les autres barbares avaient apportées avec eux en Europe. Chaque seigneur qui se croyait attaqué dans son honneur ou dans ses biens, prenait les armes pour défendre ses droits ou venger sa querelle. Tous les parens et les vassaux des deux parties belligérantes étaient obligés de prendre part à la guerre. Pendant plusieurs siècles, l'Europe fut désolée par ces guerres intestines. Les sanglantes discordes qu'on se transmet-

(1) Voyez l'Éclaircissement sur les assises de Jérusalem, t. II de notre Histoire, pag. 542.

tait de génération en génération, devinrent comme un état habituel pour lequel on invoquait des coutumes, des réglemens; et tandis que la société était sans lois, la guerre civile avait sa jurisprudence.

Il n'était pas facile de remédier à de si grands désordres. Comment désarmer la force et la dépouiller d'une prérogative qu'elle était toujours prête à défendre? La société, telle qu'elle était alors, n'avait qu'une seule puissance capable de contre-balancer celle des passions guerrières qui désolaient l'Europe : c'était la force des idées religieuses et l'ascendant du christianisme. On invoqua contre les guerres privées l'autorité des conciles; on fit parler les saints; on employa la superstition elle-même; on eut recours à des visions, à des révélations, à des prodiges. L'Église déploya toutes ses menaces, et lança toutes ses foudres. Ces moyens suspendirent quelquefois les progrès du mal, mais le principe de la discorde subsistait toujours. On obtint, non qu'on renoncerait aux guerres privées, mais qu'elles seraient interrompues pendant quelques jours de la semaine; et tout le bien que put opérer la religion si puissante fut de faire adopter la trêve de Dieu (1). C'est ici que les croisades secondèrent merveilleusement le zèle du clergé. Toutes les fois qu'on déclarait la guerre aux Sarrasins, les discordes s'apaisaient tout-à-coup, comme par miracle, et l'Europe restait

(1) Voyez sur la trêve de Dieu le premier livre de notre Histoire.

dans un profond silence devant l'étendard de la croix.

On voit par-là que le clergé était plus puissant sur les esprits que les comtes et les barons; aussi la juridiction ecclésiastique fit-elle des progrès rapides; en voyant d'abord le clergé prendre sous sa protection spéciale les veuves et les orphelins, l'étranger et le pauvre, les malades, les infirmes, les lépreux, on dut croire que sa justice avait quelque chose de la miséricorde de Dieu. Le privilége accordé aux croisés d'être jugés d'après les lois ecclésiastiques, et le soin qu'on avait confié au clergé de veiller aux plus chers intérêts des pélerins pendant leur absence, semblaient avoir placé tous les fidèles sous sa juridiction puissante. Comme la morale évangélique pouvait être mêlée à tous les procès, on en tira la conséquence que la juridiction du clergé ou de l'Église était appelée à prononcer dans toutes les causes. Il faut ajouter que la juridiction ecclésiastique avait plus de régularité dans ses formes que celle des seigneurs; et ce qui attira surtout la confiance des peuples, c'est que le glaive ne présidait point à ses décisions; cette juridiction avec tous les avantages dont nous venons de parler, acquit enfin une si grande influence et s'étendit tellement, qu'elle éveilla la jalousie de la noblesse française.

Vers le milieu du treizième siècle, les seigneurs formèrent une ligue contre le clergé; et dans un manifeste qui nous est resté, ils demandèrent *qu'on rendît enfin à César ce qui appartenait à*

César. Ils défendirent à leurs vassaux de se présenter devant les tribunaux ecclésiastiques, sinon pour cause d'hérésie, de mariage, d'usure, et menacèrent ceux qui leur désobéiraient de la confiscation de leurs biens et de la mutilation d'un membre. « Les clercs, ajoutaient-ils, enrichis à » nos dépens, seront ramenés à l'état de la primi- » tive Église et à la vie contemplative, nous lais- » sant l'action qui nous convient, et se réservant » d'édifier les fidèles par des miracles qu'on ne voit » plus depuis long-temps (1). » La noblesse se vantait d'avoir converti les Gaules par ses armes, et reprochait aux enfans des serfs (c'est ainsi qu'elle appelait les ecclésiastiques) d'usurper le fruit de ses travaux et de se glisser *comme le renard* dans le pouvoir temporel. Les croisades, dans lesquelles les guerriers se trouvaient alors chargés de convertir ou de combattre avec l'épée les hérétiques et les Sarrasins, pouvaient excuser cette prétention naïve des barons. Nous avons dit dans un chapitre précédent (2) que le clergé et la noblesse, placés ensemble dans la hiérarchie féodale, devaient finir par se nuire l'un à l'autre : ce qui se passait alors est une preuve de cette vérité. Non-seulement le clergé avait sa juridiction, mais il était maître en quelque sorte de celle des seigneurs qui ne pouvaient rien faire sans les clercs. D'un autre côté, les enfans des nobles possédaient un grand nombre de béné-

(1) Mathieu Pâris. (*Biblioth. des Crois.*)
(2) Voyez notre chapitre *sur le clergé*.

fices ecclésiastiques, et l'aristocratie féodale s'enrichissait des biens de l'Église. Pour apaiser cette contestation, la cour de Rome menaça la noblesse de la priver des avantages qu'elle partageait avec le clergé, et les abus ou les usurpations réciproques restèrent comme ils étaient auparavant. Les chefs de la confédération formée contre la justice ecclésiastique ne tardèrent point d'ailleurs à partir avec saint Louis pour la croisade ; plusieurs y recueillirent les palmes du martyre : l'histoire ne dit point que ceux qui revinrent dans leurs foyers, ou qui étaient restés en Occident, aient fait de nouvelles tentatives pour limiter la juridiction du clergé.

Au lieu de faire entendre ainsi d'inutiles menaces, il nous semble que les comtes et les barons avaient un moyen plus simple et beaucoup plus sûr de conserver leur juridiction ; c'était d'améliorer les lois, et de conformer leur justice à la marche générale des idées : mais ils mirent trop de confiance dans leur épée, et tandis qu'ils réclamaient les priviléges d'un ordre de choses qui allait cesser d'être, un ordre de choses nouveau s'établissait sans leur intervention et leur concours. Cependant les sociétés, qui marchaient de toutes parts vers des changemens, étaient violemment agitées ; les opinions nouvelles et les opinions anciennes se déclaraient une guerre opiniâtre ; les peuples, qui ne croyaient plus aux pouvoirs qui tombaient en ruine, et qui ne croyaient pas encore aux institutions naissantes, semblaient tour-à-tour courir au-

devant des nouveautés et s'effrayer à leur aspect. Vers la fin des croisades, une crise universelle se fit sentir en Europe, et l'Occident, troublé par les révolutions et les guerres civiles, fut au moment de reculer vers les ténèbres et le chaos du dixième siècle. Ce fut alors que l'Allemagne invoqua l'institution d'une chambre impériale contre les désordres toujours croissans qui troublaient l'empire (1), et que l'Aragon créa l'autorité du *Justiza* (2) qui s'arma de la dictature suprême contre la licence. Dans tous les pays, il se forma des confréries, des associations contre les excès de l'anarchie universelle. Ce fut en France surtout qu'on sentit davantage la nécessité d'appeler la justice au secours de la paix et de l'ordre public. Un nouvel ordre judiciaire naquit des besoins ou plutôt des périls de la société. Du sein des ruines sortit le régime du parlement, devant lequel disparurent ou s'affaiblirent toutes les juridictions rivales, et qui devint comme la constitution du royaume. Les monarques retrouvèrent l'autorité législative qu'ils avaient perdue, et qui leur était si nécessaire pour protéger et diriger la civilisation naissante. Dès-lors la couronne fut le centre de tout, et les peuples portèrent leurs regards vers cette royauté, d'où leur venaient la liberté et la justice.

Il serait difficile de dire avec précision quelle

(1) *L'Europe au moyen-âge*, par Hallam, tom. IV, pag. 9 et suiv.

(2) *Id.* tom. I, pag. 462 et suiv.

part on doit assigner aux croisades dans ces grands changemens : toutefois le départ des croisés avait donné lieu à une foule de contrats ; on multiplia les précautions contre la fraude ; le nombre des notaires s'accrut ; leurs actes eurent plus d'authenticité, et leur témoignage inspira plus de confiance. On adopta, ou plutôt on renouvela l'usage des chartres appelées *chirographes* ou *chartres-parties* (1). Les précautions que les simples pèlerins prenaient, à leur départ, pour leurs intérêts ou ceux de leurs familles, les rois et les princes les prenaient aussi, pour maintenir l'ordre et la paix des provinces pendant leur absence. Le préambule des établissemens de saint Louis, nous dit que le bon roi les fit rédiger, *avant ce qu'il allât à Tunes*, pour servir de règle à *toutes les cours du royaume et prévostés de France* (2). L'affranchissement des communes et l'établissement des justices municipales, auxquels contribuèrent beaucoup les guerres d'Orient, durent seconder les progrès de la législation et de l'administration judiciaire (3). Les pelerins, en parcourant les con-

---

(1) Ce fut de l'Angleterre que vint en France l'usage des chirographes. Voyez le *Nouveau Traité de diplomatie*, par les Bénédictins, part. 1re, sect. 2, chap. IV, art 2.

(2) *Établissemens de saint Louis*, liv. 1er.

(3) La plupart des chartres de commune renferment des dispositions relatives à l'ordre judiciaire ; ces dispositions donnent aux cités libres des juges et des officiers chargés d'écouter les plaintes et de réparer les injustices. Philippe-Auguste, dans la chartre

trées lointaines, purent remarquer de sages coutumes qu'ils rapportèrent dans leur patrie. Villehardouin nous apprend quel fut l'étonnement des seigneurs français lorsque, arrivés à Venise, ils virent le sénat, le doge et le peuple, délibérant en leur présence. Si les Francs, maîtres de Constantinople, imposèrent à l'empire grec les institutions féodales du Nord, ne peut-on pas penser que ce qui restait des lumières de la Grèce antique et de la législation des Césars dut éclairer un peuple nouveau, et lui donner, dans l'exercice même de sa domination barbare, quelque chose de l'expérience des anciens. Les colonies chrétiennes de Syrie avaient un gouvernement que les plus éclairés d'entre les pélerins ne devaient point voir avec indifférence, ni sans avantage pour leur propre pays. Les lois de Jérusalem avaient établi ou réglé le pouvoir et les prérogatives de la royauté, les dignités du royaume, les charges et les priviléges des fiefs, les services et les redevances militaires des comtés et des villes; mais ce qu'on devait surtout remarquer, c'était l'institution d'un ordre judiciaire et l'établissement de trois juridictions, l'une pour les barons, l'autre pour les bourgois, la troisième pour les Syriens. Depuis les capitulaires de Charlemagne, aucun empire des Francs n'avait vu promulguer un recueil d'édits et de réglemens qui fût en rien comparable

---

qu'il accorda à la ville de Tournai, défend le duel aux bourgeois. (*Spicil. de d'Achery*, t. III.)

à la législation écrite du royaume de Godefroi; aucun peuple de l'Europe, depuis plusieurs siècles, n'avait reçu des lois qu'on pût comparer à ces *lettres du Saint-Sépulcre*, d'après lesquelles, selon les expressions d'un noble jurisconsulte de la Terre-Sainte, les *hommes du roi et son peuple*, et *toutes manières de gens, allant et venant, et demorans el dist royaume, furent gardés et gouvernés, tenus et maintenus, et menés à justice, à droit et à raison* (1). Il faut ajouter que chaque nation d'Europe, établie à Jérusalem ou dans les villes maritimes, avait apporté avec elle ses institutions particulières, et que dans une seule cité, comme Tyr, Ptolémaïs, ou Tripoli, on voyait réunis, non-seulement les lois de la Palestine, mais les usages et les coutumes qui régissaient alors les peuples les plus civilisés de l'Occident.

---

(1) *Préface des Assises de Jérusalem*, rédigée par le comte de Jaffa.

CHAPITRE XVII.

DE LA NAVIGATION ET DU COMMERCE.

Quand les croisades eurent commencé, l'esprit de dévotion, réuni à celui du commerce, donna une direction nouvelle et plus étendue aux courses et aux travaux des navigateurs. Les habitans du Danemarck parurent dans les mers de Syrie; et des Norvégiens, arrivés par la mer, assistèrent à la prise de Sidon. On vit au siége de plusieurs villes maritimes de la Palestine, des citoyens de Lubeck et de Brême. De toutes les côtes de l'Occident il partait alors des vaisseaux et des flottes qui transportaient des pèlerins, des vivres, des armes dans le royaume de Jérusalem et dans les autres principautés chrétiennes établies en Asie par les victoires des croisés.

Ainsi les navigateurs de tous les pays se rencontrèrent dans les mers d'Orient. Ce fut, en quelque sorte, sous les auspices de la croix que commencèrent à s'établir d'utiles relations entre les peuples maritimes de l'Europe. Dans le commencement du douzième siècle, une flotte de Pisans, réunis à quelques autres Italiens, vint aider les Aragonais à conquérir les îles Baléares. Les navigateurs d'I-

talie connaissaient si peu les parages de l'Espagne, qu'ils prirent les côtes d'Aragon pour le pays des Maures. Cette première alliance entre des peuples éloignés, fut l'ouvrage d'une croisade prêchée par le pape Pascal II, et secondé par un grand nombre de seigneurs et de chevaliers de la Provence et du Languedoc.

Les navigateurs de Lubeck, de Brême et du Danemarck, après avoir essayé leur force dans des voyages lointains, profitèrent de l'expérience qu'ils avaient acquise pour visiter les parages inconnus de la Baltique. Ces nouvelles entreprises présentèrent à leur zèle pieux et à leur ambition une mer plus voisine, et des nations sauvages qu'ils pouvaient soumettre à la religion et à leur empire commercial. Des expéditions maritimes se mêlèrent aux croisades prêchées contre les peuples livrés encore au paganisme. A l'aspect de la croix et du pavillon des navigateurs, de riches cités s'élevèrent, et des régions barbares commencèrent à connaître les bienfaits de la civilisation.

Ce fut à cette époque que la navigation s'ouvrit une carrière nouvelle, et vit s'agrandir le théâtre de ses utiles travaux. Rien ne pouvait favoriser ses progrès comme la communication qui s'établit alors entre la Baltique, la Méditerranée, l'Océan espagnol et les mers du Nord. En réunissant les peuples dans la poursuite des mêmes avantages, elle multiplia leurs rapports, leurs biens, leurs intérêts, et redoubla leur émulation. Dans cette carrière ouverte à toutes les nations de l'Europe, les

connaissances pratiques se rectifiaient, s'accumulaient et se répandaient partout : on détermina la configuration des côtes, la position des caps, des ports, des baies, des îles, etc. On explora le fond de la mer; on observa la direction des vents, des courans, des marées; on s'éclaira sur tous les points de l'hydrographie, et bientôt se dissipa l'ignorance du onzième et du douzième siècle, cette ignorance qui avait occasionné tant de naufrages que les chroniqueurs du temps des premières croisades racontent en frémissant, et dont ils ne trouvent la cause que dans la colère céleste (1).

Nous parlerions ici de l'invention de la boussole, si l'époque de cette invention pouvait être indiquée d'une manière précise. Un passage de Jacques de Vitry, que nous avons fait connaître dans les extraits des anciennes chroniques (2), ne permet pas de douter qu'on ne connût, au temps des croisades, les propriétés de l'aimant, et que, dès ce temps-là même, les navigateurs n'en tirassent un grand avantage dans leurs courses lointaines; mais d'un autre côté, rien ne prouve qu'alors l'usage de la

(1) Foucher de Chartres, dans un siècle où la science de la navigation était encore un mystère pour les peuples de l'Occident, semble n'avoir pas été tout-à-fait étranger à la manière de diriger les navires, à la connaissance des vents et des mers. Il dit lui-même qu'il avait lu les ouvrages de Solin. Voyez *la Chronique de Foucher*, chap. 78 et 79.

(2) Jacques de Vitry, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

boussole fût général. On peut croire qu'une si précieuse découverte était encore un secret pour le vulgaire, et que ceux qui se trouvaient en possession de ce secret, ne cherchaient qu'à en profiter pour leur intérêt, sans songer aux avantages qu'on pouvait en tirer pour les progrès de la navigation. Nous ajouterons que ce qui est arrivé pour la boussole est arrivé aussi pour la plupart des inventions de l'industrie, dont l'histoire peut rarement assigner l'époque, parce que leurs auteurs, par esprit de cupidité ou de jalousie, ne les ont point divulguées, les ont même quelquefois dérobées à la connaissance de leurs contemporains.

L'architecture navale se perfectionna pendant les croisades. On agrandit la forme des vaisseaux pour transporter la multitude des pélerins. Les dangers attachés à des courses lointaines firent donner une construction plus solide aux navires destinés pour l'Orient. L'art de dresser plusieurs mâts dans un même vaisseau, l'art de multiplier les voiles et de les disposer de manière à marcher contre le vent, furent l'heureux fruit de l'émulation qui animait alors les navigateurs.

A l'époque de la troisième croisade, la science nautique avait déjà fait beaucoup de progrès. Gauthier Vinisauf, historien du pélerinage de Philippe-Auguste et de Richard, donne, sur l'architecture navale chez les anciens et les modernes, des explications savantes qui pourraient ajouter aux lumières du temps présent. Quinze ans après la troisième guerre sainte, des flottes nombreuses, sor-

ties des ports de Gênes et de Venise, étonnèrent la Méditerranée; parmi les navires qui portaient en Orient les compagnons du comte de Flandre et du marquis de Montferrat, l'histoire a remarqué un vaisseau qui était si grand, qu'on l'appelait *le Monde*. Le Vénitien Sanuti, dans l'ouvrage intitulé: *Secrets des fidèles de la Croix*, a consacré plusieurs chapitres à la construction des navires, aux moyens d'approvisionner et d'armer les flottes; les observations et les projets qu'il soumet au pontife de Rome annoncent que l'art de la navigation était déjà très avancé au commencement du quatorzième siècle.

Ainsi l'activité et le génie de l'homme triomphaient de tous les obstacles, commandaient aux élémens, et prenaient possession de l'empire de la mer. Mais cet empire, comme celui de la terre, au moyen-âge, était en proie au brigandage et à la violence; les tempêtes, les vents contraires, les naufrages, n'étaient pas les seuls maux qu'on eût à redouter dans de longs voyages. On ne connaissait, sur toutes les mers, que le droit du plus fort, et l'absence d'un code maritime ajoutait à tous les périls d'une longue navigation. On sentit la nécessité d'une législation qui assurât les intérêts et la liberté des navigateurs (1); ce fut l'Espagne qui en fournit le premier modèle.

---

(1) M. Pardessus a publié, en 1828, le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Collection des lois maritimes antérieures au dix-huitième siècle*.

Dans le commencement du douzième siècle, un code de droit maritime fut rédigé par les anciens prud'hommes de la mer de Barcelonne. Ce code fut adopté ensuite par les Vénitiens, par les Pisans et les Génois, et, sous le nom de consulat de la mer, devint le droit commun de la Méditerranée et de l'Océan. Parmi les lois maritimes du moyen-âge, l'histoire cite encore les *ordonnances de Wisbi*, les *jugemens de damme*, et surtout les *rôles d'Oleron*, qu'on a regardés comme le type des autres législations. On ne sait point d'une manière certaine et précise quels furent les auteurs de ces codes, ni à quelle époque on les promulgua. Il est probable qu'ils ne furent autre chose que les traditions qui avaient été conservées parmi les navigateurs, et qui devinrent des lois écrites à mesure qu'on en reconnut davantage la nécessité (1). On peut croire que les guerres saintes, surtout lorsqu'on eut préféré la route de la mer à celle de la terre, contribuèrent aux progrès de cette législation maritime : il nous reste plusieurs réglemens rédigés par Richard-Cœur-de-Lion et quelques autres princes croisés, pour maintenir l'ordre sur leurs flottes (2). Les *Assises de Jérusalem* renferment quelques dispositions qui avaient pour but d'assurer les inté-

(1) Ces diverses ordonnances maritimes sont rapportées avec des commentaires et des explications dans le savant ouvrage de M. Pardessus.

(2) Benoît de Petersbourg. (*Biblioth. des Crois.*)

rêts du commerce maritime. Comme ces dispositions étaient faites principalement pour la Terre-Sainte, elles portaient des peines très sévères contre les navigateurs chrétiens qui fournissaient aux musulmans des armes et des munitions de guerre (1).

Les siècles des croisades virent naître plusieurs autres lois qui avaient pour objet de réprimer la piraterie et les crimes qui se commettaient au milieu des solitudes de la mer. L'exécution de ces lois dut sans doute rencontrer de grands obstacles. Chaque ville, chaque association, chaque particulier, en parcourant la Méditerranée ou l'Océan, pouvait se mettre en guerre avec tous ceux qu'il trouvait sur sa route; dans des contestations qui n'avaient point d'arbitre, où la force était opposée à la force, la violence à la violence, quelle autorité pouvait faire respecter le droit des gens? D'un autre côté, comment atteindre ces pirates audacieux, qui souvent n'avaient plus de patrie, et s'étaient voués à passer une vie errante sur les flots, où nulle puissance ne pouvait les atteindre! Afin de réprimer de criminels excès, les pontifes de Rome firent souvent entendre leur voix, et les excommunications de l'Église se réunirent aux menaces de la justice humaine. Cet appareil formidable, et la réunion des justices de la terre et du ciel, sans arrêter tout le mal, répandirent du moins quelque

(1) M. Pardessus a donné des extraits relatifs au droit maritime, du livre des *Assises de Jérusalem*, page 275 et suiv.

sécurité parmi les marchands, les pélerins et les navigateurs. Tant que l'enthousiasme des pélerinages subsista dans les esprits, tant que le commerce trouva de grands avantages à multiplier ses relations lointaines, la navigation ne cessa point de faire des progrès; à la fin, la mer se couvrit de vaisseaux qui se protégèrent les uns les autres, et les routes de l'Océan comme celles de la terre devinrent moins dangereuses, à mesure qu'elles furent plus fréquentées.

La puissance de plusieurs états maritimes fut la véritable sauve-garde de la navigation : comme ces états avaient un grand intérêt à ce que la marche des navigateurs ne fût point troublée, ils firent, si on peut parler ainsi, la police des mers; on peut ajouter que si l'Italie et plusieurs autres contrées de l'Occident ne furent point subjuguées par les Sarrasins, elles durent leur salut plus encore à la supériorité de leurs flottes qu'à celles de leurs armées.

Nous avons parlé dans notre vingtième livre de la découverte de l'Amérique, et du passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance. Il est probable que, sans les croisades, le génie des navigateurs n'aurait pu franchir que beaucoup plus tard l'espace immense et les écueils sans nombre qui séparaient la Baltique et la Méditerranée de l'Océan indien, et l'ancien monde du nouveau. On peut dire au moins que les expéditions lointaines et les entreprises périlleuses, tentées sous les bannières de la croix, préparèrent les derniers prodiges de la

navigation, en ouvrant partout des routes nouvelles à l'industrie, et surtout en favorisant les progrès du commerce, lien naturel et nécessaire entre les diverses nations et les différens pays du globe.

Chaque climat a ses productions, et cette diversité de richesses fait aux hommes une obligation des échanges. Cette obligation des échanges entraîne la communication entre tous les peuples, de telle sorte qu'à la longue les régions les plus éloignées ne sauraient rester inconnues. On pourrait dire que la Providence a jeté ainsi dans plusieurs climats des productions différentes, qu'elle a refusé à certaines contrées ce qu'elle a donné à d'autres, pour mettre les hommes dispersés sur la terre dans la nécessité de se chercher réciproquement, de commercer entre eux pour leurs besoins, de se communiquer leurs lumières, et de marcher ensemble à la civilisation.

Dans le moyen-âge, les Grecs, indolens et amollis, négligeaient d'apporter en Occident les marchandises de l'Asie. Les Sarrasins n'abordaient sur les côtes d'Europe, que pour y répandre les fléaux de la guerre. Le commerce de l'Occident alla chercher ce qu'on ne lui apportait pas; et les fréquens voyages en Orient furent tout au profit des Occidentaux.

Long-temps avant les croisades, les marchandises de l'Inde et de l'Asie arrivaient en Europe (1),

---

(1) Les habitans d'Amalphie, ville d'Italie, furent les pre-

quelquefois par la route de terre, en traversant l'empire grec, la Hongrie et le pays des Bulgares; le plus souvent par la Méditerranée, qui aboutissait à tous les ports de l'Italie. Ces deux routes furent rendues faciles par les guerres saintes, et dès-lors rien ne put arrêter le rapide essor du commerce, protégé dans sa marche par l'étendard de la croix.

La plupart des villes maritimes de l'Occident, non-seulement s'enrichirent en fournissant à l'Europe les productions de l'Orient, mais elles trouvèrent encore un avantage considérable dans le transport des pélerins et des armées chrétiennes. Des flottes suivaient les côtes des pays où combattaient les croisés, et leur vendaient des munitions de guerre et des vivres dont ils avaient toujours besoin. Ainsi le commerce rapportait en Europe une partie des trésors qu'avaient emportés en Asie les princes et les barons qui se ruinaient pour aller combattre les infidèles.

Toutes les richesses des villes maritimes de Syrie et même de la Grèce appartenaient à des marchands d'Occident. Ils étaient les maîtres d'une grande partie des cités chrétiennes en Asie; on sait quel fut le partage des Vénitiens après la prise de Constantinople. Ils possédaient toutes les îles

---

miers qui entretinrent des relations commerciales avec les peuples d'Orient. Guillaume de Tyr, liv. XVIII, ch. IV et V; Jacques de Vitry, liv. I. ch. 64, ont parlé du commerce des Amalphitains.

de l'Archipel, la moitié de Bysance. L'empire grec fut comme une autre Venise avec ses lois, ses flottes et ses armées.

Les Latins ne tardèrent pas à perdre Constantinople, Jérusalem et la plupart des pays soumis à leurs armes. Le commerce, plus heureux, conserva ses conquêtes après les croisades. La ville de Tana, bâtie à l'embouchure du Tanaïs, devint pour Venise une colonie qui lui ouvrit d'utiles relations avec la Perse, la Tartarie, et qui domina dans les marchés de Tauris, de Trébizonde, de Bagdad et de Bassora. Des Génois, réunis dans une petite ville de Crimée (Caffa), au temps même où les Turcs menaçaient l'Europe, s'occupèrent d'exploiter les mines du Caucase, et reçurent les trésors de l'Inde par Astracan. Le commerce européen avait établi des comptoirs jusque chez les peuples qui faisaient une guerre cruelle aux chrétiens. La terreur qu'inspiraient les Mamelucks n'avait point empêché des peuplades de marchands de s'établir en Égypte; l'Afrique, sur toutes les côtes de la Méditerranée, fut soumise à leur ambition mercantile, et les lieux que saint Louis n'avait pu conquérir devinrent les tributaires de leur industrie.

Tandis que le commerce de toutes les parties du monde se trouvait ainsi entre les mains de quelques villes maritimes, plusieurs grands royaumes de l'Europe y restaient encore étrangers. L'Angleterre, qui n'avait d'autre richesse que ses laines, recevait avec reconnaissance, dans sa capitale, les

marchandises de l'Asie qui lui étaient apportées par des marchands italiens et espagnols. Les villes de France prirent peu de part au commerce d'Orient : les croisades étaient l'ouvrage des Français, d'autres en recueillaient alors les fruits. Marseille fut, au moyen-âge, la seule ville française qui entretînt quelques rapports avec des peuples lointains. Cette ville, fondée par les Phocéens pour le commerce des Gaules, n'avait jamais cessé de porter ses regards vers les lieux de son origine et d'avoir des relations commerciales avec la Syrie et la Grèce. L'Espagne, dont l'industrie s'était développée de bonne heure, profita mieux des croisades, et, vers la fin des guerres saintes, les Espagnols avaient des comptoirs sur toutes les côtes de l'Asie. Aucun pays cependant ne tira plus d'avantages que l'Italie du commerce d'Orient. Cette contrée, qui dominait sur la Méditerranée et qui aboutissait à toutes les parties de l'univers connu, se trouvait placée de la manière la plus favorable. Cette position, qui avait autrefois facilité les conquêtes des Romains, seconda les peuples de l'Italie dans leurs nouvelles entreprises, et soumit le monde à leurs spéculations, comme elle l'avait soumis à leurs armes.

CHAPITRE XVIII.

DE L'INDUSTRIE, DE QUELQUES PRODUCTIONS D'ORIENT, GÉOGRAPHIE.

Pour connaître ce que put gagner l'industrie aux relations avec l'Orient, il suffirait peut-être de savoir en quel état cette source de prospérité se trouvait alors chez les Orientaux. Parmi tant de voyageurs, il y en avait, sans doute, qui avaient intérêt à observer les usages et les pratiques des contrées lointaines qu'ils visitaient. On sait que dans les expéditions des croisés on enrôlait de préférence ceux qui avaient un métier ou qui exerçaient une profession mécanique. Ces industrieux pèlerins ne faisaient pas toujours un voyage inutile pour leur pays; et, dans ces guerres saintes où les chevaliers de la croix ne cherchaient que la victoire et la renommée, l'industrie, si j'ose parler ainsi, avait aussi sa croisade, dont les paisibles trophées consistaient dans de précieuses découvertes dérobées aux Grecs et aux Sarrasins, et dans l'heureuse imitation de ce qu'on avait admiré dans les arts de l'Orient.

Les Sarrasins avaient des manufactures d'étoffes avant les croisades. A Damas et dans les villes

d'Egypte, on travaillait les métaux avec plus de perfection que dans l'Occident. Les vieilles chroniques nous apprennent que les chrétiens de la Palestine allaient quelquefois à Damas pour y acheter des armes. Joinville rapporte qu'étant allé en pélerinage à Notre-Dame de Tortose, il acheta à Tripoli des camelots qu'on fabriquait dans cette ville. Il en envoya quelques pièces à la reine Marguerite, laquelle, nous dit-il, les prit d'abord pour des reliques, se mit à genoux pour les recevoir, et se releva en disant : *Maujour soit au Sénéchal qui m'a fait agenouiller devant ses camelots.* Joinville avait été chargé par Louis IX d'acheter une certaine quantité de cette étoffe, ce qui prouve que la manufacture où elle était fabriquée avait quelque réputation (1).

Il y avait, à cette époque, dans le même ville de Tripoli, et dans plusieurs villes de la Grèce, un grand nombre de métiers de soie, dont les produits devaient attirer l'attention des marchands et des pélerins qui visitaient l'Orient. Vers le milieu du douzième siècle, Roger II, roi de Sicile, fit transporter à Palerme plusieurs de ces métiers; ce fut le fruit d'une expédition sur les côtes de la Grèce. Le mûrier se multiplia sous le beau ciel d'Italie, comme sous celui de la Morée, et cette utile conquête donna aux Siciliens la facilité de

(1) *Hist. de saint Louis*, édit. de 1761, pag. 125 et suiv. (Voy. sur le mot *Camelot* ou *Camelin*, les observations de Ducange sur Joinville, pag. 58.)

surpasser bientôt l'industrie des Grecs. Le principal atelier fut placé dans le palais des rois comme pour montrer la richesse et la magnificence de cet art nouveau.

Plusieurs inventions utiles nous vinrent à cette époque des contrées d'Orient. Quelques écrivains ont affirmé que les moulins à vent étaient connus en Europe avant les croisades (1); mais il faut considérer que cette invention a pu venir par les premiers pélerinages en Asie, qu'on ne peut séparer des guerres saintes.

Tyr était renommée alors pour ses verreries (2). Le sable qu'on trouvait dans son voisinage donnait à la fabrication du verre une perfection qu'on ne connaissait point dans d'autres pays. L'usage du verre était beaucoup plus commun en Palestine qu'en Occident. Les Vénitiens durent prendre à Tyr l'idée de leurs belles verreries, si célèbres au moyen-âge.

Les croisés, comme on l'a vu dans cette histoire, témoignèrent toujours une grande surprise en voyant l'explosion du feu grégeois. Mais, ce qui doit nous étonner, ils ne parurent point envier un si grand avantage aux Sarrasins. Les guerriers

(1) La chronique de Bohême, de Wenceslas Hagek, traduite en allemand par Jean Sandel, a essayé de prouver, pag. 10 et 11, que les moulins à vent étaient connus dans la Bohême avant l'année 718. (Voyez l'*Histoire de la vie privée des Français*, par Legrand d'Aussy, tom. I, p. 42.)

(2) Guillaume de Tyr, liv. XIII, chap.

francs préférèrent sur le champ de bataille l'épée et la lance à un moyen de combattre qui semblait ôter quelque chose à la bravoure personnelle. Il est probable cependant que le feu grégeois dut à la fin donner l'idée de la poudre, invention funeste à l'humanité, mais qui mit une arme redoutable entre les mains de la société européenne menacée par les Turcs et par les Tartares.

On sait quels furent les transports des croisés, lorsqu'ils virent, pour la première fois, des cannes à sucre dans le territoire de Tripoli (1). La plante en fut transportée en Sicile, dès le milieu du douzième siècle; il n'est pas exact cependant de dire qu'elle passa de là dans le Nouveau-Monde. Si les Espagnols transportèrent, dans la suite, la canne à sucre dans l'île de Madère, on doit croire qu'ils la trouvèrent dans le royaume de Grenade, où les Maures l'avaient apportée d'Afrique. Mais il est aussi probable qu'on ne s'occupa de cette plante que parce que le goût du sucre s'était répandu, et que cette substance qu'on tirait d'Égypte devenait une branche importante du commerce. C'est ainsi qu'on peut en faire honneur aux croisades.

L'histoire naturelle, qui se lie aux progrès de l'industrie et de l'agriculture, s'enrichit alors de quelques notions utiles. Non-seulement les climats éloignés échangèrent leurs productions végétales, mais quelques circonstances des croisades procurèrent à l'Europe la connaissance de plusieurs ani-

(1) Foucher de Chartres. (*Biblioth. des Crois.*)

maux de l'Afrique et de l'Asie. Nous avons dit que les Mamelucks d'Égypte envoyèrent à saint Louis un éléphant, dont le monarque français fit présent au roi d'Angleterre (1). Peu de temps après la première expédition de Louis IX, Bibars envoya à Mainfroi, fils de Frédéric II, plusieurs prisonniers mogols avec leurs chevaux, qui étaient de race tartare. Parmi les productions orientales que les ambassadeurs égyptiens étaient chargés d'offrir au roi de Sicile, on remarquait une girafe, animal qu'on n'avait jamais vu jusqu'alors en Occident (2).

A côté des grandes émigrations des peuples qui passaient de l'Orient en Occident, il est curieux de voir les plantes et les fleurs changer aussi de climat et passer d'Orient en Europe, tantôt portées dans la pannetière des pèlerins, tantôt transplantées de proche en proche, s'avançant de jardin en jardin, de province en province. Nous avons déjà parlé du maïs ou blé de Turquie, envoyé en Italie par Boniface de Montferrat, après la prise de Constantinople (3); la prune de Damas fut

(1) Voyez le XVI[e] livre de notre Histoire.

(2) Sainte-Palaye, *Mémoires historiques sur la chasse*, 1[re] part., cite *la chasse royale composée par Charles IX*, dans laquelle il s'agit d'une race de chiens gris, originaire de Tartarie, rapportée en France par Louis IX.

(3) M. Grégori, dans un mémoire lu à la Société d'agriculture, a cité des faits qui viennent à l'apui de notre opinion au sujet de l'introduction du maïs en Europe.

apportée à peu près dans le même temps en Europe par un duc d'Anjou, qui avait visité Jérusalem (1). Il n'y a point de chaumière en Europe qui ne connaisse aujourd'hui les *échalottes*, qui tirent leur nom et leur origine d'Ascalon. Dans toutes les contrées de l'Occident, on retrouve ces productions exotiques, que les traditions populaires font venir de l'Asie avec les croisés, et les observations recueillies à ce sujet sont si nombreuses, qu'un de nos savans a eu la pensée de publier une *Flore des Croisades*.

On a pu juger, par ce que nous venons de dire dans ce chapitre et dans celui qui précède, que la géographie avait dû faire des progrès à l'époque des expéditions en Orient. Avant les croisades, cette science était tout-à-fait négligée et inconnue; à Paris on connaissait à peine la Bourgogne, en Bourgogne on regardait Paris comme un pays fort éloigné. Les croisés qui suivaient Pierre-l'Ermite ne connaissaient point les noms des villes d'Allemagne et de Hongrie qu'ils traversaient; ils éprouvèrent une défaite à Semlin, et les chroniques contemporaines, qui en ont parlé, se contentent d'appeler cette cité hongroise *Malleville, ou la ville du malheur*.

Si les Francs connaissaient à peine leur propre pays, quelle devait être leur ignorance pour les

(1) On croit que c'est aussi aux guerres d'Orient que nous devons les renoncules. (Voyez la préface du *Traité des renoncules*, par le P. d'Ardène.)

contrées de l'Orient? On en peut juger par la nécessité où ils étaient de prendre des guides parmi les Grecs dont ils se défiaient, et par leur embarras extrême, toutes les fois que ces guides les abandonnèrent. Plusieurs armées chrétiennes périrent faute de connaître les lieux où les conduisait la victoire. On voulait trouver dans la Palestine et dans l'Orient tous les lieux qu'avait nommés l'Écriture; et sans consulter les habitans du pays, on cherchait encore cette Babylone, dont les ruines mêmes ont péri; on donnait ce nom, tantôt à Bagdad, tantôt au vieux Caire, l'une et l'autre bâties par les musulmans.

Une chose remarquable, c'est que sur plus de deux cent chroniques du douzième et du treizième siècle, qui parlent de l'Égypte, nous n'en avons trouvé qu'une seule dans laquelle il soit fait mention des Pyramides (1). Jacques de Vitry, qui avait longtemps séjourné en Syrie, et qui paraît avoir eu toutes les connaissances qu'on avait alors, répète, dans sa description de l'Orient, les fables d'Hérodote, telles que l'histoire des Amazones et celle du Phénix. On ne peut s'empêcher de rire de la naïve crédulité de Joinville, qui nous dit gravement dans ses mémoires que les arbres du paradis ter-

(1) Arnauld de Lubec cite une lettre d'un envoyé de Frédéric I[er], qui séjourna au Caire et vit les Pyramides. Jacques de Vitry, qui a copié cette lettre, sans en citer l'auteur, omet le passage où les Pyramides sont décrites, ou plutôt indiquées.

restre produisaient la cannelle, le gingembre, le girofle, et qu'on pêchait ces épiceries dans les eaux du Nil, où elles étaient portées par les vents (1).

Les croisés, toujours occupés de combattre, n'avaient pas même la pensée d'étudier les pays conquis par leurs armes. Cependant à leur suite la religion et le commerce, conduits l'une par l'envie de répandre l'Évangile, l'autre par l'espoir d'amasser des trésors, s'ouvrirent quelques routes nouvelles, et recueillirent d'utiles notions sur l'Orient, pendant les croisades. Les missionnaires envoyés par la cour de Rome et par saint Louis, parcoururent les plus vastes régions de l'Asie; le commerce les suivit ou les devança dans ces courses lointaines. Les relations de Rubruquis, d'Asselin, de Jean-Plan Carpin, de Marc-Pol, renferment des observations dont on reconnaît encore aujourd'hui la vérité et l'exactitude.

---

(1) « Quand celui fleuve entre en Égipte, il y a gens tous ex-
» pers et accoustumés, comme vous diriez les pêcheurs des riviè-
» res de ce pays-ci, qui au soir jettent leur reyz au fleuve et ès
» rivières; et au matin souvent y trouvent et prennent les espi-
» ceries qu'on vent en les parties de par-deça bien chierement et
» au pois, comme canelle, gingembre, rubarbe, girofle, lig-
» num aloës, et plusieurs bonnes choses, et dit-on au païs, que
» ces choses là viennent de Paradis terrestre, ainsi comme le
» vent abat ès forêts de ce pays, le bois sec; et ce qui chiet en
» ce fleuve l'eau amène, et les marchands le recueillent, qui le
» nous vendent au pois. » (Joinville, 2e part., pag. 36, édit. de Ducange.)

On doit ajouter que les croisés qui partaient de toutes les contrées de l'Europe, apprirent à se connaître entre eux sous l'étendard de la croix. Les peuples ne furent plus étrangers les uns pour les autres, ce qui dissipa l'ignorance où ils étaient sur le nom des villes et des provinces de l'Occident.

Les cartes géographiques de cette époque ne donnent ni la configuration du globe, ni l'étendue des pays, ni la position et les limites des empires: elles se bornent à retracer, par des désignations vagues, ce qui frappait le plus les voyageurs, les curiosités de chaque contrée, des animaux, des édifices, des hommes diversement vêtus. Nous avons eu sous les yeux une mappe-monde qui se trouve jointe à la chronique de Saint-Denis, et qui paraît avoir été faite dans le quatorzième siècle: comme dans les cartes modernes, on n'y trouve point marqués les quatre points cardinaux; mais, sur les quatre côtés, sont écrits les noms des principaux vents, au nombre de douze. Jérusalem, selon l'opinion du temps, est placée au centre des trois parties du monde connu: un grand édifice, surmonté d'une croix, représente la ville sainte. Autour de cette reine des cités, l'auteur de la carte a figuré, par d'autres édifices, les villes de la Palestine, de la Syrie, de l'Égypte, etc.; les distances sont marquées sans exactitude; tout semble jeté pêle-mêle et comme au hasard: cet amas confus d'édifices ou de maisons paraît moins être une représentation de l'univers que l'image informe d'une

grande ville bâtie sans plan et sans régularité (1).

On jugera par-là combien la géographie était encore dans l'enfance; mais au moins on s'en occupait, ce qu'on n'avait point fait jusqu'alors. Ainsi, on devait croire qu'on n'en resterait pas là, et que les connaissances géographiques feraient bientôt des progrès. Dans le quatorzième siècle, on connaissait déjà beaucoup mieux les contrées de l'Orient, si on en juge par la carte que Sanuti présenta au pape, et qu'on peut voir dans le recueil des historiens des croisades par Bongars.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans parler de l'état de la géographie chez les Arabes dans le moyen-âge. L'ouvrage d'Édrisi, composé entre la seconde et la troisième croisade, nous prouve que les musulmans étaient alors beaucoup plus avancés que les Francs et les Grecs (2). Cet ouvrage est précieux, même de nos jours, par les détails géogra-

---

(1) Cette carte se trouve à la fin d'un manuscrit du quatorzième siècle, à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, classé sous la lettre L. f. 2, in-folio. Elle nous a été indiquée par M. Thory, sous-conservateur de la Bibliothèque du Roi, qui nous a fourni plusieurs matériaux importans pour notre *Histoire des Croisades*.

(2) La géographie d'Edrisi ne nous était jusqu'ici connue que par l'abrégé publié à Rome en arabe, et traduit plus tard en latin par Gabriel Sionita. M. Reinaud a découvert parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque du Roi, qu'il met en ce moment en ordre, un ouvrage qui paraît être le traité entier d'Edrisi, et M. Amédée Jaubert en prépare une traduction française.

phiques qu'il renferme sur certaines contrées de l'intérieur de l'Asie, qui n'ont pas encore été bien décrites. Aboulféda et Makrisi, qui vinrent ensuite, sont supérieurs à tous les écrivains de l'Occident qui s'occupaient de la géographie à la même époque (1). Nous n'avons point assez de documens pour expliquer cette supériorité; mais ne pourrait-on pas en trouver une cause vraisemblable dans ce caractère impatient, dans cette ambition inquiète, qui portèrent d'abord les peuples musulmans à étendre partout leur domination. Dès les premiers temps de l'hégire, le prosélytisme belliqueux des Arabes leur persuada que le monde leur appartenait (2). On ne doit pas trop s'étonner, d'après cela, qu'ils aient cherché à connaître les

(1) La géographie d'Aboulféda n'est que le précis des connaissances qu'on avait recueillies de son temps; mais ce précis est méthodique et en général complet pour les ouvrages de géographie de Makrisi; il se borne à l'Égypte, à la Nubie et à quelques contrées voisines : mais l'auteur cite tout au long les divers passages d'écrivains plus anciens et de voyageurs de son temps qui se rapportaient à son sujet.

(2) Nous citerons à ce sujet les paroles que les musulmans mettent dans la bouche de Mahomet : « les royaumes du monde » se sont présentés devant moi, et mes yeux ont franchi la dis- » tance de l'Orient et de l'Occident. Tout ce que j'ai vu fera » partie de la domination de mon peuple. » (Voyez l'ouvrage que M. Reinaud a publié sur les monumens arabes, persan et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas, ouvrage qui ne se borne pas à quelques sèches descriptions, mais qui renferme une foule de notions nouvelles sur l'histoire, les croyances et les mœurs des nations musulmanes, tom. I, pag. 320.)

régions lointaines que Mahomet promettait à leurs armes. l'histoire nous les montre, dans le septième et dans le huitième siècle, envahissant l'Asie et l'Afrique; parcourant les plus riches contrées de l'Europe; ils connurent les pays qu'ils avaient conquis et ceux qu'ils voulaient conquérir. Ainsi la géographie fit des progrès parmi les Orientaux à la suite des victoires de l'islamisme, comme elle en fit plus tard à la suite des croisés et des missionnaires.

CHAPITRE XIX.

ÉCOLES, UNIVERSITÉS, SCIENCES DU DROIT, DE LA PHYSIQUE ET DE LA MÉDECINE.

On nous reprochera de sortir trop souvent de notre sujet, et d'arrêter notre attention sur beaucoup de choses qui n'ont pas un rapport direct avec les croisades. Nous imitons les pélerins, qui, partis de leurs foyers pour visiter le tombeau de Jésus-Christ, regardaient néanmoins à droite et à gauche sur leur route; et lorsqu'ils revenaient dans leur patrie, ce qu'ils disaient des pays qu'ils avaient traversés, des peuples qu'ils avaient vus, n'était pas ce qui intéressait le moins leurs auditeurs dans le récit de leur pélerinage à Jérusalem. Peut-être obtiendrons-nous la même indulgence de nos lecteurs, pour les digressions où notre esprit se laisse quelquefois entraîner.

Les progrès des arts et des sciences du douzième siècle ne doivent pas sans doute être attribués à la seule influence des croisades. Il faut remarquer néanmoins que la passion du savoir, le besoin de s'éclairer, naquirent et se manifestèrent en même temps que le pieux enthousiasme qui entraînait les peuples en Asie. Cette exaltation, cette vague im-

patience des esprits, qui avaient armé l'Europe pour des croyances, et spiritualisé en quelque sorte la guerre elle-même, ne devaient-elles pas éveiller l'intelligence de l'homme, et mettre en action toutes ses facultés ! Comment expliquer autrement cette multitude d'écoles qui s'élevèrent alors dans tous les royaumes de l'Occident, ces universités de Paris, de Bologne, de Prague, d'Oxford, de Salamanque, dans lesquelles accoururent tout-à-coup plus d'étudians *qu'on n'en avait vu autrefois dans Athènes, en Égypte, et dans aucun pays du monde* (1).

Ce fut d'abord pour l'enseignement de la théologie qu'on avait élevé les plus célèbres écoles; mais comme on exigeait qu'un théologien connût la grammaire, la logique et la rhétorique, il en résulta que toutes les études furent encouragées à la fois. Les avantages accordés aux universités suffisent pour montrer combien les rois et la société elle-même mettaient alors de prix aux progrès des lumières; les universités, fidèle expression d'un siècle avide de savoir et de liberté, étaient comme des cités littéraires, qui avaient leurs chartres, leurs priviléges, et se trouvaient investies des mêmes droits que les communes : quelquefois même l'autorité des rois fléchit devant leurs prétentions, et leur indépendance alla jusqu'à l'impunité du désordre. Le roi d'Angleterre, Henri II, voulut prendre pour

(1) Expression de Guillaume-le-Breton.

arbitre, dans une affaire importante, la cour des pairs de France, le clergé gallican, ou *les suppôts des écoles de Paris* (1). Presque tous les monarques français, depuis Philippe-Auguste, n'avaient cessé de protéger l'université, le plus bel ornement de leur capitale et de leur royaume; la protection de Louis IX se montra plus active et plus généreuse que celle de ses prédécesseurs. Nous laisserons parler l'histoire contemporaine. « Dans une sanglante querelle, dit Guillaume de » Nangis, qui s'éleva entre les bourgeois et les » clercs de l'université de Paris, ceux-ci quittè- » rent la capitale, ce que voyant le roi saint Louis, » il fut grandement affligé que l'étude des lettres » et de la philosophie se retirât ainsi de son royau- » me. Le roi recommanda donc aux étudians de » revenir, et lorsqu'ils revinrent, il leur fit donner » une pleine et entière satisfaction par les bourgeois, » les comblant de toutes sortes de prévenances et de » bontés. » Le chroniqueur applaudit à la générosité éclairée de Louis IX, et ne craint pas de dire que si le trésor de la sagesse eût été enlevé au royaume de France, le lis, emblême de la royauté, aurait beaucoup perdu de son éclat : « Car les » rois, ajoute-t-il, avaient coutume de porter » une couronne de fleurs de lis peint à trois feuilles, » comme pour annoncer clairement que la foi, » la science et la chevalerie, brillaient plus dans

---

(1) *Histoire littéraire de la France.* Discours sur l'état des lettres au treizième siècle.

» le royaume de France que dans tous les autres
» pays du monde (1). »

Ce ne fut pas l'étude des lettres romaines qui fit alors le plus de progrès. On peut s'étonner que dans une société qui s'avance vers la civilisation, on ne commence pas toujours par les idées les plus simples, et qu'on se jette dès l'abord dans ce qu'il y a de plus compliqué et de plus difficile à saisir. Nos bons aïeux, cherchant à secouer le joug de la barbarie, commencèrent par les abstractions de la métaphysique; et les hautes questions des sciences morales occupèrent leur raison naissante. On se passionnait pour ces discussions où les maîtres et les disciples pouvaient chaque jour, sinon trouver la vérité, au moins faire parade de leur habileté et de leur savoir. C'est alors qu'on vit reparaître Aristote, semblable à ces constellations qu'on a perdues de vue pendant plusieurs siècles, et qu'on retrouve tout-à-coup sur l'horizon. Traduit, selon quelques savans, de la langue des Sarrasins, attaqué avec chaleur, défendu avec passion, tour-à-tour autorisé et proscrit par les papes et les conciles, protégé enfin par Thomas d'Aquin et par les disciples de Dominique et de François d'Assises, le philosophe de Stagire régna dans l'école et balança quelquefois l'autorité de l'Écriture et des pères de l'Eglise. Il n'entre point dans notre sujet de rappeler les vifs débats qui s'élevèrent alors sur

(1) Chronique de Guillaume de Nangis, an 1230; *Spicilége de d'Achery*, tom. III.

le libre arbitre, ni les longues querelles des réalistes et des nominaux, ni ces interminables combats soutenus avec les armes de la parole et le glaive de l'argumentation. Dans un siècle où tout se décidait par la violence, il semble que l'esprit ait voulu avoir son espèce de guerre; de même que l'épée dans les affaires du monde était alors toute la justice, le syllogisme victorieux fut pour les écoles toute la vérité, toute la raison (1).

Cette passion des disputes avait deux inconvéniens, celui d'encourager l'esprit de contradiction, et celui d'exalter l'amour-propre des docteurs; l'esprit de contradiction fit naître de nouvelles hérésies, et l'amour-propre blessé des maîtres et des disciples ne craignit point d'invoquer contre elles le glaive des guerres saintes. Dans la première expédition en Asie, nous avons vu des pélerins, armés du bourdon et de la pannetière, menacer les royaumes d'Arabie et du Coran; cette confiance des pélerins avait passé dans l'esprit des fougueux athlètes de la philosophie scolastique : c'est alors que de savans argumentateurs, pleins de mépris pour les armées de la croix, voulurent triompher des infidèles par la seule force de leur dialectique; c'est alors que les papes eux-mêmes, dédaignant la chevalerie chrétienne, ou n'espérant plus rani-

(1) On lit ces mots dans un Traité ecclésiastique contemporain : *Grammatica, rhetorica, logica, sunt gladii quibus inter se pugnant clerici.* (Spicil. de d'Achery, tom. I.)

mer l'enthousiasme pieux des guerriers, adressèrent aux princes musulmans des messages remplis d'argumens et de subtilités, à l'aide desquels ils croyaient les vaincre et les soumettre à la foi du Christ. Nous avons fait remarquer plusieurs fois, dans l'histoire des dernières croisades, cette présomption des docteurs et cet orgueil de l'école, qui furent un des caractères distinctifs du treizième et du quatorzième siècle (1).

On peut juger, par ce que nous venons de dire, que la philosophie scolastique ne fortifia pas toujours les croyances religieuses, et qu'elle favorisa

(1) Mathieu Pâris raconte un fait qui caractérise à lui seul l'esprit de l'école. Il s'agit de Simon de Tournai, célèbre théologien du treizième siècle. Un jour que ce théologien, dans une leçon brillante et profonde, avait étonné ses auditeurs par la manière dont il avait parlé du mystère de la Sainte Trinité, on le supplia de rédiger par écrit cette leçon, afin que tant de solutions heureuses ne fussent point perdues. Alors, dit Mathieu Pâris, Simon de Tournai fut tellement infatué de lui-même, qu'élevant les yeux au ciel et riant aux éclats, il osa s'exprimer ainsi : *O Jésulet, Jesulet* (Jesule, Jesule)! *dans la question que je viens de traiter combien j'ai confirmé et exalté ta loi! si je voulais faire le méchant et combattre tes doctrines, je saurais trouver des raisons et des argumens plus forts pour les ébranler et les détruire.* Cela dit, ajoute Mathieu Pâris, il se tut comme étant sans langue ; Simon devint non seulement muet, mais encore idiot et ridicule, et fut un objet de risée pour son auditoire. Le chroniqueur ajoute que ce miracle servit à réprimer l'orgueil et l'insolence des scolastiques.

peu l'essor des véritables lumières. On doit dire néanmoins que si elle put égarer quelquefois l'esprit humain, elle n'arrêta pas tout-à-fait sa marche : elle exerça les facultés de l'homme, et par cela même elle servit à leur développement. Dans les commencemens des sociétés, c'est moins l'égarement de l'esprit que son inaction qui retient les peuples dans les ténèbres de la barbarie.

La science qu'on cultiva le plus après la théologie scolastique fut la jurisprudence. La connaissance du droit civil et du droit canonique offrait de grands avantages à ceux qui la possédaient, et devenait le chemin de la fortune et des honneurs. Innocent III, Innocent IV, Honorius III, Grégoire IX (1), et plusieurs autres pontifes, durent à l'étude approfondie des lois les moyens d'étendre et d'agrandir leur pouvoir. Dans plusieurs écoles de France et d'Italie, on vit briller des professeurs qui enseignèrent les lois des Grecs et des Romains. On invoqua le nom de Justinien comme on avait invoqué celui d'Aristote ; mais les lumières que répandirent les plus célèbres jurisconsultes restèrent trop long-temps concentrées parmi les savans, et furent comme les premiers rayons du crépus-

(1) En 1151, Gratien publia, sous le titre de décret, un recueil de décisions pontificales. Quatre-vingts ans plus tard Grégoire IX chargea Raimond de Pennafort, dominicain espagnol, de recueillir toutes les bulles ou décrétales qui avaient été écrites depuis la publication du Code de Gratien.

tule, qui n'éclairent que les lieux élevés. La diversité des codes, la multiplicité des commentaires et des glosses, devinrent, en certaines occasions, une difficulté de plus. L'anarchie s'était introduite dans l'ordre judiciaire, parce qu'on manquait de lumières législatives; elle subsista encore par la multitude des opinions diverses et des explications contradictoires. La justice, il est vrai, commençait à perdre ses formes barbares; mais la chicane, au milieu de la confusion des lois et des coutumes, trouva peut-être plus de moyens d'embarrasser les juges et de compliquer les procédures (1). Ce fut alors que le droit de juger devint le prix de la patience ou du laborieux savoir, et que le pouvoir judiciaire tomba tout-à-fait entre les mains des légistes, ou plutôt de cette *chevalerie ès-lois*, qu'on appela, dans la suite, la noblesse de robe.

Les autres sciences, telles que la chimie, la physique, les mathématiques, avaient fait peu de progrès pendant les croisades; on ne connaissait guère l'algèbre et la géométrie que dans leur application à l'architecture, à la mécanique et à l'astronomie. Ce fut à cette époque que s'introduisit

(1) Le légat Robert de Courçon, dans le concile tenu à Paris en 1212, interdit aux abbés, aux prieurs, aux moines et aux prêtres les fonctions de juges, d'assesseurs, d'avocats, de témoins, etc. Cette défense fut renouvelée par Honorius III, Innocent IV et Alexandre IV. (*Hist. littér. de la France*, tom. XVI, pag. 79.)

en Europe l'usage des chiffres arabes(1), qui n'entendit point, il est vrai, la science des nombres, mais qui en facilita beaucoup l'étude. L'astronomie aurait pu être cultivée avec succès pendant les guerres saintes : l'Orient fut le berceau de cette science, et les princes de l'Asie, dès les premiers siècles de l'hegire, lui donnèrent de nombreux encouragemens. Nous avons vu que Frédéric II et le sultan du Caire se proposaient mutuellement des problêmes d'astronomie et de géométrie. Parmi les princes chrétiens qui encouragèrent, ou qui cultivèrent eux-mêmes la science astronomique, l'histoire ne peut oublier Alphonse, dont les tables eurent tant de célébrité au moyen-âge(2). En étudiant le monde planétaire dans les astronomes anciens, le prince castillan regrettait de n'avoir pas été appelé au conseil du Créateur. On avait alors une si aveugle confiance dans le système de Ptolémée, qu'on aimait mieux dire que Dieu s'était trompé que de trouver le système en défaut. Le savoir d'Alphonse lui valut une grande réputation de sagesse, et le fit

---

(1) On croit que Léonard Fibonais de Pise est le premier Européen qui ait connu les chiffres arabes ; il les rapporta de ses voyages en Orient, et les employa dès 1202, dans un traité intitulé : *Liberabaie*. (*Histoire littér. de la France*, tom. XVI, pag. 114.)

(2) Parmi ceux qui travaillaient à la rédaction des tables d'Alphonse X, roi d'Espagne, on cite surtout le juif Isaac Haben-sid-Hazan ; celui-ci y avait mêlé beaucoup d'erreurs et de rêveries. (*Histoire de l'astrol. de Bailly*, pag. 299 et 300.)

désigner parmi les princes qui furent appelés à gouverner l'empire germanique; mais tout sage qu'il était, il ne put monter sur le trône impérial; il finit même par perdre son propre royaume : ce qui a fait dire à l'historien Mariana qu'il *perdit la terre en regardant le ciel* (1).

On faisait alors beaucoup de prophéties fondées sur les observations astronomiques. Plusieurs chroniques nous rapportent, sous la date de 1186, que les astrologues ou astronomes orientaux et occidentaux, chrétiens, juifs, arabes, avaient annoncé une grande conjonction de toutes les planètes, tant supérieures qu'inférieures, et la destruction de toutes choses par la violence des vents ou des tempêtes (2) : l'histoire ajoute que les peuples furent dans le deuil et dans les alarmes; car on croyait à la fin du monde. Cependant les tempêtes ne causèrent point les ravages qu'on avait prédits, le monde resta tel qu'il était; et, ce qu'il y a de curieux, les astrologues ne perdirent point leur crédit; car il arriva qu'à l'époque annoncée pour de grandes catastrophes, Saladin en-

(1) On lit dans un livre provençal du treizième siècle, intitulé *Les Enseignemens de l'enfant sage*, que, pendant la nuit, le soleil éclaire tantôt le purgatoire, tantôt la mer; que la terre est soutenue par l'eau, l'eau par les pierres, les pierres par les quatre évangélistes, et ceux-ci par le feu spirituel, image des anges et figure des archanges. (Lebœuf, *État des sciences*, tom. II, pag. 195.)

(2) *Vie de Philippe-Auguste*, par Rigord, an 1186.

tra avec son armée dans la Palestine; et la perte de Jérusalem fut regardée, dans la chrétienté, comme l'accomplissement des prédictions qui avaient été faites.

Rigord, qui nous rapporte la prophétie dont nous venons de parler, et qui prenait le titre de physicien ou de médecin, n'était guère plus avancé que le vulgaire crédule. Il nous dit gravement qu'après la perte de la ville sainte, on avait vu la lune descendre dans la plaine d'Argenteuil, et remonter ensuite vers le ciel. Ce phénomène était attesté par plusieurs religieux de Saint-Denis, qui prétendaient l'avoir vu (1); ce qui prouve au moins que dans l'abbaye de Saint-Denis, il n'y avait personne qui eût les moindres notions de l'astronomie.

La science qui consiste à mesurer le temps ne fit pas plus de progrès dans le moyen-âge que celle de la sphère. On ne connaissait les heures que par les horloges d'eau, les cadrans solaires (2), et l'étendue de l'ombre du corps humain. Chose singulière! il ne vint dans la pensée d'aucun homme d'imiter en quelque manière la fameuse horloge envoyée d'Orient à Charlemagne au com-

(1) *Vie de Philippe-Auguste*, an 1188.

(2) Lebœuf pense que c'est le fameux Gerbert qui, vers la fin du dixième siècle, enseigna le premier, en France, les différentes manières de dresser les horloges solaires. (*État des sciences, depuis Charlemagne jusqu'au roi Robert*, pag. 80.)

mencement du neuvième siècle ; et près de cinq siècles plus tard, saint Louis mesurait la longueur de ses lectures et de ses prières nocturnes, par la durée d'un cierge allumé (1). L'étude du comput et la science des nombres ne servaient guère qu'à trouver la lune pascale ; si on lisait dans les monastères les livres de Boëce et de Cassiodore, c'était pour régler les fêtes solennelles de la religion.

La persuasion où l'on était que le spectacle du ciel n'annonçait pas seulement la gloire de Dieu ; mais qu'il révélait aux hommes les événemens futurs, contribua beaucoup à donner de la vogue aux études astronomiques. De même l'espérance qu'on avait de parvenir à la transmutation des métaux augmentait le nombre et redoublait les efforts de ceux qui étudiaient la chimie. C'est ici qu'il faut admirer l'ambition de l'esprit humain, à l'aurore de la civilisation. Il cherchait dans la chimie ou la physique la pierre philosophale, dans les mathématiques la quadrature du cercle, dans la médecine un remède universel, un breuvage d'immortalité, dans le cours des astres tous les secrets de l'avenir ; il est certain que le monde eût été miraculeusement changé, si on eût trouvé la dixième partie de ce qu'on cherchait alors ; nous ne devons pas trop nous étonner d'après cela que les savans qui s'occupaient de ces gran-

(1) Lebœuf, *id.*, 89.

des découvertes fussent regardés comme des magiciens (1).

Deux choses devaient nuire à l'étude des sciences naturelles: la première, c'est qu'on ne tenait compte que des prodiges ou des miracles, et que les lois de la nature étaient à peine aperçues au milieu des merveilles qui frappaient sans cesse l'imagination des peuples; la seconde, c'est qu'on voulait tout réduire à des abstractions, tout expliquer par des principes généraux. Cette direction des études au moyen-âge se fait surtout remarquer par la préférence qu'on donnait à certains ouvrages d'Aristote. On étudiait avec ardeur la métaphysique, la dialectique du philosophe grec, qui offraient un vaste champ aux subtilités de l'esprit, tandis qu'on négligeait les traités du même auteur qui renfermaient des vérités positives. Ainsi d'une part, la disposition des esprits à ne voir partout que des choses surnaturelles, de l'autre, l'habitude de tout généraliser, et de substituer une théorie abstraite à l'observation des faits, furent cause qu'on ne profita pas, autant qu'on l'aurait pu, des voyages en Orient, et qu'on négligea les leçons de l'expérience.

On a remarqué que la médecine, pour qui l'é-

(1) Gerbert, Albert-le-Grand, Abbon de Fleury, et autres illustres savans, furent accusés de magie par leurs contemporains. Voici ce que dit Rigord sur l'astronomie : « Depuis » que le nombre des fidèles s'est multiplié, la science de l'as- » tronomie a disparu, et on l'a bannie de la société des fidè- » les, comme une idolâtrie. » *Vie de Philippe-Auguste*, an 1182.

tude des faits est si nécessaire, et dont on ne put jamais contester l'utilité, était très peu avancée vers la fin des croisades. Un ancien préjugé défendait la dissection du corps humain; et ce préjugé, que les papes consacrèrent par leurs anathèmes, nuisit beaucoup aux progrès de l'anatomie. L'Église avait interdit aux clercs la profession de médecin (1); ce qui livra la médecine aux hommes les plus illettrés; ajoutez à cela qu'on demandait alors aux reliques des saints le soulagement de tous les maux de l'humanité; il n'existait pas une chapelle, pas une église dont le patron n'eût la vertu de guérir quelques maladies du corps ou de l'esprit; avec de pareils moyens de guérison, on ne sentait guère le besoin de consulter ou d'étudier la médecine.

Les Grecs et les Arabes avaient dans l'art de guérir une grande supériorité sur les Francs. Guillaume de Tyr nous apprend que les rois de Jérusalem et les chefs des colonies chrétiennes en Asie préférèrent toujours les médecins syriens ou juifs à ceux d'Occident. Au siége de Ptolémaïs, on voit Saladin envoyer ses médecins à Richard; mais on ne voit point le roi d'Angleterre envoyer les siens à Saladin, qui était aussi tombé malade. A la première croisade de saint Louis, les médecins qui accompagnaient

(1) Quatre conciles tenus à différens intervalles, dans le douzième siècle, défendaient aux religieux d'exercer la profession de médecin. Lebœuf, *État des sciences*, pag. 203-204.

l'armée des croisés ne comprenaient rien aux ravages que le scorbut et les maladies épidémiques les plus ordinaires exerçaient dans le camp des chrétiens. Leur ignorance ne fut pas moins funeste que la contagion : lorsque Louis IX et ses guerriers furent prisonniers des musulmans, les maladies qui les désolaient cessèrent tout-à-coup, parce qu'on ne les soigna plus, ou qu'ils reçurent les soins des médecins arabes(1). Nous ne pouvons nous défendre de faire ici un rapprochement assez curieux, qui nous montre que les saints, comme nous l'avons dit plus haut, opéraient alors plus de guérisons que la médecine. Saint Louis fut soigné sur les côtes de Carthage par un médecin français qui ne put le sauver, et lorsque ce médecin, revenu en France, tomba malade, il ne retrouva la santé et la vie que sur le tombeau du roi martyr. On sait que les Orientaux avaient découvert l'alambic avant les guerres saintes. L'Europe reçut d'Orient un grand nombre de remèdes, tels que la casse, le séné, la thériaque; les médecins d'Occident s'en servirent sans chercher à les imiter ou à les perfectionner. Nous lisons dans l'histoire que Robert, duc de Normandie, en revenant de Jérusalem, reçut de l'école de Salerne un recueil de préceptes d'hygiène, et ce recueil, qui se répandit dès-lors en

(1) Guillaume de Nangis fait l'éloge des médecins musulmans qui soignèrent saint Louis, par ordre du sultan : *Ils savoient mieux garir de telle maladie que nos physiciens ne savoient garir.*

Europe, fut toute la science des médecins pendant le douzième et le treizième siecle (1).

A cette époque, la charité religieuse avait élevé un grand nombre d'asiles ouverts à l'humanité souffrante. Mais cette charité, si admirable quand il ne s'agissait que de soigner les malades, de les consoler dans leurs souffrances, connaissait peu les symptômes et les caractères des innombrables maladies qui attaquent la vie de l'homme. On peut dire que, pendant les croisades, il nous vint d'Orient plus de maladies graves que de véritables lumières sur la médecine. On sait les nombreuses léproseries qui furent établies en Europe dans le temps des guerres saintes : mais on ne sait point quels remèdes on employait contre la lèpre. L'isolement paraît avoir été le seul moyen curatif ou préservatif qu'on connût pour cette maladie, ce que beaucoup de savans médecins regardent aujourd'hui comme un prejugé. L'esprit de dévotion avait doté richement les lépreux, sans rien faire pour leur guérison. La lèpre, à la fin, disparut sans le secours de la médecine, et les biens affectés aux léproseries furent donnés aux hopitaux, ce qui tourna au profit de l'humanité, et ce qu'on doit signaler comme un des bienfaits des croisades.

---

(1) Le P. Pagi a prétendu, sans fondement, que le livre de l'école de Salerne était composé dès 1086. *Annales eccl.*, an 1087.

CHAPITRE XX.

ÉTUDE DES LANGUES, LITTÉRATURE.

On regrette que les croisés n'aient pas d'abord connu les langues de l'Asie. Ils auraient tiré de plus grands avantages de leurs relations avec les Orientaux. La première fois qu'ils trouvèrent des livres arabes parmi les dépouilles des vaincus, leurs clercs jugèrent que ces livres, écrits en caractères *diaboliques*, ne pouvaient être que l'ouvrage du démon (1); rien n'était plus rare, surtout dans les premières croisades, que de trouver un chrétien d'Occident qui sût l'arabe ou le syriaque, et dans la ville de Jérusalem personne n'entendait la langue des prophètes. Il faut ajouter que l'ignorance des Syriens surpassait celle des Francs, et que les Turcs qui se trouvaient en présence des soldats de la croix étaient les peuples les plus barbares de l'Asie.

A l'époque de la seconde croisade, on ne connaissait pas la langue arabe dans la plupart des royaumes de l'Occident; et lorsque Pierre-le-Vénérable forma le projet de réfuter l'Alcoran, il en demanda la traduction à des moines espagnols (2).

---

(1) Albert d'Aix, Coll. de Bongars. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) *Annal. bened.*, tom. VI, pag. 343, *ad annum*, 1141.

Ce ne fut que vers la fin du douzième siècle qu'on s'occupa, dans la chrétienté, des langues orientales; on sait que Guillaume de Tyr avait écrit l'histoire des dynasties musulmanes d'après des historiens originaux (1). Les chroniques de la troisième croisade nous parlent d'un Renaud de Sidon, qui s'entretenait souvent avec Saladin, dans le langage des Orientaux (2). Au siècle suivant, on enseignait les langues d'Orient dans quelques écoles, et surtout dans celles qui appartenaient aux frères prêcheurs et mineurs. Un décret du concile de Vienne ordonna que, dans les écoles de Louvain, de Salamanque et de Paris, on enseignerait la langue des Arabes et des Tartares (3). Cette étude fut encouragée par les pontifes, lorsqu'on renonça à lever des armées pour combattre les infidèles, et qu'on eut la pensée d'envoyer en Orient, non plus

(1) Guillaume de Tyr, liv. 1, pag. 626.

(2) Parmi le petit nombre d'hommes qui surent profiter de leur séjour en Orient pour apprendre les langues asiatiques, on cite Philippe, clerc de Gui de Valence, évêque de Tripoli, qui traduisit d'arabe en latin, par ordre de ce prélat, la lettre d'Aristote à Alexandre, intitulée : *Secretum secretorum Aristotelis.* (Le savant Baluze avait dans ses manuscrits un exemplaire de cette traduction.) On cite encore Adelard de Bath, Anglais de naissance, qui traduisit les *Élemens d'Euclide* et un *Traité de l'astrolabe*. Rodolphe de Bugues traduisit aussi d'arabe en latin le *Planisphère de Ptolémée.* (Voyez le discours sur l'état des lettres au douzième siècle, *Histoire littéraire de France.*)

(3) Raymond Lulle, vers la fin du treizième siècle, proposa

des guerriers, mais des prédicateurs et des missionnaires : rien n'était plus propre à favoriser les progrès de la science géographique, et la connaissance des lois et des mœurs de l'Asie.

La langue grecque avait été cultivée en France sous le règne de Charlemagne et de quelques-uns de ses successeurs; Charles-le-Chauve, si on en croit l'histoire contemporaine, voulait faire de Compiègne une rivale d'Athènes ou de Thèbes, et le nom de Carlopolis qui lui fut donné, nous montre quel était alors le goût dominant ou plutôt la prétention de la cour impériale(1). De pareils projets ne pouvaient réussir dans des temps barbares; Compiègne ne tarda pas à perdre son surnom fastueux, et les successeurs d'Hincmar n'étudièrent plus la langue des Hellènes. L'antipathie des Grecs et des Latins, qui commença à cette époque, et qui ne fit que s'accroître d'âge en âge, ne permit pas que les pélerins de Jérusalem et les guerriers de la croix profitassent de leur passage à Constantinople ou même de leur séjour dans la Grèce. Les marchands d'Italie, établis à Bysance, ne s'occupaient guère que d'enlever aux Grecs les trésors

---

à Philippe-le-Bel de doter des maisons où seraient enseignées les langues orientales. Le concile de Vienne adopta cette idée. Humbert de Romans fut un de ceux qui encouragèrent le plus les langues asiatiques. Ce fut lui qui mit en latin les lettres que le kan des Tartares envoya à Louis IX en 1249.

(1) Lebœuf, *État des sciences depuis Charlemagne jusqu'au roi Robert*, pag. 14.

de l'industrie et du commerce. Anne Comnène méprisait jusqu'aux noms barbares des Francs, et ne daignait pas les citer dans son histoire. Les Francs, à leur tour, ne voulurent pas apprendre la langue d'un peuple qu'ils méprisaient.

On sait avec quelle indifférence les croisés virent l'incendie de plusieurs bibliothèques dans la capitale des Grecs. Cependant quelques lueurs d'érudition se montrèrent à la suite des Latins victorieux. Les chroniques de Saint-Denis nous racontent, comme un événement remarquable, que dans l'année 1255, un médecin nommé Guillaume apporta les livres grecs de Constantinople. Lorsqu'on eut renoncé à l'espoir de vaincre et de soumettre, par les armes, la croyance des Grecs, on consentit à apprendre leur langue pour les convertir; les missionnaires de l'Église de Rome étudièrent la langue d'Homère et de Platon, pour la conversion des Grecs; comme ils apprenaient les langues de l'Asie pour la conversion des Turcs et des Tartares. Sous le règne de Philippe-Auguste, il s'établit à Paris un collége de jeunes Grecs auxqueles on enseignait les dogmes de l'Église romaine, et qu'on envoyait ensuite prêcher l'orthodoxie latine en Orient (1).

On n'étudiait guère que la langue latine en Oc-

(1) Lebœuf, *État des sciences*, pag. 54. On envoyait alors de jeunes Grecs à Paris comme on y envoie aujourd'hui de jeunes Chinois; ils étudiaient la théologie catholique, et retournaient ensuite dans leur patrie, pour prêcher la foi romaine.



cident. Cette langue en Occident était la langue des conciles et des pontifes, elle était celle que l'Église universelle avait adoptée dans ses prières et dans ses cérémonies. Sans le christianisme et la langue qu'il avait conservée, l'histoire de l'antiquité, ses leçons, ses lumières, tout aurait péri. La religion chrétienne, dit un écrivain anglais, jeta en quelque sorte un pont sur le cahos, et rapprocha les deux époques de la civilisation ancienne et moderne (1). L'étude de la langue latine fit de grands progrès à l'époque de la première guerre d'Orient; l'abbé Guibert, dans une lettre adressée à l'évêque de Soissons, vante l'esprit d'émulation qui animait ses contemporains, et s'étonne de l'ardeur qu'on mettait à étudier la grammaire et la rhétorique, non-seulement dans les cités, mais dans les bourgs et les campagnes. Le même auteur nous dit, dans la préface de son histoire, que les lumières qui se répandaient de son temps lui imposaient l'obligation d'orner son style, et de raconter avec élégance les exploits des héros de la croix (2). Cependant la langue des Latins ne garda point la pureté qu'elle avait encore au douzième siècle, et les dernières croisades n'eurent pas des historiens aussi corrects, aussi élégans que les trois premières.

En parlant de la littérature du moyen-âge, nous n'oublierons point cette éloquence sacrée, dont les inspirations ranimèrent si souvent l'enthousiasme

(1) Hallam, *l'Europe au moyen-âge*, tom. IV, pag. 115.
(2) L'abbé Guibert, coll. de Bongars, tom. I, pag. 467.

des croisades. On se rappelle les prédications de Pierre-l'Hermite, et l'effet miraculeux que produisaient ses discours sur la multitude des fidèles. Parmi les orateurs à la voix desquels l'Europe se leva contre l'Orient, l'histoire contemporaine cite avec éloge Jacques de Vitry, Olivier Scholastique, tous deux célèbres par leur savoir et leur talent oratoire. Elle a célébré aussi ce Foulques de Neuilly, qui fit tant de conversions, et dont l'éloquence inculte prêcha la croisade qui fonda l'empire latin de Bysance. Tous ces prédicateurs eurent une grande influence sur les hommes de leur temps, mais aucun n'égala le génie de saint Bernard, qui maîtrisa son siècle par le seul pouvoir de ses paroles et que l'Europe croyait inspiré *on ne sait par quels oracles* (1). Les légendes sont remplies des miracles qui accompagnèrent ses prédications en France et en Allemagne; mais la plus grande de toutes les merveilles était, sans contredit, l'autorité de ses discours, cette puissance de persuasion devant laquelle tout semblait fléchir, comme si le saint orateur eût répété les paroles de Dieu lui-même, et qu'il eût parlé des hauteurs du ciel. La plupart de ses discours ne sont pas venus jusqu'à nous; mais on peut au moins en juger par les lettres qu'il écrivait dans le même temps aux fidèles qui n'avaient pu l'entendre. Qui pourrait surtout lire sans émotion cette

(1) Chronique des Slaves. (*Biblioth. des Crois.*)

apologie qu'il adressa au pape Eugène (1), et dans laquelle il justifiait avec le ton et l'inspiration des prophètes la mission qu'il croyait avoir reçue de Dieu.

Nous avons fait connaître les exhortations des papes dans les conciles de Clermont, de Latran, de Lyon et de Mantoue. On a vu avec quels accens pathétiques les chefs de l'Église s'exprimaient sur les malheurs des chrétiens opprimés par les musulmans. On trouverait peut-être plus d'éloquence encore dans les lettres et les circulaires que les pontifes adressaient aux fidèles. Il faut voir dans une bulle de Grégoire VIII comment le père des chrétiens déplore les calamités qui affligèrent la Terre-Sainte, lorsqu'après la bataille de Tibériade, après la perte de la vraie croix et la destruction de l'armée chrétienne, les troupes de Saladin se répandirent partout comme les flammes d'un vaste incendie ou les flots d'une mer débordée. Non, la langue de l'homme ne pouvait exprimer, la raison humaine ne pouvait comprendre le sujet d'une si grande affliction. Grégoire trouve la cause de tant de maux dans les péchés des fidèles d'Orient, et ne voyant autour de lui en Europe que discorde, désordre et scandale, il s'écrie avec le prophète : *La vérité, la science de Dieu ne sont donc plus sur la terre !* Le pontife s'adresse ensuite aux peuples chrétiens, et leur présente la croisade comme un moyen d'apaiser la

(1) L'apologie de saint Bernard a été copiée en entier par Baronius, ad ann. 1149.

colère divine. Dieu leur demandait le sacrifice des biens périssables pour leur assurer la jouissance des biens éternels; le temps était venu d'oublier les vaines grandeurs de l'homme, car l'homme ne s'était pas fait lui-même, et la faculté de créer un ciron était au-dessus des puissances de ce monde (1).

Dans une lettre adressée à l'archevêque de Rouen, Innocent IV ne s'exprime pas avec moins d'éloquence en parlant de la captivité de saint Louis et de la douleur des peuples d'Occident. « Ah! Seigneur, s'écrie le pontife, comment tant de guerriers valeureux sont-ils tombés dans les batailles? » Voilà que le glaive des impies s'est enivré du sang » des justes, et s'est rassasié de leur chair! Le fer » du Sarrasin barbare a dévoré la nation que la » piété avait conduite sous tes drapeaux! les plaines » sont encore humides du sang qui a coulé pour » toi; la pourpre du sang de tes martyrs brille sur » le sol de l'Orient; leurs corps gisent sans sépulture, abandonnés aux oiseaux du ciel et aux » animaux du désert...... Seigneur, tous les enfans » de l'Église versent des larmes; les cris de la douleur retentissent sur tous les chemins; le deuil » est peint sur tous les fronts; chacun baisse » ses yeux vers la terre : il ne sort de la bouche des « chrétiens que des paroles lugubres (2). » Nous

(1) Voyez la traduction de cette bulle de Grégoire VIII dans les Pièces justificatives du deuxième volume de notre Histoire.

(2) Lettres d'Innocent IV. (*Biblioth. des Crois.*)

pourrions rappeler d'autres lettres d'Innocent III, d'Honorius IV, d'Urbain IV, et surtout de Pie II, qui passa sa vie à prêcher la croisade contre les oppresseurs de la Grèce. On voit par ces exemples qu'en s'adressant aux passions dominantes, l'éloquence avait emprunté leur vivacité et leur génie. Il n'est pas jusqu'aux simples chroniqueurs qui ne se montrent éloquens en déplorant la servitude de Sion, et qui, dans les harangues qu'ils font prononcer aux chefs des croisés, n'offrent quelquefois des modèles de l'art oratoire. Il s'en fallait de beaucoup que l'éloquence des écoles et du barreau fût alors aussi avancée que celle qui s'adressait ainsi aux soldats de Jésus-Christ, et dont la noble mission était de prêcher en présence de la belliqueuse Europe la délivrance de Jérusalem et la conquête du saint tombeau.

La poésie devait être encore plus en rapport avec le siècle merveilleux des croisades. Les troubadours qui florissaient dans le douzième siècle, ne négligèrent point les exploits et les aventures des croisés. On entend sans cesse leur voix se mêler à celle des orateurs sacrés, et leurs peintures poétiques se confondent souvent avec les narrations de l'histoire. On remarquait parmi les chevaliers de la croix un grand nombre de troubadours et de trouverres. Nous avons cité la romance de Raoul de Coucy (1), et les vers dans lesquels

(1) Nous avons donné un extrait du vieux roman du châtelain

Thibault, comte de Champagne, annonçait son départ pour l'Orient. On peut ajouter à ces noms illustres ceux de Guillaume, comte de Poitiers; de Pierre Mauclerc, comte de Bretagne; de l'empereur Frédéric II; du duc d'Anjou, frère de saint Louis, etc. De pareils exemples étaient propres à réveiller l'émulation des poètes; et comme la plupart composaient leurs vers dans la langue fraçaise, cette langue, qu'on parlait à Jérusalem, à Constantinople, dans la Grèce, dans toutes les villes chrétiennes d'Orient, dut l'emporter alors sur tous les idiomes contemporains (1).

Il n'est pas aisé de savoir quelle fut l'influence des croisades sur la poésie des troubadours, qu'on nommait le *gai savoir*. On sait que la littérature provençale, consacrée surtout à la galanterie et aux plaisirs de la paix, touchait à sa décadence vers la fin des expéditions en Orient. Les trouverres, qui parlaient la langue du nord de la France, firent entendre des chants plus graves et plus en rapport avec les grandes révolutions du

de Coucy, qui vient d'être traduit en français, par M. Crâpelet. (*Biblioth. des Crois.*)

(1) Un auteur Florentin du treizième siècle, appelé Brunetto Latini, préférait la langue française, parce qu'il en trouvait *la parlure plus délicate*. Un certain *Martino da Canale* écrivait ou traduisait en français un morceau d'histoire vénitienne; il expliquait sa prédilection particulière pour la langue française, en disant que *langue française cort parmi le monde et est la plus délitable à lire et à oir que nul autre*. (*Hist. litt. de la France*, tom. XVI, p. 159.)

moyen-âge ; on se plaisait à représenter des scènes héroïques, et dans les compositions des poètes, les noms de Godefroi, de Tancrède, de Richard, de Saladin, se trouvèrent mêlés à ceux de Roland, de Charlemagne et des chevaliers de la table ronde.

On ne vit jamais une génération plus disposée à croire aux prodiges. Ce fut alors que s'accréditèrent parmi nous les traditions poétiques des peuples du Nord, les fables ingénieuses de l'Orient et celles de l'Armorique, dont le mélange forma une mythologie nouvelle (1). Les événemens des croisades et les exploits de la chevalerie contribuèrent beaucoup à entretenir dans les esprits le goût des récits merveilleux. Tandis que, dans les écoles, on imitait l'antiquité grecque et latine, il se formait, dans les châteaux, une autre littérature, une littérature contemporaine, qui n'employait guère que les idiomes modernes, et qui s'adressait à l'imagination vive et crédule des sociétés naissantes : des narrations chantées ou débitées par des ménestrels, des lais inspirés par la tristesse ou par la joie ; des chants, où respiraient la passion de l'amour ou celle de la gloire, charmaient la cour des seigneurs et des barons. On célébrait les exploits et la mort du roi Arthur, les enchantemens de Merlin, les merveilles de la forêt de Brechiliant, habitée par les

(1) Les romanciers du moyen-âge puisèrent tour-à-tour dans les fictions armoricaines et dans les contes orientaux. (Voyez de la Rue, *Rech. sur les Bardes armoricains.*)

fées bretonnes. Les chevaliers racontaient eux-mêmes leurs combats, leurs périls, et tout ce qu'ils avaient appris dans leur vie errante (1). Au milieu de ces nobles assemblées, on se plaisait surtout à entendre ceux qui revenaient de la croisade; les pélerins de Jérusalem avaient toujours beaucoup de choses à raconter, et l'histoire de la guerre sainte commençait ainsi dans les manoirs des seigneurs. *Par la greffe Dieu,* s'écriait le comte de Soissons, sur le champ de bataille de Mansourah, *nous parlerons encore de cette journée, en chambrée, devant les dames*(2). Lorsque Villehardouin racontait en français, ou *plutôt dictait dans le ramage de son pays* la conquête miraculeuse de Bysance par les guerriers latins, il avait sans doute la pensée que cette histoire serait lue et écoutée dans les châteaux de Provins et de Troyes. Le sire de Joinville avait souvent parlé, à la cour des rois de France, des vertus, des exploits et des malheurs de Louis IX, et tout nous porte à croire que la reine Marguerite engagea le bon sénéchal à écrire ce qu'elle avait entendu raconter, non-seulement pour honorer la mémoire du saint

(1) Dans les cours et dans les châteaux, les chevaliers étaient obligés de débiter une histoire. Des clercs assermentés consignaient dans des registres les exploits de chaque chevalier, tels qu'il les racontait lui-même. Cet usage s'est maintenu jusque sous Charles VII. (Sainte-Palaye, second Mémoire sur la chev.)

(2) Joinville. (*Hist. de S. Louis*)

roi, mais afin que les narrations qui l'avaient charmée tant de fois, ne fussent pas perdues pour les âges suivans.

Il est fâcheux que les romanciers et les poètes de ces temps reculés n'aient pas imité, plus souvent qu'ils ne l'ont fait, l'héroïque simplicité de Villehardouin et de Joinville. Qu'y avait-il de plus favorable à la poésie et surtout à la muse épique, que le siècle des croisades? Quelques auteurs latins du douzième siècle ont entrepris de célébrer les expéditions des croisés en Orient(1); mais dédaignant les merveilles de leur sujet et les mœurs de leur temps, ils se traînent servilement sur les traces des anciens, et ne savent que répéter ce qu'ils ont vu dans Homère ou dans Virgile. Les romanciers qui ont parlé des croisades n'ont jamais essayé de peindre les prodiges des guerres saintes, et nous montrent partout les chevaliers de la croix aux prises avec des dragons impétueux, des griffons et d'autres monstres qu'ils ont imaginés (2). C'est dans les récits simples et naïfs de l'histoire qu'il fallait chercher le merveilleux de cette époque, et, sous ce rapport, on peut dire que les chroniqueurs sont souvent les véritables poètes du moyen-âge. L'auteur de la *Jérusalem délivrée* leur a fait d'heureux emprunts,

(1) Foulque, Giton de Paris. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Gandor de Douai, l'auteur du roman de Godefroi de Bouillon. (*Biblioth. des Crois.*)

et s'il les avait mieux connus, nous trouverions peut-être aujourd'hui plus de charme encore et plus de vérité dans son poème. L'enfance ou la jeunesse des peuples a toujours des souvenirs attachans, surtout dans les sociétés qui vieillissent, et pour une civilisation avancée, le spectacle même de la barbarie peut paraître quelquefois poétique. Rien n'est plus naturel que ce retour sur le passé, et c'est ainsi que, dans la vie humaine, lorsque la froide expérience a glacé nos sens et flétri nos cœurs, nous aimons à revenir par la pensée vers l'âge des illusions et des passions généreuses.

Nous regrettons sincèrement que notre littérature du moyen-âge n'ait rien produit qui pût la faire vivre dans l'avenir, et que l'histoire de l'esprit humain n'ait pu nous parler du siècle des croisades comme elle nous parle du siècle de Périclès et d'Auguste. Sans doute que les anciens, dont l'imitation a enfanté plus tard tant de merveilles littéraires, nous offraient de parfaits modèles dans tous les genres, mais en se passionnant pour les Grecs et les Latins, les peuples modernes dédaignèrent peut-être trop leurs propres antiquités pour celles de Rome et d'Athènes. A l'étude des chefs-d'œuvre qui n'étaient pas notre propre gloire, ne se mêlait point la pensée des aïeux, et les lumières qu'ils nous ont données n'ont rien ajouté à notre patriotisme. Quel intérêt, quel prix auraient eu pour nous les souvenirs de la patrie, s'ils eussent été retracés par une littérature formée d'après les

mœurs de la nation, et qui aurait en quelque sorte commencé avec la nation elle-même.

Mais puisque la littérature et la civilisation de l'Europe devaient commencer par l'imitation ou l'étude des anciens, il faut convenir que le moyen-âge nous a beaucoup mieux servis, par ce qu'il a conservé que par ce qu'il a produit. Quel ami des lettres, en parcourant les annales des siècles ténébreux, n'a pas tremblé pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité? Qui n'a pas éprouvé un sentiment de reconnaissance pour ces hommes studieux qui s'occupaient sans relâche de nous transmettre le dépôt que les âges précédens leur avaient confié, et qui s'en occupaient tandis que l'Europe était troublée par toutes sortes de fléaux, tandis que les peuples agités croyaient assister aux derniers jours du monde? Les muses profanes se retirèrent avec la piété dans la solitude, et trouvèrent dans les cloîtres un asil sûr. Transcrire, corriger, soigner des manuscrits, était pour les cénobites une occupation glorieuse. « L'œuvre des » copistes, disait le prieur d'un couvent de Char- » tres, est une œuve immortelle; ce travail ne » passe point, et le temps ne peut le détruire (1). » Un savant solitaire du douzième siècle comparait un cloître sans bibliothèque à une ville de guerre

(1) Guigues, prieur de Chartres, *de quadriportito exercititio cellæ.* La transcription des manuscrits était l'occupation particulière des moines de Chartres. (Voyez Ducange, au mot *Scriptores.*)

sans arsenal (1). Dans plusieurs monastères il y avait des jours destinés à prier pour ceux qui avaient donné ou écrit des livres. Ainsi, les trésors littéraires des anciens temps ne manquèrent jamais de gardiens, et ces gardiens les ont conservés jusqu'à l'époque où l'imprimerie devait les protéger à jamais contre les ravages de la guerre, de la barbarie et du temps (2). La conservation des chefs-d'œuvre produits par les anciens, fut un des plus grands miracles des siècles barbares, et l'Église latine, qui garda un si précieux dépôt, pourrait être comparée à cette arche du déluge qui sauva du naufrage universel toutes les merveilles vivantes de la création.

Vers la fin des croisades, et quand les Turcs furent maîtres de Constantinople, les savans, exilés de leur patrie, vinrent s'établir en Italie, et les chefs-d'œuvre de la Grèce, qu'ils firent connaître aux disciples des muses latines, payèrent les soins d'une hospitalité généreuse. Parmi les hommes éclairés à qui les muses grecques durent une ho-

---

(1) *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentorio*, paroles de Geoffroi, chanoine de Sainte-Barbe-en-Auge, vers l'an 1170.

(2) Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter plus long-temps à la conservation des livres du moyen-âge; rien n'est plus curieux que les détails qu'on trouve à ce sujet dans les vieilles annales. Nous renvoyons nos lecteurs aux mémoires de Lebœuf sur l'*État des Sciences;* on peut consulter aussi les *Recherches sur les Bibliothèques,* par M. Petit-Radel.

norable protection, on ne peut oublier le pape Nicolas V, qui, comme chef des chrétiens de l'Occident, excommuniait l'Église grecque, et, comme savant, semblait avoir voué un culte au génie d'Homère et de Platon. *L'Iliade* et l'*Odissée* trouvèrent des lecteurs dans les lieux mêmes qui avaient inspiré l'*Énéide*; on relut les discours de Démosthènes sur les débris du Forum, où les savans croyaient entendre encore la voix de Cicéron; le génie des Italiens, échauffé par les chefs-dœuvre de l'ancienne Rome et de la vieille Athènes, produisit des chefs-d'œuvre nouveaux, et l'Italie offrit un phénomène que le monde ne verra peut-être plus, celui d'une nation qui obtint deux fois la palme de la littérature dans deux langues différentes.

Les Espagnols, qui avaient été si long-temps aux prises avec les Arabes, ne tardèrent pas à s'avancer dans la carrière de la civilisation, et leur littérature, quoiqu'elle jetât moins d'éclat, suivit de près la littérature italienne; l'Angleterre et la France, qui se firent si long-temps la guerre, se distinguèrent plus tard par la culture perfectionnée des sciences et des lettres. Les troubles, les révolutions qui désolèrent ces deux peuples, retardèrent pour eux les progrès de la civilisation naissante. La France, qui avait été le berceau des lumières, se vit, dans la suite, réduite à marcher sur les traces des autres nations. La langue française, qui fut d'abord universelle, se trouva tout-à-coup confinée dans les limites

du royaume; et ce ne fut que trois siècles après les croisades que cette langue, enrichie enfin par d'immortels chefs-d'œuvre, retrouva l'universalité qu'elle avait perdue.

CHAPITRE XXI.

DES CHRONIQUES.

Les productions de l'esprit qui durent précéder toutes les autres, furent, sans doute, celles qui avaient pour objet de conserver la mémoire des événemens. A toutes les époques du moyen-âge, il parut des chroniques où se trouvaient consignés les faits importans de l'histoire. Dans plusieurs monastères, on avait des registres et des journaux, où s'inscrivait exactement tout ce qui arrivait de remarquable. Les moines, dans leurs assemblées générales, surtout en Angleterre, se communiquaient ce qu'ils avaient écrit, et leurs chroniques se rectifiaient ou se complétaient les unes par les autres. Il arrivait souvent que la chronique d'un monastère avait plusieurs continuateurs; les cénobites qui écrivaient l'histoire de leur temps se succédaient, de génération en génération; ou plutôt se relevaient comme des sentinelles vigilantes. Quoiqu'ils fussent élevés dans l'ignorante simplicité des cloîtres, les annalistes du moyen-âge paraissent avoir senti l'importance de la mission qu'ils s'étaient donnée : ils nous répètent dans leurs préfaces que l'histoire est la messagère de l'antiquité, le témoin des temps qui ne sont plus, la mémoire du genre

humain, la leçon des peuples, l'école des rois. Un moine de Cantorbery, en exprimant ces idées générales, fait une distinction ingénieuse entre l'historien et le chroniqueur. « Le premier, dit-il, a une » démarche lente et grave; le second va plus vite » et sa manière est plus simple; l'un cherche de » grands mots, des *mots de six pieds*, et s'adresse » aux princes de la terre; l'autre parle le langage du » commun des hommes; et, revêtu de vulgaires ornemens, s'arrête sous la cabane du pauvre. L'histoire fait connaître, avec vérité, les actes, les » mœurs, la vie de ses personnages, et ne dit que » ce qui est conforme à la dignité de la raison : » pour la chronique, elle se borne à supputer les » années qui se sont écoulées depuis l'incarnation » du Christ; elle raconte avec brièveté les événemens des temps qu'elle parcourt, et ne craint pas » de raconter des prodiges. »

L'éclat et la solennité de l'histoire font reculer d'effroi le modeste cénobite de Cantorbéry; il peut à peine supporter la vue des *franges* et des *dorures* qu'affectent d'étaler certains chroniqueurs de son temps. Il se promet bien de ne pas les imiter, car il n'écrit point, ajoute-il, pour une bibliothèque publique, mais seulement pour son cher *frère Thomas*, à qui il a dédié son livre, et pour sa *pauvre petite famille*, c'est-à-dire pour son monastère(1).

(1) Chronique de Gervais, moine de Cantorbéry, *Prologue*. (Voyez l'analyse de cet ouvrage, *Biblioth. des Crois.*)

Plusieurs de nos annalistes disent de même qu'ils n'ont écrit que pour leurs frères du cloître, et pour *obéir à leurs supérieurs*. La plupart d'entre eux étaient persuadés que leurs livres devaient vivre et mourir, comme eux, dans la solitude. Voilà pourquoi on trouve souvent dans leurs récits des peintures si naïves et quelquefois si indiscrètes. Quelle n'aurait pas été leur surprise si on était venu leur annoncer qu'un jour ils seraient jugés au tribunal *du monde* ou *du siècle*, et qu'une invention de l'industrie reproduirait en tous lieux les copies de leurs relations manuscrites ! Comme ils n'avaient point la pensée d'être jamais vus du public, on sent que leur allure devait être plus naturelle et plus franche. Aussi leur bonhomie, qui n'est point contrainte, nous fait-elle quelquefois sourire. « Comme je souffre beaucoup de l'hiver, dit Or- » deric Vital en finissant un chapitre de son his- » toire, je vais suspendre mon travail, pour le » reprendre au printemps prochain. » Plus loin, l'historien de la Normandie, mêlant je ne sais quel sentiment profane à l'humilité monastique, remercie la Providence de tout ce qui lui est arrivé, de tout ce qu'il a fait en cette vie périssable, et nous donne ainsi sa propre biographie dans une prière adressée à Dieu (1).

La piété prescrivait aux écrivains du cloître de fuir le mensonge; et c'est pour nous une garantie, sinon de leur exactitude, au moins de leur bonne

(1) Raymond d'Agiles. (*Biblioth. des Crois.*)

foi. Quelques-uns se condamnent eux-mêmes au supplice de l'enfer, si jamais ils écrivent dans un esprit de prévention ou de haine(1). D'autres, dans leur avant-propos, implorent la charité de leurs lecteurs; et, s'adressant à la clémence divine, ils espèrent que Dieu leur pardonnera les erreurs qu'ils ont pu commettre, lorsqu'ils paraîtront devant son redoutable tribunal. Après de semblables protestations, si nos pieux historiens n'ont pas dit la vérité, on doit croire qu'ils ne la connaissaient point (2).

La plupart des chroniqueurs auraient cru manquer à leur devoir s'ils n'étaient remontés à la création du monde, au déluge, ou tout au moins à l'empire des Césars. Pour marquer dans leurs récits l'époque des événemens, ils ont coutume de rappeler les fêtes du calendrier, et donnent ainsi à une simple date l'intérêt d'un souvenir religieux(3). Tantôt c'est une bataille qui a été livrée le jour de saint Pierre et de saint Paul; tantôt c'est une ville qui a été prise à l'anniversaire de la mort du Sauveur. Comme au moyen-âge la religion se

(1) Guillaume de Tyr. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Les écrivains cénobites, séparés du monde, se trouvaient désintéressés dans l'histoire des grandeurs humaines, et cet isolement est aussi pour nous une garantie de leur impartialité. « Je vais parler, dit Orderic Vital, du roi Guillaume et des » changemens fâcheux qui s'opérèrent en Angleterre et en Nor- » mandie, écrivant sans adulation, parce que je n'attends » rien ni des vainqueurs ni des vaincus. » (*Histoire de Normandie*, liv. III.)

(3) Voici comment Foucher de Chartres date la prise de Jérusalem : « Pour la quinzième fois, le soleil éclairait de sa lu-

mêlait à tout, la religion était toujours présente à la pensée des chroniqueurs. Après les intérêts de l'Église, venaient pour eux ceux de leur monastère. La fondation d'un couvent, la réunion d'une ferme, d'une vigne, d'un moulin aux domaines du cloître, ont souvent plus d'importance à leurs yeux, et tiennent plus de place dans leur narration que l'établissement d'un royaume ou la conquête d'une province. Nos bons chroniqueurs louent rarement dans les héros et les princes les qualités ou les vertus du siècle, mais seulement leur dévotion exemplaire et leur munificence envers les églises. Ils n'épargnent pas, dans leurs peintures, les mœurs de leurs contemporains; et parmi les symptômes de la corruption générale, nous les voyons quelquefois signaler avec amertume les *tuniques de soie à longues manches et descendant jusqu'à terre; les cheveux coupés sur le front et flottant par derrière à la manière des courtisanes, les souliers pointus, terminés en queue de scorpion* (1). Ils ne négligent point de parler des événemens de la guerre; mais ils s'occupent peu de savoir si une guerre est injuste, et se rangent volontiers du côté de la victoire; les révolutions passent sous leurs

---

» mière et brûlait de ses feux l'ardent juillet; et, en ôtant un
» du nombre de onze cents, on avait le compte des années écou-
» lées depuis l'incarnation du Sauveur, quand nous, peuples
» des Gaules, nous prîmes la ville de Jérusalem. » (Foucher de Chartres, ch. XVIII.)

(1) Orderic Vital, *Hist. de Normandie*.

yeux, sans qu'ils se demandent jamais d'où elles viennent, où elles vont, quelles ont été leurs causes, quels doivent être leurs résultats et leurs suites. Jamais une considération politique n'est venue à leur esprit; seulement ils ajoutent quelquefois au récit d'un événement malheureux une réflexion pieuse et morale; et lorsqu'ils ont raconté la chute d'un empire ou la mort d'un grand roi, ils s'écrient que la gloire du monde se dissipe comme la fumée, qu'elle s'écoule comme l'eau des torrens, et se dessèche comme la fleur printanière.

Une saison pluvieuse, une inondation, une sécheresse, un orage, occupaient alors l'attention de l'histoire; car la prospérité publique consistait dans les moissons; la stérilité ou l'abondance de chaque année répandait parmi les peuples la tristesse ou la joie. Il faut voir avec quelle exactitude scrupuleuse les chroniqueurs parlent des malheurs qui accompagnaient la disette. Souvent des populations entières, chassées par la faim, se trouvaient obligées d'abandonner leur pays. Glabert nous apprend que, dans l'année que l'histoire appelle *annus famis*, les hommes se dévoraient entre eux, et qu'on vendit de la chair humaine au marché de Tournus. Les chroniqueurs n'ont pas toujours de pareilles circonstances à raconter; mais lorsqu'il s'agit de quelque fléau ou de quelque révolution de la nature, ils ne manquent jamais d'entrer dans les plus petits détails. Guillaume-le-Breton interrompt son histoire du règne de Philippe-Auguste pour nous apprendre qu'un jour d'été la foudre

abattit le coq doré qui surmontait le clocher de Saint-Denis (1), et qu'au mois de septembre de la même année une gelée blanche et la neige tombèrent sur les vignes, ce qui diminua beaucoup la récolte du vin. « Encore ce vin fut-il âpre et vert. »

Avec de semblables préoccupations, nos chroniqueurs devaient souvent porter leurs regards vers le ciel, et suivre attentivement la marche des saisons. Leurs narrations nous présentent un registre exact des éclipses de la lune et du soleil, des aurores boréales, des phénomènes et des changemens remarquables de l'atmosphère. Comme leurs contemporains, ils s'occupent plus volontiers de l'avenir que du passé, et c'est dans le spectacle des révolutions célestes que leur crédulité inquiète cherche la connaissance des événemens futurs. Plusieurs chroniqueurs du douzième siècle nous disent qu'une pluie d'étoiles fut le signe avant-coureur de la première croisade. Baudri, un des écrivains les plus instruits de son temps, examine très sérieusement cette assertion merveilleuse, et se persuade avec peine que les étoiles aient jamais pu tomber du firmament comme les gouttes de la pluie; il croit cependant qu'il en tombe quelquefois (2). Les comètes, qui passaient pour exercer une grande influence sur l'avenir des peuples, ne de-

---

(1) Guillaume-le-Breton. (*Hist. des Crois.*)

(2) Baudri, archevêque de Dol. (*Biblioth. des Crois.*)

vaient point être négligées par les historiens du moyen-âge. Les yeux toujours fixés vers le ciel, ils se plaisaient à décrire la forme inconnue, la chevelure étincelante de ces astres voyageurs, et ne manquent pas surtout de faire pressentir à chaque apparition les malheurs dont le monde est menacé.

Nos annalistes des vieux âges, comme on le voit, ne connaissaient guère mieux les lois de la nature que celles des sociétés politiques. Ils se trouvent ainsi dans un monde qu'ils ne comprennent pas, quoiqu'ils en écrivent l'histoire. Cependant rien ne les embarrasse, car tout ce qui étonne et trouble leur raison, ils l'expliquent par les secrets desseins de Dieu : il leur semble voir partout éclater la justice divine; ils la voient non-seulement dans un monde futur, mais dans les moindres circonstances de cette vie. Une mort naturelle, une maladie imprévue, un accident est à leurs yeux la peine d'une mauvaise action ou de quelques désordres qu'ils ont signalés; et, dans les jours malheureux, c'est toujours la perversité humaine qui attire sur les peuples les grandes calamités[1]. Cette juridiction des chroniqueurs, qui s'arme ainsi, contre les coupables, des revers de la fortune ou des accidens de la nature, a quelque chose de plus moral et de moins déraisonnable que celle qui s'exerçait à la même époque par le glaive ou par les épreuves du feu et de l'eau. Quand la justice avait disparu de la terre, pourquoi nous étonnerions-nous qu'on la redemandât à tout ce qu'on voyait, à tout ce qui

arrivait, à Dieu surtout, le suprême dispensateur des biens et des maux?

On sait que les visions ou les songes du sommeil avaient un grand empire sur l'esprit de nos bons aïeux; dans les affaires de la vie privée, et même dans les affaires publiques, il arrivait souvent qu'on prenait un parti d'après une apparition ou une révélation nocturne, comme on se déciderait aujourd'hui d'après une maxime de politique ou de morale; les visions invoquées ainsi dans les conseils des rois et dans ceux des familles, devenaient pour nos vieux auteurs des événemens historiques. Il faut ajouter que dans ce temps-là l'esprit de ténèbres ou l'ennemi du genre humain, *rôdait sans cesse pour chercher sa proie*, et qu'il apparaissait sous toutes sortes de formes bizarres et effrayantes. On le voyait tantôt dans les châteaux, tantôt dans les cabanes des serfs, et jusque dans les solitudes de la piété (1), tendant des piéges à la faiblesse humaine. Selon les bruits populaires, on voyait aussi des morts sortir de leurs tombeaux, des saints et des anges descendre du ciel, pour donner aux hommes de salutaires avertissemens, ou pour annoncer les volontés de Dieu. Toutes ces apparitions, qui remplissaient de surprise et d'effroi les peuples crédules, échappaient rarement aux chroniqueurs, toujours empressés de raconter des prodiges.

(1) Les mémoires de l'abbé Guibert sont remplis de ces sortes d'apparitions. *De Vitâ suâ passim.*

Tel est en général le caractère de nos historiens du moyen-âge. On voit par-là qu'ils ne satisfont pas toujours ceux qui n'y cherchent que la vérité. Toutefois, comme leur marche est simple, que leur manière de raconter est pleine de naturel, et que leur goût pour le merveilleux est connu, il est facile de distinguer dans leurs récits ce qui est vrai de ce qui ne l'est pas. On les a comparés aux enfans, non-seulement parce qu'ils aiment les merveilles, mais parce qu'ils ne savent ni dissimuler ni mentir : leurs erreurs mêmes servent quelquefois à nous instruire, et sont pour nous comme des traits de lumière. On aime à voir leurs craintes, leurs espérances, leurs impressions diverses, et jusqu'à leurs préjugés, car ils sont en cela la fidèle expression des mœurs contemporaines. La vérité historique n'est pas seulement pour nous dans ce qu'ils nous racontent, mais dans ce qu'ils ont pensé ou senti ; et le caractère ou l'esprit qui anime chaque chroniqueur est souvent la partie la plus intéressante et la plus instructive de son histoire.

La crédulité passionnée qui nous charme dans les annalistes des vieux âges, ne pouvait guère s'allier avec cette critique judicieuse qu'on regarde avec raison comme le principal mérite d'un historien ; aussi adoptent-ils les traditions historiques sans les examiner, et tout ce qui a été écrit avant eux leur parait être la vérité. C'est ainsi que plusieurs chroniqueurs du temps des croisades nous parlent du pélerinage de Charlemagne à Jérusalem, et d'un certain *Jean des Temps* qui, né au

huitième siècle, vécut assez pour voir s'éteindre la dynastie des Carlovingiens (1); la plupart des historiens du moyen-âge font remonter l'origine des Francs ou des Français à Francon, fils d'Hector, et les Gallois ou les Anglais au *pieux Énée*. Au reste nous devons dire ici que toutes ces fables ont disparu depuis long-temps de notre histoire, et qu'il a été facile à la critique des modernes de reconnaître les erreurs accréditées dans les temps de l'ignorance et de la barbarie (2).

Nous ne parlons ici que des chroniques du douzième et du treizième siècle; celles des temps antérieures ont pour un esprit attentif une physionomie un peu différente. On y remarque moins de naïveté et de candeur, plus d'ignorance et de barbarie. Grégoire de Tours, Frédégaire, et ceux qui les ont suivis de près, paraissent tous effrayés des temps qui arrivent et de la nuit qui s'étend par degrés sur l'Europe. Lorsqu'on lit leurs chroniques, où brillent de temps à autre quelques souvenirs des âges précédens, il semble qu'on entend une voix qui sort d'une profonde solitude, ou qu'on aperçoit des lueurs fugitives qui traversent l'épaisseur des ténèbres. Les chroniqueurs du huitième et du neuvième siècle parlent souvent de la décadence des lettres;

(1) Guillaume de Nangis.

(2) Guillaume-le-Breton croyait au treizième siècle qu'une pyramyde qu'on voyait alors près de Tours, était élevée sur le corps de Turnus, qu'il disait fondateur de cette ville. (Duchesne, t. v, pag. 69.)

ils en parlent dans un style inculte, et je ne sais quelle tristesse sauvage se mêle à la sécheresse de leurs récits. Ceux du douzième siècle, au contraire, s'empressent d'annoncer que partout la grammaire et les lettres sont cultivées (1); et leur voix, quoique faible encore, semble saluer le retour des lumières. Les premiers, restés presque seuls d'un âge meilleur, regrettent une ancienne civilisation qui s'éteint, et les mœurs qu'ils décrivent n'annoncent que trop la présence des siècles barbares; les autres, bien qu'ils ne sachent guère ce qui se prépare pour les âges suivans, regardent pourtant l'avenir sans crainte, et le ton qui règne dans leurs récits fait préssentir déjà une civilisation qui commence.

Les chroniques grecques de la même époque ne sont guère plus avancées pour l'esprit de critique, pour la maturité du goût et de la raison, et nous présentent beaucoup moins de faits. On trouve dans Nicétas et dans Anne Comnène quelques souvenirs de l'ancienne Grèce; mais ces deux auteurs s'étudient trop à imiter le langage des poètes, ce qui donne à leur récit un caractère de frivolité et de mensonge. Les chroniqueurs de Bysance ne songent qu'à étaler les vains ornemens de leur rhétorique; et lors même qu'ils déplorent les malheurs et la ruine de l'empire, leur langage toujours affecté reste sans chaleur et sans énergie. Ils sont plus élégans et plus polis que les Latins, mais c'est

---

(1) L'abbé Guibert, *Préf. de Vitâ suâ*, et de l'histoire de la première croisade.

l'élégance et la politesse d'une civilisation surannée (1). En comparant les chroniques des Francs et celles des Grecs, on s'aperçoit facilement que les unes appartiennent au génie encore barbare d'une société nouvelle, et les autres au déclin d'un empire vieilli dans la corruption et la mollesse.

Nous connaissons moins les chroniques orientales du moyen-âge; mais au premier aspect on y retrouve la même crédulité et plus d'ignorance que dans la plupart de nos chroniques d'Occident. Rarement dans les historiens arabes on rencontre quelques-unes de ces pensées qui font connaître le cœur humain ou les révolutions des sociétés; ils négligent trop souvent les circonstances importantes des événemens pour des particularités bizarres et des détails insignifians : obéissant ainsi à l'esprit du despotisme oriental, qui veut que l'homme soit toujours occupé de petites choses. Lorsqu'ils racontent la chute d'un empire, si on leur demande pourquoi cet empire est tombé, ils vous répondent : *Dieu le sait*. Dans celles de leurs chroniques que nous avons vues, toutes les fois que les musulmans triomphent des chrétiens, on ne trouve jamais d'autres réflexions que celle-ci : *Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète*. Si les chrétiens remportent quelque victoire, les chroniques musulmanes gardent le silence et se conten-

---

(1) Les chroniques grecques qui parlent des guerres saintes, ont été analysées avec étendue dans notre *Biblioth. des Crois.*

tent de dire : *Que Dieu les maudisse*. On reconnaît néanmoins, de loin en loin, dans leurs récits, quelque chose de moins barbare que les peuples et les gouvernemens dont ils écrivent l'histoire ; plusieurs d'entre eux, dans leur langage figuré, montrent quelquefois de la vivacité et de l'éloquence. Nous avons déjà cité cet historien des Ayoubites qui, pour peindre la douleur du peuple de Damas, à la mort de Saladin, dit froidement qu'on *oublia de piller la ville*; éloge singulier qui peint toute une nation, et qui montre à découvert ce despotisme de l'Asie, où les lois, la justice, la propriété, tout devait finir avec un seul homme(1).

Nous devons dire en terminant ce parallèle, que nos auteurs du moyen-âge nous paraissent l'emporter, par le mérite du style et de la narration, sur les écrivains orientaux de la même époque. Comme les chroniqueurs d'Occident écrivaient en latin, on doit croire que les chefs-d'œuvre de l'antiquité ne leur étaient pas inconnus, et, dans plusieurs de leurs récits, on s'aperçoit qu'ils ont eu des modèles. Les écrivains d'Orient n'avaient pour guide que leurs inspirations; aussi n'ont-ils rien de réglé dans leur marche, et leurs récits ne sauraient captiver l'attention des lecteurs. Il faut avouer néanmoins que l'étude des anciens a quelquefois égaré nos vieux chroniqueurs, toujours trop portés à juger les événemens qu'ils racontent avec les souve-

(1) Nous avons consacré aux extraits des auteurs arabes un volume de notre *Biblioth. des Crois.*

nirs de Rome et d'Athènes; lorsqu'ils veulent nous faire juger un prince ou quelque chevalier chrétien, ils ne manquent pas de le comparer aux grands hommes de l'antiquité profane, et même à quelques personnages de la fable; s'ils parlent d'un guerrier, c'est toujours Achille, Alexandre ou César; s'ils parlent d'un tyran ou d'un mauvais roi, c'est toujours Phalaris ou Néron. Godefroi de Viterbe compare l'empereur Conrad partant pour la croisade, à Pâris pour la beauté, à Sénèque pour le conseil, à Hector pour la bravoure. Gauthier Vinisauf ne sait comment célébrer Frédéric-Barberousse, qui mourut sous les drapeaux de la croix, dans les déserts de l'Asie mineure; et plein d'admiration pour les vertus de l'empereur allemand, il croit voir en lui la sagesse et même les traits de Socrate. Les chroniqueurs arabes, qui ne savent ni la langue des Latins ni celle des Grecs, et qui ne connaissent point l'histoire des anciens, ne mettent jamais à la place de leurs jugemens les lieux communs d'une érudition vulgaire. Ils ne jugent que d'après leurs propres impressions, ou d'après l'esprit des peuples de l'Asie; et s'ils sont inférieurs dans l'art d'écrire à nos historiens, leur ignorance a du moins quelque chose de naturel et d'original.

Nous avons remarqué que les chroniques ne portent pas seulement l'empreinte des temps, mais celle des lieux qui les ont vues naître. Les chroniques de l'Italie et de l'Allemagne n'ont pas le même caractère et surtout le même mérite que celles de l'Angleterre et de la France. L'histoire

générale de l'Italie, comme le pays qu'elle nous représente, se trouve divisée en plusieurs fractions, et se montre à nos regards semblable à un miroir brisé en mille pièces ; de même qu'il faut chercher l'Italie, au moyen-âge, dans trente cités rivales, ainsi on ne trouve son histoire que dans beaucoup de chroniques différentes, qui ne s'accordent point entre elles. Les chroniqueurs italiens, préoccupés des intérêts de leurs cités, négligent trop les détails caractéristiques, les circonstances curieuses et importantes des grands événemens. Les chroniques d'Allemagne, à la même époque, ne nous présentent guère plus de faits, et sont moins avancées pour tout le reste. La Germanie, qui n'avait point connu la civilisation des Romains, marcha la dernière dans la civilisation des modernes. Othon de Freissingue, Godefroi-le-Moine, l'abbé d'Urangen, et plusieurs autres écrivains allemands du douzième et du treizième siècle, ne peuvent se comparer à quelques-uns des historiens du même temps, qui appartiennent à la France ou à l'Angleterre (1).

La France est le pays qui a fourni les témoignages les plus nombreux et les plus complets à l'histoire des temps passés. Aussi a-t-on pu remarquer que les savans étrangers des derniers temps, qui ont entrepris de faire connaître le moyen-âge avec

---

(1) Les chroniqueurs d'Italie et d'Allemagne qui ont parlé des croisades, sont analysés dans notre *Biblioth. des Crois.*

ses lois et ses coutumes, ont puisé presque toutes leurs lumières dans nos vieilles annales. C'est la France et ses historiens qu'ils ont cru devoir étudier de préférence; et c'est là qu'ils ont pris leurs notions les plus approfondies sur la féodalité, sur la chevalerie et sur l'origine des institutions chez les peuples d'Occident. Les chroniques des Anglais ne méritent pas moins de fixer l'attention de la postérité éclairée. Nous remarquons avant tout que les chroniqueurs d'Angleterre sont au moins aussi crédules que les nôtres. Mathieu Pâris, qu'on a pris pour un écrivain philosophe, parce qu'il a été l'interprète de quelques plaintes qui s'élevaient de son temps contre la cour de Rome, est peut-être celui des historiens du treizième siècle qui rapporte le plus de prodiges et de choses incroyables; mais à côté de cette crédulité superstitieuse, on aime à voir dans les annalistes anglais un grand respect pour les faits historiques; et le soin qu'ils prennent de rapporter toutes les pièces nécessaires à l'histoire, donne beaucoup de prix à leurs chroniques (1).

---

(1) On peut voir dans notre *Biblioth. des Crois.* de longs extraits des chroniques de France et d'Angleterre.

CHAPITRE XXII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

On croira facilement que l'époque des croisades, si elle ne perfectionna pas l'art d'écrire l'histoire, augmenta du moins le nombre des historiens ; et tous ces historiens sont pour nous autant de fidèles témoins qui nous font connaître le moyen-âge. L'importance des événemens, le caractère religieux de la guerre, l'intérêt qu'y prenait la chrétienté, durent inspirer à plusieurs écrivains la pensée de raconter ce qu'ils savaient ou ce qu'ils avaient vu. Il nous reste aujourd'hui plus de douze relations de la première expédition des croisés en Asie(1). Les pieux auteurs de cette époque (nous citons ici leurs expressions) éprouvent le besoin de rappeler à la mémoire des hommes les travaux et les souffrances des guerriers de la croix, et *surtout les grandes choses qui furent faites en Orient*,

(1) Tudebode, Raymond d'Agiles, Foucher de Chartres, Robert-le-Moine, Raoul de Caen, Baudri, Guillaume de Tyr, Guillaume de Malmebury, l'anonyme de Mabillon, l'abbé Guibert, Bernard-le-Trésorier, l'abbé Ekkard, Albert d'Aix, Orderic Vital, etc. (*Biblioth. des Crois.*)

par la permission de Dieu. Beaucoup d'historiens des guerres saintes racontent ce qui s'était passé sous leurs yeux; car ils avaient suivi les croisés dans la Palestine. Aussi quelques-uns ont-ils soin d'avertir leurs lecteurs qu'ils ont écrit au milieu des camps, et que le bruit de la guerre ne leur a pas permis de polir leur style. L'un d'eux, pour constater sa présence dans les combats, nous dit en commençant son histoire, qu'à la prise de Jérusalem par Saladin, il fut blessé au visage par une flèche. « Le bois, ajoute-t-il, a été arraché de la » blessure; mais au moment où j'écris, le fer y est » encore (1). » Nous n'avons pas besoin de remarquer que les chroniqueurs qui étaient présens aux événemens, sont plus remplis que tous les autres des passions qui enflammaient les croisés. Leur crédulité surtout est excessive, comme celle de la multitude des pélerins. A leurs yeux tout est miracle; tout est prodige dans leurs récits; et lorsqu'on lit certaine relation, comme celle de Raymond d'Agiles, de Gunther ou de quelques autres, on est tenté de croire que les guerriers de la croix se trouvaient dans un autre monde que celui où nous sommes, et que les lois de la nature n'existaient plus que pour les infidèles ou pour les incrédules. Un reproche plus grave, que nous ne devons pas épargner à ces historiens, témoins oculaires, c'est l'indifférence, quelquefois la joie avec laquelle ils

(1) Raoul de Coggeshale. (*Biblioth. des Crois.*)

racontent le masacre des Sarrasins : on sait qu'à la première croisade ce massacre fut horrible dans plusieurs villes de la Syrie, et surtout à Jérusalem. Pour exprimer la destruction des infidèles, un chroniqueur qui était présent nous dit qu'il *fallait avoir des ailes pour échapper au carnage, et que les musulmans n'en avaient point* (1). Aveuglés par les passions de la guerre, les croisés voyaient à peines des hommes dans leurs ennemis Nous avons dit que la plupart des chroniqueurs qui suivaient l'armée chrétienne étaient des clercs, et qu'ils n'avaient d'autres armes que le bâton des pélerins. Plusieurs d'entre eux ne peuvent dissimuler la crainte que leur inspiraient les soldats musulmans, et c'est la peur, sans doute, qui les rendait barbares.

Les historiens qui n'avaient pas quitté l'Occident se montrent moins violens et moins passionnés dans leurs récits. L'archevêque de Dol déclare, dans la préface de son livre, qu'il veut être juste envers les musulmans comme envers les croisés. Il sait ce qu'il doit à la cause des chrétiens, mais il sait aussi ce qu'il doit à la vérité. Il faut ajouter que, dans les croisades qui suivirent celle de Godefroi, des rapports plus fréquens avec les Sarrasins avaient beaucoup adouci cet esprit de haine qui étouffait dans les cœurs tout sentiment de justice et de compassion. A compter de la troisième guerre sainte, les sentimens d'humanité et de to-

(1) Robert-le-Moine. (*Biblioth. des Crois.*)

lérance reparaissent dans nos chroniques. Comme en Italie la civilisation commençait à renaître, les chroniqueurs de ce pays ont donné l'exemple; mais c'est surtout dans l'histoire de Guillaume de Tyr qu'on peut reconnaître les progrès qu'on avait faits (1). L'archevêque de Tyr s'exprime toujours avec une noble modération et ne se passionne que pour le triomphe de la vertu. Une conscience éclairée, une probité sévère, qu'il montre dans tous ses jugemens, lui méritent dès l'abord l'estime et la confiance de ses lecteurs. Comme la plupart des chroniqueurs de son temps, il explique les revers des chrétiens par leurs péchés et leur corruption. Cette manière d'apprécier les événemens ne convient pas mal à l'histoire d'une guerre religieuse; elle caractérise d'ailleurs assez bien les temps malheureux où vivait l'auteur. Au reste, les plus coupables des pécheurs, aux yeux de Guillaume de Tyr, sont toujours ceux qui méprisent les lois de l'humanité et de la justice; et lorsqu'il invoque les terribles sentences de Dieu contre les enfans des hommes, c'est surtout pour punir l'oubli de la foi jurée et la violation du droit des gens. A la lecture de son livre, on voit qu'il a étudié les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque [illegible] le commerce habituel des anciens n'avait pas seulement éclairé sa raison et formé son talent d'écrire; mais c'est là, sans doute, qu'il a pris ce ton d'urba-

(1) Guillaume de Tyr. (*Biblioth. des Crois.*)

nité, ou plutôt cette bonhomie élégante qui se fait remarquer dans sa narration ; cependant il abuse quelquefois de son savoir. On trouve, dans ses récits, Virgile cité à côté d'Ézéchiel, Juvénal avec Isaïe ; et pour célébrer sa métropole de Tyr, le pieux historien ne craint pas de rappeler le souvenir profane de Didon. Les détails que l'histoire a coutume de négliger se trouvent trop souvent accumulés sous sa plume. Ainsi quand il nous retrace les portraits des rois de Jérusalem, il n'oublie pas de nous dire que Godefroi avait la barbe et les cheveux blonds ; que Baudouin Ier avait les cheveux roux, le nez aquilin, et que ce prince n'était ni trop gras ni trop maigre, que Baudouin II avait une taille haute, le visage coloré et les genoux endurcis par la prière. Toutefois, ces détails minutieux, que proscrit le goût sévère des modernes, ne sont peut-être pas trop déplacés dans l'histoire des vieux temps. Après avoir lu les portraits du bon archevêque, je ne sais quelle illusion s'empare de mon esprit, et j'éprouve un certain plaisir à penser que je reconnaîtrais tous les héros des croisades s'ils venaient à passer devant moi.

Nous devons ajouter ici que les derniers livres de Guillaume de Tyr n'ont ni l'intérêt ni le mérite des premiers. A mesure qu'il avance dans la carrière, et qu'il s'approche des temps où il a vécu, sa marche devient plus timide ; il avait mieux décrit la fondation et les progrès des colonies chrétiennes en Asie, qu'il ne décrit leur décadence. Arrivé au règne de Baudouin-le-Lépreux, il s'afflige

de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il raconte; il n'ose caractériser les mœurs de ses contemporains, la vérité lui paraît un fardeau pénible ; de sinistres pressentimens troublent sa pensée; tout-à-coup il s'arrête au milieu d'un récit commencé, et son silence devient pour ses lecteurs le triste présage des malheurs qui menacent Jérusalem.

Les chroniqueurs des guerres saintes excellent surtout à peindre les misères des croisés qu'ils avaient partagées, et la vertu dont ils parlent le mieux est la résignation. Les souvenirs de l'Écriture, les paroles des prophètes, lorsqu'ils ne les prodiguent pas trop, les servent merveilleusement dans leurs descriptions, et donnent à leurs tableaux quelque chose de poétique et de solennel dont l'imagination est frappée; leurs pensées et leurs images sont souvent une vive expression de cet enthousiasme belliqueux qui avait produit les guerres d'Orient. Un chroniqueur anglais, Raoul de Coggeshale, après avoir décrit l'invasion de la Palestine et les malheurs qu'il a soufferts, s'afflige de survivre aux pélerins morts pour Jésus-Christ, et leur envie la poussière sacrée qui les couvre. « Malheur à moi, s'écrie-t-il, qui suis le dernier des pécheurs ! car, moins heureux que mes frères, je n'ai point reçu ma portion de la terre du Seigneur. » On ne s'étonne point de voir cette mélancolie sombre, ce regret de n'être pas tombé sous les coups du vainqueur, dans l'histoire d'une guerre poursuivie au nom du ciel et loin de la patrie, dans une guerre qui n'offrait d'autre gloire

que celle du martyre, et dont le but sacré était la conquête ou la délivrance d'un tombeau.

Cette exaltation pieuse est le caractère de tous les chroniqueurs qui ont raconté les événemens des croisades; mais chacun d'eux a des qualités qui lui sont propres, et qui le distinguent des autres. Nous avons cité assez souvent les historiens des guerres saintes, pour qu'ils soient connus de nos lecteurs : qu'il nous soit permis néanmoins d'en rappeler ici quelques-uns, et de parler, une dernière fois, des fidèles compagnons de nos travaux. Foucher de Chartres est le premier qui se présente à notre esprit; on sait que ce naïf chroniqueur se plaît à se mettre en scène dans son ouvrage, et ses récits sont souvent interrompus par ces mots : *ego Fulcherius Carnotensis : moi Foucher de Chartres*. Lorsque Baudoin, frère de Godefroi, devient prince d'Édesse, Foucher nous avertit qu'il était son chapelain. S'il visite, avec d'autres pélerins, la fontaine de Moïse, il nous dit qu'il y fit abreuver ses chevaux; s'il parcourt les rivages de la Mer-Morte, il nous apprend qu'il a goûté l'eau de cette mer, et qu'il l'a trouvée amère comme l'ellébore. En parlant d'une victoire remportée sur les Parthes, il nous fait savoir l'âge qu'il avait alors, et nous dit *que six fois dix ans et deux fois trois ans s'étaient écoulés depuis sa naissance*. Toujours disposé à parler de lui-même, Foucher nous fait part de toutes ses admirations, de toutes ses surprises, même de ses craintes. Ce qu'il redoute le plus,

c'est la guerre et ses fléaux; il ne peut cacher la peur que lui causent les Sarrasins; toutes les fois que les croisés triomphent de leurs ennemis, le chapelain de Baudoin en remercie Dieu avec une grande effusion de cœur, et lorsqu'il voit le signal des combats périlleux, il avoue ingénument *qu'il aimerait mieux être à Orléans ou à Chartres*. Notre chroniqueur a quelque connaissance de l'histoire naturelle, et ne manque point l'occasion de nous montrer son savoir; c'est ainsi qu'après avoir décrit la bataille d'Ascalon, il nomme douze espèces de pierres précieuses qui se trouvaient parmi les dépouilles des vaincus. Son récit du siége de Jerusalem et d'Antioche ne doit pas fixer notre attention, parce que le chroniqueur était absent, mais il nous donne beaucoup de documens utiles sur Godefroi et sur les colonies chrétiennes. Personne n'a mieux peint que Foucher la création de ces nouveaux états, et le miracle de leur conservation au milieu des nations musulmanes. Rien n'est plus ingénieux que la manière dont il nous représente les Francs établis en Syrie, quelques années après la première croisade : « Celui qui » était Romain ou Franc, dit Foucher, est de- « venu ici Galiléen; celui qui habitait Rheims « ou Chartres, se voit citoyen de Tyr ou d'An- « tioche; nous avons déjà oublié les lieux de no- « tre naissance. Tel d'entre nous possède déjà « dans ce pays des maisons et des esclaves; tel « autre a épousé une femme qui n'est point sa « compatriote, une Syrienne, une Arménienne,

» ou même une Sarrasine qui a reçu la grace du
» baptême. L'un cultive des vignes, l'autre des
» champs; tous ces habitans parlent diverses lan-
» gues, et sont déjà parvenus à s'entendre; la
» confiance rapproche les races les plus éloignées;
» car il est écrit que le lion et le bœuf mangeront
» à la même étable. De jour en jour nos parens
» et nos proches viennent nous joindre, aban-
» donnant les biens qu'ils possédaient en Occi-
» dent; ceux qui étaient pauvres dans leur patrie,
» ici Dieu les a faits riches; ceux qui n'avaient
» que peu d'écus possèdent un nombre infini de
» bysantins; à ceux qui n'avaient qu'une métairie,
» Dieu leur donne une ville; car il ne veut pas
» que les pélerins qui ont porté la croix, tombent
» dans l'indigence; c'est là, vous le voyez bien,
» une merveille qui doit étonner l'univers. »
Ainsi Foucher égayait à dessein ses tableaux; et pour attirer les Francs en Asie, il leur montrait les colonies chrétiennes comme une véritable terre promise.

L'abbé Guibert ne ressemble point à Foucher, et porte même un jugement très sévère sur la relation du chapelain de Baudouin; il lui reproche d'avoir écrit son histoire dans un style incorrect et grossier, d'avoir exagéré le nombre des pélerins, d'avoir ajouté foi à beaucoup de fables qu'on débitait en Europe, au départ de la première croisade. L'abbé de Nogent mêle à sa critique des réflexions piquantes sur la crédulité populaire qui voyait partout des prodiges; il n'épargne pas sur-

tout la pieuse supercherie de ceux qui présentaient une difformité naturelle, une taie qu'ils avaient dans l'œil, ou quelque signe qu'ils avaient imprimé sur leur front, comme une expression de la volonté céleste qui les appelait à la guerre sainte. Chose digne de remarque! après s'être élevé contre les erreurs de la multitude, il fait un grand crime à Foucher de Chartres de ne pas croire à la lance du Sauveur, trouvée à Antioche; et consacre plusieurs pages de son livre à prouver que l'expédition et les exploits des premiers croisés avaient été clairement annoncés par les prophètes d'Israël. En général, cet auteur tombe souvent dans les défauts qu'il reproche aux autres; et si son style n'est pas commun et vulgaire, il dégénère quelquefois en une affectation puérile. Néanmoins son livre est très précieux par le grand nombre de traits de mœurs qu'il renferme, et qu'on ne trouve point ailleurs. Le tableau qu'il retrace de la prédication de Pierre-l'Ermite et du départ des croisés, est plein d'intérêt; l'historien nous attache moins dans le récit de ce qui s'est passé en Orient. Il n'est pas inutile de remarquer ici que les chroniqueurs qui sont restés en Occident, décrivent mieux que les autres les préparatifs ou le départ d'une croisade, et qu'ils nous font mieux connaître l'espèce d'enthousiasme qui précipitait l'Europe sur l'Asie.

Il y eut une grande émulation, comme nous l'avons dit, pour écrire l'histoire de la première croisade. Tudebode, prêtre de Poitou, est le premier

dont la relation ait été connue en Europe. Son style est rempli d'incorrections, d'expressions communes et triviales; mais une sorte de mélancolie religieuse, une grande simplicité de cœur et d'esprit, respirent dans ses récits, et captivent l'attention de ses lecteurs. Le moine Robert, qui ressemble beaucoup à Tudebode pour les faits, écrit avec plus de clarté et d'élégance; et le septième livre de son histoire, dans lequel il raconte la délivrance des croisés à Antioche, n'aurait besoin que d'être mis en vers pour appartenir à l'épopée. Raymond d'Agiles nous paraît moins intéressant, parce qu'il accumule trop les visions, et qu'il néglige quelquefois les événemens les plus importans pour raconter des apparitions surnaturelles. Sa conviction imperturbable est un spectacle curieux pour ses lecteurs; il se montre toujours prêt, comme Barthélemi, à se jeter dans un bûcher, pour attester la moindre des merveilles qu'il nous débite. L'historien Albert d'Aix, observateur assez éclairé des mœurs de son temps, se fait remarquer par le ton véridique de ses récits, et par la multitude des détails qu'il a rassemblés. Il connaît mieux la croisade que les témoins oculaires, et s'il n'a pas été en Orient, on pourrait croire qu'il a interrogé tous ceux qui en sont revenus. Raoul de Caen, historien de Tancrède, est le seul chroniqueur de la première croisade qui ne soit pas ecclésiastique; aussi peint-il mieux les mœurs militaires des croisés que leur caractère religieux, et se montre-t-il plus pasionné pour la gloire des armes que pour la

gloire de la croix : il décrit mieux les batailles que les cérémonies pieuses, et cite plus souvent la mythologie et l'antiquité profane que la Bible et les saintes Écritures. Raoul décrit quelquefois en vers les combats et les événemens de la croisade ; mais, préoccupé du souvenir de ses études, il croit trop qu'une servile imitation des anciens peut remplacer le merveilleux de son sujet : c'est ainsi qu'en décrivant la bataille d'Antioche, il apostrophe le zéphir ou le vent d'Occident, qu'il compare Tancrède à Castor, à Hercule, et qu'un de ses chapitres est intitulé : *Mars favorise les chrétiens*. Quoique Raoul de Caen donne de grands éloges à son héros, il faut convenir qu'il le rend peu intéressant, car il nous le représente sans cesse au milieu du carnage, et ne laisse voir en lui aucune de ces faiblesses passionnées qui nous attachent aux héros d'Homère et du Tasse.

La seconde croisade, qui ne réussit pas, fixa moins les regards de l'histoire, et n'inspira qu'un petit nombre de chroniqueurs peu connus et peu dignes de l'être. On ne peut néanmoins oublier Odon de Deuil qui accompagnait Louis VII, et qui a décrit avec élégance les préparatifs et la marche de l'armée française (1). Comme la plupart des historiens latins de cette époque, il ne ménage point les Grecs ; et sa haine ou sa prévention s'exprime quelquefois avec une énergie éloquente. Il

(1) Odon de Deuil. (*Biblioth. des Crois.*)

est celui de tous les chroniqueurs, qui nous fait le mieux connaître Constantinople, *cette magnifique cité, qui surpassait toutes les autres par ses richesses et même par ses vices, redoutant tout le monde à cause de sa faiblesse, redoutable elle-même pour ses perfidies*. Odon de Deuil, qui a souvent la précision et quelquefois la vivacité de Salluste, s'anime surtout en nous montrant les misères et la bravoure malheureuse des croisés. Nous croyons assister dans son récit au désastre des pélerins allemands, à l'entrevue de l'empereur Conrad et de Louis VII, au passage du Méandre, à la défaite de l'armée française près de Laodicée. Les malheurs des guerriers de la France touchent vivement le moine de Saint-Denis, et lorsqu'il nous les raconte, *il ne peut retenir ses larmes*. Quel lecteur ne s'attendrirait point, avec Odon de Deuil, sur cette multitude de pélerins arrivés à Satalie, presque sans vêtemens, manquant de vivres, n'ayant point de vaisseaux pour s'embarquer, ne pouvant continuer leur route par terre, remplissant le rivage de leurs plaintes, implorant en vain l'assistance des Grecs, et se livrant à la compassion des infidèles, compassion plus *barbare peut-être que la trahison et la perfidie*. L'historien se plaît à célébrer les sentimens généreux du roi de France; il nous montre ce prince toujours prêt à se dévouer pour son armée, car *il savait qu'un roi n'était pas né pour lui seul, mais pour le salut de tous*. Lorsque Louis VII est arrivé à Antioche, le chroniqueur s'arrête et n'a pas le courage de suivre

les croisés à Jérusalem et jusqu'à Damas. Othon de Freissingue, qui avait aussi commencé l'histoire de la seconde croisade, s'arrête de même au milieu de son récit, et ne revient sur cette guerre malheureuse que pour nous dire que les désastres de la sainte expédition ont peuplé la demeure des élus.

Comme la troisième croisade ne fut pas glorieuse pour la France, nos chroniqueurs contemporains, tels que Rigord et Gnillaume-le-Breton, en parlent à peine. Mais comme les Anglais s'y distinguèrent, les vieux historiens de la Grande-Bretagne n'ont pas négligé d'en raconter jusqu'aux moindres détails. Nous ne parlerons ici que de l'*itinéraire de Richard* (1). L'auteur de cette relation surpasse tous les autres écrivains du même temps par la variété des ses tableaux et par l'étendue de ses connaissances. Gauthier Vinisauf était témoin oculaire des événemens de la croisade, et lorsque nous lisons son livre, nous avons, comme lui, sous les yeux, les personnages et les peuples qui ont figuré dans le grand drame de la guerre sainte; c'est dans son histoire qu'on peut contempler à loisir l'Orient armé contre l'Occident; qu'on peut suivre les musulmans et les chrétiens avec leurs passions, leurs mœurs et leurs habitudes guerrières et religieuses. La plupart des chroniqueurs,

---

(1) Nous avons consacré un long article à Gauthier Vinisauf, auteur de l'*Itinéraire du roi Richard*. (*Biblioth. des Crois.*)

qui étaient des clercs, se plaisent à décrire les événemens militaires, mais leurs récits sont presque toujours obscurs et difficiles à suivre; ce qui distingue Gauthier Vinisauf, c'est qu'il comprend tout ce qu'il raconte, et qu'il s'exprime toujours avec clarté. On voit qu'il est lui-même versé dans l'art de la guerre; il connaît les armes et les coutumes des croisés, les dispositions des chefs, les machines employées dans les siéges; on trouve dans sa relation, comme nous l'avons déjà dit, des notions savantes sur la construction des vaisseaux, et le récit exact et fidèle qu'il nous donne d'une bataille navale, pourrait être regardé comme un phénomène dans les chroniques du douzième siècle.

Au milieu des grands événemens de la croisade, Gauthier Vinisauf ne perd point de vue des circonstances moins importantes, et mêle toujours au tableau des batailles quelques traits de mœurs. En racontant la victoire d'Arsur, il n'oublie pas de parler du cheval fauve de Chypre sur lequel était monté le roi Richard; il nous montre le monarque anglais, tantôt triomphant d'un sanglier farouche, descendu des montagnes de la Judée, tantôt répondant par des chansons aux sirventes du duc de Bourgogne, tantôt enfin résistant à Saladin dans des combats qui ressemblent à ceux de l'Iliade ou de l'Énéide. La partie la plus intéressante de cette chronique est celle dans laquelle l'auteur nous représente la pieuse ivresse des pélerins, lorsqu'ils s'approchent de Jérusalem, leur désespoir lors-

qu'ils s'éloignent de la ville sainte, pour revenir vers la mer. L'irrésolution de Richard, le trouble de ses pensées, qui semblent se communiquer à l'armée dont il est le chef, nous offrent un des spectacles les plus curieux de la guerre sainte. Le monarque anglais, tour-à-tour entraîné par mille passions diverses, impatient de retourner dans son royaume, brûlant de combattre les infidèles, conclut enfin une trève avec Saladin. C'est alors que, pour peindre les vicissitudes des choses humaines, Vinisauf dit que l'avenir, dont les deux monarques disposaient par un traité, ne leur appartenait point, car Saladin devait bientôt mourir à Damas, et les rigueurs d'une longue captivité attendaient Richard dans la Germanie. En terminant sa relation, le chroniqueur se croit obligé de confondre ceux *qui, parlant à tort et à travers, ont prétendu que les croisés n'avaient rien fait en Orient*, parce qu'ils n'avaient pas délivré Jérusalem; Gauthier Vinisauf nous déclare, comme témoin des événemens de la guerre, que la croisade a envoyé dans le ciel plus de quatre cent mille pélerins, *dont cent mille étaient morts pour s'être abstenus des plaisirs de ce monde* (1). Cette manière de juger les croisades se retrouve dans presque toutes les chroniques du temps; et malgré son savoir, l'historien de Richard n'a pu

(1) *Audenter protestamur, in illâ perigrinatione christianorum centum millia fuisse mortuos, pro eo tantùm quòd sub divinæ spe mercedis se continuerunt à mulieribus.*

s'élever au-dessus des erreurs superstitieuses de son siècle.

Quoique l'expédition de Frédéric Barberousse ait été malheureuse, elle a eu trois historiens. Tous les trois, accompagnant l'armée chrétienne, nous représentent avec une scrupuleuse fidélité la marche des pélerins allemands à travers l'empire grec et les déserts de l'Asie mineure, où les poursuivaient la perfidie de Bysance, la férocité des Turcs et les horreurs de la faim (1). Un de ces chroniqueurs, dont l'ouvrage manuscrit vient d'être découvert et publié en Allemagne, nous dit que le langage des anges ne suffirait pas pour peindre les souffrances des croisés et leur résignation héroïque. « *Le fameux Homère*, ajoute-t-il, *l'éloquent Lucain*, le poète de Mantou lui-même, » s'ils vivaient encore et qu'on leur demandât l'histoire fidèle de cette croisade, mettraient le doigt » sur leur bouche et resteraient comme des hommes sans langue. » Il nous reste deux relations fort étendues du siége de Damiette, dont les auteurs, témoins oculaires, nous font assister au spectacle des événemens qu'ils racontent. La première, qu'on attribue à un ecclésiastique de Reggio (2) décrit avec chaleur les assauts, les combats qui se succédèrent sans interruption pendant dix-

(1) Tagenon, la Relation anonyme, Ansberg. (*Biblioth. des Crois.*)

(2) Mémorial des Podestats de Reggio. (*Biblioth. des Crois.*)

neuf mois; l'ardente ferveur du légat de Rome, ses prières adressées à Jésus-Christ sur le champ de bataille, les processions, les alarmes, la joie, le désespoir des pélerins, les cris de guerre, le choc des armes retentissant chaque jour sur les deux rives du Nil, les orages du ciel qui se mêlaient quelquefois aux scènes des combats, et jusqu'aux apparitions miraculeuses dont l'aspect troublait les Sarrasins, tout est retracé fidèlement, tout s'anime, tout paraît vivant sous la plume du chroniqueur italien. La seconde relation est l'ouvrage d'un prêtre de Cologne (1), Olivier Scholastique, qui a peut-être moins de vivacité dans ses récits, mais non moins de vérité et de naturel. Après avoir raconté les travaux glorieux et les longs malheurs du siége de Damiette, il nous montre cette ville conquise « que la guerre, l'épidémie et la famine avaient » remplie de funérailles; on ne voyait que des ca- » davres dans les maisons, dans les rues et sur les » places publiques. Les morts tuaient les vivans; » le fils près de son père expirant, l'esclave près » de sa maîtresse étendue à terre, périssaient de » faiblesse et de langueur; les petits enfans deman- » daient du pain, lorsqu'il n'y avait plus personne » pour leur en donner. »

Olivier Scholastique fut un des prédicateurs les plus renommés de la sixième croisade, et pendant le siége de Damiette, il construisit des machines qui firent l'admiration des guerriers chrétiens;

(1) Olivier Scholastique. (*Biblioth. des Crois.*)

mais il parle de lui avec tant de réserve et de modestie, que son nom est resté presque inconnu à la postérité, et que son histoire a été attribuée à Jacques de Vitry. Nos recherches nous ont conduits à reconnaître cette injustice, accréditée par l'opinion de quelques savans (1), et le fruit le plus doux de nos travaux est de rendre à l'un de nos vieux chroniqueurs la gloire qui lui appartient.

---

(1) Voyez à ce sujet la fin de notre article sur Jacques de Vitry. (*Biblioth. des Crois.*) Nous avons eu aussi le bonheur de retrouver l'histoire des croisades, écrite en vieux français par Bernard-le-Trésorier, qu'on croyait perdue. (Voyez la *Biblioth. des Crois.*)

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES

QUI COMPOSENT LE SIXIÈME ET DERNIER VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES CROISADES.

LIVRE XXI.

LIVRE XXII.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE
ALPHABÉTIQUE ET RAISONNÉE
DES MATIÈRES
RENFERMÉES
DANS
L'HISTOIRE DES CROISADES.

PAR L.-J. G***.

Auteur de plusieurs tables déjà imprimées.

NOTA. Les chiffres romains indiquent le volume; les chiffres arabes indiquent la page.

A

C

D

F

G

H

I

J

K

L

N

O

P

Q

R

S

U

V

W

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.



